

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'À NOS JOURS

A L'USAGE DES INSTITUTIONS ET DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS
D'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par M. L'ABBÉ DRIOUX

Docteur en Théologie, Vicaire général et chanoine honoraire
de Langres, auteur des cours complet et abrégé
d'Histoire et de Géographie, etc.

OUVRAGES APPROUVÉS POUR LA PRÉPARATION

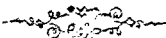
Par LL. EE. les Cardinaux-Archevêques de
Besançon, de Tours et NN. SS. les Evêques de Châlons
Chartres, Dijon, Langres, Joazeux, Montauban
Nancy et Toul, Perpignan, Saint-Denis (Réunion), etc.

VINGT-SEPTIÈME ÉDITION

CORRIGÉ

M. A.

B.

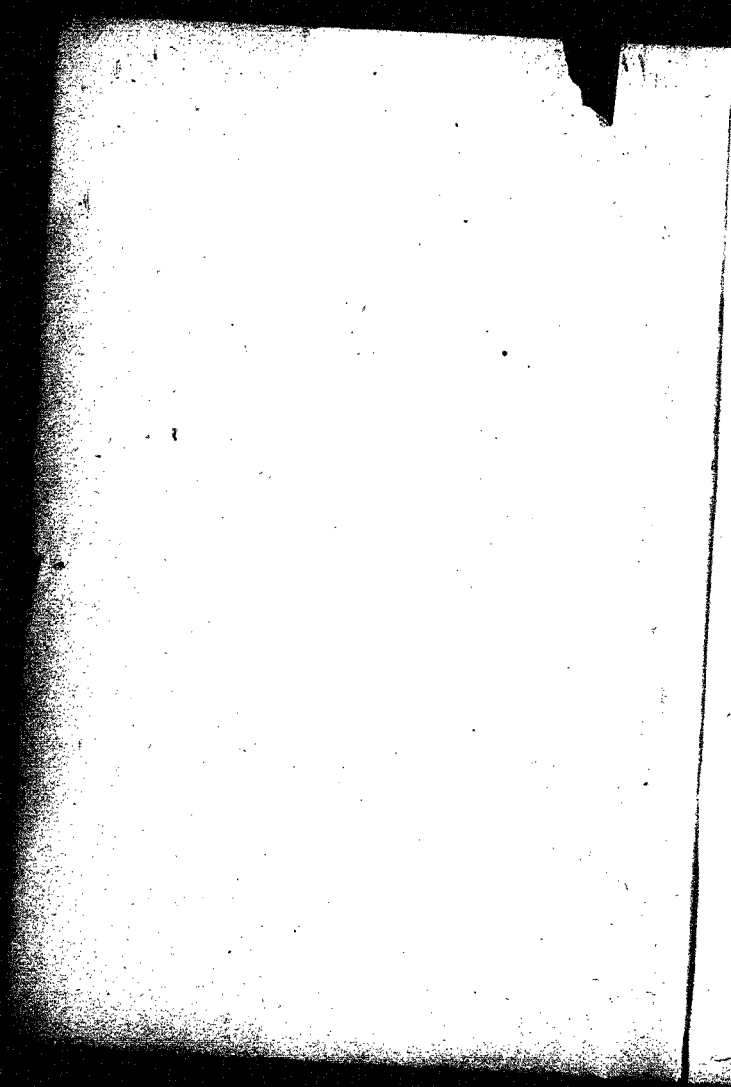


J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE,
177, rue St. Joseph, Saint-Roch, Québec.

1877

944
D78

441



ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE
DEPUIS LES GAULOIS JUSQU'A NOS JOURS

A L'USAGE DES INSTITUTIONS ET DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS
D'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par **M. L'ABBÉ DRIOUX**

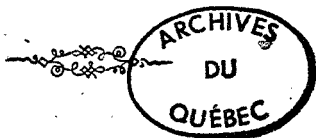
Docteur en Théologie, Vicaire général et chanoine honoraire
de Langres, auteur des cours complet et abrégé
d'Histoire et de Géographie, etc.

OUVRAGES APPROUVÉS POUR LA PLUPART

Par LL. EE. les Cardinaux-Archevêques
de Besançon, de Tours et NN. SS. les Evêques de Châlons
Chartres, Dijon, Langres, Luçon, Montauban
Nancy et Toul, Perpignan, Saint-Denis (Réunion), etc.

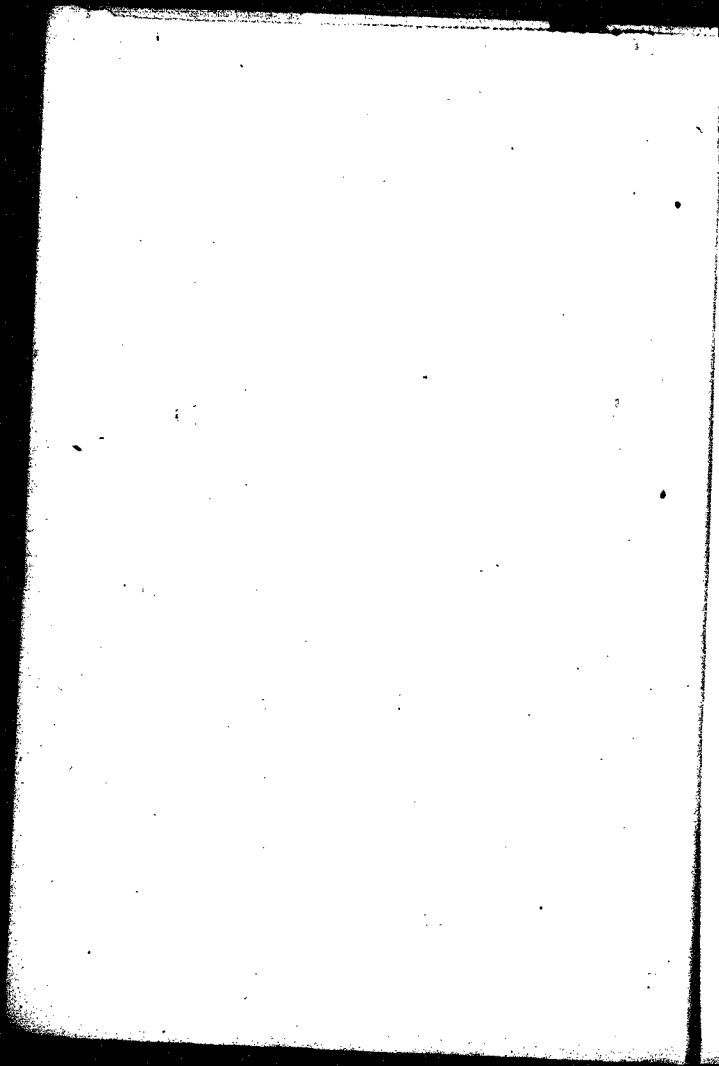
VINGT-SEPTIÈME ÉDITION

CORRIGÉE



QUÉBEC
IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET C^o

1877



AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Cet *Abrégé de l'Histoire de France* n'est pas une simple réimpression des éditions précédentes. Nous n'avons pas adopté les mêmes divisions et nous n'avons pas reproduit la forme primitive des récits. Nous avons composé à nouveau chaque chapitre, en sorte que le travail a été complètement refondu, et que ce volume peut être considéré comme une œuvre nouvelle.

Pour le plan général de l'ouvrage, nous avons observé, aussi strictement que possible, la division par règnes. C'est la division essentiellement classique, la seule qui permette aux jeunes gens de retenir les dates et de ne pas confondre les faits. Mais, tout en adoptant cette division, nous avons voulu, par la régularité des études, donner à chacun de nos chapitres à peu près la même étendue. Les règnes de chaque roi n'ayant pas la même importance, nous avons dû quelquefois en comprendre plusieurs dans le même chapitre, et en subdiviser d'autres qui étaient trop considérables pour être appris dans une seule leçon. Mais nous avons cherché à nous soumettre à cette nécessité sans qu'il en résultât aucun embarras pour la chronologie.

Dans cet *Abrégé*, où il n'est question que de la France, nous n'avons pas jugé nécessaire de mettre un sommaire ou résumé analogue à ceux qui se trouvent dans les abrégés qui embrassent l'histoire générale, tels que l'histoire du moyen-âge ou des temps modernes. Il sera d'ail-

leurs toujours facile au maître d'indiquer à l'élève les idées principales dont se compose chaque chapitre, à l'aide des indications qui se trouvent au commencement de chaque numéro et qui le résument. A côté de ces indications sommaires, nous avons placé les dates qu'il importe le plus de se rappeler. Quant à celles qui sont dans le corps du récit, elles ont pour but de guider l'intelligence de l'élève dans l'étude des faits, en l'avertissant des intervalles qui les séparent, mais il n'est pas nécessaire qu'il les retienne toutes.

Les questionnaires que nous avons mis à la fin des chapitres ont pour objet d'indiquer les idées ou les faits importants contenus dans chaque numéro. Toutes les questions se rapportent à l'une de ces idées, et il suffit de jeter un coup d'œil sur le questionnaire pour se rendre compte de ce que le chapitre renferme.

Sans vouloir imposer une méthode à personne, nous croyons que pour tirer parti de ce volume et faciliter aux jeunes gens l'étude de l'histoire, il sera bon, avant de leur faire apprendre un chapitre, de leur en faire le résumé en fixant leur attention d'abord sur les indications sommaires qui sont au commencement de chaque numéro, ensuite sur le questionnaire en leur faisant ainsi pressentir les solutions qu'ils trouveront dans l'étude du chapitre. On pourra aussi quelquefois exiger d'eux des analyses conçues d'après ce même plan, et quand ils seront parvenus à les bien faire, on sera sûr qu'ils n'ont pas seulement la mémoire des événements, mais qu'ils en ont l'intelligence : ce qui est le but qu'on doit se proposer.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Gaule.

- 500 av. J.-C. Fondation de Marseille par les Phocéens.
Première population de la Gaule; *Celtes, Armoriques Arvernes, Allobroges, Helvètes, Séquanes, Edues, Bituriges*.—Expéditions de Sigovèse et de Bellovèse.—Conquêtes des Gaulois dans la Haute-Italie et en Orient.—Influence et gouvernement des druides.—Caractères divers des Aquitains et des Ligures.
- 125 — Premiers établissements des Romains dans la Gaule.
- 51 — Conquête de la Gaule par Jules César.—Longue résistance des Belges.—Belle défense de Vercingétorix et sa défaite.
Conversion des Gaulois au christianisme: saint Pothin, saint Irénée, saint Denis, saint Martial.
- 355 ap. J.-C. Exploits de Julien dans la Gaule.
- 405 — Invasion des Barbares.—Etablissements des Visigoths et des Burgondes; insurrection des Bagaudes; ravages des Alains, des Suèves et des Vandales.

France.

PREMIÈRE RACE DITE DES MÉROVINGIENS.

- 420 — 428 Premiers établissements des Francs (PHARAMOND est regardé par quelques historiens comme le 1er roi).
- 428 — 448 CLODION dit *le Chevelu* (2me roi).
- 448 — 458 MÉROVÉE (3me roi). En 451, irruption des Huns ; leur défaite près de Châlons.
- 458 — 481 CHILDERIC 1er, fils de Mérovée (4me roi).
- 481 — 511 CLOVIS, fils de Childéric (5me roi), regardé comme le vrai fondateur de la monarchie. —486, bataille de Soissons.—495, bataille de Tolbiac.—507, défaite d'Alaric II, roi des Visigoths à Vouillé.
- 511 — 558 CHILDEBERT 1er, fils de Clovis (6me roi) Il occupe Paris dans le partage des Etats de Clovis.
- 558 — 561 CLOTAIRE 1er, fils de Clovis (7me roi), réunit tous les Etats de ses frères.
- 561 — 567 CARIBERT, fils de Clotaire 1er (8me roi), occupe Paris dans le partage de sa succession.
- 567 — 584 CHILPERIC 1er, fils de Clotaire 1er (9me roi), occupe la Neustrie. 575, rivalité de Brunehaut et de Frédégonde.
- 584 — 628 CLOTAIRE II, fils de Chilpéric 1er (10me roi), réunit tous les Etats des Francs.
- 628 — 638 DAGOBERT 1er, fils de Clotaire II (11me roi). Expédition contre les Saxons. Commencement des maires du palais ; Pepin de Landen.
- 638 — 656 CLOVIS II, fils de Dagobert (12me roi). 1er roi fainéant. Grimoald, Erchinoald, maires du palais.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE.

VII.

- 656 — 671 CLOTAIRE III, fils de Clovis II (13^{me} roi).
Ebroin, maire du palais.
- 671 — 673 CHILDERIC II, second fils de Clovis II
(14^{me} roi). Rivalité d'Ebroin et de Saint-
Léger.
- 673 — 691 THIERRY Ier, troisième fils de Clovis II
(15^{me} roi). Rivalité de l'Austrasie et de
la Neustrie. 687. Victoire de Testry rem-
portée sur les Neustriens, par Pepin d'Hé-
ristal, duc d'Austrasie.
- 691 — 695 CLOVIS III, fils de Thierry Ier (16^{me} roi).
Gouvernement de Pépin d'Héristal pendant
ce règne et les deux suivants.
- 695 — 711 CHILDEBERT II, frère de Clovis III (17^{me}
roi).
- 711 — 715 DAGOBERT II, fils de Childebert II (18^{me}
roi). 714, mort de Pepin d'Héristal.
- 719 — 720 CHILPERIC II, fils de Childéric II (19^{me}
roi). Il résiste à Charles Martel, duc
d'Austrasie et fils de Pepin d'Héristal;
Charles Martel, après lui avoir opposé un
prince inconnu sous le nom de Clotaire IV,
s'empare de toute l'autorité.
- 720 — 737 THIERRY IV dit Thierry de Chelles, fils de
Dagobert II (20^{me} roi).—732, Victoire de
Charles Martel sur les Sarrasins, entre Tours
et Poitiers.
- 737 — “ Interrègne.
- 741 — “ Mort de Charles Martel.
- 742 — 752 CHILDERIC III, fils de Chilpéric II (21^{me}
roi), le dernier des Mérovingiens. Pepin le-
Bref, fils de Charles Martel, maire du palais.
Assemblée nationale des Gallo-Francis.—
Champs de Mars, malls, plaids généraux.—
Origine de la féodalité : distinction des
terres en *alleux*, et *benefices*, ou *fiefs*. *Loi*
ripuaire, *loi gombette*. *Loi wisigothe*—In-
fluence de l'Eglise. Décadence de la litté-
rature latine.

SECONDE RACE DITE DES CARLOVINGIENS.

- 752 — 768 PEPIN *le Bref* (22^{me} roi).—755 et 756, expédition en Italie contre les Lombards.—759 conquête de la Septimanie.
- 768 — 814 CHARLEMAGNE, fils de Pepin le Bref (23^{me} roi).—785, soumission des Saxons.—786, conquête de la Lombardie. Expédition contre les Avars (799).—Expédition au-delà des Pyrénées.—800, Charlemagne est couronné empereur.
- 814 — 840 LOUIS I^{er} *le Débonnaire* ou *le Pieux*, fils de Charlemagne (24^{me} roi). Il prend le titre d'empereur.—817, il partage ses États entre ses fils. 830, révolte des Princes.
- 840 — 877 CHARLES *le Chauve*, fils de Louis le Débonnaire (25^{me} roi).—841, bataille de Fontanet.—843, invasion des Normands.—Progrès de la féodalité.
- 877 — 879 LOUIS II *le Bègue*, fils de Charles le Chauve (26^{me} roi). Il augmente le pouvoir des vassaux.
- 879 — 884 LOUIS III et CARLOMAN, fils de Louis le Bègue (27^{me} règne). Progrès des Normands.
- 884 — 887 CHARLES *le Gros*, empereur, petit-fils de Louis le Débonnaire, par Louis le Germanique, est porté au trône (28^{me} roi).—885 et 886, siège de Paris par les Normands.—887, déposition de Charles le Gros.
- 887 — 897 EUDES, fils de Robert le Fort, comte de Paris, est élu par les Seigneurs (29^{me} roi). Il combat contre Charles le Simple, qui revendiquait la couronne.
- 897 — 923 CHARLES *le Simple*, troisième fils de Louis le Bègue (30^{me} roi).—911, il cède la Neustrie aux Normands.—923, il est déposé.—929 sa mort.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE.

IX

- 923 — 936 **RAOUL**, allié à la famille du roi Eudes (31^{me} roi). Il lutte contre les Seigneurs.—926 et 927, il repousse une invasion des Hongrois en Provence.
- 936 — 954 **LOUIS IV d'Outremer**, fils de Charles le Simple (32^{me} roi). Il lutte contre l'ascendant de Hugues le Grand, neveu du roi Eudes.
- 954 — 986 **LOTHAIRE**, fils de Louis d'Outremer (33^{me} roi). Puissance de Hugues le Grand, sous le titre de comte de Paris.—955 Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, prend le même titre à sa mort.
- 986 — 987 **LOUIS V dit le Fainéant**, fils de Lothaire (34^{me} roi), meurt en 987 sans enfants.
Extension du régime féodal; influence des évêques pendant cette période; développement des institutions religieuses.—Origine des deux littératures du midi et du nord, sous les noms de *langue d'oc* et de *langue d'oïl*.

TROISIÈME RACE DITE DES CAPÉTIENS.

CAPÉTIENS DIRECTS.

- 887 — 996 **HUGUES CAPET** (35^{me} roi), est élu à cause des services de sa famille.—989, défaite de Charles de Lorraine, oncle de Louis V, qui revendiquait la couronne.—992, sa mort.
- 996 — 1031 **ROBERT le Pieux**, fils de Hugues Capet (36^{me} roi).
- 1031 — 1060 **HENRI Ier**, fils de Robert (37^{me} roi).
- 1060 — 1108 **PHILIPPE Ier**, fils de Henri Ier (38^{me} roi). —1066, conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie.—1095, première croisade.
- 1108 — 1137 **LOUIS VI, le Gros**, fils de Philippe Ier (39^{me} roi). Il favorise l'émancipation des communes.

- 1137 — 1180 LOUIS VII *le Jeune* (40^{me} roi). 1147, seconde croisade.
- 1180 — 1223 PHILIPPE II, *Auguste*, fils de Louis VII (41^{me} roi).—1189, troisième croisade.—1202, guerre contre Jean sans Terre, roi d'Angleterre; confiscation de la Normandie.—1212, guerre contre les Albigeois.—1214, bataille de Bouvines gagnée sur l'empereur Othon IV et ses alliés.
- 1223 — 1226 LOUIS VIII *le Lion*, fils de Philippe-Auguste (42^{me} roi). Fin de la guerre des Albigeois.
- 1226 — 1270 LOUIS IX ou SAINT LOUIS, fils de Louis VIII (43^{me} roi). Régence de Blanche de Castille.—1248, croisade d'Egypte.—1270, croisade de Tunis. Sage législation de Saint Louis.
- 1270 — 1285 PHILIPPE III *le Hardi*, fils de Saint Louis (44^{me} roi).—1282, vèpres siciliennes.—1285, guerre d'Espagne.
- 1285 — 1314 PHILIPPE IV *le Bel*, fils de Philippe III (45^{me} roi).—1302, bataille de Courtray; assemblée des états-généraux.—1304, victoire de Mons en Puelle.—1311, abolition de l'ordre des Templiers.
- 1314 — 1316 LOUIS X *le Hutin*, fils de Philippe le Bel (46^{me} roi). Emancipation des serfs (Jean Ier, son fils et héritier de la couronne, meurt en 1316, au bout de huit jours).
- 1316 — 1322 PHILIPPE V *le Long*, second fils de Philippe le Bel (47^{me} roi).
- 1322 — 1328 CHARLES IV *le Bel*, troisième fils de Philippe le Bel (48^{me} roi). Ce prince, mort sans enfants, est le dernier des Capétiens directs.

Progrès de la société civile sous les Capétiens directs; avènement du tiers-état; création des parlements et des universités. Extension des ordres religieux. Développement des études scholastiques. Progrès de la littérature provençale et de la littérature wallone.

BRANCHE DE VALOIS.

- 1328 — 1350 PHILIPPE VI *de Valois*, arrière-petit-fils de Philippe II (49^{me} roi).—1328, bataille de Cassel.—1346 combat naval de l'Ecluse —1340, invasion des Anglais en France —1346, bataille de Crécy.—1347, perte de Calais.—Acquisition de Montpellier et du Dauphiné (1349).
- 1350 — 1364 JEAN II *le Bon*, fils de Philippe VI (50^{me} roi). 1356, bataille de Poitiers où il est fait prisonnier. 1360, paix de Brétigny.
- 1364 — 1380 CHARLES V *le Sage*, fils de Jean II (51^{me} roi). Exploits de Duguesclin.
- 1380 — 1422 CHARLES VI, fils de Charles V (52^{me} roi) —1382, victoire de Robesque.—1415, bataille d'Azincourt.—1419, Paris livré aux Anglais.—Traité de Troyes (1420).
- 1422 — 1461 CHARLES VII *le Victorieux*, fils de Charles VI (53^{me} roi).—1429, exploits de Jeanne d'Arc—Son supplice à Rouen (1431).—Expulsion des Anglais (1453).
- 1461 — 1483 LOUIS XI, fils de Charles VII (54^{me} roi). Ligue du *Bien public*. Démêlés de Louis XI et de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne—1479, bataille de Guinegate.
- 1483 — 1498 CHARLES VIII *l'Affable*, fils de Louis XI (55^{me} roi)—1494, expédition en Italie.—Victoire de Fornoue (1495).
- 1498 — 1515 LOUIS XII, *le Père du Peuple*, arrière-petit-fils de Charles V (56^{me} roi), forme la branche des *Valois d'Orléans*. Expéditions en Italie—1508, ligue de Cambrai. Réformes générales dans la société civile. Progrès de l'art militaire : invention de la poudre à canon. Schisme et captivité du pape à Avignon. Efforts de la littérature nationale.

- 1515 — 1547 **FRANÇOIS Ier**, *le Père des Lettres*, issu au quatrième degré de Charles V, commence la branche des Valois d'Angoulême (57^{me} roi). Expédition en Suisse. Victoire de Marignan. Rivalité de François Ier et de Charles-Quint. Expédition en Italie.— 1525, défaite de Pavie. Captivité de François Ier: Traités de Madrid, de Nice, de Cambrai.—1544, victoire de Cerisolles.— 1544, paix de Crespy.
- 1547 — 1559 **HENRI II**, fils de François Ier (58^{me} roi). Reprise de la guerre contre Charles-Quint. Victoire de Renti. Défaite de Saint-Quentin. Reprise de Calais. Paix de Cateau-Cambresis.
- 1559 — 1560 **FRANÇOIS II**, fils de Henri II (59^{me} roi). Conjuraison d'Amboise. Marie Stuart. Catherine de Médicis. François, duc de Guise.
- 1560 — 1574 **CHARLES IX**, second fils de Henri II (60^{me} roi). Guerre de la réforme. Combats de Dreux, de Jarnac et de Moncontour. Sièges de Rouen et d'Orléans. Traités de Longjumeau et de Saint-Germain.—1572 la Saint-Barthélemy.
- 1574 — 1589 **HENRI III**, frère de François II et de Charles IX (61^{me} roi). La ligue. Journée des Barricades. 1588, états généraux de Blois. Meurtre de Henri duc de Guise et du cardinal de Lorraine. Siège de Paris.—1589, assassinat de Henri III, qui termine la branche des Valois.

BRANCHE DE BOURBON.

- 1589 — 1610 **HENRI IV**, *le Grand*, descendant au vingt-deuxième degré de Robert, comte de Clermont, sixième fils de Saint-Louis, hérite de la couronne (62^{me} roi). Bataille d'Arques et d'Ivry. Fin de la ligue. Abju-

TABLEAU CHRONOLOGIQUE.

XIII

- ration du roi. Soumission de Paris.—1595, combat de Fontaine-Française.—Expulsion des Espagnols.—1598, paix de Ver vins. Edit de Nantes. Sully surintendant des finances.
- 1610 — 1643 LOUIS XIII, *le Juste*, fils de Henri IV (63^{me} roi). Ministère de Richelieu.—1628, siège de la Rochelle. Abaissement de la maison d'Autriche (1635-1643).
- 1643 — 1715 LOUIS XIV, *le Grand*, fils de Louis XIII (64^{me} roi). Ministère de Mazarin. Victoires de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingue, de Lens—1648, traité de Westphalie. Réunion de l'Alsace. Guerre de la Fronde.—1659, traité des Pyrénées.—1661, Ministère de Colbert.—1667, guerre contre l'Espagne.—1668, traité d'Aix-la-Chapelle.—1672, guerre de Hollande, succès de Turenne.—1678, paix de Nimègue. Réunion de la Flandre et de la Franche-Comté.—1687 et 1688, ligue d'Augsbourg. Prise de Philipsbourg, de Namur. Victoires de Steinkerque, de Nerwinde, de Staffarde, de la Marseille. Défaite de la Hogue.—1697, paix de Ryswick.—1700, guerre de la succession d'Espagne. Victoire de Denain remportée par Villars (1712).—1713 et 1714, paix d'Utrecht.
- 1715 — 1774 LOUIS XV appelé en 1744 *le Bien aimé*, arrière petit-fils de Louis XIV (65^{me} roi). Régence du duc d'Orléans. Ministère de Dubois.—1723, majorité du roi. Ministère de Fleury. Guerre contre l'Europe. 1735, traité de Vienne.—1742, guerre pour la succession de l'empereur Charles VI.—1745, victoire de Fontenoy.—1748, traité d'Aix-la-Chapelle.—1756, guerre de sept ans.—1761, pacte de famille.—1766, acquisition de la Lorraine.—1768, acquisition de l'île de Corse.

- 1774 — 1793 LOUIS XVI, petit-fils de Louis XV (66me roi). 1776, guerre de l'indépendance américaine.— 1783, traité de Versailles.— 1789, convocation des états généraux.
De la littérature française pendant le xviii^e siècle: Marot, Montaigne, Amyot, Charron, La Boétie, Rabelais — Grandeur du siècle de Louis XIII. Grandeur du siècle de Louis XIV: Corneille, Racine, Molière, Quinault, Boileau, la Fontaine, Bossuet, Fénelon, Descartes, Pascal, Bourdaloue, Massillon. Dangers de la philosophie du xviii^e siècle: Voltaire, J.-J. Rousseau, Montesquieu, Buffon.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

- 1789 — “ Assemblée constituante. Serment du jeu de Paume. Nuit du 4 août. Journées des 5 et 6 octobre—1792, assemblée législative. Troubles du 20 juin 1792.—Journée du 10 août. Louis XVI est prisonnier au Temple.—Massacres des 2 et 3 septembre 1792.—Convention nationale. Louis XVI est condamné à mort et exécuté le 21 janvier 1793.—Première coalition. Victoires de Jemmapes et de Valmy.
- 1794 — “ Tribunal révolutionnaire. Tyrannie de Robespierre; sa chute (1794).—1795, Directoire exécutif.—1799, seconde coalition. Guerres d'Italie et d'Allemagne. Expédition d'Egypte.
- 1799 — “ Consulat. Deuxième campagne d'Italie.—1800, victoire de Marengo.—1802 paix d'Amiens.
- 1804 — 1814 NAPOLEON empereur (66me règne)—1805, guerre de la troisième coalition. Victoire d'Austerlitz. Traité de Presbourg. Défaite de Trafalgar.—1806 quatrième coalition. Victoire d'Iéna. Système con-

TABLEAU CHRONOLOGIQUE.

XV

tinental. Victoire de Friedland. Traité de Tilsitt.—1808, renversement des Bourbons en Espagne.—Cinquième coalition.—1809, traité de Schoenbrunn. Captivité du pape Pie VII.—1812, campagne de Russie. Prise de Moscou. Retraite de l'armée.—1813, campagne d'Allemagne. Victoires de Lutzen et de Bautzen. Revers en Espagne.—1814, invasion des alliés en France. Abdication de Napoléon.

RESTAURATION DE LA BRANCHE DE BOURBON.

- 1814 — 1824 LOUIS XVIII, frère de Louis XVI (67^{me} roi). Traité de Paris.—1815, retour de Napoléon. Les cent jours. Défaite de Waterloo.—Seconde invasion des alliés. Louis XVIII remonte sur le trône.—1823, guerre d'Espagne.
- 1824 — 1830 CHARLES X, second frère de Louis XVI (68^{me} roi).—1827, victoire de Navarin.—1830, expédition d'Alger. Révolution de Juillet.

SECONDE BRANCHE DES BOURBONS.

- 1830 — 1848 LOUIS-PHILIPPE Ier, descendant de Louis XIII au sixième degré (69^{me} roi).—1832, expédition d'Anvers.—1844, expédition du Maroc.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

- 1852 Révolution du 24 février, qui constitue la France en république. Le 10 décembre, le prince Louis-Napoléon Bonaparte est élu président.

1852 — “ Le 2 décembre, il est proclamé empereur sous le nom de Napoléon III (71^{me} règne).—1854, guerre de Crimée contre la Russie.—1855, prise de Sébastopol.—1856, traité de Paris.—1858, attentat d’Orsini et autres contre l’empereur.—1859, guerre pour l’affranchissement de l’Italie; victoires de Magenta et de Solferino.—1860, acquisition de la Savoie et du comté de Nice.—Guerre de Chine et prise de Pékin. 1861, Conquête de la Basse-Cochinchine.—1862, guerre du Mexique. 1866, mort de Maximilien.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DE LA GAULE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉTENDUE DE LA GAULE. DE L'ORIGINE DE SES PREMIERS HABITANTS. DE LEURS DIFFÉRENTES MIGRATIONS.

1. ÉTENDUE DE LA GAULE.—La Gaule ancienne était bornée, à l'ouest et au nord, par l'Océan qui prenait les noms d'Océan Aquitanique, d'Océan Britannique et d'Océan Germanique; à l'est, par le Rhin qui la séparait de la Germanie, et par les Alpes qui la séparaient de l'Italie; au sud, par la Méditerranée et par les Pyrénées qui la séparaient de l'Espagne.

Cette contrée n'avait pas alors l'aspect qu'elle présente aujourd'hui. Ses montagnes étaient couvertes d'immenses forêts, ses vallées remplies d'étangs ou de lacs profonds. Ses plaines ne produisaient que des bruyères, et l'on n'y voyait que peu de prairies ou de champs cultivés. L'atmosphère était aussi plus froide et plus humide que maintenant; les habitations étaient dispersées çà et là, et il n'existait aucunes voies de communication.

2. DES PREMIERS HABITANTS DE LA GAULE.— Les volcans éteints de l'Auvergne démontrent que cette partie du globe fut, avant d'être habitée, le théâtre

d'effroyables bouleversements. On y trouve partout dans les plaines et jusques sur le sommet des montagnes, des plantes marines et des coquillages qui prouvent que longtemps elle fut complètement submergée.

Ses premiers habitants furent les *Galls* ou Celtes. Descendants de Japhet, ils vinrent de l'Asie, passèrent en Europe par la chaîne du Caucase, remonterent la vallée du Danube, descendirent celle du Rhin et occupèrent d'abord la partie septentrionale de la Gaule.

Vinrent ensuite les *Kymris*, appelés Cimmériens par Homère et Hérodote, et désignés par les Romains sous le nom de Cimbres. Originaire de l'Asie comme les Galls, ils pénétrèrent aussi dans les Gaules par le nord, mais ils obligèrent les Galls à descendre vers le midi.

La partie méridionale de la Gaule fut encore peuplée par une autre race d'origine ibérienne. Cette nation, sortie de l'Espagne, donna naissance aux Aquitains et aux Ligures. Les Aquitains occupèrent le territoire compris entre les Pyrénées et la Garonne; les Ligures s'établirent sur la rive droite du Rhône qu'ils franchirent pour se fixer sur les bords de la Méditerranée, dans le pays qui, de leur nom, s'est appelé Ligurie (États de Gènes).

Une colonie de Phocéens fonda, vers l'an 600 avant J.-C. la ville de Massilia, (Marseille) et ajouta à ces divers éléments l'influence de la civilisation grecque.

S. DE LA RELIGION DES GAULOIS.—La religion présida, comme partout, aux premiers développements de cette nation. Son gouvernement primitif était une sorte de théocratie. Les prêtres, ayant conservé le souvenir des traditions primitives et s'étant institués les seuls dépositaires de la science, se trouvèrent en possession de toutes les lumières, et par cela même, de toute la puissance. Ils se divisaient en trois classes, les *druides*, les *ovales* et les *bardes*. Les *druides*

étaient ainsi appelés parce qu'ils vénéraient principalement le chêne, nommé en langage celtique, *drú*. Ils occupaient le premier rang dans la hiérarchie et joignaient à l'étude de l'astronomie, de la géographie, de la physique et de la médecine, la divination qui leur donnait le plus grand prestige. Les *ovates*, qui venaient après les druides, étaient chargés des cérémonies extérieures du sacrifice : les *bardes* étaient des poètes appelés à chanter la divinité et les exploits des guerriers.

Leurs dieux principaux étaient *Teutatès*, le chef des Immortels, *Taranis*, le dieu du tonnerre, *Tuiston*, le dieu de la nuit et des enfers, et *ilésus*, le génie de la guerre. Ils ne représentaient pas la divinité sous des formes sensibles ; ils supposaient qu'elle errait dans les forêts, au milieu des vents et des tempêtes. Ils ne l'honoraient dès lors qu'en plein air, et ne lui élevaient aucun temple. Leur culte était cruel et barbare ; ils offraient à leur dieu des sacrifices humains. Ils accomplissaient leurs sanglantes cérémonies au fond des forêts les plus sombres ou sur les grèves solitaires de l'Océan. Une pierre énorme, appelée *dolmen*, servait spécialement à ces horribles sacrifices. On trouve encore, sur les côtes de Bretagne, bon nombre de ces monuments grossiers dont les plus remarquables sont ceux de Carnac, dans le Morbihan, et d'Essé, près de Rennes. La ville de *Dreux* rappelle aussi, par son nom, un des centres où les druides avaient coutume de se rassembler, et *Montbard* en Bourgogne, marque également le lieu où les bardes se réunissaient.

4. DE LEUR GOUVERNEMENT. — Les premiers habitants de la Gaule s'établirent au bord des fleuves ou près des montagnes, afin d'y former des villes où ils pussent se mettre à l'abri des invasions. Ces villes ou bourgades se réunirent entre elles et formèrent de petits États qui se gouvernèrent chacun à sa manière. Dans ces temps reculés, les formes de gouvernement

paraissent avoir été très-diverses, surtout à l'époque où l'influence des druides se trouvant affaiblie, on passa du régime théocratique, à l'aristocratie militaire. Chaque nation se choisit un chef qui prit le nom de *Brenn*, et se constitua en république ou en monarchie. Cette division aurait eu les conséquences les plus funestes si, pour prévenir les désordres de l'anarchie, les tribus ne s'étaient unies pour former des confédérations.

Les plus remarquables de ces confédérations furent, parmi les Kymris, les *Remi* (Reims), les *Suessiones* (Soissons), les *Trevires* (Trèves), les *Eburones* (Liège), les *Nervi* (Hainaut et Flandre méridionale) et les *Bataves* qui vivaient dans les îles formées par les bouches de la Meuse et du Rhin ; parmi les Celtes, les *Armoriques* (Bretagne), les *Arvernes* (Auvergne), les *Allobroges* (Savoie), les *Helvètes* (Suisse), les *Séquanes* qui devaient leur nom aux sources de la Seine, les *Eduens* (Autun) qui habitaient les vallées de la Saône et de la haute Loire et les *Bituriges* qui occupaient le Berri.

Les Gaulois étaient un peuple belliqueux qui n'avait d'autre occupation que la chasse et la guerre. Ils tenaient, dans l'enceinte de leurs villes, des assemblées où se traitaient les affaires publiques. Ils s'y rendaient en armes et exprimaient leur assentiment en agitant leur framée. Si l'on décidait une guerre générale, on choisissait un chef qui avait le commandement de toute l'armée.

5. DES MIGRATIONS DES GAULOIS.— Les Gaulois firent à différentes époque des migrations à la suite desquelles ils s'établirent en Espagne, en Italie, sur les rives du Danube et en Asie Mineure.

Les Celtes, après avoir fait la guerre aux Aquitains, passèrent en Espagne et s'établirent les uns au nord-ouest de la péninsule, dans la province qui reçut d'eux le nom de *Galice*, les autres au centre de l'Espagne elle-même, où ils se mêlèrent aux Ibériens et formèrent les *Cellibériens*.

Quand les Kymris envahirent le nord de la Gaule (587), les Galls s'éloignèrent de cette contrée sous la conduite de deux frères, Bellovèse et Sigovèse, neveux d'Ambigat, roi des Bituriges. Ceux qui avaient Bellovèse pour chef franchirent les Alpes et s'établirent dans l'Italie septentrionale, qui de leur nom fut appelée par les Romains *Gaule cisalpine*. Ils bâtirent Milan (*Mediolanum*) et plusieurs autres villes, et ne tardèrent pas à se rendre redoutables aux Romains.

Les tribus conduites par Sigovèse franchirent le Rhin, se répandirent à l'est et occupèrent dans les Alpes Illyriennes les vastes contrées arrosées par le Danube. Elles s'avancèrent jusqu'aux frontières de la Macédoine, et firent alliance avec Alexandre, qui admira leur bravoure.

Après le démembrement de l'empire de cet illustre conquérant, d'autres Gaulois, partis des bords de la Garonne, envahirent la Thrace et la Macédoine. Après avoir ravagé la Grèce et cherché à piller les trésors du temple de Delphes, une partie de ces bandes dévastatrices passa le Bosphore et pénétra dans le nord de l'Asie Mineure, où elle s'établit et fonda l'état appelé *Galatie* (278). Les Galates, divisés en trois nations; les Tolistoboïes, les Tectosages et les Trocmes, conservèrent leur indépendance jusqu'à la conquête romaine.

Questionnaire.

1. Quelles étaient les limites de la Gaule? Quel était l'aspect primitif de cette contrée?

2. Quels en furent les premiers habitants? D'où venaient les Galls? Quelle était l'origine des Kymris? Quelle était celle des Aquitains? Quelle ville fondèrent les Phocéens?

3. Quelle était l'influence de la religion sur les Gaulois? En combien de classes se divisaient leurs prêtres? Qu'étaient les druides? — les ovates? — les

bardes? — Quels étaient leurs sacrifices? Quels sont les monuments qui en restent?

4. Quel était le gouvernement des premiers Gaulois? Comment se formèrent leurs confédérations? Quelles étaient les principales tribus? Comment se tenaient leurs assemblées?

5. Quelles sont les différentes migrations des Gaulois? Quels établissements fondèrent-ils en Espagne? — en Italie? — dans l'Asie Mineure?

CHAPITRE II.

DE LA CONQUÊTE DE LA GAULE PAR LES ROMAINS.

I. PREMIERS ÉTABLISSEMENTS DES ROMAINS DANS LA GAULE. — Les Phocéens, en fondant Massilie (Marseille), avaient apporté des idées grecques qui devaient insensiblement pénétrer dans la Gaule. Ce peuple, industriel et commerçant, multiplia ses colonies le long du littoral de la Méditerranée, et se rendit aussi célèbre par ses connaissances que par son commerce. L'influence de sa civilisation avait déjà battu en brèche le druidisme, et son ambition vint porter atteinte à l'indépendance des Gaulois eux-mêmes. Il voulut agrandir son territoire, et, rencontrant de la résistance, il appela à son secours les Romains, auxquels il fournit ainsi l'occasion de conquérir pour eux-mêmes une partie de ce pays. Le consul Sextius, après avoir défait les Salyes et les Voconces, bâtit la ville d'*Aguz Sextiæ* (Eaux de Sextius), auj. Aix, dans un beau site et près d'une source d'eaux thermales (124 av. J.-C.)

Les Massiliotes s'étaient aperçus trop tard qu'en appelant les Romains, à titre d'alliés, ils s'étaient donné des maîtres. Cela n'empêcha pas les Eduens, qui étaient en guerre avec les Allobroges, de commettre la même faute. Ils prièrent aussi la ville de Rome de prendre la défense de leurs intérêts. Le consul Domitius en profita pour joindre aux possessions des Romains, dans la Gaule, tout le pays des Allobroges qu'il vainquit dans un grand combat (121 av. J.-C.). La province romaine (1) embrassa dès lors tout le pays à l'est du Rhône, depuis l'endroit où ce fleuve se jette dans le lac Léman (Genève), jusqu'à son

(1) C'est du mot latin *provincia* qu'est venu le nom de *Provence* qu'on donne encore à ce pays.

embouchure ; Narbonne devint la capitale de cette province.

2. INVASION DES CIMBRES ET DES TEUTONS (102 av. J.-C.) Les Cimbres et les Teutons, chassés de la Chersonèse cimbrique par un débordement de la Baltique, se précipitèrent alors sur la Gaule et la ravagèrent du Rhône aux Pyrénées. Rome trembla à l'aspect de ces hordes farouches. Ses légions ayant été plusieurs fois défaites, elle rappela d'Afrique, Marius, le premier homme de guerre de son siècle. Le vainqueur de Jugurtha rencontra les Teutons près d'Aix et les extermina dans la vaste plaine que l'on a appelé depuis et pour ce motif *Pourrières (Campi putridi)* (102 av. J.-C.) Il repassa ensuite les Alpes pour écraser les Cimbres à Verceil.

Les dissensions qui avaient déjà été si funestes aux Gaulois, se ravivèrent après cette terrible invasion. Les Eduens, comptant sur l'appui des Romains, avaient fait peser sur les Séquanais le despotisme le plus absolu. Ceux-ci s'unirent aux Arvernes. Mais comme ils ne se sentaient pas encore assez puissants, ils invoquèrent le secours d'Arioviste, roi des Suèves. Arioviste défit en effet les Eduens, mais il attaqua ensuite les Séquanais, ses trop crédules alliés. Toute la Gaule s'unit alors contre l'ennemi commun et résolut de solliciter des Romains sa délivrance.

3. CONQUÊTE DE LA GAULE PAR CÉSAR (58-51). César en fut chargé. Quand il arriva en Gaules, les Helvètes, ne trouvant plus de ressources suffisantes dans leurs montagnes, avaient envahi les vallées du Rhône et de la Saône, comme autrefois les Cimbres et les Teutons. César les atteignit près de Cussi, dans le Morvan (1), leur tua deux cent mille hommes et obligea les autres à mettre bas les armes et à se rendre à discrétion.

(1) Cussi en Morvan, à 10 kilomètres d'Autun.

Il tourna ensuite ses armes contre Arioviste, à la demande des Gaulois effrayés, qui lui écrivirent : « Si vous ne venez à notre secours, il ne nous restera plus qu'à émigrer comme les Helvètes. » Il rencontra Arioviste sur les bords du Doubs et tailla son armée en pièces (58). La même campagne avait amené l'extermination de deux grands peuples, les Helvètes et les Germains. Les Gaulois étaient dans l'admiration : mais remarquant que César conservait ses légions, ils commencèrent à concevoir de graves inquiétudes. En effet, César se voyant transporté par ses deux victoires au nord de la Gaule, ne voulait plus quitter ce pays avant d'en avoir fait la conquête. Son ambition avait d'ailleurs besoin de cette gloire pour arriver à dominer Rome elle-même.

Il attaqua donc la Gaule-Belgique qu'il vainquit à Bibrax (Bièvre), sur les bords de l'Aisne. Il tourna ensuite ses armes contre les Armoricains qu'il soumit dans une troisième campagne. Il aurait voulu faire passer les aigles romaines jusque dans la Grande-Bretagne (Angleterre), dont les habitants avaient secouru les Armoricains, leurs frères, mais il échoua dans cette expédition. Après avoir effrayé ces insulaires, il dut repasser rapidement dans les Gaules qui étaient à la veille de lui échapper.

4. RÉSISTANCE DE VERGINGÉTORIX (53-51).—Un jeune Gaulois du pays des Arvernes s'était mis à la tête d'une vaste insurrection qui avait éclaté parmi les tribus du centre et de l'ouest. Il conseilla à ses concitoyens de brûler toutes leurs villes et tous leurs villages, et cela pour triompher des Romains par la famine. Cette héroïque résolution fut adoptée, mais on eut le tort d'épargner Avaricum (Bourges), la capitale des Bituriges. César l'emporta d'assaut et y trouva des vivres pour passer l'hiver. Au printemps de l'année suivante, il alla faire le siège de Gergovie (1), capitale

(1) A 5 kil. sud de Clermont-Ferrand.

des Arvernes (52) ; mais il fut vaincu sous les murs de cette ville, par Vercingétorix qui le poursuivit et l'atteignit de nouveau sur les rives de la Saône. César fut à la veille de perdre la bataille. Il voyait les Romains prêts à prendre la fuite, lorsqu'il se jeta au milieu de la mêlée et décida ainsi la victoire. Les Gaulois se retirèrent dans Alésia. (Alise, Côte d'Or) et y soutinrent un siège héroïque. La prise de cette ville mit fin à la guerre. Vercingétorix se livra lui-même à César, qui eut la lâcheté de le faire charger de fers et de le conserver, pendant six ans, dans un obscur cachot, en attendant qu'il servit à l'ornement de son triomphe.

Il y eut encore quelques soulèvements partiels, mais César traita les rebelles avec tant de cruauté que personne n'osa plus prendre les armes. A la fin de l'année 51, il put déclarer la Gaule *province romaine* ; il avait fait périr plus d'un million de Gaulois.

Questionnaire.

1. A quelle occasion les Romains s'établirent-ils dans la Gaule ? Quelle fut la première ville qu'ils y bâtirent ? Quelle conquête fit le consul Domitius ? Quelle fut l'étendue de la province romaine ? Quelle en était la capitale ?

2. Par quels barbares les Gaulois furent-elles envahies ? Où furent défaites les Teutons ? — les Cimbres ? Que se passa-t-il ensuite en Gaule ? Quelle fut la conduite d'Arioviste ?

3. Par qui fut-il défait ? Quels sont les barbares que César extermina après la défaite d'Ario-

viste ? Quel effet produisit parmi les Gaulois cette double victoire ? Quelles sont les parties de la Gaule que César dompta successivement ? Où fit-il une nouvelle expédition ? Quel en fut le résultat ?

4. Quel est le Gaulois qui se mit à la tête de toute la Gaule révoltée ? Quelle tactique avait adoptée Vercingétorix ? Par quoi César fut-il sauvé ? Quels furent les succès de Vercingétorix ? Où fut-il vaincu ? Comment César le traita-t-il ? Que devint la Gaule après le siège d'Alise ?

CHAPITRE III.

DE L'ÉTAT DE LA GAULE SOUS L'EMPIRE.

I. DE LA GAULE AU COMMENCEMENT DE L'EMPIRE. — César n'avait conquis la Gaule que pour faire servir les ressources du pays à l'exécution de ses projets ambitieux. Il s'était montré inexorable tout le temps que cette nation avait été capable de résister ; mais après la victoire, la politique lui fit un devoir de se l'attacher par la douceur et les bienfaits. Il avait besoin d'hommes et d'argent ; il exigea des vaincus un tribut de quarante millions de sesterces (7,764,000 fr.), et enrôla sous ses étendards les meilleurs soldats de la Gaule ; il composa ainsi sa légion de l'Alouette (*Alauda*) qui devait l'aider à mettre en fuite l'armée de Pompée.

Vingt-trois ans après (27), Auguste, qui avait placé la Gaule sous sa juridiction immédiate, vint à Narbonne et partagea cette contrée en quatre provinces : la *Belgique*, qui comprenait tout le nord depuis le Rhin jusqu'à la Somme ; la *Lyonnaise* qui embrassait l'ancienne Celtique ; l'*Aquilaine* qui s'étendait de la Loire aux Pyrénées ; et la *Narbonnaise* qui enveloppait Toulouse et tout le Midi. Cette division était fondée sur la diversité des langues. On parlait presque exclusivement le latin dans la Narbonnaise, l'ancienne province romaine. L'Aquitain, le Celte et le Belge avaient des idiômes différents qui rappelaient leur diversité d'origine.

Voulant anéantir le génie de la Gaule, Auguste s'attacha à détruire tout ce qui pouvait faire revivre les anciens souvenirs de gloire et d'indépendance. Il changea les noms des villes les plus importantes pour leur donner des noms purement romains. On ouvrit de grandes routes de communication sur tous les points du territoire, et on s'efforça de faire péné-

trer partout les idées et la langue des vainqueurs. Le druidisme fut attaqué dans ses croyances superstitieuses, et les anciennes divinités de la Gaule furent remplacées par les dieux des Romains.

2. DERNIERS SOULÈVEMENTS DES GAULOIS — Sous Tibère, les exactions des gouverneurs romains excitèrent une révolte. Le Trévire Julius Florus et l'Eduen Julius Sacrovir cherchèrent à la diriger. Mais ils furent vaincus à Autun (24 ap. J.-C.), et se tuèrent de désespoir. L'Empereur Claude, dont le règne fut si favorable aux provinces, décréta que les Gaulois pourraient être désormais admis à toute espèce de fonctions publiques ; cette mesure acheva de les incorporer à l'empire. Ils firent cependant un dernier effort en faveur de leur indépendance. Le Batave Civilis, profitant de l'ébranlement de l'empire après la chute de Néron, résolut de soulever tout à la fois les Gaulois et les Germains et de ressusciter ces vieilles nations (70). Il eut pour auxiliaires Classicus et Julius Tutor chez les Trévires, et Sabinus dans le pays des Lingons. Cependant la division s'étant mise parmi ces différents chefs, Civilis fit sa paix avec Vespasien. Classicus et Tutor se voyant abandonnés se donnèrent la mort, et Sabinus se retira dans un souterrain près de la source de la Marne. Il avait avec lui Eponine son épouse, et ils vécurent pendant neuf ans dans ce souterrain. Leur retraite ayant été découverte, ils furent conduits à Rome avec les deux enfants qui étaient nés dans cette obscure demeure. Eponine se jeta aux genoux de Vespasien, et lui dit en lui montrant ses enfants : « César, je les ai nourris dans les tombeaux, afin que plus de suppliants vinssent embrasser vos genoux en faveur de Sabinus. » Vespasien, resté insensible à ce spectacle, ordonna leur mort.

3. PROGRÈS DE LA CIVILISATION ROMAINE. — Sous la domination romaine, la Gaule changea d'aspect. Le nombre de ses provinces fut porté à dix-sept,

six étaient gouvernées par des consulaires ; c'étaient la Viennoise, la première Lyonnaise, la première et la deuxième Germanie, la première et la deuxième Belgique. Les onzes autres étaient administrées par des présidents ; c'étaient les Alpes maritimes, les Alpes Pennines, la Novempopulanie, la première et la deuxième Narbonnaise, la deuxième, la troisième et la quatrième Lyonnaise, la Séquanaise, la première et la deuxième Aquitaine (1). Les sciences, les lettres et les arts se développèrent en même temps que le commerce et l'industrie. Des écoles célèbres s'élevèrent à Arles, à Aix et dans toutes les villes principales de chaque province. Des monuments remarquables embellirent presque toutes ces cités auparavant si barbares. Les arènes d'Arles, la maison carrée de Nîmes, les arcs de triomphe d'Orange, de Reims, de Besançon, et de Saintes, les aqueducs de Fréjus et de Metz, le magnifique pont du Gard et les restes de voies romaines qui couvrent encore le sol de la France, attestent les progrès et la prospérité de cette période.

4. CONVERSION DES GAULES AU CHRISTIANISME. — La civilisation romaine prépara les voies au christianisme dans les Gaules comme dans le reste du monde. Il paraît certain que l'Évangile y fut prêché dès le temps des apôtres. L'Église de Vienne reconnaît saint Crescent, disciple de saint Paul, pour son fondateur. Saint Trophime, le premier évêque d'Arles, reçut directement sa mission de saint Pierre. On croit que saint Paul, en allant d'Italie en Espagne, passa par le midi de la Gaule et qu'il y jeta les fondements de cette grande Église. On ne voit pourtant pas que la foi ait fait de grands progrès parmi les Gaulois avant la fin du second siècle, époque à laquelle saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, fonda à Lyon une Église florissante qui, sous Marc-Aurèle, fut

(1) Voyez dans notre Atlas, la carte de l'empire romain.

en proie à une violente persécution. Saint Irénée, le successeur de saint Pothin, répara promptement les pertes que cette Eglise avait faites, mais l'empereur Sévère, averti de ses succès, ordonna la mort de tous les chrétiens. Le nombre des martyrs s'éleva à plus de dix-neuf mille, sans compter les femmes et les enfants. En 245, le pape saint Fabien envoya dans les Gaules sept nouveaux missionnaires, saint Saturnin qui prêcha à Toulouse, saint Paul à Narbonne, saint Martial à Limoges, saint Gatien à Tours, saint Julien au Mans, saint Denis à Paris, et saint Austremonne à Clermont en Auvergne. Ces ardents apôtres s'étant ainsi partagé les différentes provinces des Gaules, la foi s'y répandit rapidement.

Questionnaire.

1. Comment César traita-t-il les Gaules après en avoir fait la conquête ? En combien de provinces Auguste les divisa-t-il ? Quelle fut la politique de ce prince ? Pourquoi changea-t-il les noms des anciennes villes ?

2. Quels sont les soulèvements qui éclatèrent en Gaule sous Tibère ? Quelle concession l'empereur Claude fit-il aux Gaulois ? En quelles circonstances se révolta Civilis ? Quel fut le dénouement de cette révolte ?

3. Quel changement la domination romaine apporta-t-elle en Gaule ? Quels furent les progrès de la civilisation ? Quels sont les monuments qui attestent encore aujourd'hui ces progrès ?

4. A quelle époque la foi fut-elle prêchée dans les Gaules ? Quelle persécution souffrit l'Eglise de Lyon ? Quels sont les missionnaires que le pape saint Fabien envoya en Gaule ? Quel fut l'effet de leurs prédications ?

CHAPITRE IV.

DES GAULES PENDANT L'INVASION DES BARBARES.

1. DES PREMIÈRES ATTAQUES DES BARBARES (253). — Les peuples nouveaux qui devaient franchir le Rhin et fondre sur la Gaule commencèrent leurs attaques vers le milieu du troisième siècle. Posthumus, général de l'empereur Gallien, vainquit, en 253, des hordes de

Francs qui avaient envahi cette contrée, mais il ne put les empêcher de se répandre en Espagne et d'y causer les plus grands désastres. Aurélien battit près de Châlons (271) des Francs et des Bourguignons qui avaient profité des dissensions des Gaulois pour faire dans ce pays d'épouvantables ravages. Probus les défit encore quelques années après (277), et les obligea de repasser le Rhin.

Les invasions recommencèrent depuis Probus jusqu'à Dioclétien. Constance, qui avait été chargé de la défense de ce pays, ne put le mettre à l'abri de ce fléau sans cesse renaissant. Le règne de Constantin fut un règne réparateur. Il releva Autun de ses ruines, rendit à Arles son ancien éclat et fit renaitre, avec le calme et la paix, l'ancienne prospérité de ces provinces. Mais à sa mort, les barbares réparurent et s'emparèrent de la Belgique. Julien fut chargé par Constance d'arrêter leurs progrès et se signala par les victoires qu'il remporta sur les Allemands et sur les Francs (356). Les Gaules furent assez tranquilles pendant la dernière partie du IV^e siècle ; mais vers les débuts du V^e commencèrent les grandes invasions.

2. INVASION DES ALAINS, DES SUÈVES ET DES VANDALES (406-407). — Les Alains, les Suèves et les Vandales formèrent l'avant-garde de cette armée formidable qui allait se précipiter sur l'empire romain. Ils passèrent le Rhin près de Mayence, le dernier jour de l'année 405, et couvrirent toute la Gaule, du nord au midi de leurs hordes dévastatrices. Leur brutalité sauvage n'épargna que la ville de Toulouse qui dut son salut à la prière de saint Exupère, son évêque. Après avoir mis tout à feu et à sang pendant six ans, et les plus riches contrées se trouvant épuisées par leurs dépredations, ils franchirent les Pyrénées et s'établirent en Espagne, d'où les Vandales passèrent en Afrique.

3. ÉTABLISSEMENT DES BURGONDES. — Les Burgondes, qui avaient envahi la Gaule en même temps que les Alains, les Suèves et les Vandales, ne les suivirent

pas au delà des Pyrénées. Ils s'établirent entre le lac de Genève et la jonction de la Moselle au Rhin. Jovinus, leur chef, qui avait obtenu de l'empereur Honorius la concession de ce territoire, se révolta et fit alliance avec les Visigoths qui, sous la conduite d'Alaric, venaient de ravager l'Italie et de faire le sac de Rome. Ataulfe, successeur d'Alaric, accueillit avec empressement les propositions de Jovinus et dirigea vers la Gaule ses bataillons victorieux.

4. ETABLISSEMENT DES VISIGOTHS. — Cependant lorsque les Visigoths eurent franchi les Alpes, ils prouvèrent aux Burgondes qu'ils venaient beaucoup moins pour les secourir que pour fonder un royaume indépendant. Les soldats d'Ataulfe firent périr Jovinus, et, tout en laissant aux Burgondes le territoire qu'ils occupaient, ils s'emparèrent de toute la Gaule méridionale et pénétrèrent de là en Espagne, où ils déposèrent les barbares qui les avaient précédés (418). Leur royaume comprit, indépendamment de l'Espagne, la partie de la Gaule qui s'étend de la Loire aux Pyrénées. Toulouse en devint la capitale.

Les Francs, qui devaient être un jour les maîtres de toute la Gaule, se trouvaient alors resserrés dans le nord. Julien avait fait alliance avec une de leurs tribus, à laquelle il avait permis de s'établir sur la rive gauche du rhin, entre Mayence et les embouchures de ce fleuve. On les appela pour ce motif les *Francs ripuaires*. Les Romains n'eurent pas d'alliés plus fidèles. Une autre tribu, fixée dans l'île des Bataves, entre les embouchures du Rhin et celles de la Meuse, reçut le nom de *Francs saliens*, parce qu'elle habitait sur les bords de l'Issel. Ce sont les conquêtes de ces derniers que nous allons raconter.

Questionnaire.

L. A quelle époque les barbares attaquèrent-ils les Gaules ? les Burgondes ? Avec qui Jovinus fit-il alliance ? D'où ve-

Par qui furent-ils d'abord défaits ? Que se passa-t-il après la mort de Probus ? Quel fut le caractère du règne de Constantin ? Que fit Julien ?

2. Quels sont les peuples qui formèrent l'avant-garde des invasions ? Que firent-ils en Gaule ? Où allèrent-ils s'établir ?

3. Quelle contrée occupèrent

naient les Visigoths ?

4. Comment Ataulfe traita-t-il Jovinus ? Quelle fut l'étendue du royaume des Visigoths ? Où étaient établis les Francs ? Qu'appelle-t-on Francs ripuaires ? D'où les Francs saliens tiraient-ils leur nom ? Quels sont ceux qui ont fait la conquête des Gaules ?

DE LA FRANCE.

PREMIÈRE RACE.

DYNASTIE MÉROVINGIENNE (448-752)

CHAPITRE PREMIER.

DES FRANCS AVANT CLOVIS.

1. PHARAMOND (420).—Pharamond a été considéré a tort, comme le fondateur de la monarchie française. On ne sait rien des exploits de ce premier monarque dont l'existence n'est pas même suffisamment prouvée. Ce ne fut en tous cas qu'un chef de tribu qui, d'après une ancienne chronique, aurait passé le Rhin en 420 et serait mort huit ans après.

2. CLODION LE CHEVELU (428-448) — Clodion le Chevelu, que l'on suppose être son fils et son successeur, fut ainsi appelé parce qu'il portait une longue chevelure, ce qui fut le signe distinctif des rois de la première race. Il s'établit à Tongres dans la Gaule-Belgique et poussa ses conquêtes jusqu'à la Somme. Le général romain Aétius le força de se retirer vers le nord, mais le chef salien revint à la charge et s'empara de Tournai et de Cambrai. Aétius l'attaqua de nouveau et le défit près de Lens. Clodion fit, après cette défaite, un traité d'après lequel les Romains lui laissaient la ville de Tournai et les pays environnants,

(1) Voyez dans notre atlas la carte de la France mérovingienne.

à la condition qu'il se ferait avec sa tribu le défenseur de l'empire, et qu'à ce titre il protégerait la frontière contre les irruptions des autres barbares.

3. MÉROVÉE (448-458). — Mérovée, que certains chroniqueurs donnent pour le fils de Clodion, n'était qu'un chef de tribu à la solde de l'empire. Sous son règne eut lieu dans les Gaules la terrible invasion d'Attila. Le *fléau de Dieu* avait remonté avec ses hordes innombrables la vallée du Danube et était descendu par celle du Rhin, changeant en déserts tous les lieux qu'il traversait. Metz devint la proie des flammes, Reims vit ses habitants massacrés, Troyes ne dut son salut qu'aux prières de saint Loup, son évêque, et Paris ne fut épargné que grâce à l'intercession de sainte Geneviève, la bergère de Nanterre. Aétius, à qui Valentinien III avait confié la défense de l'empire, fit comprendre aux Visigoths, aux Bourguignons, aux Francs et à tous les autres habitants des Gaules, qu'il était de leur intérêt de s'unir à lui contre le chef des Huns. Mérovée se rendit à son appel, et se couvrit de gloire à la fameuse bataille des Champs Catalauniques où l'armée d'Attila fut défaite (451). C'est sans doute ce qui lui valut l'honneur de donner son nom à la première race de nos rois.

4. CHILDÉRIC I^{er} (458-481). — Childéric, fils et successeur de Mérovée, débuta par des fautes graves qui le firent chasser par ses sujets. Il se retira chez les Francs de Thuringe ; et pendant son absence les Saliens obéirent au comte Egidius, gouverneur romain. Grégoire de Tours dit que Childéric avait laissé dans son ancien royaume un ami dévoué, Viomade, qui devait le prévenir du moment où il pourrait revenir dans ses États. Ils avaient rompu en deux une pièce d'or, et Viomade devait envoyer au roi sa moitié aussitôt qu'il verrait ses sujets apaisés. Au signal convenu, Childéric reparut parmi les Saliens qui lui firent, en effet, bon accueil, mais l'obligèrent néanmoins à partager le pouvoir avec Egidius qu'ils

avaient élu à sa place. Celui-ci étant mort en 464, Childéric recouvra toute son ancienne puissance. Sa plus grande gloire est d'avoir été le père de Clovis, le véritable fondateur de la monarchie française. Il mourut à Tournai en 481 : on y découvrit son tombeau le 27 mai 1653.

Questionnaire.

- | | |
|---|--|
| <p>1. Quel fut le premier roi mérovingien ? Que sait-on sur Pharamond ?</p> <p>2. D'où est venu à Clodion le surnom de Chevelu ? Où s'établit-il ? Quel traité fit-il avec les Romains ?</p> <p>3. Qu'était Mérovée ? Quelle invasion eut lieu sous son règne ? Quelle politique suivit Aë-</p> | <p>tius ? Où les Huns furent-ils défaits ? Pourquoi Mérovée a-t-il donné son nom à la première race ?</p> <p>4. Quel fut son successeur ? Où se réfugia Childéric ? Par qui fut-il remplacé ? Comment revint-il parmi les Saliens ? Quel est son principal titre de gloire ?</p> |
|---|--|

CHAPITRE II.

RÈGNE DE CLOVIS (481-511).

1. DÉFAITE DES ROMAINS, BATAILLE DE SOISSONS (486). — Quand Clovis monta sur le trône, cinq peuples occupaient la Gaule : les Visigoths étaient maîtres du midi ; les Burgondes s'étaient établis à l'est ; les Kymris ou Bretons dominaient dans l'Armorique ; les Francs se trouvaient au nord ; et les Romains régnaient encore au centre sur les provinces comprises entre la Seine, l'Oise et la Loire. Les Romains avaient pour chef Syagrius, fils d'Egidius. Clovis s'unit contre eux avec Ragnacaire, chef des Francs de Cambrai, et leur livra bataille près de Soissons. Syagrius fut défait et obligé de se retirer à Toulouse auprès d'Alaric II, roi des Visigoths. Celui-ci eut la lâcheté de le livrer à son vainqueur, qui le fit jeter dans un cachot et décapiter ensuite.

Cette victoire valut à Clovis la possession de tout le territoire et de toutes les places fortes qui, depuis le Rhin jusqu'à la Loire, étaient restées aux Romains. Après le combat, et comme il s'agissait de partager le butin, le roi franc avait demandé qu'on lui accordât un vase d'argent que Constantin avait donné à l'église de Reims, et que saint Remy, évêque de cette ville, réclamait pour ce motif avec beaucoup d'instance. Un soldat s'y étant opposé brisa le vase en disant au roi : « Tu n'auras que ce que le sort te donnera. » Clovis dissimula son ressentiment. Cependant l'année suivante, passant ses troupes en revue, il aperçut ce même soldat dont les armes étaient en mauvais état ; il lui prit sa francisque, la jeta par terre, et pendant que ce malheureux se baissait pour la ramasser, il lui fendit la tête d'un coup de hache en s'écriant : « Voilà ce que tu as fait au vase de Soissons. »

2. MARIAGE ET CONVERSION DE CLOVIS (493). — Saint Remy fit épouser à Clovis une princesse chrétienne, Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Burgondes, qui habitait à Genève. Cette pieuse reine s'efforçait d'éclairer son époux sur le peu de valeur et de vertu des idoles qu'il adorait. Ses efforts furent d'abord tout à fait stériles. Leur premier enfant étant mort, Clovis attribua ce malheur au courroux de ses divinités. « Si cet enfant, disait-il à Clotilde, eût été consacré à mes dieux, il ne serait pas mort, mais ayant été baptisé au nom du vôtre, il ne pouvait vivre. » Dieu récompensa la foi de la reine en lui envoyant un autre fils, et ce que n'avaient pu ses exhortations, un prodige l'opéra.

Les Allemands ayant passé le Rhin près de Cologne au commencement de l'année 495, Clovis alla à leur rencontre et leur livra bataille près de Tolbiac (Zulpich dans le duché de Juliers.) Les Francs commençaient à plier, lorsque Clovis désespéré leva tout à coup les mains au ciel en s'écriant : « Jésus-Christ, vous que Clothilde assure être le fils du Dieu vivant,

et qui donnez, comme on le dit, secours aux malheureux et victoire à ceux qui croient en vous, j'implore ardemment votre protection ; si vous me faites triompher de mes ennemis, je croirai en vous et je me ferai baptiser en votre nom. A peine eut-il achevé cette prière que les Allemands commencèrent à prendre la fuite et à implorer la grâce de leur vainqueur.

Clovis fut instruit de la religion chrétienne par un prêtre de Toul, saint Vaast. Saint Remy acheva de le préparer au baptême par le jeûne et la prière, et, le jour de Noël, le roi franc reçut ce sacrement dans la cathédrale de Reims ; trois mille de ses guerriers furent baptisés en même temps que lui.

3. EXPÉDITION CONTRE LES BURGONDES (500). — La conversion de Clovis attacha aux Francs tous les évêques des Gaules, qui avaient beaucoup à souffrir des Visigoths et des Burgondes qui étaient ariens. Les Allemands se convertirent aussi et s'unirent à lui. Les Armoricains, menacés par les Visigoths, préférèrent se rallier aux Francs qui avaient embrassé leur foi, et Clovis se trouva ainsi à la tête d'un royaume fortement organisé au nord de la Loire. Les parents de Clothilde ayant été mis à mort par Gondebaud, il résolut de les venger et marcha contre les Burgondes qu'il vainquit à Fleurey-sur-Ouche, près de Dijon. Gondebaud s'étant enfui à Avignon, Clovis l'y poursuivit et lui imposa un traité qui rendit les Burgondes ses tributaires. Cette expédition eut pour résultat d'adoucir le sort des chrétiens dans ces contrées.

4. EXPÉDITION CONTRE LES VISIGOTHS. BATAILLE DE VOULLÉ (507). — Les populations de la Gaule méridionale, qui avaient tant à souffrir des persécutions des Visigoths, souhaitaient aussi la domination des Francs, domination qui devait mettre un terme à leurs maux. Clovis ne pouvait manquer de répondre à des vœux qui étaient si conformes aux siens. Un jour,

il dit à ses soldats : « Je ne puis voir sans douleur ces ariens occuper la plus belle partie des Gaules. Allons les vaincre, avec l'aide de Dieu, et réduire leur pays en notre puissance. » La guerre ayant été ainsi résolue, il se rendit au tombeau de saint Martin de Tours, et après y avoir fait sa prière, il marcha vers Poitiers, où Alaric II l'attendait. La bataille se livra dans les plaines de Vouillé, à quelque distance de cette ville. Les Visigoths furent vaincus et Alaric II périt de la main de Clovis.

C'en eût été fait de la monarchie visigothe, si le roi des Ostrogoths, le grand Théodoric, n'était venu de l'Italie au secours du fils d'Alaric II, qui n'était qu'un enfant. Une victoire qu'il remporta près d'Arles sur les Francs commandés par Thierry, décida Clovis à faire la paix. Théodoric garda pour lui les anciennes possessions des Visigoths, entre le Rhône et les Alpes ; mais les Visigoths n'eurent plus au-delà des Pyrénées que la Septimanie.

5. DERNIÈRES ACTIONS DE CLOVIS.—A son retour de cette glorieuse expédition, Clovis trouva à Tours un envoyé d'Anastase, empereur d'Orient. Cet envoyé lui apportait les titres de consul et de patrice, avec la tunique de pourpre et la chlamyde. C'était en quelque sorte la consécration de ses conquêtes. Malheureusement l'ambition l'aveugla, et il ternit sa gloire par de grands crimes. Dans son empire, les anciennes peuplades des Francs avaient seules conservé leur indépendance ; il résolut pour les soumettre de faire périr leurs chefs. Il engagea dès lors insidieusement le fils de Sigebert, roi des Francs, établi à Cologne, à tuer son père, et il le tua ensuite lui-même pour s'emparer de ses Etats. Il détrôna Chararic, roi de Thérrouane, et le fit entrer avec son fils dans les ordres sacrés. Il trempa ses mains dans le sang de Ragnacaire, de Cambrai, et de Rigomer, du Mans, et se délivra ainsi de tous ceux qui pouvaient lui porter ombrage. Il mourut à Paris, où il avait fixé sa rési-

dence, et fut enseveli dans l'église qu'il avait fait construire en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, et qui a été ensuite dédiée à sainte Geneviève. Clovis mourut, le 27 nov. 511, à l'âge de 45 ans, après 30 ans de règne. Sainte Geneviève mourut au commencement de l'année suivante (3 janvier 512) à l'âge de près de 90 ans.

Questionnaire.

1. Quel était l'état des Gaules à l'avènement de Clovis? Quelle est la nation qu'il attaqua la première? Où Syagrius fut-il défait? Quel fut son sort? Quel fut le résultat de la victoire de Soissons? Que se passa-t-il à l'occasion du partage du butin? Comment Clovis se vengea-t-il du Franc qui lui fit assistance?
 2. Quelle princesse épousa Clovis? Où se fit le mariage? Quelle épreuve eut Clotilde? Quel fut le prodige qui amena la conversion de Clovis? Par qui fut-il instruit? Où fut-il baptisé?
 3. Pourquoi Clovis attaqua-t-il

les Burgondes? Où défait-il leur roi: Gondebaud? Quel traité conclut-il avec lui?

4. Pourquoi attaqua-t-il ensuite les Visigoths? Où défait-il Alaric? Quelles furent les conséquences de cette victoire?

5. Quels titres l'empereur d'Orient envoya-t-il à Clovis? Par quels crimes le roi franc déshonora-t-il la fin de son règne? Où mourut Clovis? Dans quelle église fut-il enterré? Combien de temps avait-il régné? A quelle époque mourut sainte Geneviève?

CHAPITRE III.

LES FILS DE CLOVIS (511-561).

1. CONQUÊTE DE LA BOURGOGNE (524.) — Clovis laissait quatre fils : Thierry qu'il avait eu de sa première femme, et Clodomir, Childebert et Clotaire qui eurent pour mère sainte Clotilde. Thierry résida à Metz, Clodomir à Orléans, Childebert à Paris, et Clotaire à Soissons.

Quand les enfants de sainte Clotilde furent en état de diriger une armée, ils n'eurent rien tant à cœur que de venger l'honneur de leur mère en attaquant Sigismond, successeur de Gondebaud sur le trône de

Bourgogne, qu'ils regardaient comme un usurpateur. Clodomir le vainquit et le fit prisonnier près de Saint-Maurice dans le Valais. Il l'amena ensuite à Orléans, et malgré les représentations de saint Avit, abbé de Mici, il le fit jeter dans un puits à Coulmier avec sa femme et ses enfants. Il ne tarda pas à être puni de cette barbarie selon la prédiction de saint Avit. La même année, ayant fait une nouvelle expédition en Bourgogne contre Gondemar, frère et successeur de Sigismond, il périt à la bataille de Véseronce (Isère), et sa tête fut portée par les vainqueurs au bout d'une pique.

Childebert et Clotaire résolurent de venger sa mort dès que l'occasion leur paraîtrait favorable. Leurs armées réunies vinrent dix ans après mettre le siège devant Autun (534). Gondemar disparut sans qu'on sût ce qu'il était devenu. Le royaume de Bourgogne, fut dès lors détruit ; il avait duré environ 120 ans.

2. MASSACRE DES ENFANTS DE CLODOMIR. — Clodomir avait laissé trois enfants, Théobald, Gonthaire et Clodoald, dont sainte Clotilde s'était chargée après la mort de leur père. Childebert et Clotaire, craignant qu'elle ne voulût un jour leur faire rendre les États de Clodomir, résolurent de s'en défaire. Clotaire étant venu à Paris auprès de Childebert, ils firent dire à leur mère de leur envoyer ses petits-enfants pour les couronner. Clotilde transportée de joie s'empressa de se rendre à leurs désirs. Mais à peine ces jeunes princes furent-ils entre les mains de leurs oncles que ceux-ci adressèrent à leur mère une épée nue et des ciseaux en lui disant : « Voulez-vous qu'on coupe leur chevelure et qu'ils soient à jamais privés du trône, ou bien qu'on les égorge ? » Clotilde éperdue répondit, dans l'égarément de sa douleur : « J'aime mieux les voir morts que tondus. »

Childebert et Clotaire s'emparèrent des deux aînés et les poignardèrent. Le troisième, Clodoald, qu'on sauva du massacre, se coupa lui-même les cheveux,

reçut l'habit religieux des mains de saint Séverin et se retira dans le monastère de Nogent, près Paris, où il mourut en 560. Ce monastère devint une collégiale, et le petit village de Nogent prit le nom de Saint-Cloud.

3. CONQUÊTES ET EXPÉDITIONS DE THIERRY ET DE SON FILS. — Pendant que les fils de sainte Clotilde faisaient la conquête de la Bourgogne, Thierry agrandissait son royaume du côté de l'est. Il reprenait toutes les anciennes possessions des Francs en Germanie et étendait ses conquêtes jusqu'au Weser. Ayant eu à se plaindre des Thuringiens, il marcha contre eux et en fit un horrible massacre. Il engagea ensuite Hermanfield, leur roi, à faire mourir ses deux frères et l'assassina lui-même en le précipitant du haut des remparts de la ville de Tolbias où il lui avait proposé une entrevue (530). La soumission de la Thuringe amena celle de plusieurs autres confédérations germaniques, et le royaume des Francs Austrasiens fut dès lors formé.

Thierry ravagea ensuite l'Auvergne qui avait cherché à se soustraire à sa domination. Son fils Théodebert, qui lui succéda en 534, s'illustra par ses expéditions au delà des Alpes (539). Il pénétra en Italie avec une armée de 100,000 hommes au moment où les Grecs de Bélisaire étaient aux prises avec les Ostrogoths. Ceux-ci crurent qu'il venait comme leur allié à leur secours, mais il fondit sur eux et les battit. Il traita de même les Grecs, et après cette double victoire, il pilla Gènes, Pavie et toutes les plus belles villes de l'Italie, et revint dans les Gaules avec un immense butin. Il continua pendant huit années ces déprédations ; mais il ne put retirer de ces expéditions d'autre avantage que la possession de la Provence que les Ostrogoths furent obligés de lui céder.

Son fils Théodebald lui succéda en 548. Il n'avait que quatorze ans. Ce fut d'ailleurs un prince faible qui ne fit rien par lui-même. Il laissa ses Austrasiens par-

tir de nouveau pour le pillage de l'Italie ; mais dans une dernière invasion, ses troupes conduites par les ducs Leutharis et Buccelin, furent complètement taillées en pièces par Narsès, en 554. Il mourut l'année suivante.

4. EXPÉDITIONS DES AUTRES ROIS FRANCS AU DELA DES PYRÉNÉES — Pendant que les Austrasiens franchissaient les Alpes, Childebort et Clotaire passaient les Pyrénées. Amalaric, roi des Visigoths, ayant maltraité leur sœur, la princesse Clotilde, qu'il avait épousée, Childebort lui avait demandé raison de cette insulte. Il l'avait vaincu sous les murs de Narbonne, et avait ensuite repris la route de Paris avec Clotilde qu'il avait délivrée de l'oppression la plus tyrannique (531). Amalaric s'enfuit à Barcelone où il fut massacré par ses soldats.

En 542, Childebort et Clotaire pénétrèrent en Espagne avec une armée formidable. Après avoir pris Pampelune, Calahorra et quelques autres villes, ils vinrent mettre le siège devant Saragosse ; mais ils renoncèrent à leur entreprise par respect pour saint Vincent, dont les habitants de Saragosse leur remirent une relique.

5. CLOTAIRE SEUL ROI DES FRANCS. (558-561). — A la mort de Théobald, Clotaire s'était emparé de ses Etats. Childebort, mécontent de cette usurpation, avait soulevé contre lui son propre fils Chramne et avait ravagé la Champagne ; mais il mourut à Paris après cette expédition (558). Sa mort rendit Clotaire maître de la monarchie. Il poursuivit son fils Chramne qui s'était réfugié en Bretagne, et eut la cruauté de le faire brûler dans une chaumière avec sa femme et ses enfants. Il ne jouit pas longtemps de son triomphe. Deux ans après il mourut dans son château de Compiègne (561). Il avait eu pour épouse Sainte Radegonde, qui, fatiguée de tous les désordres qu'elle voyait à la cour, s'était retirée à Poitiers, où elle fonda le monastère de Sainte-Croix, dont l'église prit son

nom après qu'elle eut été canonisée. Ce monument subsiste encore.

Questionnaire.

1. Combien Clovis laissa-t-il de fils? Où résidèrent-ils? Comment se partagèrent-t-ils ses Etats? Quelle expédition entreprirent les fils de Clotilde? Quelle fut la conduite de Clodomir envers Sigismond? Où écrivit Clodomir? Par qui le royaume de Bourgogne fut-il détruit? Quel en fut le dernier roi?

2. Quels étaient les enfants de Clodomir? A qui furent-ils confiés? Pourquoi leurs oncles résolurent-ils de les mettre à mort? Comment s'exécuta ce barbare dessein? Que devint Clodoald?

3. Quelle conquête fit Thierry? Quelle fut l'étendue de

l'Austrasie? Quelles expédition fit Théodebert en Italie? Quel en fut le résultat? Quels revers essuyèrent les Austrasiens sous Théodebald?

4. A quelle occasion Childbert attaqua-t-il les Visigoths? Quel fut le sort d'Amalaric? Quelle expédition firent Childbert et Clotaire au-delà des Pyrénées?

5. Que fit Clotaire à la mort de Théodebald? Pourquoi Childbert lui fit-il la guerre? Quelle fut la triste fin de Chramme? Où mourut Clotaire? Quelle est la sainte qu'il eut pour épouse? Où se retira-t-elle? Quel monument a-t-on élevé à sa mémoire?

CHAPITRE IV.

LES FILS ET LES PETITS-FILS DE CLOTAIRE (561-593).

I. NOUVEAU PARTAGE DU ROYAUME (561.) — Clotaire laissa quatre fils, Caribert, Gontran, Chilpéric et Sigebert. Caribert eut Paris, Gontran Orléans, Chilpéric Soissons, et Sigebert Metz. Caribert étant mort six ans après son avènement, ses frères s'emparèrent de ses possessions, et il n'y eut plus, dans la Gaule franque, que trois royaumes : l'Austrasie, qui appartint à Sigebert, la Neustrie à Chilpéric, et la Bourgogne à Gontran. L'Austrasie, qui touchait à la Germanie, avait encore toute la dureté de mœurs des premiers Francs. La Neustrie, sur laquelle la civilisation romaine avait exercé une influence plus profonde, était beaucoup plus policée. La Bourgogne, par sa position et son caractère, tenait le milieu entre les deux provinces.

2. FRÉDÉGONDE ET BRUNEHAUT. MORT DE SIGEBERT (575). L'opposition qui existait entre la Neustrie et l'Austrasie ne tarda pas à se manifester dans la rivalité qui éclata entre Childéric et Sigebert, qui régnaient sur ces deux contrées. Sigebert avait épousé Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths d'Espagne. Chilpéric sollicita la main de Galswinthe, sœur aînée de cette princesse. Il l'obtint ; bientôt elle se vit abandonnée par Chilpéric à la jalousie de Frédégonde et demanda à retourner en Espagne. Au lieu de lui accorder la grâce qu'elle désirait, le roi franc la fit étrangler dans son lit, et épousa Frédégonde (569). Brunehaut accusa celle-ci de la mort de sa sœur, et la guerre éclata entre les deux royaumes. Sigebert eut d'abord de grands succès. Les leudes neustriens l'avaient déjà salué roi à Vitriac, près de Tournai, et il était sur le point de s'emparer de la personne de Chilpéric, lorsqu'il fut frappé à mort par deux assassins soudoyés par Frédégonde (575).

3. CRUAUTÉ ET MORT DE CHILPÉRIC (584). — Childébert II, fils de Sigebert, se trouvait alors à Paris avec Brunehaut, sa mère. Cet enfant qui n'avait que cinq ans, fut sauvé par le duc Gondebaud. Les Austrasiens le proclamèrent roi, et Gontran se déclara son protecteur. Brunehaut, que Gontran avait exilée à Rouen, épousa Mérovée, un des fils que Chilpéric avait eus de son premier mariage. Il en résulta des complications nouvelles. La liberté fut rendue à Brunehaut, qui revint en Austrasie régner sous le nom de son fils. Mais Chilpéric, conseillé par Frédégonde, se laissa aller, dans son courroux, à des actes de cruauté qui l'ont fait surnommer l'Hérode et le Néron de son siècle. Il fit périr ses deux fils aînés Mérovée et Clovis, qu'il avait eus d'Androvère, sa première femme ; il ordonna la mort de cette malheureuse princesse à laquelle il fit endurer auparavant les plus cruelles tortures, et autorisa Frédégonde qui fit assassiner saint Prétextat, évêque de Rouen, qui avait béni le mariage de Bru-

nehaut et de Mérovée. Ses peuples étaient écrasés d'impôts, et il accusait les prêtres et les moines des révoltes que provoquaient les exactions de ses officiers.

Tant de crimes attirèrent sur lui la colère du ciel. Ses Etats furent, en 580, désolés par des tempêtes, des inondations, des tremblements de terre et des incendies. Une épidémie lui enleva, à la suite de ces fléaux, tous les enfants qu'il avait eus de Frédégonde. Ces malheurs parurent un instant leur ouvrir les yeux. Ils révoquèrent les édits injustes qu'ils avaient portés contre leurs peuples. Mais Frédégonde ayant eu ensuite un fils, crut que, pour s'assurer le pouvoir souverain, elle devait faire périr Chilpéric lui-même. Elle le fit donc poignarder près de son palais de Chelles, à son retour de la chasse, par un individu qu'elle avait chargé de le frapper au moment où il descendrait de cheval.

4. RÔLE ET MORT DE GONTRAN (593). Son fils Clotaire II n'était âgé que de quatre mois. Elle s'adressa à Gontran pour le prier de le prendre sous sa protection. Ce prince, qui a mérité les honneurs de la canonication était bien supérieur, par ses vertus, à la barbarie de son siècle. Il fit pour Clotaire ce qu'il avait fait auparavant pour Childebert II ; mais on ne lui tint pas compte de cet esprit de justice et de conciliation. Les peuples du Midi voyant la Neustrie et l'Austrasie aux mains d'un enfant et dominées par deux femmes horriblement détestées, crurent que l'occasion était favorable pour reconquérir leur indépendance.

Le patrice Mummol se mit à la tête de l'insurrection qui éclata en faveur d'un prétendu fils de Clotaire I^{er}, Gondowald, qu'il aurait voulu faire reconnaître roi des Francs. Il l'amena à Brives et, après l'avoir proclamé roi, il s'empara en son nom de Poitiers, de Bordeaux et de Toulouse. Gontran fit alors comprendre aux partisans de ses neveux qu'il était de leur intérêt

de s'unir contre l'ennemi commun. Ils parvinrent ainsi à soumettre rapidement les rebelles. Gontran resserra ensuite son alliance avec Childebert II par le traité d'Andelot (Haute-Marne) (587), qui fixa les limites de l'Austrasie et de la Bourgogne et qui désigna Childebert pour l'héritier et le successeur de Gontran. Ce bon prince, qui parut toujours appliqué à empêcher les rivalités de la Neustrie et de l'Austrasie, tint quelque temps après (591) sur les fonts de baptême, à Nanterre, Clotaire II, fils de Frédégonde. Il mourut ensuite à Chalon-sur-Saône, sa capitale, le 28 mars 593. Il fut vivement regretté de ses peuples et mérita d'être placé par l'Eglise au nombre des saints.

Questionnaire.

- | | |
|--|--|
| <p>1. Combien Clotaire laissa-t-il de fils ? Où résidèrent-ils ? Quel est celui qui mourut le premier ? Comment la Gaule fut-elle divisée après sa mort ? Quel fut le caractère de chacun de ces royaumes ?</p> <p>2. A quelle occasion éclata la rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie ? Quelles sont les deux femmes qui envenimèrent cette lutte ? De quelle façon périt Sigebert ?</p> <p>3. Quel fut son successeur ? Par qui Childebert II fut-il sou-</p> | <p>tenu ? Quelle fut la conduite de Chilpéric ? Quels sont les fléaux qu'il attira sur ses Etats et sur sa famille ? Comment mourut-il ?</p> <p>4. Quel fut son successeur ? Par qui ce jeune prince fut-il protégé ? Quelle révolution éclata dans le midi de la Gaule ? Par qui les rebelles furent-ils soumis ? Quelles furent les principales clauses du traité d'Andelot ? Où mourut Gontran ? Quel fut le caractère de ce prince ?</p> |
|--|--|

CHAPITRE V.

DEPUIS LA MORT DE GONTRAN JUSQU'AUX PREMIERS
ROIS FAINÉANTS (593-638).

1. DERNIÈRES ACTIONS ET MORTS DE FRÉDÉGONDE (593-597).—Après la mort de Gontran, Childebert se voyant maître de la Bourgogne et de l'Austrasie, et n'étant plus retenu par son oncle, donna un libre

cours à sa haine contre Frédégonde. Il mit sur pied une puissante armée et lui livra bataille près de Tracy ou Droisy (Aisne). Frédégonde fut victorieuse, mais elle n'osa profiter de son succès. Childebert mourut empoisonné trois ans après (596). Comme il ne laissait que deux enfants en bas âge, Théodebert II et Thierry II, et que le fils de Frédégonde, Clotaire II, avait à peine onze ans, les leudes profitèrent de toutes ces minorités pour s'emparer du pouvoir ; c'est à partir de cette époque que les maires du palais commencèrent à avoir beaucoup d'importance.

Au lieu d'arracher la royauté à l'aristocratie qui allait l'opprimer, Frédégonde et Brunehaut, qui étaient en possession de la régence, n'écoutèrent que leur ressentiment. Frédégonde prit l'initiative et reinporta une grande victoire sur les Austrasiens à Latofao (Aisne ou Vosges). Elle mourut peu de temps après, universellement détestée (597).

2. GOUVERNEMENT DE BRUNHAUT. SA TRISTE FIN (597-613). — Brunehaut, après la mort de sa rivale, engagea ses deux petits-fils, Théodebert II, roi d'Austrasie, et Thierry II, roi de Bourgogne, à s'armer contre Clotaire II. La bataille qui fut des plus sanglantes, se livra à Dormeille, près de Montereau (Seine-et-Marne). On l'appela la journée des *Trois Rois*. Clotaire II fut vaincu, et on ne lui laissa avec Soissons, sa capitale, que le pays qui s'étend de là jusqu'à la mer. Théodebert II prit la vallée de la Seine, et Thierry II celle de la Loire (600). Brunehaut ayant voulu régner à Metz sous le nom de Théodebert, les grands de l'Austrasie la chassèrent, et elle vint chercher un refuge en Bourgogne auprès de Thierry II. Malheureusement, et pour perpétuer sa propre domination, elle s'appliqua à dégrader ce prince et à le rendre incapable de gouverner.

Elle abusa de l'ascendant qu'elle avait pris sur son esprit, pour l'engager dans une guerre contre les Austrasiens dont elle voulait se venger. Les deux frères

en vinrent d'abord aux mains dans les plaines de Toul (612). Théodobert fut vaincu et s'enfuit à Cologne. Mais Thierry le poursuivit et lui livra un second combat à Tolbiac où il le fit prisonnier. Il le livra à Brunehaut qui eut la barbarie de le faire périr. Thierry se disposait à attaquer Clotaire II, lorsqu'il mourut à Metz d'une maladie épidémique (613).

Les leudes de Bourgogne et d'Austrasie eurent la lâcheté de livrer à leur tour Brunehaut sa mère au roi de Neustrie qui, après l'avoir tourmentée pendant trois jours par divers supplices, la fit attacher à la queue d'un cheval indomptée qu'on lança dans la campagne et qui mit son corps en lambeaux (613). Cette femme, bien supérieure à Frédégonde par le génie, laissa du moins de glorieux souvenirs de son administration. Elle fit ouvrir des chemins, construire des ponts, élever des églises, bâtir des monastères, et l'on trouve encore en Picardie, en Bourgogne, et sur la Loire, des restes de vieux chemins qu'on désigne sous le nom de *chaussées de Brunehaut*.

3. RÈGNE DE CLOTAIRE II (613-628).—Clotaire II, se voyant seul maître de la monarchie, s'entoura des personnages les plus respectables de son siècle. Il fit venir à sa cour saint Arnould, saint Romaric, saint Didier, saint Géoric, et il travailla d'après leurs conseils à s'attacher le cœur de ses sujets. Les Austrasiens ayant demandé un roi, il leur donna son fils Dagobert (622), qui n'était qu'un enfant, mais il plaça auprès de lui saint Arnould, évêque de Metz, et Pepin de Landen ou le Vieux qui fut la tige de la dynastie carlovingienne. Ils dirigèrent la jeunesse de ce prince qui fut appelé à succéder à son père six ans après.

4. RÈGNE DE DAGOBERT (628-638).—Dagobert n'avait que dix-huit ans quand il ajouta à la couronne d'Austrasie, celles de Neustrie et de Bourgogne. Saint Cunibert, évêque de Cologne, s'adjoignit à saint Arnould et à Pepin de Landen pour former son conseil. Il se conduisit parfaitement au commencement de son

règne ; il ordonna la rédaction des lois des Saliens et des Ripuaires, des Bavares et des Allemands, et, selon la coutume des rois d'alors, il se mit à parcourir ses nouveaux États ; il cherchait à s'attacher ses sujets par ses libéralités et par son zèle pour la justice.

Mais il eut ensuite le malheur de se laisser entraîner à de déplorables excès. Ses mœurs se corrompirent, et son palais devint le théâtre des plus affreux scandales. Ses armées ayant essuyé une défaite dans une expédition entreprise contre les Wènedes, et les Austrasiens ayant manifesté tout le mécontentement que leur causaient ses désordres, il comprit qu'il fallait changer de conduite. Il fit pour les calmer, ce qu'avait fait son père, Clotaire II ; il leur donna pour roi, son fils Sigebert II qui n'était qu'un enfant de trois ans (633). Il revint lui-même à de meilleurs sentiments et s'efforça de réparer, dans les dernières années de son règne, le mal qu'il avait fait : il s'appliqua, dès lors, à suivre les bonnes inspirations de saint Ouen, son chancelier, de saint Eloi, son conseiller intime, et de saint Didier, évêque de Cahors. On voit que les évêques prennent, dès cette époque, une part directe à l'administration du royaume ; leur influence se fait remarquer par l'esprit de douceur et d'équité qui pénètre peu à peu dans les lois, leur enlève une partie de leur caractère barbare. Dagobert fonda l'abbaye de Saint-Denis, qui depuis a servi à la sépulture des rois.

Questionnaire.

1. Que fit Childebart II après la mort de Gontran ? Quelle victoire remporta Frédégonde ? Comment mourut Childebart ? Quels furent ses successeurs ? Que fit alors l'aristocratie ? Quelle faute commirent Brunehaut et Frédégonde ? Où se livrèrent-elles bataille ? A quelle époque mourut Frédégonde ?

2. Quelle fut la conduite des petits-fils de Brunehaut après la mort de Frédégonde ? Quelle fut la politique de Brunehaut ? Pourquoi excita-t-elle ses petits-fils à faire la guerre ? Quel fut le sort de Théodebert II ? Comment mourut Thierry II ? Que devint Brunehaut ? Quels souvenirs a-t-elle laissés ?

3. Quel fut le caractère de Clovis II ? Quels furent ses conseillers ? Quels ministres donna-t-il à son fils Dagobert ?

4. Quels furent les commencements du règne de ce prince ? Quelles fautes commit-il ? Quels revers éprouva-t-il ? Qui chui-

sit-il pour conseiller dans la dernière partie de son règne ? Qui donna-t-il pour roi aux Austrasiens ? Quelle fut l'influence des évêques sur la civilisation de la nation ? Quelle fondation remarquable a faite Dagobert ?

CHAPITRE VI.

DEPUIS LES PREMIERS ROIS FAINÉANTS JUSQU'À LA BATAILLE DE TESTRY, EBROIN ET SAINT LÉGER (638-687.)

I. RÈGNE DES FILS DE DAGOBERT (638-656). — Dagobert laissait pour lui succéder, deux princes qui n'étaient que des enfants : Sigebert II, déjà roi d'Austrasie, et Clovis II, qui devint roi de Neustrie. Les leudes profitèrent de ces minorités pour s'emparer du pouvoir.

Les maires du palais qui étaient les chefs de l'aristocratie devinrent souverains de fait et ne laissèrent aux monarques, sous lesquels ils régnaient, qu'une dignité purement nominale. C'est ce qui a fait donner à ces rois le nom de *Fainéants*. On ne les voyait paraître qu'une fois par an dans les assemblées du *Champ-de-Mars* ou de *Mai*, où on leur faisait approuver tout ce qu'on avait fait sans leur en rendre compte ; on les ramenait ensuite dans leur palais où ils vivaient étrangers à toutes les affaires publiques.

Grimoald, qui avait succédé à son père Pepin de Landen dans la charge de maire du palais, eut la hardiesse de faire succéder son propre fils à Sigebert. Il abusa de l'ascendant qu'il avait sur ce jeune prince pour le lui faire adopter. La reine ayant mis au monde, quelque temps après, un fils nommé Dagobert, Grimoald eut néanmoins la prétention d'exécuter son ambitieux dessein à la mort de Sigebert (656). Il fit couper les cheveux à l'héritier légitime de la couronne, l'envoya

en Ecosse et proclama roi d'Austrasie. Childebart son propre fils. Mais les leudes se soulevèrent contre cette usurpation; Grimoald fut arrêté et livré avec son fils à Clovis II qui les fit mourir l'un et l'autre.

2. RÉGENCE DE SAINTE BATHILDE (656-664). — Clovis II se trouva maître des trois couronnes d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne, mais il mourut la même année. Il laissait trois fils en bas âge, Clotaire III, Childéric II et Thierry III. La régence fut confiée à sainte Bathilde, leur mère. Cette femme pieuse, et dirigée par les lumières du maire du palais, Erchinoald, et des évêques les plus distingués, saint Ouen, évêque de Rouen, saint Léger, évêque d'Autun, et Sigoberrand, évêque de Paris, maintint d'abord l'unité monarchique, en déclarant la royauté indivise entre ses trois enfants. Mais la jalousie et l'esprit de rivalité des Austrasiens l'obligèrent à revenir sur cette mesure qui aurait été si salutaire. Elle leur donna pour roi Childéric II, pendant que la Neustrie et la Bourgogne reconnurent Clotaire III (660). Leur jeune frère, Thierry III, se trouva pour un temps exclu du trône.

Erchinoald étant mort sur ces entrefaites, Ebroïn, qui s'était fait nommer à sa place maire du palais de Neustrie, travailla les esprits pour arriver à changer le gouvernement de cette province. Il voulut d'abord écarter du palais l'influence des évêques et des prêtres, influence qui contrariait son ambition. Tout en affectant un grand zèle pour la réparation des églises et l'établissement des monastères, il répandait contre le clergé une foule d'accusations calomnieuses et se livrait aux actes les plus violents. Il alla jusqu'à faire mettre à mort l'évêque de Paris, Sigoberrand, dont le zèle et les lumières lui portaient ombrage. Sainte Bathilde résista autant qu'elle put au développement de cette puissance tyrannique, mais voyant que ses efforts seraient désormais inutiles, elle quitta le palais et se retira dans l'abbaye de Chelles (664), qu'elle avait fondée, et où elle mourut en 680.

3. Ebroïn et saint Léger (664-678).—Ebroïn, voulant devenir absolu, écarta les seigneurs dévoués aux intérêts de la nation et ne s'entoura que d'hommes abjects prêts à se faire les ministres complaisants de toutes ses volontés. Clotaire III étant mort (670), Ebroïn élut à sa place son frère Thierry III, et cela sans consulter ni ducs, ni comtes, ni évêques, ni seigneurs. Ceux-ci se voyant lésés dans leur droit le plus cher, se soulevèrent contre l'orgueilleux maire du palais, enfermèrent son roi dans le monastère de Saint-Denis et l'obligèrent à se retirer lui-même dans celui de Luxeuil. Ils proclamèrent ensuite roi Childéric II, qui se trouva ainsi en possession des trois couronnes d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne.

Ce prince fit venir auprès de lui son ancien maître, saint Léger, évêque d'Autun, qu'il avait nommé maire du palais de Bourgogne. Il suivit d'abord ses conseils ; mais le digne évêque ayant dû lui reprocher publiquement l'alliance illégitime, qu'il avait contractée, il le dépouilla de toutes ses charges et l'exila dans le monastère de Luxeuil où Ebroïn avait été enfermé (673). Lorsqu'il se fut privé de ce sage conseiller, ses passions ne connurent plus de frein, et il se rendit odieux aux leudes de Neustrie qui le firent assassiner dans la forêt de Livry, près de Chelles ; la reine Blichilde, sa femme, et un de ses fils, périrent en même temps.

Thierry III fut tiré de son monastère et proclamé roi de Bourgogne et de Neustrie. Les Austrasiens élurent Dagobert II, le fils exilé de Sigebert, qu'on avait rappelé d'Ecosse (674). Ebroïn et saint Léger recouvrèrent l'un et l'autre leur liberté. Le premier chercha à reprendre son ancienne charge de maire du palais. Ayant appris que les conseils de l'évêque d'Autun lui avaient fait préférer Leudésius, fils d'Erchinoald, il n'écoula que sa vengeance, leva une armée et marcha contre la ville d'Autun. Les habitants voulaient défendre leur évêque, mais le digne prélat demanda qu'il n'y eût pas une goutte de sang versée

pour sa propre cause. Il se livra à Ebroïn qui lui fit crever les yeux, le soumit pendant deux ans aux plus cruelles tortures et lui fit enfin trancher la tête dans une forêt près d'Arras (678).

4. DERNIÈRE LUTTE DE LA NEUSTRIE CONTRE L'AUSTRASIE — En Austrasie, Dagobert II fut mis à mort, peu de temps après, par les leudes qui se placèrent sous la direction de leurs ducs Pepin d'Héristal et Martin, son cousin, tous deux petits-fils de saint Arnould. La province d'Austrasie devint le refuge de tous les Neustriens qui avaient à se plaindre d'Ebroïn et de Thierry III. La guerre ne tarda pas à s'allumer entre les deux royaumes. Les deux armées se rencontrèrent à Loixi, près de Laon (680), et Ebroïn fut victorieux. Il poursuivit le duc Martin jusque sous les murs de Laon, et le fit assassiner dans une conférence qu'il lui avait proposée. Il périt lui-même, l'année suivante, sous le fer d'un officier du fisc, nommé Hermanfroi, qu'il avait accusé de concussion (681).

Après sa mort, les leudes neustriens nommèrent successivement, pour maire du palais, Warandon et Berthaire qui, n'ayant pas le génie d'Ebroïn, ne purent soutenir la lutte contre Pepin d'Héristal. Les deux armées se rencontrèrent à Tetry, sur les bords de la Somme, et livrèrent une bataille décisive (687). Berthaire fut vaincu et tué. Thierry III s'enfuit jusqu'à Paris. Pepin s'empara de sa personne et, tout en lui laissant le titre de roi, il le reléqua à Maumaquers, entre Compiègne et Noyon.

A partir de ce moment, la royauté n'exista plus que de nom. La France fut gouvernée par les leudes sous la présidence de Pepin d'Héristal et de ses successeurs, et la prépondérance resta à l'Austrasie.

Questionnaire.

- | | |
|---|--|
| 1. Quels furent les successeurs de Dagobert ? Pourquoi a-t-on donné à ces rois le nom de fai- | néants ? Quelle tentative fit Grimoald ? Quel en fut le dénouement ? |
|---|--|

2. Quels furent les successeurs de Clovis II ? A qui la régence fut-elle confiée ? Quel fut le caractère du gouvernement de sainte Bathilde ? Que se passa-t-il après la mort d'Erchinoald ? Quelles étaient les vues d'Ebroïn ? Où se retira la reine ?

3. Que se proposa Ebroïn ? Pourquoi les seigneurs se soulevèrent-ils contre lui ? Où fut-il relégué ? Que fit Childéric II ? Pourquoi exila-t-il saint Léger ? Par qui ce prince fut-il mis à

mort ? Quelle révolution se fit après la mort de Childéric II ? Pourquoi Ebroïn attaqua-t-il saint Léger ? Comment le fit-il mourir ?

4. Que se passa-t-il alors en Austrasie ? Où Ebroïn vainquit-il les Austrasiens ? Quelle lâcheté commit-il ? Quelle fut sa mort ? Qui les Neustriens choisirent-ils pour maire du palais ? Quelle bataille amena le triomphe de l'Austrasie ? Que devint la royauté mérovingienne ?

CHAPITRE VII.

DES DERNIERS ROIS MÉROVINGIENS SOUS PEPIN D'HÉRISTAL,
CHARLES MARTEL ET PEPIN LE BREF (687-752.)

1. PEPIN D'HÉRISTAL (687-714.) — Pepin d'Héristal avait de grands exemples de vertu dans sa famille qui avait été féconde en saints illustres. Son aïeul, le bienheureux Pepin de Landen, avait eu pour femme la bienheureuse Itta, pour frère saint Modoald de Trèves, et pour sœur sainte Sévéra. Son père était le duc Angésise, sa mère sainte Begghe, sœur de sainte Gertrude de Nivelles, la vierge des Vosges. Il avait lui-même pour femme sainte Plectrude, et pour sœur sainte Landrade. Il ne cessa de protéger la religion et les évêques, et c'est en s'appuyant sur le clergé que cette famille acquit une aussi grande influence.

La royauté mérovingienne n'avait plus alors d'influence. Pepin, après la mort de Thierry III (691), put faire passer sur le trône, Clovis III (691-695), Childébert III (695-711), et Dagobert III (711-715), sans que personne fit attention à ces changements de règne. Cependant les leudes s'agitaient, et pour les contenir il fut obligé de leur donner pour maires du palais ses deux fils, Drogon et Grimoald. Le premier eut

l'administration de la Bourgogne ; le second, celle de la Neustrie. Les Neustriens se soulevèrent contre ce dernier et l'assassinèrent dans la maison de son père.

2. CHARLES MARTEL (715-741). — Pepin fut implacable dans ses vengeances, mais il mourut lui-même peu de temps après (714). Il avait désigné pour maire du palais Théodebald, fils de Grimoald, qui n'avait que six ans, et il venait de nommer pour roi Dagobert III qui n'était aussi qu'un enfant. Il avait confié la régence à sa veuve sainte Plectrude, mais les leudes ne pouvaient se décider à obéir à une femme et à deux enfants.

La Neustrie se souleva et élut pour maire un des leudes, Rainfroy. Celui-ci défit les Austrasiens et les pressa si vivement, qu'ils se débarrassèrent de Théodebald pour élire un autre fils de Pepin, Charles, qu'il avait eu d'une femme appelée Alpaïde. Charles réunit promptement une puissante armée et vint offrir la bataille à Rainfroy, près de Vincy (Grèvecœur à 8 kil. de Cambrai). Il le vainquit et se trouva maître des trois royaumes (717). Clotaire IV, qu'il avait couronné en Austrasie, étant mort (719), il lui donna pour successeur le roi de Neustrie, Chilpéric II (719-720), qu'il remplaça ensuite par un prétendu fils de Dagobert III, à qui il donna le nom de Thierry IV (720-737).

* 3. DÉFAITE DES MUSULMANS (732). — Charles préserva l'Europe de la domination musulmane, par les expéditions qu'il fit dans le Midi. Les Arabes qui avaient renversé la monarchie visigothe à la bataille de Xérès (712), et qui s'étaient rendus maîtres de toute l'Espagne, avaient franchi les Pyrénées et s'étaient établis à Narbonne, dont ils avaient égorgé les habitants (713). Ils avaient ensuite pris Nîmes et Carcassonne, et étaient arrivés jusqu'à Chartres, pendant que Charles était occupé sur les bords de l'Elbe. En 732, Abdérame, leur général, résolut d'envahir toute la Gaule. Il fit donc avancer ses bataillons le long

du Rhône et de la Saône, pendant qu'il ravageait lui-même l'Aquitaine, Avignon, Viviers, Valence, Vienne, Lyon, Mâcon, Châlons, Besançon, Beaune, Dijon et une foule d'autres villes tombèrent au pouvoir des musulmans. Charles marcha à leur rencontre et leur livra bataille entre Tours et Poitiers. Les Sarrasins laissèrent, dit-on, trois cent soixante-quinze mille morts sur la place. Cette victoire, qui décida du triomphe du christianisme sur le mahométisme, mérita à Charles le surnom de *Martel*, parce qu'on dit qu'il avait broyé les infidèles comme avec un marteau.

Après cette victoire, Charles Martel poursuivit son œuvre. Pendant cinq années, il parcourut le midi de la Gaule et enleva aux Arabes les places fortes qui pouvaient les rendre redoutables dans ces contrées. Le souverain pontife, Grégoire III, lui donna le titre glorieux de protecteur de l'Eglise et l'appela au secours de Rome et de l'Italie, dont la liberté était menacée par les Lombards. Mais l'illustre guerrier mourut au château de Kiersi-sur-Oise, près de Compiègne, avant d'avoir pu répondre à cet appel (21 octobre 741).

4. MAIRIE DE PEPIN LE BREF (741-752).—Le roi Thierry IV était mort quatre ans auparavant (737). Charles Martel n'avait pas même songé à lui donner un successeur et le trône était resté vacant. Sur son lit de mort, Charles avait divisé ses Etats entre ses enfants comme s'il eût été roi. Il avait assigné l'Austrasie et les peuples d'outre-Rhin à Carloman, son fils aîné, et il avait donné à Pepin la Neustrie, la Bourgogne et ses possessions dans le Midi. Pepin, pour ne pas braver l'opinion, donna le titre de roi à un fils de Chilpéric II, qu'il tira d'un monastère et qui reçut le nom de Childéric III (742).

Les pays récemment conquis par Charles Martel se révoltèrent. Dans le midi, la Provence et l'Aquitaine refusèrent leur soumission, la Bavière et les pays

d'outre-Rhin prirent les armes contre Carloman. Les deux frères tinrent leurs forces réunies. Ils attaquèrent d'abord les Allemands et se replièrent ensuite sur l'Aquitaine. Hunoald, qui en était duc, laissa ses États à son fils Vaïfre et se retira dans le monastère de l'île de Rhé. Carloman suivit cet exemple et alla vivre sous l'habit religieux dans la célèbre abbaye du Mont-Cassin, berceau de l'ordre de saint Benoît (747).

Pépin resté seul en possession du pouvoir se montra aussi zélé pour les intérêts de l'Église que pour ceux de l'État. Il fit tenir des conciles pour réformer les abus qui s'étaient introduits à la suite des dernières guerres, entretint avec le saint siège les bonnes relations qui avaient fait tant d'honneur à ses prédécesseurs, et s'efforça de contribuer au progrès de la foi dans le pays des Frisons, établis au-delà du Rhin. Les seigneurs, satisfaits de son gouvernement, l'engagèrent à prendre le titre de roi. Il consulta à ce sujet le Pape Zacharie, et d'après la décision de ce pontife il relégua Childéric III dans un monastère et monta lui-même sur le trône (752). Childéric mourut trois ans après, et avec lui s'éteignit la dynastie mérovingienne, qui, depuis l'avènement de Pharamond, avait été en possession du pouvoir pendant 332 ans.

Questionnaire.

1. Quels sont les saints qui honorèrent de leurs vertus la famille de Pépin ? A quelle cause faut-il attribuer l'influence de cette famille ? Que devinrent les leudes sous Pépin ? Quels sont les rois qui passèrent alors sur le trône ?

2. A qui Pépin d'Héristal avait-il légué le pouvoir ? Quel est celui de ses fils qui s'empara de toute l'autorité ? Quels sont les rois que Charles-Martel plaça sur le trône ?

3. Quelles expéditions entre-

prit-il dans le nord ? Quelles victoires les Sarrasins avaient-ils remportées dans le midi ? Racontez la grande invasion d'Abd ame. Où fut-il battu ? Quelles furent les conséquences de cette bataille ? Quelles conquêtes fit Charles-Martel dans le midi ? Quel est le titre glorieux que lui donna le souverain pontife ? Où mourut-il ?

4. Comment avait-il partagé ses États entre ses enfants ? Quels sont les soulèvements qu'ils eurent à réprimer ? Quel

DES MÉROVINGIENS.

parti prit Carloman ? Où se retira-t-il ? Quel fut le caractère du gouvernement de Pépin ? Comment arriva-t-il au trône ?

Que devint Childéric III ? Combien de temps régnèrent les Mérovingiens ?

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES MÉROVINGIENS

Clodion.....428-448.
 Mérovée.....448-458.
 Childéric 1er...458-481.
 Clovis 1er.....481-511.

METZ.	ORLÉANS.	PARIS.	SOISSONS.
Thierry 1er, 511-534.	Clodomir, 511-524.	Childebert 1er, 511-558.	Clotaire 1er, 511-556.
Théodebert 1er, 534-548.			Roi de Sois- sons et de Metz, 555-558
Théodebald, 548-555.			

Clotaire 1er, seul.....558-561.

PARIS.	BOURGOGNE	METZ OU AUSTRASIE.	SOISSONS ou NEUSTRIE
Caribert, 561-567.	Gontran, 561-593.	Sigebert 1er...561-575. Childebert II...575-596.	Chilpéric I 561-584.
		Théodebert II, 596-612.	Clotaire II 584-613.

Clotaire II seul.....613-628.

Dagobert 1er.....628-638.

AUSTRASIE.	NEUSTRIE ET BOURGOGNE.
Sigebert II, 638-656.	Clovis II, 638-656.
Childéric II, 656-671.	Clotaire III, 656-670.
Childéric II seul.....	671-673.
	Thierry III, 670-671.
Dagobert II, 673-679.	Thierry III, roi pour la seconde fois, 674-691.
L'Austrasie sans roi 679-717.	

MAIRES DU PALAIS.

Régnèrent	}	Thierry III en Neustrie...678-691.
sous		Clovis III.....691-695.
Pepin d'Héristal.		Childebert III.....695-711.
		Dagobert III.....711-715.
Sous	}	Clotaire IV.....715-719.
Charles Martel.		Chilpéric II.....717-720.
		Thierry IV.....720-727.
		Interrègne.....737-742.

DERNIER ROI MÉROVINGIEN.

Childéric III.....742-752.

Pepin le Bref, maire de Neustrie 741, puis d'Austrasie après la retraite de Carloman, 747, et roi 752.

CHAPITRE VIII.

DU GOUVERNEMENT, DES LOIS, DE LA RELIGION, DES SCIENCES
ET DES LETTRES SOUS LES MÉROVINGIENS.

1. DU GOUVERNEMENT.—Sous les Mérovingiens, la royauté était tout à la fois élective et héréditaire. Elle

était *héréditaire*, car le roi devait toujours être pris dans la même famille, et elle était *élective* parce que la nomination du souverain était soumise aux leudes. Ajoutons que toute la nation prenait part à sa proclamation qui se faisait toujours en présence du peuple et de l'armée. On élevait le nouvel élu sur un pavois et on le promenait trois fois autour du camp, aux acclamations de la multitude.

L'autorité du roi ne fut jamais absolue. Les Francs se réunissaient chaque année dans de grandes assemblées qu'on nommait *champs de Mars*, *malls* ou *plaids généraux*, et discutaient avec une entière liberté tous les grands intérêts de la nation. Le roi avait en outre son conseil particulier où l'on réglait toutes les affaires de détail qui ne pouvait pas être du ressort des grandes assemblées.

Les principaux officiers du roi étaient le *majordome* ou maire du palais, le *comte palatin*, le *comte de l'étable* ou *connétable*, chargé de l'administration des métairies royales ; le *référéndaire* ou *garde des sceaux*, qui apposait sur les actes le sceau royal ; le *camérier* ou *chambellan*, qui présidait aux réceptions et aux cérémonies officielles. Le territoire du royaume était divisé en *comtés*, les comtés en *centuries*, et les centuries en *décuries*. Les comtés qui se trouvaient sur les frontières recevaient le nom de *marches* ou *margraviats*, et leurs administrateurs avaient le titre de *margraves* ou *marquis*.

On distinguait trois sortes de terres : les *alleux*, les *fiefs* et les terres *censitives* ou *tributaires*. Les *alleux* étaient possédés d'une manière absolue et ne relevaient de personne. Les *fiefs* ou *bénéfices* étaient possédés à condition d'en rendre hommage à celui dont on les avait reçus. Les terres *censitives* ou *tributaires* étaient affermées moyennant un tribut ou une redevance quelconque.

Cette diversité de propriétés supposait différentes classes de personnes. On en comptait quatre princi-

pales : les *leudes* ou *antrustions*, qui formaient la haute noblesse ; les *bénéficiers* ou possesseurs de fiefs, qui formaient une noblesse secondaire dépendante des propriétaires d'alleux ; les *colons*, qui cultivaient les terres qu'ils avaient affermées ; les *serfs*, qui, dans une condition meilleure que les anciens esclaves, vivaient encore attachées à la glèbe, de telle sorte qu'ils suivaient les destinées de la terre et qu'ils changeaient de maître avec elle.

2. DES LOIS —Après la conquête des Gaules par les barbares, il y avait autant de lois que de nations nouvelles. Ainsi, indépendamment du *droit romain*, qui ne fut jamais anéanti, on comptait la *loi salique*, ou code des Francs Saliens, la *loi ripuaire* qui régissait les Francs ripuaires ; la *loi Gombette*, ainsi nommée parce qu'elle eut pour auteur Gondebaud, roi des Bourguignons ; enfin la *loi visigothe* qui fut promulguée sous Euric et Alaric II. Toutes ces lois n'étaient qu'un recueil indigeste de vieilles coutumes des barbares, auxquels étaient venus s'ajouter quelques principes de droit romain.

Quel que fût le délit, ces lois ne connaissaient guère d'autres peines que des amendes pécuniaires. Ces amendes variaient suivant la qualité des individus. Le Franc, le Romain et le serf formaient trois degrés que la loi appréciait à une valeur différente. Au lieu d'instruire une cause ou de rendre une décision dans une affaire, on s'en rapportait souvent au jugement de Dieu, c'est-à-dire au *duel judiciaire*, aux épreuves du *feu*, du *fer chaud*, de *l'eau bouillante*, de *la croix*, du *pain conjuré*, etc.

3. DE L'INFLUENCE DE L'ÉGLISE. — L'Église convertit les barbares qui s'étaient partagés l'empire romain et exerça sur eux une grande influence. Sous le règne de Clovis et de ses fils les évêques se tinrent en dehors des affaires civiles, mais ensuite ils furent appelés au conseil des rois. Leur présence se fit aussitôt apprécier par les heureux changements qu'ils pro-

duisirent peu à peu dans les mœurs et les coutumes des barbares. Prenant part aux assemblées de la nation, ils leur donnèrent un caractère religieux qui eut pour effet immédiat de rendre les lois plus douces et plus humaines, et comme ils étaient eux-mêmes de sang romain, pour la plupart, ils effacèrent insensiblement la différence que la législation avait établie entre le vainqueur et le vaincu, et préparèrent ainsi le triomphe de l'égalité naturelle.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces siècles de bouleversements et de désastres, ce fut la multitude d'abbayes et de couvents dont se couvrit la France. Plusieurs de ces monastères donnèrent naissance à des villes importantes. C'est ainsi que les monastères de Montfaucon, de Fécamp, de Montivilliers, de Nantua, ont été les berceaux des villes de ce nom. Le monastère de Sithiu, si célèbre sous le nom de Saint-Bertin, produisit la ville de Saint-Omer, et celui de Saint-Goëric fut l'origine de la ville d'Epinal. Ces établissements étaient d'ailleurs eux-mêmes de véritables cités où l'on trouvait l'exercice de tous les arts et de toutes les professions. Les religieux travaillaient surtout à perpétuer les monuments littéraires en s'appliquant à copier les ouvrages anciens, et ils rendirent, par cela même, un service inappréciable aux sciences et aux lettres.

4. DES SCIENCES ET DES LETTRES.—Après les invasions des barbares, les sciences et les lettres subirent une profonde décadence. La langue latine se mêla aux idiômes de la Germanie et s'altéra sensiblement. Les Francs qui n'avaient de goût que pour la guerre, dédaignaient l'étude, et les populations vaincues n'avaient plus ni repos ni liberté pour fonder et entretenir des écoles. C'en eût été fait de la civilisation si le clergé n'avait travaillé, par tous les moyens, à repousser les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie. Si les écoles paroissiales, épiscopales et monastiques qui furent le fruit de son zèle, ne produisirent pas un grand nombre d'écrivains distingués, on en vit du

moins sortir de courageux missionnaires qui portèrent la lumière de l'Évangile au sein d'une foule de peuplades encore païennes. C'est ainsi que le nord des Gaules fut arraché aux superstitions du paganisme par les prédications de saint Eloi, de saint Amand et de saint Ouen. Les Flandres, le Brabant et la Frise virent en même temps les anciennes divinités de la Germanie abandonnées par leurs adorateurs, et peut-être qu'aucune époque ne fut plus féconde en saints dont le culte soit devenu populaire.

L'Église, qui malgré les difficultés de l'époque, conservait, à force de dévouement les traditions de l'enseignement, encourageait aussi les arts autant qu'elle le pouvait. Les églises et les monastères étaient pour l'architecture, la peinture et la sculpture, une source continue d'inspiration. L'orfèvrerie s'appliquait à enrichir les vases sacrés des ornements les plus variés, et, pour satisfaire à tous les besoins du culte, on transformait souvent les couvents en ateliers. Le chant ecclésiastique, tel qu'on le comprenait alors, exigeait une connaissance profonde de la musique, et la plupart des arts anciens surnaturalisés par le christianisme purent ainsi, sous l'égide de la foi, traverser cette époque de décadence.

Questionnaire.

1. Quel était le caractère de la royauté mérovingienne ? En quel sens 'était-elle élective ? Comment était-elle héréditaire ? Par quelles assemblées était-elle restreinte dans son autorité ? Quels étaient les officiers du roi ? Comment les terres étaient-elles divisées ? Qu'étaient les alleux ? — les fiefs ? — les terres censitives ? Combien y avait-il de classes de personnes ? Quelles étaient-elles ?

2. Quelles sont les lois qui étaient en vigueur dans les Gaules, après l'invasion des barbares ? Quelles étaient les peines

qu'elles infligeaient ? En quoi consistait ce qu'on appelait le jugement de Dieu ?

3. Quel fut l'influence des évêques sur les barbares ? Quels sont les principaux monastères fondés à cette époque ? Quels services les religieux ont-ils rendus à la société ?

4. Que devinrent les sciences et les lettres après l'invasion ? Que fit l'Église pour arrêter leur décadence ? Quels sont les missionnaires qui propagèrent les lumières de l'Évangile ? Quels sont les arts qui furent cultivés pour les besoins du culte ?

DEUXIÈME PÉRIODE.

DEUXIÈME RACE.

DE LA DYNASTIE CARLOVINGIENNE (752-987).

CHAPITRE PREMIER.

RÈGNE DE PÉPIN LE BREF (759-768).

1. RAPPORTS DE PÉPIN AVEC LE SAINT-SIÈGE. — A l'avènement de Pépin, de nombreuses révoltes éclatèrent dans la partie septentrionale de ses Etats. Les Saxons prirent les armes pour reconquérir leur indépendance, les Frisons massacrèrent les missionnaires que leur avait envoyés Charles Martel, et les Bretons se soulevèrent en faveur de leurs comtes qui n'avaient jamais obéi qu'à regret aux rois de France. A peine ces mouvements séditieux étaient-ils comprimés, que le successeur de Zacharie, Etienne III, vint lui-même dans la Gaule implorer le secours de Pépin contre Astolphe, roi des Lombards. Etienne alla trouver Pépin dans son domaine royal, près de Vitry en Champagne; il se jeta à ses pieds et le conjura de sauver Rome qui, par l'ambition d'Astolphe, était menacée dans sa liberté. L'assemblée nationale, enthousiasmée par un hommage aussi glorieux, rendu au chef de la nation par le chef de la chrétienté, vota tous les secours demandés, et Etienne III sacra de l'onction royale, Pépin et ses deux fils, Charles et Carloman. Cette auguste cérémonie, qui était la consécration, par la religion, de la dynastie nouvelle, se fit dans la basilique de Saint-Denis, le 28 juillet 754.

2. EXPÉDITION D'ITALIE. FONDATION DU DOMAINE TEMPOREL DU PAPE. — L'armée des Francs suivit le pontife en Italie, força les passages des Alpes gardés par les Lombards et vint mettre le siège devant Pavie, où Astolphe s'était retiré. Ce roi, se voyant à la veille de perdre sa couronne, s'engagea par serment à respecter désormais le duché de Rome et à ne plus faire aucune expédition contre la capitale du monde chrétien. Cependant, à peine les Francs eurent-ils quitté l'Italie, qu'il oublia toutes ses promesses. Pepin repassa les Alpes et fondit avec l'impétuosité de l'éclair sur le perfide Lombard. Il lui enleva l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, le duché de Rome, et en fit don au Saint-siège. Il fonda ainsi la puissance temporelle des papes, puissance qui, en maintenant leur indépendance au milieu de toutes les nations, fut si utile à leur autorité spirituelle.

3. DES GUERRES DE PÉPIN EN SEPTIMANIE ET EN AQUITAINE. — Les seigneurs qui se trouvaient de ce côté des Pyrénées appellèrent Pépin à leur secours pour les aider à secouer le joug des Musulmans. Il reçut d'eux Nîmes, Agde, Maguelone et Béziers, s'empara de Carcassonne et de Narbonne, et réunit toute la Septimanie à la France (759.)

La guerre passa de là en Aquitaine où le duc Vaïfre, d'origine mérovingienne, avait attiré ceux qui avaient vu avec déplaisir l'avènement d'une dynastie nouvelle. Cette guerre, qui dura près de neuf ans (759-768), fut une guerre d'extermination. On se livra de part et d'autre aux excès les plus violents. Pépin dévasta le Berry et l'Auvergne, et Vaïfre désola la Bourgogne. Enfin le Nord l'emporta sur le Midi. Pépin s'empara de Poitiers, Augoulême, Périgueux, Saintes, Limoges, et le duc d'Aquitaine, fuyant de château en château, tomba sous le poignard d'un assassin, le 2 juin 768. Pépin ne lui survécut que quelques mois. Il mourut le 24 septembre de la même année. Sa petite taille l'a fait surnommer *le Bref*. Les

résultats de son règne le placent à côté des plus grands rois qui aient paru sur le trône de France. Par ses conquêtes et ses institutions, il prépara le règne de Charlemagne, développa l'influence des idées religieuses qui devaient faire toute la grandeur de son successeur et encouragea les sciences et les arts.

Questionnaire.

- | | |
|---|--|
| <p>1. Quelles sont les révoltes qui éclatèrent à l'avènement de Pépin ? Quel est le pontife qui vint en France ? Que demanda-t-il à Pépin ? Que fit-il pour l'avenir de sa dynastie ?</p> <p>2. Quel fut le succès de la première expédition de Pépin en Italie ? Quelle fut la conduite d'Astolphe ? Quelles sont les provinces que lui enleva Pépin ? Que</p> | <p>fit-il de ces provinces ? Quel a été le résultat de cette donation ?</p> <p>3. Quelles divisions éclatèrent parmi les Sarrasins ? Quel parti en tira Pépin ? Combien de temps dura la guerre contre l'Aquitaine ? Quel en fut le caractère ? Quel en a été le dénouement ? Quels furent les résultats du règne de Pépin ?</p> |
|---|--|

CHAPITRE II.

GUERRES DE CHARLEMAGNE (768-814) (1).

1. CHARLES ET CARLOMAN (768-771) — Pepin laissait deux fils, Charles et Carloman. Il leur partagea ses Etats. Charles, l'aîné, eut l'Austrasie et la Neustrie ; Carloman, la Septimanie, la Provence, la Bourgogne et la Bavière. L'Aquitaine, tout récemment soumise, appartenait aux deux frères. Une révolte ayant éclaté dans cette contrée, Carloman, par suite de quelques mésintelligences survenues entre lui et son frère, le laissa comprimer seul ce mouvement séditieux. Il se réconcilièrent ensuite, mais Carloman mourut peu de temps après, et Charles se trouva seul maître de l'empire (4 décembre 771). Toutes ses guerres eurent pour objet les intérêts de la religion.

(1) Voyez dans notre atlas la carte de l'empire de Charlemagne.

Ainsi il combattit le paganisme dans ses guerres contre les Saxons ; par ses expéditions en Italie, il assura l'indépendance du saint-siège, et en attaquant les Arabes d'Espagne il repoussa l'islamisme jusqu'à l'Ebre.

2. GUERRES CONTRE LES SAXONS.—Les Saxons, établis entre l'Elbe et l'Emis, étaient des peuplades païennes et barbares toujours prêtes à faire invasion sur le territoire des Francs ; leur présence ou même leurs menaces compromettaient la sécurité de l'Etat arrêtaient les progrès de la civilisation. Leur principale idole *Irmensul*, ou la colonne du Germain, s'élevait sur les bords du Weser ; c'était là qu'ils s'assemblaient en armes tous les ans pour y décider une irruption sur les terres des Francs, pendant que ceux-ci guerroyaient contre les Sarrasins ou ailleurs. Charles comprit qu'il ne pourrait mettre en sûreté ses frontières de ce côté, qu'en domptant ces peuplades et en les arrachant par la foi à leur fanatisme superstitieux. Dans la première période de la lutte qu'il soutint contre eux (772-777) il brisa leur idole, saccagea le bois sacré qui l'environnait, et, ayant remporté un grand nombre de victoires, il vit, au champ de mai de Paderborn, la nation entière se jeter à ses pieds, et promettre, par serment, qu'à l'avenir toute liberté serait laissée aux missionnaires pour annoncer l'Evangile.

Cependant Witikind, un des chefs les plus braves des Saxons, n'avait pas fait ce serment. Il s'était retiré dans le Jutland, et quand il sut que Charles s'était engagé dans les Pyrénées avec son armée, il passa l'Elbe ordonna le massacre de tous les missionnaires, ravagea la Thuringe et la Hesse, et pénétra jusqu'au Rhin. Charles accourut et remporta deux grandes victoires, mais il eut à lutter, pendant plus de cinq années, contre les difficultés que lui suscita le héros saxon. Il termina cette guerre en ordonnant à Werden (Hanovre) le massacre de quatre mille cinq cents

nobles ou hommes libres, choisis parmi les promoteurs les plus ardents de la sédition (785).

La Saxe fut dès lors soumise, et Witikind, vaincu, demanda lui-même le baptême. Il y eut encore quelques soulèvements au commencement du siècle suivant ; mais, afin d'en finir avec ces hordes indomptables, on les transporta au centre de la Gaule, où la civilisation ne tarda pas à adoucir leur caractère farouche.

3. EXPÉDITIONS EN ITALIE (773-786).—Charles fut appelé en Italie par le pape Adrien I^{er} qui le conjura de venir arrêter les usurpations de Didier, roi des Lombards. Ce barbare avait essayé de reprendre tout ce que Pépin avait donné au saint-siège. Charles passa les Alpes (773), s'empara de l'Italie septentrionale, et, pendant que son armée tenait Didier assiégé dans Pavie, il se rendit à Rome, où il arriva pendant la semaine sainte. Il confirma la donation que son père avait faite aux successeurs de saint Pierre et revint sous les murs de Pavie. La ville fut prise, Didier et sa famille se livrèrent au vainqueur et le royaume de Lombardie fut détruit ; il avait duré 206 ans (568-774). La couronne de fer des rois lombards passa dès lors aux rois francs.

Adalgise, fils de Didier, s'unit à Arégise, duc de Bénévent, à Rotgand, duc de Frioul, et à d'autres seigneurs lombards pour essayer de remonter sur le trône de son père, mais Charlemagne déjoua toutes ces conspirations et imposa l'administration française à toute l'Italie. Il lui donna pour roi son fils Pépin, qui n'avait que six ans (780), et, par ce moyen, y consolida son autorité.

4. GUERRES CONTRE LES ARABES (778).—Dans l'assemblée de Paderborn, alors que la Saxe était aux pieds de Charles, deux émirs révoltés vinrent lui demander son appui contre Abdérame, calife de Cordoue. La guerre fut aussitôt résolue, et les Francs furent heureux d'aller, au-delà des Pyrénées, faire la guerre

sainte contre les infidèles. Ils soumièrent tout le pays jusqu'à l'Ebre et donnèrent à cette nouvelle conquête le nom de marche d'Espagne. Mais au retour, leur arrière-garde fut taillée en pièces par les habitants des montagnes ; c'est là que périt, dans la vallée de Roncevaux, le paladin Roland, neveu de Charlemagne, que les romanciers ont rendu si fameux. Abdérame reprit peu de temps après ce que les Francs lui avaient enlevé. Mais après la mort de ce calife, les armées de Charles pénétrèrent de nouveau jusqu'à l'Ebre et demeurèrent en possession de ces contrées que l'on désigna sous le nom de comté de Barcelone.

5. CHARLEMAGNE EMPEREUR (800). — Tant d'exploits si glorieux, qui tous avaient tourné à l'avantage de la religion, méritaient bien à leur auteur d'être mis à la tête des souverains de toute la chrétienté. Il était allé à Rome apaiser des troubles qui s'y étaient élevés ; or, le jour de Noël, pendant qu'il priait, prosterné sur le tombeau des apôtres, le pape Léon III lui posa sur la tête le diadème impérial. Le peuple, enthousiasmé, n'eut qu'une voix, pour s'écrier : *Vie et victoire à Charles, grand et pacifique empereur, couronné par la volonté de Dieu.* L'onction sainte coula de nouveau sur le front du monarque, qui fut proclamé sous le nom de Charlemagne, et promit, devant Dieu et au nom du Christ, d'être le protecteur et le défenseur de la sainte Eglise romaine. L'empire chrétien d'Occident se trouva dès lors constitué et toutes les nations ratifièrent cette promotion.

Questionnaire.

1. Quels furent les fils de Pépin ? Comment leur partagea-t-il ses Etats ? Que fit Carloman ? Quel est le caractère général de toutes les guerres que fit Charlemagne ?

2. Qu'étaient les Saxons ? Quelle était leur idole ? Que fit

Charlemagne dans ses premières expéditions contre eux ? Où reçut-il leur soumission ? Que fit Vitiking ? Comment se termina cette seconde période de la guerre ? Par quel moyen Charlemagne étouffa-t-il les soulèvements ?

3. Par qui Charlemagne fut-il appelé en Italie ? Que fit-il à Rome ? Que devint Didier ? Quel fut le sort du royaume des Lombards ? A quel genre d'administration fut-il soumis ?

4. Comment Charlemagne fut-il amené à faire la guerre aux

Arabes ? Quel fut le résultat de sa première expédition contre eux ? Qu'appela-t-on comté de Barcelone ? Où mourut Roland ?

6. Par qui Charlemagne fut-il proclamé empereur ? Racontez ce grand événement ? Quel serment fit Charlemagne ?

CHAPITRE III.

DU GOUVERNEMENT DE CHARLEMAGNE.

1. DU GOUVERNEMENT DE CHARLEMAGNE. — Sous Charlemagne, la constitution de l'Etat était la même que sous les Mérovingiens. Le roi gouvernait de concert avec les assemblées nationales et le royaume était divisé de la même manière. Seulement, pour mieux maintenir l'ordre dans ses vastes possessions, Charlemagne établit les *envoyés royaux* (*missi dominici*), qui avaient droit de contrôler l'administration du comté et de l'évêque, et qui présidaient, à cet effet, aux assemblées de la province. On trouve, il est vrai, des traces de cette institution sous la première race, mais Charlemagne lui donna plus d'activité et en tira un parti très-avantageux.

2. DES CAPITULAIRES. — Les lois sorties des assemblées qui se tenaient sous Charlemagne sont désignées sous le nom de *Capitulaires* ; parce qu'on les proposait sous forme de chapitres (du latin *capitula*). Cette législation ne forme pas un code complet. Charlemagne ayant maintenu les anciennes lois des Francs, ne s'était appliqué qu'à remédier aux inconvénients et aux abus qu'elles présentaient. On voit, d'ailleurs, que son attention se portait sur toutes les questions qui pouvaient intéresser l'avenir de l'Etat ; les assemblées qui faisaient les lois étaient composées d'évêques et de seigneurs, on y discutait tout à la fois les affaires

civiles et religieuses, on y réglait le service militaire, la répartition des charges publiques et l'emploi que l'on devait faire des revenus de l'Eglise. La royauté n'avait pas d'autres ressources que ses métairies, et Charlemagne ne croyait pas indigne de lui d'ordonner qu'on vendit les œufs de ses basses-cours et les herbes de ses jardins.

3. DES ÉCOLES. — Ce grand prince fit refleurir dans son empire les sciences et les lettres. En parcourant l'Italie, il s'attacha tous les hommes distingués qu'il put rencontrer. Il fit venir d'Italie Pierre de Pise, Leidrade qu'il plaça sur le siège de Lyon, et Théodulphe sur celui d'Orléans. Il emprunta à l'Angleterre le célèbre Alcuin, l'astronome Virgile et le philosophe Clément dit l'Écossais. Il se fit lui-même le disciple d'Alcuin, qu'il mit à la tête de son *Ecole du palais*. Il donna aux autres la direction d'une école particulière, et les dissémina dans les villes les plus importantes de ses Etats, afin de ranimer partout le zèle pour l'étude. Il visitait lui-même les établissements d'instruction, et non content de faire donner l'enseignement supérieur dans les monastères et les écoles épiscopales, il obligea les curés des paroisses à ouvrir des espèces d'écoles primaires où les enfants des pauvres devaient être instruits gratuitement.

4. MORT DE CHARLEMAGNE (814). — Dans ses dernières années, Charlemagne eut de rudes épreuves à subir. Il perdit ses deux fils, Charles et Pepin. Pepin mourut le 8 juin 810, laissant un fils nommé Bernard, qui fut proclamé roi d'Italie. Charles succomba l'année suivante. Louis d'Aquitaine étant resté seul, Charlemagne l'associa au trône et le fit reconnaître pour son successeur dans une assemblée nationale qu'il convoqua à Aix-la-Chapelle. Après avoir pris toutes les mesures que pouvait lui suggérer la prudence humaine pour assurer après lui la tranquillité de l'Etat, il ne s'occupa plus que d'œuvres de religion, de prières et d'aumônes. Au mois de janvier 814, il fut saisi d'une

fièvre violente et expira quelques jours après (28 janv. 814). Il fut enseveli, à Aix-la-Chapelle, dans l'église qu'il avait fondée en l'honneur de la sainte Vierge.

Questionnaire.

1. Quelle fut la constitution du royaume sous Charlemagne ? Que fit-il de l'institution des envoyés royaux ?

2. Qu'appelle-t-on capitulaires ? Quel est le caractère de cette législation ? Qu'offre-t-elle de remarquable ?

3. Que fit Charlemagne dans l'intérêt des études ? Quels sont

les savants étrangers qu'il s'attacha ? Qu'il parti en tira-t-il ? Que prescrivit-il aux curés relativement à l'enseignement ?

4. Quels chagrins éprouva-t-il sur la fin de sa vie ? Qui désigna-t-il pour son successeur ? Comment mourut-il ? Où fut-il enterré ?

CHAPITRE IV.

RÈGNE DE LOUIS LE DÉBONNAIRE. GUERRES CIVILES (814-840).

1. HEUREUX COMMENCEMENTS DE LOUIS LE DÉBONNAIRE — Louis I^{er}, dit le Débonnaire, commença son règne par des actes de sagesse. Il réforma les abus que la vieillesse de Charlemagne avait laissé s'introduire à la cour, dans le clergé et dans l'armée, et se fit aimer et respecter de tous ses sujets par la loyauté de ses intentions. Pour maintenir dans le devoir les peuples de races diverses que comprenait son empire, il partagea ses États entre ses enfants. Il donna l'Italie à Lothaire avec le titre d'empereur, l'Aquitaine à Pépin, et la Germanie à Louis. Bernard, roi d'Italie, mécontent de ce partage, se souleva, mais Louis I^{er} le vainquit et le condamna à avoir les yeux crevés. Il mourut de ce supplice.

Les peuples slaves s'étant révoltés, furent tous contenus ou réprimés par Louis le Germanique. Le même bonheur accompagna les armes de Pépin en

Aquitaine, et celles de Lothaire en Italie, où il eut à repousser les Sarrasins et à humilier la fierté du duc de Bénévent.

2. FAUTES DE LOUIS LE DÉBONNAIRE. — Pendant quinze ans (814-829) le règne de Louis le Débonnaire avait été tranquille et même glorieux. Mais, en 818, il perdit sa femme Hermengarde. Quelque temps après, on lui fit épouser Judith, fille de Guelfe, comte de Bavière. Trois ans s'étant passés sans qu'il en eût d'enfant, il renouvela le partage qu'il avait fait de ses États à ses trois fils et le fit sanctionner solennellement par la nation, dans une assemblée générale à Nimègue (821). Judith ayant ensuite mis au monde un jeune prince, Charles le Chauve (juin 823), l'empereur voulut faire à cet enfant un apanage qu'il dut prendre sur les États qu'il avait donnés aux autres princes. Il fit venir à sa cour Bernard, duc de Septimanie, renvoya tous les anciens conseillers de Charlemagne, et excita par là un mécontentement universel. Les anciennes rivalités des Aquitains contre les Francs, des Austrasiens contre les Neustriens, de la Germanie contre la Bourgogne, reparurent au milieu de l'irritation générale des esprits, et la guerre civile éclata (830).

3. DES GUERRES CIVILES (830-833). — Le roi d'Aquitaine, Pépin, se mit à la tête de cette ligue et s'unit à son frère Louis le Germanique. Ils forcèrent leur père de renvoyer son ministre Bernard, de réléguer son épouse Judith dans le monastère de Notre-Dame de Laon, et de se dépouiller lui-même de son autorité au profit de Lothaire. L'assemblée de Compiègne ratifia toutes ces dispositions ; mais à Nimègue, au champ de mai, les hommes du Nord ayant eu la prépondérance, le malheureux empereur fut rétabli dans tous ses droits.

Au lieu de ménager les esprits, il eut le tort de rappeler près de lui le duc Bernard, de rendre à Judith l'ascendant qu'elle avait toujours eu sur son

esprit, et de revenir encore sur le partage que la nation entière avait sanctionné. Une nouvelle révolte éclata. Le pape Grégoire IV essaya vainement de réconcilier les fils avec le père. Louis le Débonnaire se vit encore une fois abandonné par son armée dans une plaine près de Rouffack (Haut-Rhin), qu'on a appelée, pour ce motif le *champ du Mensonge* (833). Il fut déposé, Judith fut conduite à Tortone en Lombardie, et son fils Charles le Chauve fut relégué au couvent de Pruyrn, près de Trèves. On enferma l'empereur au couvent de Saint-Médard à Soissons, et on le dégradait ensuite publiquement dans une assemblée nationale que l'on convoqua à cette intention.

4. DERNIÈRES ANNÉES DE LOUIS LE DÉBONNAIRE (835-840). — Cependant ces excès excitèrent l'indignation générale, Louis et Pépin se jetèrent aux genoux de leur père pour implorer son pardon, et Lothaire effrayé prit la fuite. L'assemblée de Thionville annula tout ce qui s'était fait à Soissons et à Compiègne, et reprit à Lothaire le titre d'empereur pour le rendre à son père. Les dernières années de ce malheureux prince furent en proie aux plus cruels chagrins. Les Normands se montrèrent dans le nord pendant que les Sarrasins ravageaient le midi. Pépin d'Aquitaine étant mort (décembre 838), ses enfants furent privés de son héritage par Judith, qui donna l'Aquitaine au prince Charles, son fils. Louis le Germanique, mécontent de ces dispositions, reprit les armes et marcha vers le Rhin. Cette nouvelle révolte brisa le cœur de l'empereur fatigué par tant de secousses, et il rendit le dernier soupir dans son palais d'Ingelheim, près de Mayence (juin 840). Si son règne ne fut pas celui d'un grand prince, sa vie et sa mort furent celles d'un saint.

Questionnaire.

1. Quels furent les commencements du règne de Louis le Débonnaire ? Comment partagea-	t-il ses Etats entre ses enfants ? Quelles révoltes eut-il. à commenter ?
---	---

2. Quelle avait été sa première femme ? Qui épousa-t-il en secondes noces ? Où fit-il sanctionner le partage de ses Etats ? Pourquoi toucha-t-il à ce partage ? Quelle fut la conséquence de cet acte ?

3. Quelle fut l'effet du premier soulèvement ? Où Louis le Débonnaire fut-il rétabli ? Quelle faute commit-il ? Où fut-il abandonné de ses sujets ? Comment le trahit Lothaire ?

4. Quel effet produisit l'indignité de cette conduite ? Où Louis le Débonnaire fut-il rétabli pour la seconde fois ? Que se passa-t-il après la mort de Pépin ? Où mourut Louis le Débonnaire ? A quelle époque ? Quel fut le caractère de ce prince ?

CHAPITRE V.

RÈGNE DE CHARLES LE CHAUVE, ÉTABLISSEMENT DE LA
FÉODALITÉ (840-877.)

1. PARTAGE DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE. — Après la mort de Louis le Débonnaire, la guerre civile éclata entre les nations dont se composait son empire. Louis le Germanique et Charles le Chauve, qui se trouvaient à la tête des peuples du Nord, s'unirent contre Lothaire et leur neveu, Pépin II, qui commandaient aux peuples du Midi. La bataille se livra dans la plaine de Fontenay, près d'Auxerre. Le Midi fut vaincu, mais cette victoire ne fut pas décisive. Il fallut employer les négociations, et ce fut à Verdun que se réunirent les trois fils de Louis le Débonnaire pour se partager l'empire. Il fut convenu que Louis le Germanique aurait toute la partie de l'empire qui s'étendait au-delà du Rhin ; que Charles le Chauve aurait la Gaule, c'est-à-dire les pays qui sont à l'ouest de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône jusqu'à la mer ; que Lothaire conserverait l'Italie avec le titre d'empereur, et qu'il y ajouterait la Provence, la Bourgogne et le pays qui depuis fut appelé Lotharingie ou Lorraine (843.)

2. DES NORMANDS. — La France était alors envahie par les Normands. Ces hommes, qui venaient de la

Scandinavie, avaient le culte d'Odin, professé par les anciens Germains, et croyaient, comme eux, que les braves avaient pour récompense, après leur mort, le Walthalla où ils pouvaient s'enivrer des plus vives jouissances. Dans leurs excursions, ils remontaient les fleuves sur leurs bateaux qu'ils appelaient des *chevaux à voiles*, et choisissaient pour chef le plus hardi d'entre eux qu'ils nommaient *Konung* ou roi. Un de leurs chefs les plus célèbres, Hosting, leur fit remonter la Loire, l'année même où les enfants de Louis le Débonnaire conclurent le traité de Verdun (843). Nantes fut saccagée, et Tours ne dut son salut qu'aux reliques de saint Martin. Pleins de confiance dans ce dépôt sacré, les habitants de cette ville combattirent avec un courage qui obligea les barbares à se retirer.

Deux ans auparavant, les Normands de la Seine avaient brûlé Rouen et fait trembler Paris. Le duc Oschar était alors leur chef. Ragnard Lodbrog les commanda durant les années suivantes, et trois fois les mena sous les murs de la capitale (845, 853, 856). Charles le Chauve ne sut jamais les éloigner qu'en leur donnant des monceaux d'or.

3. FAIBLESSE DE CHARLES LE CHAUVÉ.—Les seigneurs, indignés de la lâcheté de leur roi, résolurent de se donner un chef capable de les protéger contre l'invasion étrangère. Ils offrirent la couronne de France à Louis le Germanique, mais s'apercevant que cette démarche n'aurait d'autre résultat que de les priver de leur nationalité, ils revinrent sur cette mesure. Charles recouvra ainsi son trône comme il l'avait perdu, c'est-à-dire sans tirer l'épée.

Le seul homme qui sut alors résister avec courage aux Normands, fut Robert le Fort, comte d'Anjou, dont les descendants ont formé la dynastie des Capétiens. Il vainquit Wéland, un de leurs chefs, et le convertit. Ses victoires multipliées portèrent Charles le Chauve à lui donner le gouvernement du duché de France, situé entre la Seine et la Loire, qui était le

rays le plus maltraité par les Normands. Robert s'y conduisit en homme de cœur, mais il périt de la main d'Hasting, dans une expédition sur les rives de la Loire.

4. CHARLES LE CHAUVÉ, EMPEREUR (875-877). — Le fils de Lothaire, l'empereur Louis II, étant mort à Brescia, Louis le Germanique et Charles le Chauve se mirent sur les rangs pour recueillir la couronne impériale. Celui-ci arriva le premier à Rome et se fit couronner par le pape Jean VIII. Cette dignité nouvelle, en rendant son impuissance plus sensible, ne servit qu'à mieux faire ressortir son incapacité. Ayant à défendre, tout à la fois, l'Italie contre la fureur des Sarrasins et la France contre les dévastations des Normands, il ne sut, pour obtenir l'appui des seigneurs, que leur faire d'excessives concessions. C'est ainsi que dans l'assemblée célèbre de Kiersy-sur-Oise (877), il constitua définitivement la féodalité en reconnaissant l'hérédité des fiefs, et des offices et dépouilla par cette mesure la royauté du peu d'autorité qui lui restait. Il mourut au pied du mont Cenis, au retour d'une expédition qu'il avait faite en Italie. On accusa le juif Sédacias, son médecin, de l'avoir empoisonné.

Questionnaire.

1. Que se passa-t-il après la mort de Louis le Débonnaire ? Où ses fils se livrèrent-ils bataille ? Quel fut le partage conclu au traité de Verdun ? Quelles furent les limites de chaque royaume ?

2. D'où venaient les Normands ? Quel était le caractère de leurs excursions ? Que firent les Normands de la Loire ? Que firent ceux de la Seine ? Comment Charles le Chauve les traita-t-il ?

3. Quelle fut la conduite des seigneurs envers Charles le Chauve ? Pourquoi le rétablirent-ils sur le trône ? Quels furent les exploits de Robert le Fort ? Où mourut-il ?

4. Par qui Charles le Chauve fut-il couronné empereur ? Quelle concession fit-il aux seigneurs ? Quelles furent les conséquences de cette concession ? Où mourut Charles le Chauve ?

CHAPITRE VI.

RÈGNES DE LOUIS II, LOUIS III ET CARLOMAN,
CHARLES LE GROS (877-887).

1. RÈGNE DE LOUIS II (877-879). — Charles le Chauve ne laissait qu'un fils, Louis II, dit le Bègue. Le règne de ce prince ne fut que de dix-huit mois. Il aurait été dans l'impossibilité de monter sur le trône, s'il n'eût été protégé par Hincmar, évêque de Reims, qui avait soutenu son père. Au lieu de réprimer les mécontents avec force, il démembra ce qui restait du domaine royal pour en faire don aux seigneurs, et, par suite de ces aliénations, il réduisit la royauté à n'être plus qu'un titre nominal. Il mourut à Compiègne sans laisser d'autre souvenir que celui de sa faiblesse.

2. RÈGNE DE LOUIS III ET DE CARLOMAN (879-882). — Louis le Bègue laissait deux fils, Louis III et Carloman. Louis III avait à peine dix-sept ans et Carloman n'en avait que treize. Ces deux jeunes rois furent des héros. Ils essayèrent d'abord de soumettre à leur autorité le duc de Bourgogne cisjurane, Boson, qui avait pris le titre de roi. N'ayant pu y réussir. Ils tournèrent leurs armes contre les Normands qui infestaient toute la France. Comme ils avaient envahi principalement le nord et pillé Boulogne, Abbeville, Corbie, Saint-Riquier, Amiens, Cambrai, Saint-Omer et une foule d'autres lieux importants, Louis III se précipita à leur rencontre et les défit à Saucourt (Somme). Malheureusement il mourut l'année suivante (août 883).

Carloman, resté seul, eut aussi de brillants succès sur les Normands de la Loire. Il se disposait à en poursuivre le cours lorsque, par l'imprudence d'un seigneur, il fut blessé à la jambe dans une chasse au sanglier. La gangrène se mit dans la plaie mal soignée,

et il en mourut à Baisieux, près de Lille (décembre 884). Il avait été si intimement uni avec son frère, qu'on voulut qu'à Saint-Denis, le même tombeau reçût leurs cendres.

3. RÈGNE DE CHARLES LE GROS (884-887). — Il restait encore un fils de Louis le Bègue, Charles, dit le Simple, qui n'avait que cinq ans. En présence des Normands qu'il fallait combattre sans cesse, les seigneurs ne purent se décider à confier la couronne à un enfant. Ils l'offrirent donc à Charles le Gros, un des fils de Louis le Germanique, que la mort de ses frères avait mis en possession de l'Allemagne et de l'Italie. Ce prince réunit ainsi sur sa tête toutes les couronnes de Charlemagne ; mais il était loin de pouvoir supporter un pareil fardeau.

Au lieu de combattre les Normands, il se retira en Allemagne pendant que ces barbares étaient aux portes de Paris, qui se réduisait, à cette époque à l'île qui porte encore le nom de *Cité*. On n'entrait alors à Paris que par deux ponts, le Grand-Pont, aujourd'hui le Pont-au-Change, et le Petit-Pont qui a conservé son nom. Chaque pont était gardé par une tour, le *Grand-Châtelet* et le *Petit Châtelet*. La ville était défendue par son comte Eudes, digne fils de Robert le Fort, par son évêque Gozlin, et par Ebles, abbé de Saint-Germain-des-Prés, et neveu de l'évêque Gozlin ; ils firent tous des prodiges de valeur. Les Normands donnèrent l'assaut quatre fois, et quatre fois ils furent repoussés. Ils se résignèrent alors à convertir le siège en blocus (janvier 886)

Charles le Gros parut enfin sur les hauteurs de Montmartre avec une armée considérable. Il aurait pu anéantir les Normands, mais au lieu de combattre, il acheta leur retraite sept cents livres d'argent. Cette faiblesse le déshonora aux yeux de tous ses sujets. Il fut déposé dans la diète de Tribur (887), et réduit à vivre des secours que lui donna Lutber, évêque de

Mayence ; il termina tristement sa vie au commencement de l'année suivante.

Questionnaire.

1. Quel fut le successeur de Charles le Chauve ? Combien de temps Louis le Bègue régna-t-il ? Que fit-il d'important ?

2. Quels furent ses successeurs ? Quel a été le caractère de Louis III et de Carloman ? Quelle guerre ont-ils faite ? Quelle victoire a remportée Louis III ?

Comment mourut Carloman ?

3. Pourquoi les seigneurs offrirent-ils la couronne à Charles le Gros ? Qu'était Paris à cette époque ? Par qui fut-il défendu ? Quel fut le sort de Charles le Gros ? Comment termina-t-il sa vie ?

CHAPITRE VII.

RÈGNE DE CHARLES LE SIMPLE (887-929).

1. EUDES ET CHARLES LE SIMPLE (887-898).—Après la déposition de Charles le Gros, l'empire de Charlemagne fut définitivement démembre. On vit naître, de ce démembrement, les duchés de Bourgogne et de Bretagne qui se déclarèrent indépendants, les royaumes d'Italie et de Bourgogne transjurane et l'empire d'Allemagne. Les seigneurs offrirent la couronne de France à Eudes, comte de Paris, qu'ils voulaient récompenser de la valeur qu'il avait déployée contre les Normands. Ce nouveau roi ne cessa de combattre ces barbares, mais ses succès n'empêchèrent pas les partisans de la dynastie carlovingienne de lui opposer le fils de Louis le Bègue, Charles, qui était alors dans sa quatorzième année. Foulques, évêque de Reims, le couronna dans sa cathédrale (janvier 893), et la guerre civile commença. Mais comme les deux rois n'avaient ni l'un ni l'autre les forces nécessaires, il n'y eut pas de bataille mémorable. Charles le Simple envoya un ambassadeur à son rival, qui eut la générosité de consentir à partager avec lui le royaume. Mais le roi

Eudes - défend Paris contre les Normands.

CHARLES LE SIMPLE.

81

Eudes mourut à La Fère (Aisne) (janvier 898), deux ans après ce partage.

2. ÉTABLISSEMENT DES NORMANDS (911).—Charles le Simple resté seul en possession du pouvoir, n'était guère en état de défendre la France contre les Normands. Fort heureusement ces barbares, influencés par l'action du christianisme qui les pénétrait à leur insu, résolurent de renoncer à cette vie errante qu'ils menaient depuis près d'un siècle et de s'établir dans une province pour y constituer un Etat régulier et indépendant. Rollon, leur chef, fit part de son dessein à Charles le Simple qui s'empressa de lui céder la Neustrie avec la suzeraineté de la Bretagne. Le traité fut conclu sur les bords de l'Epte, au village de Saint-Clair (Seine-et-Oise). Rollon mit ses deux mains dans celles du roi en lui disant : « Dorénavant je suis votre féal et votre homme, et je jure de conserver fidèlement votre vie, vos membres et votre honneur royal. » Seulement il refusa de baisser les pieds du monarque, ainsi que le cérémonial le marquait. Un Normand se présenta pour remplir cette formalité, mais il leva si haut le pied du roi qu'il le fit tomber à la renverse.

Rollon fut baptisé, et il eut pour parrain Robert, duc de France, frère du roi Eudes. Les Normands se convertirent aussi au christianisme, et la Neustrie reçut le nom de Normandie. Rollon divisa son Etat en comtés et y établit une administration régulière. Il attira près de lui des étrangers de distinction, encouragea les arts et l'agriculture, réprima sévèrement le vol et le brigandage et rendit cette province très-florissante.

3. RÉVOLTE CONTRE CHARLES LE SIMPLE (920-923).—Charles le Simple aurait pu se redormir de la perte qu'il faisait à l'occident de ces Etats par des conquêtes à l'orient. La race de Charlemagne s'étant éteinte en Allemagne dans la personne de Louis IV, dit l'Enfant (911), il lui eût été facile d'obtenir cette couronne. Mais sa faiblesse et son incapacité éloi-

gnaient de lui tous les suffrages. Les seigneurs francs avaient vu avec peine la cession qu'il avait faite de la Neustrie aux Normands. Sa partialité pour un indigne favori, nommé Haganon, les poussa à la révolte. Robert, duc de France, se mit à la tête du mouvement et osa se faire couronner roi à Reims, en 922. Charles le Simple se retira en Lorraine, où il comptait le plus de partisans, et en revint, l'année suivante, avec une nombreuse armée. Il livra bataille à son rival près de Soissons (juin 923). Robert fut tué dans le combat, mais son fils Hugues le Grand vengea sa mort en mettant en fuite Charles le Simple. Celui-ci se réfugia près du comte de Vermandois, Héribert, qui manqua à tous ses serments et le retint prisonnier à Péronné.

4. ELECTION DE RAOUL. MORT DE CHARLES LE SIMPLE (923-929).—Hugues le Grand profita de sa victoire pour faire couronner son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne. Celui-ci fut sacré à Soissons par Gauthier, archevêque de Sens, dans l'église de Saint-Médard. Le royaume fut alors en proie à la plus grande agitation. Toutes les provinces qui se trouvaient au midi de la Loire refusèrent de reconnaître le nouveau roi. La Normandie se déclara aussi en faveur de Charles le Simple, et Héribert, qui était maître de la personne de ce prince, se mit à la tête d'une ligue formidable dont il chercha à tirer parti dans son intérêt personnel. Raoul lui offrit alors la ville de Laon, la seule possession que les Carlovingiens n'eussent pas inféodée, et à ce prix il obtint que Charles le Simple restât enfermé dans la tour de Péronne. Ce malheureux roi y mourut, le 7 octobre 929.

Questionnaire.

1. Quels sont les Etats qui sortirent du démembrement de l'empire de Charlemagne ? A qui la couronne de France fut-elle offerte ? Quel est le prince que le parti carlovingien opposa au roi Eudes ? Quel fut le dénoûment de leur lutte ?

2. Qu'est-ce qui amena les Normands à s'établir? Quel pays leur céda Charles le Simple? Où le traité fut-il concu? Quel fut le caractère de ce nouvel Etat?

3. Quelle conquête aurait pu faire Charles le Simple? Pourquoi les seigneurs se révoltèrent-

ils contre lui? Par qui fut-il vaincu? où se retira-t-il?

4. A qui la couronne de France fut-elle donnée? En quel état se trouvait alors le royaume? Comment Raoul désarma-t-il Héribert? Où mourut Charles le Simple?

CHAPITRE VII.

DERNIERS ROIS CARLOVINGIENS. LOUIS IV D'OUTRE-MER.
LOTHAIRE ET LOUIS V. (936-987).

1. RÈGNE DE LOUIS IV D'OUTRE-MER (936-954).—

Raoul, resté seul en possession du pouvoir, ne put guère étendre son autorité au delà des duchés de Bourgogne et de France. Il laissa les Magyares ou Hongrois ravager la France à l'est, pendant que les Sarrasins la désolaient dans le midi, et il mourut à Auxerre, en 936, au moment même où il commençait à être respecté de ses vassaux. Hugues le Grand aurait pu s'emparer de la couronne, mais il aimait mieux régner sous le nom d'un autre, et fit proclamer le fils de Charles le Simple, Louis IV, que sa mère Ogive avait emmené en Angleterre auprès du roi Athelstan, son frère, et qu'on a surnommé, pour ce motif, *d'Outre-mer*. Il fut sacré à Laon (juin 936) par Artaud, archevêque de Reims.

Ce prince avait de la vigueur et de l'activité, et bien que la royauté fût alors réduite au seul domaine de la ville de Laon, il conçut le dessein de la relever et de lui rendre son ancien éclat. Il chercha d'abord à s'affranchir de la tutelle de Hugues le Grand. Celui-ci s'unit à Héribert, comte de Vermandois, et tous deux ne rougirent pas d'offrir la France à Othon, roi de Germanie, dont ils voulaient obtenir l'appui. Louis IV tint tête à cette ligue, jusqu'à ce que le pape

Etienne VIII eût désarmé les deux partis en leur faisant signer la paix (942).

Il chercha ensuite à profiter de la mort du comte de Vermandois et du duc de Normandie, pour rétablir son autorité dans ses provinces. Les Normands se révoltèrent en faveur du jeune Richard leur duc et firent Louis IV prisonnier à Rouen (946). Hugues le Grand brisa ses fers ; il ne lui rendit pourtant la liberté qu'à condition qu'il lui céderait la ville de Laon, seule possession immédiate de la couronne. L'Eglise s'opposa à l'exécution de cette clause ; Louis IV n'en resta pas moins dans la dépendance du duc de France jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Reims d'une chute de cheval, en septembre 954.

2. RÈGNE DE LOTHAIRE (954-986). — Louis IV laissait deux fils, Lothaire et Charles. Les domaines de la couronne étaient trop restreints pour pouvoir être partagés. Il fut donc convenu que Lothaire seul hériterait de son père. Hugues le Grand le fit sacrer à Reims et continua à gouverner sous son nom. Mais ce seigneur mourut deux ans après (956). Il avait trois fils : Othon, l'aîné, qui fut duc et comte de Bourgogne, Hugues Capet, qui eut le titre de duc de France et de comte de Paris, et Henri, le plus jeune, qui se trouva d'abord sans héritage, mais qui eut plus tard les possessions d'Othon, mort sans enfants. Lothaire avait alors quinze ans et Hugues Capet n'en avait que dix. Lothaire aurait pu affranchir la royauté de la tutelle du duc de France, mais nous ne voyons pas qu'il l'ait entrepris.

Son frère Charles ayant reçu de l'empereur d'Allemagne, Othon II, le duché de Basse Lorraine à titre d'hommage, il ne souffrit pas qu'un prince français se reconnût le vassal d'un souverain étranger. Il prit les armes et fondit sur Othon avec tant de rapidité qu'il faillit le surprendre dans son château d'Aix-la-Chapelle. Le roi de France, dit le chroniqueur, prit le repas qui avait été servi pour l'empereur d'Allemagne

(978). Mais Othon se vengea, l'année suivante, en menant ses soldats sur les hauteurs de Montmartre, où après avoir incendié les faubourgs, ils chantèrent en chœur un des versets du *Te Deum*. A partir de ce moment le pouvoir de Lothaire alla toujours en décroissant et toute l'autorité passa entre les mains de Hugues Capet.

3. RÈGNE DE LOUIS V, DIT LE FAINEANT (986-987). — Sur son lit de mort, Lothaire recommanda son fils, Louis V, à Hugues Capet, comme lui-même avait été recommandé à Hugues le Grand. Le comte de Paris fit, en effet, proclamer Louis V, mais quatorze mois après son avènement, le roi mourut empoisonné, dit-on, par sa femme Blanche, fille de Guillaume Bras de Fer, duc d'Aquitaine (987). Charles, duc de la Basse Lorraine, se présenta pour revendiquer ses droits en sa qualité de descendant de Charlemagne. Mais les seigneurs le déclarèrent, comme vassal de l'empereur, indigne de régner, et proclamèrent Hugues Capet à Noyon (Oise). Adalbéron, archevêque de Reims, le sacra, le 3 juillet 987. Ainsi finit la dynastie carlovingienne qui avait régné 235 ans.

Questionnaire.

- | | |
|--|--|
| <p>1. Que fit Raoul ? Par qui fut-il remplacé ? D'où vint à Louis IV son surnom d'Outre-mer ? Quel fut le caractère de Louis IV ? Comment chercha-t-il à s'affranchir de la tutelle de Hugues le Grand ? Quel fut le dénouement de la tentative qu'il fit sur la Normandie ?</p> <p>2. Combien Louis IV laissa-t-il d'enfants ? Quels furent les</p> | <p>enfants de Hugues le Grand ? Pourquoi Lothaire attaqua-t-il Othon II ? Comment se vengea l'empereur ?</p> <p>3. Quel fut le successeur de Lothaire ? Comment mourut-il ? Pourquoi Charles de Lorraine fut-il exclu du trône ? Combien de temps régna la dynastie carlovingienne ? Par qui Hugues Capet fut-il sacré ?</p> |
|--|--|

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES CARLOVINGIENS.

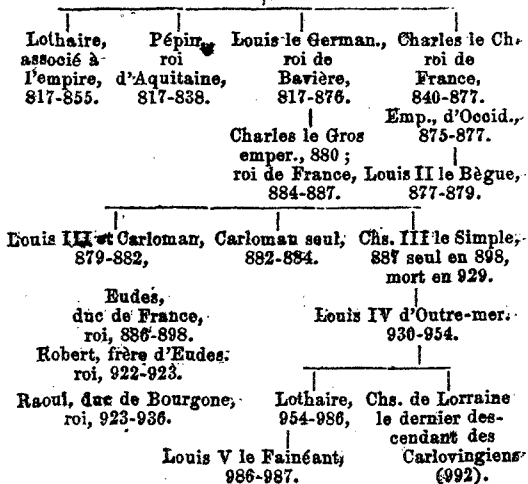
Pépin le Bref, fils de Charles Martel, petit-fils de Pépin
d'Héristal ; maire du palais avec Carloman
(741-747), roi de 752 à 768.

Charlemagne et Carloman,
768-771.

Charlamagne seul roi,
771-814.

Empereur d'Occident. 800-814.

Louis le Débonnaire associé à l'empire, 813;
Empereur, 814-840.



CHAPITRE IX.

DE LA FÉODALITÉ ET DE L'ÉGLISE, DES SCIENCES ET DES
LETTRES SOUS LES CARLOVINGIENS.

1. DE LA FÉODALITÉ.—Du démembrement de l'empire de Charlemagne sortit un nouveau genre de gouvernement resté célèbre sous le nom de régime *féodal*. Il a été ainsi nommé, parce que le fief en était la base. On donnait le nom de fiefs aux terres que l'on possédait à titre de redevances ou d'hommage. Celui qui donnait le fief avait le titre de seigneur ou *suzerain*, celui qui le recevait s'appelait *vassal*. Au premier rang se trouvaient les vassaux de la couronne. Ces vassaux avaient droit de démembrer leurs fiefs et de créer au-dessous d'eux des vassaux de second ordre qui n'étaient, par rapport au roi, que des *arrière-vassaux*. Ceux-ci pouvaient encore introduire d'autres subdivisions, de telle sorte que l'on remontât du dernier vassal jusqu'au roi par une hiérarchie régulière. Tous les vassaux qui relevaient du même suzerain portaient le nom de *pairs* ou *égaux*.

Sous les Capétiens, les grands vassaux de la couronne avaient le titre de *pairs de France*. Il y avait six pairs laïques : les ducs de Normandie, de Bourgogne et d'Aquitaine, les comtes de Flandre, de Champagne et de Toulouse. On comptait aussi six pairs ecclésiastiques : l'archevêque de Reims, les évêques de Laon, de Langres, de Beauvais, de Châlons et de Noyon. Les trois premiers avaient le titre de duc ; les trois autres celui de comte.

Le peuple se composait des hommes libres et des serfs. Les hommes libres portaient le nom de *vilains*, *manants* ou *roturiers*. Les vilains (*villani*) étaient les anciens colons qui tiraient leur nom de la ferme ou *villa* qu'ils habitaient. Les *manants* (*manentes*) étaient ceux qui habitaient un *manoir* ou propriété rurale. Le

mot *rôlurier* désignait le laboureur qui rompt (*rup-tuaritus*), et cultive la terre. Ces expressions n'avaient pas à cette époque la signification d'infériorité ou de mépris qu'on y a attachée depuis. Les serfs, attachés à la glèbe, étaient, sous la seconde race, dans la même condition que sous la première, mais les affranchissements en avaient diminué le nombre.

2. DE L'INFLUENCE DE L'ÉGLISE SUR CETTE SOCIÉTÉ. — L'Église fut alors soumise à de rudes épreuves. Les évêques, en devenant seigneurs temporels, furent exposés à compromettre leur dignité et leur caractère pour devenir hommes de parti, et l'on vit même souvent les dignités ecclésiastiques conférées à des ambitieux qui n'avaient aucune des vertus nécessaires pour remplir les devoirs de leur saint ministère. Les invasions des Normands furent encore une cause de désordres et aggravèrent une situation déjà si périlleuse. Les moines étant obligés de prendre la fuite devant ces barbares, le relâchement dans la discipline fut la conséquence inévitable de tous ces désastres. La double plaie de l'incontinence et de la simonie, qui avait déjà si profondément contristé l'Église, se rouvrit tout à coup, et renouvela les plus déplorables abus.

L'Église triompha pourtant de cette terrible épreuve, et nous la verrons, à l'époque suivante, réparer tout le mal, et cela grâce aux pasteurs zélés et aux réformateurs illustres qui sortirent de son sein. En attendant, l'épiscopat français, en prenant la défense de la royauté contre les seigneurs, rendit à la nation le plus grand service. Sans son appui, les descendants de Charlemagne n'auraient pu rester sur le trône après la mort de Louis le Débonnaire et le royaume serait tombé dans la plus affreuse anarchie.

3. DES SCIENCES ET DES LETTRES. — L'impulsion que Charlemagne avait donnée aux études se maintint sous Louis le Débonnaire et Charles le Chauve dont les règnes furent illustrés par un certain nombre d'é-

crivains distingués. Mais après la mort de ce dernier prince, les invasions des Normands et toutes les guerres qui bouleversèrent la France, ne permirent plus de cultiver les lettres avec le même zèle ni le même succès. On vit cependant encore paraître des écrivains célèbres ; tels furent le chroniqueur Flooard, la canoniste Abbon et l'immortel Gerbert qui occupa le Saint-Siège sous le nom de Sylvestre II. Ce savant illustre, qui était allé en Espagne s'instruire de la science des Arabes, réunissait aux connaissances ecclésiastiques de son temps, toutes les connaissances profanes.

La langue latine devint la langue des écoles, et l'on vit sortir, de l'alliance du latin avec les idiomes barbares, une langue nouvelle qu'on appela langue *romane*, et qui était un composé de gaulois, de latin et de tudesque. La France étant divisée, sous le rapport politique, en deux parties bien distinctes, le nord et le midi, il y eut aussi dans son sein deux langues et deux littératures différentes : la langue d'*oc*, qui produisit la littérature provençale, et la langue d'*oïl*, qui donna naissance à la littérature wallonne. Ces deux langues furent ainsi appelées des mots *oc* et *oïl* qui tous deux signifiaient *oui*.

Questionnaire.

1. Qu'est-ce que le régime féodal ? Qu'appelle-t-on seigneur ? — vassal ? — arrière-vassal ? — Quels étaient les pairs de France ? De quelles classes se composait le peuple ? Qu'appelait-on vilain ? — manant ? — roturier ?
2. Quelles épreuves subit alors l'Église ? Quels maux produisirent les guerres continuelles de cette époque ? Quels services l'épiscopat rendit-il à la société ?
3. Que devinrent les sciences et les lettres sous les successeurs de Charlemagne ? Quels sont les écrivains distingués qui parurent alors ? Qu'appelle-t-on langue romane ? Quelle littérature produisit la langue d'*oc* ? — la langue d'*oïl* ? D'où est venu le nom de ces deux langues ?

TROISIÈME PÉRIODE.

TROISIÈME RACE.

DE LA DYNASTIE CAPÉTIENNE. DES CAPÉTIENS DIRECTS.
(987-1328).

CHAPITRE PREMIER.

DES PREMIERS ROIS CAPÉTIENS, HUGUES CAPET (987-996).
ROBERT 1^{er} (996-1031). HENRI 1^{er} (1031-1060).

1. RÈGNE DE HUGUES CAPET (987-996). — Afin de s'affermir sur le trône, Hugues Capet s'appuya sur le clergé, comprenant qu'il ne pouvait fonder sa dynastie qu'en s'alliant de la manière la plus intime avec l'Église. Il commença par légitimer son avènement aux yeux du peuple, en se faisant sacrer à Reims, des mains de l'archevêque Adalbéron (juillet 987). Après avoir ainsi fortifié son pouvoir de la sanction religieuse, il s'attacha les moines et les prêtres en rendant au clergé les privilèges qui lui avaient été enlevés dans les derniers règnes ; en rétablissant dans les monastères la liberté d'élection ; en obligeant enfin les laïques à se dessaisir des bénéfices ecclésiastiques qu'ils avaient usurpés. Il donna le premier l'exemple, en renonçant lui-même aux abbayes de Saint-Germain et de Saint-Denis dont il jouissait contrairement aux canons.

Charles de Lorraine, héritier légitime de Louis V, ayant entrepris de défendre ses droits les armes à la main, la guerre civile éclata. Charles eut d'abord de brillants succès. Il s'empara de la ville de Laon et s'y défendit vigoureusement contre Hugues qui faillit tomber entre ses mains. Les portes de la ville de Reims lui furent ensuite ouvertes par la trahison de

son oncle Arnould que, dans l'espoir de l'attacher à son parti, Hugues Capet avait nommé archevêque de cette ville. Si Charles de Lorraine eût eu plus d'activité, peut-être aurait-il renversé son rival ; mais il se contenta de prendre le titre de roi et de se retirer dans la ville de Laon, où il fut trahi par l'évêque Adalbéron qui le livra à Hugues Capet (991). Ce prince le fit enfermer à Orléans dans une tour où il mourut l'année suivante. Hugues Capet choisit pour sa résidence la ville de Paris qui n'avait point été habitée par les rois de la seconde race.

2. RÈGNE DE ROBERT LE PIEUX (996-1031). — Pour assurer l'héritage de la couronne à son fils Robert, Hugues Capet l'avait fait sacrer à Orléans, le 1^{er} janvier 988, et l'avait associé au trône, à Reims, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine. Il voulait le marier avec une princesse d'Orient afin de donner plus d'éclat à sa famille ; mais ses propositions ayant été repoussées, il lui fit épouser Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, et de Mathilde, sœur de Lothaire, l'avant-dernier roi carlovingien (995). Le pape Grégoire V déclara ce mariage nul pour cause de parenté ; Robert ne voulant pas se soumettre à cette sentence, fut excommunié (998). On était alors à la veille de l'an 1000 ; une terreur superstitieuse s'était emparée de toutes les imaginations ; on avait fait croire au peuple effrayé que la fin du monde allait arriver. La sentence du pape causa un effroi universel. Les officiers de Robert et toutes les personnes de sa cour l'abandonnèrent, comme s'il eût été atteint d'une maladie contagieuse. Il ne resta auprès de lui que deux serviteurs, encore poussaient-ils le scrupule jusqu'à passer au feu, afin de les purifier, les différents objets qu'il avait touchés et les vases dont il s'était servi pour boire ou pour manger. Le pieux monarque ne put résister aux remords de sa conscience, ni à ces manifestations si éclatantes de l'opinion publique. Il répudia Berthe et épousa Constance, fille de Guillaume, comte de Toulouse (999).

L'influence de Robert se trouvant restreinte à son duché de France, il ne pouvait se distinguer par des actions bien éclatantes. Mais il eut le mérite d'être l'homme de son siècle et de prendre part à tous les grands événements qui caractérisèrent cette époque. Il était d'une pléte exemplaire ; sa charité allait jusqu'à se dépouiller de ses vêtements pour les donner aux indigents. Il nourrissait trois cents pauvres dans les huit villes qui faisaient partie de ses domaines, et employait tous ses revenus en bonnes œuvres. Il fit élever à ses frais, un grand nombre de monuments religieux à Paris, Orléans, Melun, Senlis et Etampes. Il encouragea les pèlerinages, qui furent si utiles à la civilisation, et alla lui-même à Rome s'agenouiller sur les tombeaux des saints apôtres. Ayant suivi les leçons de Gerbert, il avait puisé dans ces rapports le goût de l'étude. Il consacrait ses loisirs aux sciences et aux lettres, et la reine Constance avait introduit à la Cour le caractère littéraire qui distinguait le Midi. Robert était poète lui-même, mais il n'exerçait sa science que sur les sujets religieux. Nous avons de lui des hymnes, des répons, des séquences et des pièces de chants qui prouvent qu'il joignait une sensibilité exquise à un goût parfait.

3. RÈGNE DE HENRI I^{er} (1031-1060). — Robert ayant perdu Hugues, son fils aîné (septembre 1025), s'était associé Henri, son deuxième fils, et l'avait fait couronner à Reims (mai 1027). A peine ce prince fut-il monté sur le trône qu'il eut beaucoup à souffrir des intrigues de sa mère, la reine Constance qui aurait voulu donner la couronne à Robert, son plus jeune fils. Henri triompha de cette révolte, reçut en grâce son frère, et lui donna le duché de Bourgogne. Les troubles de la guerre civile succédèrent aussitôt aux horreurs de la famine et de la peste. Pendant trois années consécutives, on ne fit en France aucune récolte, par suite des pluies continuelles (1033). Après avoir épuisé toutes les ressources, on consommait

l'herbe des prairies, on rongea l'écorce des arbres, on alla même jusqu'à déterrer les morts dans les cimetières pour les donner en pâture aux vivants. La peste vint à la suite de tant de privations, et des contrées entières furent dépeuplées.

Le clergé représenta comme une punition divine les maux que l'on avait soufferts. Depuis longtemps il s'élevait contre les guerres privées qui mettaient perpétuellement en question la vie et les propriétés de tous les citoyens, et rendaient impossibles les progrès de la civilisation. Il avait d'abord prêché la paix, mais comme on ne pouvait obtenir de cette société guerrière qu'elle renoncât tout à coup à ses habitudes belliqueuses, il eut l'heureuse idée de substituer à cette paix universelle, qui était irréalisable, une trêve que l'on put faire observer. C'est ce qu'on appela la *trêve de Dieu*. On décida, en conséquence, que depuis l'Avent jusqu'à l'Épiphanie, depuis la Quinquagésime jusqu'à la Pentecôte, pendant les Quatre-Temps et les principaux jours de fêtes, toutes les semaines, depuis le mercredi soir jusqu'au matin du lundi suivant, on devait s'abstenir d'attaque ou de vengeance particulière, et cela sous peine de la vie, ou tout au moins du bannissement de la société des chrétiens.

Henri I^{er} épousa, en l'an 1051, Anne, fille d'Iaroslaff, duc de Russie. Il en eut deux fils, Philippe et Hugues. Il fit sacrer l'aîné à Reims, mai 1055; le second devint comte de Vermandois.

Questionnaire.

1. Que fit Hugues Capet pour s'affermir sur le trône? Comment s'attachait-il le clergé? Quel fut son rival? Comment s'en défit-il? Où fixa-t-il sa résidence?

2. Comment Hugues Capet assura-t-il sa couronne à son fils Robert? Quelle princesse lui fit-il épouser? Quelles furent les conséquences de ce mariage? Qui épousa-t-il après la répudiation de Berthe? Quel était le

caractère de ce prince? Par quelles actions se distinguait-il?

3. Quel fut son successeur? Quels obstacles rencontra Henri I^{er} au commencement de son règne? Racontez la famine qui sévit alors en France. Qu'est-ce que la trêve de Dieu? Dans quel but le clergé l'établit-il? Quels furent les fils de Henri I^{er}?

CHAPITRE II.

RÈGNE DE PHILIPPE I^{er}. PREMIÈRE CROISADE (1060-1108).

1. MINORITÉ DE CE PRINCE (1060-1071). — Philippe I^{er} n'avait que huit ans quand il monta sur le trône. Henri I^{er}, son père, l'avait fait sacrer à Reims, l'année précédente, et lui avait donné pour tuteur son beau-frère, Baudouin de Lille, comte de Flandre, qu'il chargea en même temps de la régence du royaume. Ce prince s'en acquitta avec une grande sagesse, et la France ne s'aperçut pas, sous son habile administration, qu'elle n'avait pour chef qu'un enfant. Il réprima une révolte des Gascons, maintint la paix dans toutes les provinces du Midi, et laissa le duc de Guyenne et le comte d'Anjou vider ensemble leurs querelles. La seule faute qu'on lui peut reprocher, c'est d'avoir laissé Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, faire la conquête de l'Angleterre, sans s'opposer à cet événement qui devait rendre un des vassaux du roi de France l'un de ses rivaux les plus redoutables.

2. CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS (1066). — Guillaume se prévalut du testament du dernier roi saxon, Edouard le Confesseur, qui l'avait, disait-il, institué son héritier. Il réunit à l'embouchure de la Somme, dans le port de Saint-Valery, quatre cents navires à grandes voiles, plus d'un millier de bateaux de transport, et passa le détroit avec une armée de soixante mille hommes. Il aborda sans résistance à Peyvensey, et rencontra, près de Hastings, les troupes d'Harold, son compétiteur. La victoire fut disputée avec acharnement. On répandit même le bruit que Guillaume venait d'être tué ; ses soldats commençaient déjà à prendre la fuite, lorsqu'il se précipita au devant d'eux pour les rassurer et les ramener au combat. Les Saxons ne purent résister à cette nouvelle attaque, et à la suite de cette victoire,

l'Angleterre tout entière tomba entre les mains des Normands.

3. PHILIPPE RÉGNE PAR LUI-MÊME. — Baudoin V, régent de France, mourut un an après le succès de cette expédition. Bien que Philippe I^{er} n'eût que quinze ans et que la majorité des rois eût été fixée à vingt et un, on ne nomma pas un second régent. Du reste, quatre ans se passèrent sans événement important. En 1071, il soutint les droits de son vassal, le comte de Flandre, petit-fils de Baudoin V, que Robert, comte de Frise, avait dépossédé. Sa conduite eut pour but de réparer une injustice, mais le succès ne couronna pas ses efforts. Il fut vaincu à Cassel, et obligé de reconnaître pour vassal celui qui venait de le vaincre.

De grands événements se passèrent alors en Europe. Saint Grégoire VII monta sur le siège de saint Pierre, et entreprit la réforme de l'Eglise en attaquant l'incontinence et la simonie du clergé, et en retirant aux empereurs d'Allemagne le droit d'investiture qu'ils avaient usurpé. Il adressa une lettre très-sévère à Philippe I^{er}, pour lui reprocher les abus qu'il avait laissé introduire dans ses Etats, mais l'indolent monarque ne s'émut guère des menaces du pontife. Il aurait seulement voulu affaiblir l'autorité de Guillaume le Conquérant, dont la puissance lui portait ombrage, mais il n'eut pas le courage de l'attaquer. Une plaisanterie qu'il se permit sur ce prince alluma la guerre entre les deux pays. Guillaume ravagea le Vexin français jusqu'à Mantes, où il fit mettre le feu. Pendant qu'il contemplait cet incendie avec une joie barbare, son cheval glissa sur des débris enflammés et lui fit, en s'abattant, une blessure dont il mourut (1087). Philippe aurait pu profiter de la mort de son ennemi pour accroître ses domaines, et affaiblir cette puissance rivale qui devait être si funeste à ses successeurs ; mais il négligea les grands intérêts de sa couronne pour descendre à des intrigues de palais qui ne servirent

qu'à dégrader son nom et à déconsidérer son caractère.

4. DE LA PREMIÈRE CROISADE (1095).—La première croisade fut prêchée au moment où il venait d'être excommunié pour avoir répudié Berthe, son épouse légitime, et contracté ensuite une alliance adultère avec Bertrade de Montfort, femme de Foulques d'Anjou. Il ne prit pas part à cette expédition, mais la France entière s'émut à la parole du pape Urbain II qui, après avoir dépeint les malheurs de Jérusalem, s'écria au concile de Clermont : « Soldats de l'enfer, devenez soldats de Dieu ! » Les ducs, les comtes et les barons répondirent avec enthousiasme : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Pierre l'Ermite parcourut la France, l'Allemagne et l'Italie, et partout ses prédications apostoliques eurent les succès les plus étonnants. Une armée se forma et partit pour la Terre-Sainte sous la conduite de God-froy de Bouillon, duc de la basse Lorraine, de Hugues de Vermandois, frère du roi de France, de Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, de Raymond de Toulouse et de plusieurs autres seigneurs.

Les croisés s'emparèrent de la ville de Nicée dans l'Asie Mineure (1097), après avoir défait le sultan d'Iconium. Ils firent ensuite la conquête de la principauté d'Édesse et s'avancèrent sous les murs d'Antioche, qu'ils assiégèrent. Après la prise de cette ville, leur armée se trouvait réduite à cinquante mille hommes. Godefroy ne perdit pas courage. Il conduisit ses braves soldats contre les détenteurs de Jérusalem, et le vendredi, 15 juillet 1099, la ville sainte était délivrée. On offrit le titre de roi à l'illustre chevalier, mais il ne voulut pas porter un diadème dans le lieu même où le Christ avait été couronné d'épines ; il se contenta du titre de *Baron* ou défenseur du Saint-Sépulcre.

5. DERNIÈRES ANNÉES DE PHILIPPE I^{er}. — Pendant cette grande expédition il se passa peu d'événements en France. Tous les regards étaient portés sur l'Asie,

et tous les seigneurs avaient tourné leur humeur belliqueuse vers la guerre sainte. Philippe I^{er} s'associa son fils aîné (1099), qui devait lui succéder sous le nom de Louis le Gros, et renouvela les scandales qu'il avait donnés par son union criminelle avec Bertrade de Montfort. Plusieurs conciles l'anathématisèrent de nouveau, et le souverain pontife sanctionna ses sentences. Mais en 1104 l'évêque d'Arras leva, au nom du pape Pascal II, les censures qui avaient été portées contre le roi. Ce prince témoigna de grands sentiments de repentir dans les dernières années de sa vie et mourut à Melun, le 3 août 1108. Se croyant indigne de reposer à Saint-Denis, il voulut être enterré au couvent de Saint-Beloi-sur-Loire.

Questionnaire.

1. A quel âge Philippe I^{er} monta-t-il sur le trône? A qui la régence fut-elle confiée? Quelle faute commit le régent?

2. Quels étaient les droits de Guillaume le Conquérant sur l'Angleterre? Où se réunit sa flotte? Où débarqua-t-il? Quelle fut la bataille qui décida de la Conquête?

3. Quelle fut la première guerre que fit Philippe, lorsqu'il fut en âge de régner par lui-même? Quel en a été le résultat? A

quelle occasion Guillaume le Conquérant lui fit-il la guerre? Comment mourut Guillaume?

4. Où Urbain II décida-t-il la première croisade? Par qui fut-elle prêchée? Quels en furent les principaux chefs? Quels furent les succès des croisés?

5. Que se passa-t-il en France pendant cette expédition? Quels scandales donna Philippe I^{er}? Comment mourut-il? Où fut-il enterré?

CHAPITRE III.

RÈGNE DE LOUIS VI DIT LE GROS. LES COMMUNES
(1108-1137.)

1. GUERRES FÉODALES. — Louis le Gros, que ses exploits ont fait surnommer *le batailleur*, donna à la royauté un caractère qu'elle n'avait point encore eu sous les Capétiens. Il voulait qu'elle fût une protection

pour les faibles contre les forts, et il prit à tâche de surveiller ses vassaux et de leur faire respecter les droits de la justice qu'ils méconnaissaient trop souvent. Il passa les huit premières années de son règne à combattre les petits seigneurs dont on lui avait dénoncé la violence et la tyrannie. Il humilia le comte de Mantes, abaissa la famille de Montmorency par la prise du château de la Ferté-Alais, rasa le château du baron du Puiset qui pillait les voyageurs, et résolut de ne permettre à personne, dans toute l'étendue de ses domaines, de faire souffrir impunément les pauvres et de détruire ou dépoillier les églises.

2. GUERRES ÉTRANGÈRES.—Henri I^{er}, roi d'Angleterre, s'étant emparé de la Normandie au détriment de son frère Robert, Louis le Gros ne put tolérer une usurpation qui était d'ailleurs un danger pour la monarchie française. Il prit la défense du prince déposé et remporta d'abord de brillants avantages. Mais il fut ensuite vaincu à Brenneville et faillit même tomber entre les mains des ennemis (1119). Déjà un Anglais, saisissant la bride de son cheval, s'écriait : *Le roi est pris.*—*Ne sais-tu pas,* répliqua Louis avec sang-froid, *qu'on ne prend jamais le roi même aux échecs ?* Et, d'un coup de sa masse d'armes, il l'étendit mort à ses pieds.

Louis VI répara promptement sa défaite. Henri I^{er} sentit la nécessité de s'allier avec Henri V, empereur d'Allemagne, qui était irrité de ce que le roi de France avait reçu dans ses Etats le pape Calixte II qu'il persécutait. La nouvelle de cette coalition s'étant répandue, tous les ducs et les comtes accoururent sous la bannière royale, et pour la première fois, se rangèrent sous l'oriflamme des diverses milices communales. Les Impériaux, effrayés de voir la nation se lever en masse pour défendre son roi, se retirèrent sans combattre (1124). Le roi d'Angleterre, abandonné à lui-même, s'empressa de faire la paix.

109. comme la grande victoire d'Angleterre.

3. DES COMMUNES.—Le règne de Louis le Gros est resté célèbre par l'établissement des *communes*. On appela ainsi des associations que formèrent les habitants des villes et des villages pour faire respecter leurs droits par les seigneurs et se soustraire à leurs exigences arbitraires. On donna le nom de *charte* à l'acte publié dans lequel furent mentionnées les exemptions de charges et de redevances obtenues par chaque commune. Louis le Gros ne fut pas, comme on l'a souvent répété, l'auteur de ce mouvement populaire qui eût plutôt pour cause l'action même de l'Eglise. En effet, l'Eglise prit toujours la défense de l'opprimé contre l'oppresser, et fit naître, par sa doctrine, toutes les associations qui triomphèrent des habitudes et des vices que la barbarie avait entraînés après elle. Le mérite de Louis le Gros fut d'avoir fait preuve d'une haute impartialité toutes les fois qu'il fut appelé à juger entre les seigneurs et les villes mécontentes. Son esprit de justice fut aussi utile au peuple qu'honorable par la royauté ; car son intervention eut pour résultat de placer la noblesse et le peuple sous la protection du monarque, et de préparer, au profit de la couronne, la ruine de la féodalité.

4. MORT DE LOUIS LE GROS (1137).—Louis le Gros fit sacrer de son vivant Louis VII, son fils (octobre 1131), et lui fit épouser Eléonore de Guyenne dont les vastes domaines devaient accroître considérablement ceux de la couronne. Il lui adressait souvent ces remarquables paroles : « Souvenez-vous, mon fils, que la royauté est une charge que Dieu vous confie et dont, après la mort, vous lui rendrez un compte très-rigoureux. » Il expira, le 1^{er} août 1137, à l'âge de soixante ans ; il en avait régné trente-neuf.

Questionnaire.

1. Quel fut le caractère de la royauté sous Louis le Gros ? Comment employa-t-il les premières années de son règne ? Quels sont les seigneurs qu'il humilia ?

2. Pourquoi fit-il la guerre au roi d'Angleterre ? On fut-il vaincu ? Pourquoi l'empereur Henri V s'unit-il contre lui au roi d'Angleterre ? Que fit la France en face de cette coalition ?

3. Qu'appelait-on commune ?
— Qu'est-ce qu'on entendait par charte ? Quelle fut la cause de ce mouvement populaire ? Quel le part y prit Louis le Gros ? Quel avantage en retire la royauté ?

4. A qui maria-t-il son fils ? Quelles paroles lui adressait-il ? A quel âge mourut Louis le Gros ? Combien de temps a-t-il régné ?

CHAPITRE IV.

RÈGNE DE LOUIS VII DIT LE JEUNE. DEUXIÈME CROISADE
(1137-1180).

1. COMMENCEMENT DE CE RÈGNE. — Louis VII n'avait que dix-sept ans quand il monta sur le trône, et c'est sans doute pour ce motif qu'on l'a surnommé *le Jeune*. Il apprit la mort de son père à Bordeaux où il venait d'épouser Éléonore de Guyenne, qui lui apportait en dot le Poitou, le Limousin, le Périgord, la Guyenne, la Saintonge, l'Aunis et l'Angoumois, et qui le rendait ainsi beaucoup plus puissant que ses prédécesseurs. Il conserva, pour premier ministre, l'abbé Suger qui avait dirigé l'administration intérieure du royaume, sous Louis le Gros. Il suivit d'ailleurs la même politique que son père et s'attacha tout particulièrement à faire respecter son autorité par ses vassaux. Dans une guerre qu'il eut à soutenir contre Thibaut, comte de Champagne, il s'oublia dans un moment de colère et fit incendier la ville de Vitry. Treize cents personnes qui s'étaient réfugiées dans une église furent la proie des flammes. Saint Bernard, abbé de Clairvaux, s'émut à cette nouvelle et fit entendre au monarque une protestation éloquente qui éveilla le remords au fond de son âme et lui fit prendre la résolution d'expier sa faute par quelque œuvre éclatante.

2. DEUXIÈME CROISADE (1147-1149). — L'occasion ne tarda pas à se présenter. On apprit que le royaume

monarchie de Vitry par Louis le Jeune
1170-1180

de Jérusalem était dans une grande détresse. Le pape Eugène III conjura tous les chrétiens d'Occident de s'enrôler sous les étendards du Christ et d'aller au secours de leurs frères d'Asie. Saint Bernard prêcha la croisade, et à sa voix, Conrad III, empereur d'Allemagne, et le roi de France prirent la résolution de se mettre à la tête de cette expédition. Leurs armées se réunirent sous les murs de Nicée, et Louis VII s'avança jusqu'à Jérusalem. La plupart de ses soldats avaient péri en Syrie ou dans les plaines de l'Asie-Mineure, et il n'apportait qu'un faible secours aux chrétiens d'Orient. Néanmoins on entreprit le siège de Damas, mais on fut obligé de se retirer devant les troupes de Noureddin ; après cet échec, Louis et Conrad durent retourner dans leurs États, laissant le royaume de Jérusalem dans la situation la plus critique.

Épave de la satire

3. RÉPUDIATION D'ÉLÉONORE (1152). — Louis VII trouva la France heureuse et florissante sous la sage administration de Suger, son habile ministre, qui, malheureusement, mourut peu de temps après. Louis, privé de ses conseils, ne fit plus que des fautes. N'écoulant que son ressentiment contre Éléonore, il fit annuler son mariage avec elle pour cause de parenté, et lui rendit toutes les provinces qu'elle avait apportées en dot. Cette princesse se maria, deux mois après, au jeune Henri Plantagenet, comte d'Anjou, qui possédait déjà la Touraine, le Maine, le Perche et la Normandie, et qui ensuite fut, par le droit de sa naissance, appelé au trône d'Angleterre (1154). Cette alliance rendit le roi d'Angleterre beaucoup plus puissant en France que le roi lui-même, et amena cette terrible rivalité qui coûta tant de sang aux deux nations.

4. DERNIÈRES ANNÉES DE CE RÈGNE. — Toutefois, la guerre ne commença pas immédiatement. Malgré l'étendue de ses domaines, le roi d'Angleterre fut trop occupé à l'intérieur de ses États, par les dissensions de ses fils, pour songer à attaquer Louis VII. Celui-ci profita de ce répit pour développer l'industrie et éten-

dre les lumières au sein de la France. Il multiplia les écoles, favorisa les libertés publiques et encouragea de tout son pouvoir les sciences et les lettres. Après la répudiation d'Eléonore, il avait épousé Constance, fille du roi de Castille (1154). Cette princesse étant morte, il se maria avec Alix, fille de Thibaut, comte de Champagne, qui fut la mère de Philippe Auguste, son successeur. Il fit sacrer ce jeune prince à Reims (novembre 1179), et le maria ensuite avec Isabelle, fille du comte de Hainaut (mai 1180). Louis VII mourut, la même année, à l'âge de 60 ans, après en avoir régné 43.

Questionnaire.

1. A quel âge Louis VII monta-t-il sur le trône ? Quelle fut sa première épouse ? Quelle politique adopta-t-il ? Quelle faute commit-il dans la guerre qu'il fit contre le comte de Champagne ?
2. Par qui fut prêchée la seconde croisade ? Quels sont les souverains qui la dirigèrent ? Quels furent leurs exploits ?
3. Par qui la France avait-elle été administrée en l'absence du roi ? Quelle faute commit Louis VII ? A qui se remaria Eléonore ? Quelles furent les conséquences de ce mariage ?
4. Pourquoi Henri II ne fit-il pas la guerre à Louis VII ? A qui Louis VII se maria-t-il après la répudiation d'Eléonore ? Quelle fut la mère de Philippe Auguste ? Quelle princesse épousa-t-il ? Combien de temps régna Louis VII ? A quel âge mourut-il ?

CHAPITRE V.

RÈGNE DE PHILIPPE AUGUSTE (1180-1223) ET DE
LOUIS VIII (1223-1226).

I. CARACTÈRE DU RÈGNE DE PHILIPPE AUGUSTE (1180).
— Le règne de Philippe Auguste fut un des plus remarquables de notre histoire. Ce prince n'avait que quinze ans lorsqu'il monta sur le trône, mais il montra, dès les premières années de son règne, cette fermeté de volonté et cette élévation d'intelligence qui

le firent, à l'intérieur, respecter par les seigneurs du royaume et craindre au dehors par ses ennemis. Il porta des décrets sévères contre les juifs, qui par leurs exactions avaient usurpé toutes les richesses du royaume, et il extermina les bandes de vagabonds qui, sous les noms de *Brabançons*, de *Routiers* et de *Colereaux*, désolèrent le centre de la France. Il accorda à l'Université de Paris des privilèges importants, changea l'ancienne Lutèce en une ville élégante et riche, l'entoura de murailles, fit paver et assainir les rues, fonda un grand nombre d'hôpitaux, et s'occupa tout particulièrement des lépreux en faveur desquels il créa des maisons de refuge dans les différentes villes de son royaume.

2. GUERRE AVEC L'ANGLETERRE. — A l'égard de l'Angleterre, il suivit la même politique que son père. Il entretint les divisions qui existaient entre Henri II et ses fils, Richard, duc de Guyenne, et Jean sans Terre. Ces deux princes étant passés du côté du roi de France, le roi d'Angleterre, qui avait espéré profiter de la jeunesse de Philippe Auguste, se vit forcé d'accepter les conditions de paix que lui dicta le jeune monarque à la Colombière (1189). Il en mourut de chagrin. Richard Cœur de Lion, son successeur, n'ayant pas voulu, comme il l'avait promis, épouser Alix, sœur de Philippe Auguste, la guerre faillit éclater ; mais les prédications de Guillaume, archevêque de Tyr, détournèrent les deux rois de leurs dissensions personnelles et les entraînent dans une nouvelle expédition en terre sainte.

3. TROISIÈME CROISADE (1190-1192).—Jérusalem venait de tomber entre les mains des infidèles. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour toute la chrétienté. Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, Philippe Auguste, roi de France, et Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, se mirent à la tête des croisés. Frédéric fit route par terre et se dirigea en Asie Mineure où il mourut au passage d'une rivière que plu-

sieurs auteurs prennent pour le Cydnus. Philippe Auguste et Richard préférèrent la route de mer, et se réunirent à Messine. A leur arrivée en Palestine, ils entreprirent le siège de Saint-Jean-d'Acre et s'emparèrent de cette ville. Philippe revint en France et laissa Richard continuer ses exploits contre les Sarrasins. Ce monarque fit, par sa force et sa bravoure, l'admiration des infidèles eux mêmes, et ne quitta la Palestine qu'après avoir conclu une trêve avec Saladin (1192).

4. CONQUÊTES DE PHILIPPE AUGUSTE. — Le retour en Europe de Richard (cœur de Lion) amena de nouvelles guerres entre l'Angleterre et la France. Philippe Auguste fut d'abord vaincu à Fréteval (1196) par son redoutable rival, mais il se releva de cette défaite par la brillante victoire qu'il remporta à Gisors. Le pape Innocent III, voulant mettre fin à ces rivalités qui épuisaient le plus noble sang de la chrétienté, interposa son autorité pour amener ces deux princes à faire la paix. Il y réussit, mais Richard mourut, l'année suivante, de la flèche d'un archer, au siège de Chaluz-Chabrol, en Limousin (1199).

Son frère, Jean sans Terre, ne commit que des crimes et des lâchetés. Il poignarda lui-même son neveu, le jeune Arthur, que Philippe Auguste avait investi du duché de Normandie. A cette nouvelle, le roi de France cita son vassal devant les pairs du royaume, et, sur son refus de comparaitre, fit prononcer la confiscation de tous les fiefs qu'il avait sur le continent. Pour exécuter cette sentence, Philippe Auguste se mit à la tête d'une nombreuse armée et fit la conquête du Maine, de l'Anjou, de la Normandie, de la Touraine et du Poitou qu'il ajouta aux domaines de la couronne (1204). Jean sans Terre ayant, par ses exactions et ses tyrannies, irrité la plupart de ses sujets, Philippe se disposait à passer en Angleterre pour s'emparer de l'île elle-même, lorsque sa flotte fut détruite dans le port de Dam par les Flamands et les Anglais coalisés (1213).

5. BATAILLE DE BOUVINES (1214).—Une ligue effroyable se forma alors contre la France. Le roi d'Angleterre, Othon IV, empereur d'Allemagne, le comte de Hollande et de Namur, le comte de Brabant, le comte de Flandre, en un mot, tous les grands vassaux se soulevèrent contre Philippe Auguste. Ce prince rassembla à la hâte une puissante armée et attaqua ses ennemis avant qu'ils eussent eu le temps de réunir toutes leurs forces. La bataille se donna au pont de Bouvines, près de Lille. Philippe, ayant fait sa prière dans une chapelle consacrée à saint Pierre, engagea le combat. L'armée française fut victorieuse et les ennemis perdirent plus de trente mille hommes. Cette victoire sauva la monarchie ; le peuple le comprit, il dressa des arcs de triomphe partout où Philippe dut passer à son retour, et Paris accueillit l'heureux monarque avec des transports d'allégresse.

6. GUERRE DES ALBIGEOIS.—Le prince Louis, fils de Philippe, fit un voyage dans le Midi où de grands événements venaient de se passer. La secte des manichéens avait reparu dans ces provinces et y avait causé les plus affreux désordres. Ces hérétiques, soutenus par le vicomte de Béziers et de Carcassonne, le comte de Foix, de Béarn et de Comminges, et surtout par Raymond VI, comte de Toulouse, avaient le centre de leur puissance à Alby, ce qui leur fit donner le nom d'Albigéois. Innocent III, après leur avoir envoyé des missionnaires pour les convertir, avait choisi pour son légat un moine de Cîteaux, Pierre de Castelnau, qu'il avait chargé d'une mission auprès du comte de Toulouse. Ce légat fut assassiné (1208) ; un grand cri d'indignation s'éleva aussitôt dans toute la chrétienté, et une croisade fut entreprise pour venger cet attentat.

Simon de Montfort fut le chef des croisés. Il s'empara des villes de Béziers et de Carcassonne qu'il mit à feu et à sang, et remporta, à Muret, sur les Albigéois, une victoire éclatante. Raymond VI fut déclaré déchu de ses droits, et Simon, qui était déjà vicomte

de Béziers et de Carcassonne, reçut encore le duché de Narbonne et le comté de Toulouse. Le fils de Raymond VI n'obtint, de tous les domaines de son père, que le marquisat de Provence (1215). Cependant la ville de Toulouse se souleva en faveur de ses anciens maîtres, et Simon de Montfort fut tué par une pierre, au siège de cette ville.

Peu de temps après, Philippe-Auguste eut la satisfaction de voir la couronne d'Angleterre offerte à son fils Louis (1226). Mais les défaites de Lincoln et de Douvres mirent bientôt fin à ce règne éphémère, et Louis fut forcé de repasser en France (1217). Philippe-Auguste passa en paix ses dernières années, surveillant les événements du Midi.

7. RÈGNE DE LOUIS VIII (1223-1226). — Ce prince avait pris une grande part aux événements mémorables qui illustrèrent le règne de son père. Il avait fait preuve de tant de courage et d'intrepidité sur le champ de bataille, qu'on l'avait surnommé *le Lion*. Il avait épousé Blanche de Castille, fille d'Alphonse IX, une des femmes les plus accomplies de cette époque. On pouvait donc concevoir au début de ce règne les plus belles espérances.

Louis VIII ne resta pas au-dessous de l'opinion que l'on avait de son mérite. Henri III, roi d'Angleterre, l'ayant sommé de rendre la Normandie, il fit publier la confiscation que son père avait faite, des fiefs de la couronne possédés par les Anglais, et se mit à la tête d'une armée enfin de leur enlever ce qui leur restait sur le continent. Il soumit le Limousin, le Périgord, et il n'avait plus qu'à leur prendre Bordeaux et la Gascogne, lorsqu'à la prière du pape il consentit à leur accorder une trêve.

La famille de Montfort lui ayant cédé les droits qu'elle avait sur le comté de Toulouse, il se mit à la tête d'une armée de deux cent mille hommes, et s'avança pour faire la conquête de ces nouvelles provinces. Il s'empara du comtat Venaissin et d'Avignon,

de la Provence et du Languedoc, mais une maladie contagieuse sévit sur son armée au moment où il se dirigeait sur Toulouse. Il en fut lui-même atteint, et mourut à Montpensier (novembre 1226), après trois ans de règne.

Questionnaire.

1. Quel fut le caractère de Philippe Auguste ? Que fit-il pour établir l'ordre dans l'intérieur du royaume ? Quelles améliorations fit-il dans Paris ?

2. Quelle fut sa politique à l'égard de l'Angleterre ? Comment traita-t-il Henri II ? Qu'est-ce qui l'empêcha de faire la guerre à Richard ?

3. A quelle occasion se fit la troisième croisade ? Quels en furent les chefs ? Comment périt Frédéric Barberousse ? Quelle ville prirent Philippe et Richard ? Que fit Richard après le départ de Philippe ?

4. Que se passa-t-il en Europe après le retour de ces princes ? Quel crime commit Jean sans Terre ? Quelles provinces Philip-

pe Auguste confisqua-t-il ? Qu'est-ce qui l'empêcha de passer en Angleterre ?

5. Quelle ligue se forma contre la France ? Où Philippe vainquit-il ses ennemis ?

6. Qu'appelait-on Albigeois ? A quelle occasion la croisade fut-elle prêchée contre ces hérétiques ? Quel en fut le chef ? Quelles furent les conquêtes de Simon de Montfort ? Quelle couronne fut offerte à Louis de France ?

7. Quel était le caractère de Louis VIII ? Quelle guerre fit-il contre les Anglais ? Pourquoi marcha-t-il contre les Albigeois ? Quels furent ses exploits ? Où mourut-il ?

CHAPITRE VI.

RÈGNE DE SAINT LOUIS (1226-1270) ET DE PHILIPPE III (1270-1285).

I. MINORITÉ DE SAINT LOUIS (1226-1236). — Louis IX était dans sa douzième année, quand il succéda à son père. Sa mère, Blanche de Castille, le fit sacrer à Reims, quelques jours après son avènement. La plupart des grands vassaux refusèrent d'assister à cette cérémonie, ne voulant pas reconnaître la reine-mère pour régente. Blanche sut tenir tête à Forage et

obtint la soumission de Thibaut de Champagne, dont la défection effraya tous les autres membres de la coalition. Elle termina ensuite la guerre des Albigeois par le traité de Paris, qui ajouta aux domaines de la couronne le comté de Toulouse et les fiefs qui en dépendaient. Elle parvint ainsi à pacifier ses Etats, et s'occupa avec le plus grand soin de l'éducation de son fils. Elle ne laissait approcher de lui que des hommes très-vertueux, et lui inspira de bonne heure, pour la gloire de Dieu, ce zèle éclairé qui en fit tout à la fois un prince remarquable et un grand saint. « Mon fils, lui disait-elle souvent, Dieu sait combien vous m'êtes cher ; cependant j'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un péché mortel. » Deux ans avant sa majorité, elle lui fit épouser Marguerite, fille de Bérenger IV, comte de Provence.

2. GUERRE AVEC L'ANGLETERRE (1242).—Louis, devenu majeur, investit Alphonse, son frère, du comté de Poitou, de l'Auvergne et de l'Albigeois, et obligea ses vassaux à lui rendre hommage. Le comte de la Marche, comptant sur l'appui d'Henri III, roi d'Angleterre, s'y refusa ; dès lors, la guerre recommença entre les deux nations. Saint Louis rencontra les ennemis à Taillebourg, sur la Garente, et gagna une première bataille dans laquelle il fit des prodiges de valeur. Henri III s'étant enfui jusqu'à Saintes, Louis l'y poursuivit et remporta sous les murs de cette ville une seconde victoire qui força le comte de la Marche à venir se jeter aux pieds de son souverain pour implorer son pardon.

A la suite de cette campagne, saint Louis tomba très-gravement malade. On fit des prières publiques pour obtenir sa guérison. Il fit vœu de prendre la croix si Dieu lui rendait la santé. Sa mère et les principaux seigneurs de son royaume s'efforcèrent en vain, après son rétablissement, de le détourner de l'exécution de ce dessein ; rien ne put le dissuader de l'accomplissement de ce qu'il regardait comme un

devoir. Il confia la régence du royaume à sa mère et s'embarqua à Aigues-Mortes.

3. PREMIÈRE CROISADE DE SAINT LOUIS (1248-1254). — Le sultan du Caire étant maître de Jérusalem et de la Palestine, saint Louis voulut attaquer l'ennemi des chrétiens au centre de son empire. Il débarqua donc en Egypte, prit Damiette et marcha contre le Caire. Cependant l'armée fut tout à coup inondée par les eaux du Nil, et, à la fatale journée de Mansourah, le roi et ses deux frères furent faits prisonniers avec les principaux seigneurs. Durant sa captivité, saint Louis témoigna une grandeur d'âme qui étonna les infidèles. « C'est le plus fier chrétien que nous ayons vu, » disaient-ils avec admiration. Comme on proposait de lui rendre la liberté et de délivrer les prisonniers moyennant une forte rançon : « Un roi de France, répondit-il, ne se rachète point à prix d'argent. Je donnerai un million de pesants d'or pour mes sujets, et Damiette pour ma personne. »

Il passa d'Egypte en Palestine, où il resta trois ans. Il apaisa les discordes qui régnaient parmi les chrétiens, ranima leur courage et fortifia plusieurs villes. Il espérait obtenir, en peu de temps, la délivrance de Jérusalem, lorsque la nouvelle de la mort de sa mère l'obligea à revenir en France, où sa présence était absolument nécessaire.

4. SAGE ADMINISTRATION DE CE PRINCE (1254-1270). — Saint Louis de retour dans ses États, n'eut d'autre désir que d'y faire régner la justice, assuré qu'il était, que cette vertu est la source de toute prospérité dans un royaume. Il fit des lois très-sévères contre la fainéantise et le vagabondage, abolit le duel judiciaire et combattit toutes les superstitions qui déshonoraient la foi. Il donna lui-même à ses vassaux l'exemple de ce qu'ils devaient faire dans leurs domaines pour faire respecter la loi et substituer son action à l'arbitraire qui dictait presque toutes les décisions des tribunaux. On a longtemps vénéré à

Vincennes le chêne sous lequel le vertueux monarque venait s'asseoir pour entendre les plaintes de ses sujets, réconcilier ceux qui étaient divisés et rendre justice aux opprimés.

Son esprit d'équité inspira tant de confiance aux autres souverains, qu'ils le choisirent plusieurs fois pour l'arbitre de leurs différends. C'est ainsi qu'il fut appelé à remplir un rôle pacificateur dans les démêlés qui s'élevèrent entre le duc de Bretagne et le roi de Navarre, entre le roi de Navarre et le roi d'Angleterre, entre ce dernier et les barons de son royaume, et même enfin entre l'empereur Frédéric II et le pape Grégoire IX. Plein de loyauté et de désintéressement, il rendit à Henri III une partie des conquêtes de Philippe-Auguste, qu'il regardait comme injustes, et refusa la couronne des Deux-Siciles, que son frère, Charles d'Anjou, accepta. Il avait déjà refusé le diadème impérial qu'on lui avait offert pour son fils Robert.

5. DERNIÈRE CROISADE ET MORT DE SAINT LOUIS (1270).
— Pendant qu'il travaillait avec tant d'ardeur au bonheur de ses sujets, il reçut d'Asie les nouvelles les plus affligeantes. Il résolut alors de faire un dernier effort en faveur des malheureux chrétiens. Il se mit à la tête d'une seconde croisade, et comme la première fois, s'embarqua à Aigues-Mortes. Cependant, au lieu de se diriger sur l'Égypte, il voulut aborder à Tunis, dans l'espoir de convertir au christianisme le chef de cet État. « Quel bonheur, disait le pieux roi, si je pouvais devenir le parrain d'un prince mahométan ! » Mais le roi de Tunis, oubliant ses promesses, ne répondit aux propositions du roi de France que par une vigoureuse résistance. Saint Louis ne voulut cependant pas l'attaquer avant l'arrivée du roi de Sicile, Charles d'Anjou, qui devait lui amener de nouvelles troupes.

Pendant ce temps, la maladie se répandit dans l'armée française. Le généreux roi employa dans ce

moment critique tout le zèle de sa charité à visiter et à soigner les malades. Aucun ne succombait sans avoir eu la consolation d'entendre quelques-unes de ses pieuses et encourageantes paroles. Enfin, atteint lui-même par le mal qui décimait ses troupes, il se sentit défaillir en quelques jours, et rendit son âme à Dieu (1270). Il était âgé de 56 ans, et en avait régné 44. Sous son règne fut fondé l'hôpital des Quinze-Vingts destiné aux chevaliers qui avaient eu les yeux crevés par les infidèles ; Pierre de Montereau construisit la sainte Chapelle pour recevoir la couronne d'épines, un morceau de la vraie croix et d'autres reliques rapportées de la terre sainte : Robert de Sorbon, son confesseur, établit le collège de la Sorbonne, qui devint une école de théologie très-célèbre.

6. RÈGNE DE PHILIPPE III, DIT LE HARDI (1270-1285). — Le fils aîné de saint Louis, Philippe III, qu'on a surnommé *le Hardi*, fut proclamé roi sous les murs de Tunis immédiatement après la mort de son père. Il continua le siège de cette ville avec Charles d'Anjou, son oncle, et après avoir remporté une victoire importante sur les infidèles, il conclut une trêve de dix ans avec le roi de Tunis, et put alors rentrer avec honneur dans son royaume. La contagion avait multiplié les victimes dans la famille royale. A son retour en France, il ramenait cinq cercueils, ceux de son père, de son jeune frère le comte de Nevers, de sa sœur Isabelle de Thibaut II, roi de Navarre, mari de cette princesse, et enfin celui de sa propre femme, Isabelle d'Aragon. Il perdit, l'année suivante, son oncle Alphonse IX, comte de Poitiers et de Toulouse. La mort de tous ces princes ajouta au domaine de la couronne les comtés de Valois, de Poitou, d'Auvergne et de Toulouse. Philippe III détacha de ce dernier fief le comtat Venaissin qu'il céda au pape Grégoire X (1274). Après la mort de Henri I^{er} dit le Gros, roi de Navarre et comte de Champagne, il maria Philippe, son fils aîné, avec Jeanne, l'unique héritière de ces

Etats, et réunit ainsi la Champagne à la couronne de France (1276).

7. VÊPRES SICILIENNES (1282).—Pendant que Philippe III fortifiait ainsi l'autorité royale, en agrandissant le domaine de la couronne, une vaste conspiration éclatait en Sicile contre les Français qui y étaient établis. Les habitants de cette île, fatigués du gouvernement de Charles d'Anjou, s'entendirent avec Pierre d'Aragon pour secouer ce joug qu'ils trouvaient intolérable. On convint que, le lundi de Pâques, au moment où les vêpres sonneraient à la cathédrale de Palerme, on se jetterait sur les Français qui se trouvaient dans cette ville et dans l'île, et qu'on les égorgerait tous indistinctement. Ce massacre, qu'on a appelé les *Vêpres siciliennes*, coûta la vie à plus de 20,000 Français.

Philippe III voulut tirer vengeance de ce massacre, en attaquant Pierre d'Aragon qui était entré dans la conspiration. Il se mit à la tête d'une armée puissante, passa les Pyrénées et s'empara d'Elna et de Girone. Ayant ensuite éprouvé un revers près de cette dernière ville, et une maladie contagieuse ayant d'ailleurs sévi sur ses troupes, il fut obligé de battre en retraite. La contagion l'atteignit lui-même, et il mourut à Perpignan à l'âge de quarante ans, après en avoir régné quinze (1285).

Questionnaire.

1. A quel âge saint Louis monta-t-il sur le trône ? A qui la régence fut-elle confiée ? Quelles difficultés rencontra Blanche de Castille ? Comment éleva-t-elle ses fils ? Qui lui fit-elle épouser ?

2. A quelle occasion saint Louis fit-il la guerre aux Anglais ? Quelles victoires remporta-t-il ? Quel vœu fit-il pendant sa maladie ? A qui confia-t-il la régence pendant sa première croisade ?

3. Où débarqua saint Louis ? De quelle ville s'empara-t-il ? Où fut-il fait prisonnier ? Comment se conduisit-il durant sa captivité ? Que fit-il après sa délivrance ? Pourquoi revint-il en France ?

4. Quel fut le caractère de son administration ? Où rendit-il la justice ? Quelle confiance lui témoignèrent les autres souverains ? Quelles preuves donna-t-il de sa loyauté ?—de son désin-

trèssement ?

5. Pourquoi dans sa dernière croisade se dirigea-t-il sur Tunis ? Quelle déception éprouva-t-il ? Quelle fut sa mort ? Quels sont les principaux monuments érigés sous son règne ?

6. Quel fut son successeur ? Que fit Philippe le Hardi après la mort de son père ? Quels héri-

tages recueillit-il ? Quelle province céda-t-il au pape ?

7. Quelle conspiration éclata en Sicile ? Pourquoi lui a-t-on donné le nom de *Vêpres siciliennes* ? Quelle expédition fit Philippe III pour venger ce massacre ? Où mourut ce prince ? Combien de temps a-t-il régné ?

CHAPITRE VII.

RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL (1285-1314).

1. PREMIÈRES ANNÉES DE CE RÈGNE (1285-1293). — Philippe IV, que sa beauté remarquable a fait surnommer le Bel, n'avait que dix-sept ans lorsqu'il succéda à son père. Par suite de son mariage avec Jeanne de Navarre, il réunit le titre de roi de Navarre à celui de roi de France. Habile, rusé, entreprenant, il n'aimait pas la guerre ; aussi continua-t-il mollement celle que son père avait entreprise contre le roi d'Aragon : il la termina par les traités de Tarascon et d'Anagni, qui laissèrent aux Aragonais la possession de la Sicile et qui restreignirent au royaume de Naples les droits de Charles le Boiteux, successeur de Charles d'Anjou.

2. GUERRE CONTRE L'ANGLETERRE. — Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, avait rendu hommage en personne à Philippe le Bel pour les domaines qu'il possédait en France. Les deux nations vivaient en paix, lorsqu'une querelle survenue entre des matelots normands et des matelots anglais alluma la guerre. Les Anglais ayant poussé l'audace jusqu'à s'emparer de la Rochelle, Philippe demanda raison de cet attentat et Edouard s'y refusa. Le roi de France s'unit alors à l'Écosse contre l'Angleterre, et le roi d'Angleterre à la Flandre contre la France. Le poids de la guerre tomba d'abord

tout entier sur les alliés des deux nations. Edouard I^{er} vainquit les Ecossais une première fois à Dumber, où il fit prisonnier Baillol, leur roi, et une seconde fois à Falkirk, et cette victoire le rendit maître de tout le pays (1278). Philippe le Bel, de son côté, triompha des Flamands, et leur comte Guy de Dompierre était prisonnier à Paris pendant que Baillol l'était en Angleterre.

Mais ces succès partagés furent suivis de très-grands revers pour les deux pays. Philippe s'étant mis à la tête des troupes pour réprimer une révolte, essaya une sanglante défaite à Courtray (1302). Edouard I^{er} perdit dans le même temps trois armées en Ecosse. Les deux rois conclurent alors un traité par lequel, il faut le dire, ils sacrifièrent mutuellement leurs alliés ; les Flamands et les Ecossais n'acceptèrent pourtant ni les uns ni les autres cette humiliation. Philippe le Bel marcha lui-même contre la Flandre avec dix mille hommes d'armes et soixante mille fantassins. Il répara le désastre de Courtray par sa victoire de Mons-en-Puelle ; mais il n'en fut pas moins obligé de reconnaître l'indépendance de cette province qui retourna à ses anciens comtes (1305).

3. DÉMÊLÉS DE PHILIPPE LE BEL AVEC BONIFACE VIII. — Pendant toutes ces guerres, Philippe le Bel avait commis beaucoup d'exactions pour se procurer de l'argent. Il avait altéré plusieurs fois les monnaies et levé sur le clergé des im. ôts arbitraires. Boniface VIII réclama contre cette violation des droits de l'Eglise. Philippe parut d'abord se soumettre aux remontrances si légitimes du saint-siège ; mais ensuite il donna au pape de nouveaux sujets de plainte, par ses empiétements continuels sur l'autorité spirituelle. Boniface dut lui rappeler les principes universellement reconnus sur les rapports des deux puissances. Philippe s'irrita et fit brûler la bulle du pape qu'il avait du reste falsifiée. Il convoqua les états généraux qui se composèrent, pour la première fois, des trois ordres : le *clergé*, la *noblesse* et le *tiers état*, et leur fit faire

une réponse insolente au souverain pontife (1302). Son emportement ne connaissant plus de bornes, il envoya en Italie, à la tête de quelques troupes, Guillaume de Nogaret et Pierre Colonna, ses émissaires, qui devaient s'emparer de la personne du pape. Ils le trouvèrent à Anagni, dans sa ville natale. Boniface les reçut revêtu de ses habits pontificaux, assis sur son trône, la tiare sur la tête, tenant la croix dans une de ses mains et les clefs de saint Pierre dans l'autre. La majesté de ce noble vieillard ne les empêcha pas de l'outrager indignement : on dit même qu'ils allèrent jusqu'à le frapper au visage avec un gantelet de fer. Boniface fut délivré de ses ennemis par le peuple d'Anagni qui prit sa défense ; mais il mourut de chagrin peu de temps après (1303). On lui donna pour successeur Benoît XI qui ne régna que huit mois. Philippe le Bel fit ensuite élire Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, qui porta le nom de Clément V.

4. CONDAMNATION DES TEMPLIERS (1307-1314). — Ce pontife transféra le saint-siège de Rome à Avignon. Philippe le Bel s'en'endit avec lui pour faire le procès à l'ordre militaire des Templiers, qui avait été fondé à Jérusalem après la première croisade et qui avait reçu sa règle des mains de saint Bernard. Ces chevaliers, primitivement établis pour combattre les infidèles, avaient profondément dégénéré. Leurs richesses excessives les avaient éloignés des habitudes simples et modestes, et de plus on les accusait d'impiété et de vices infâmes. Philippe les fit arrêter le même jour (sept. 1307) dans toute l'étendue de ses Etats et commença contre eux une procédure qui fut moins une enquête qu'une persécution. Clément V évoqua leur cause au tribunal de l'Eglise, parce que, en leur qualité de religieux, ils ne devaient pas être soumis à une juridiction civile. Il examina leur affaire et fit prononcer leur suppression par le concile général de Vienne qui donna leurs biens aux Hospitaliers (1314),

connus plus tard sous le nom de chevaliers de Rhodes et de chevaliers de Malte. Sous prétexte de couvrir les frais du procès, Philippe s'empara de tout ce qu'ils possédaient en France. Sans tenir compte des recommandations du pape et du concile, il fit construire à la hâte un bûcher à l'endroit où est aujourd'hui la statue de Henri IV, sur le Pont Neuf, et y fit brûler leur grand maître, Jacques Molay. Philippe et Clément ne survécurent que quelques mois à cette exécution, et le peuple regarda leur mort comme un châtement du ciel (1314). Philippe n'avait que quarante-six ans, il en avait régné dix-neuf.

Questionnaire.

1. A quel âge Philippe le Bel monta-t-il sur le trône ? Par quels traités termina-t-il la guerre contre l'Aragon ? Quel fut le résultat de ces traités ?

2. A quelle occasion la guerre contre l'Angleterre se ralluma-t-elle ? Quels furent les alliés des deux nations ? Quels succès eut Edouard Ier en Ecosse ? Quels furent les succès des Français en Flandre ? La paix conclue entre les deux rois fut-elle acceptée par leurs alliés ? Quels furent ceux des Français ? Quelle victoire remporta Philippe ? Que devint la Flandre ?

3. Pourquoi Boniface VIII

eut-il à se plaindre du roi de France ? Quelle fut la conduite de Philippe envers le Pape ? Que fit-il faire aux états généraux ? Par qui le pape fut-il maltraité ? En quelle année mourut-il ? Quels furent ses successeurs ?

4. Que fit Clément V ? Par qui les Templiers avaient-ils été établis ? Que reprochait-on à cet ordre ? Par quel concile fut-il supprimé ? Quel fut le supplice du grand maître ? A quel âge mourut Philippe le Bel ? Que pensa le peuple de sa mort ? Combien de temps régna-t-il ?

CHAPITRE VIII.

RÈGNES DES FILS DE PHILIPPE LE BEL, LOUIS X DIT LE HUTIN (1314-1316), PHILIPPE V LE LONG (1316-1322) ET CHARLES IV LE BEL (1322-1328).

1. RÈGNE DE LOUIS X, DIT LE HUTIN (1314-1316).— Louis X était déjà roi de Navarre par Jeanne, sa mère,

lorsqu'il succéda à son père. Le surnom qu'on lui donna signifie *mutin querelleur*. Il était avare et vaniteux, et son règne, qui ne fut que de deux ans, s'annonça par un crime. Il avait épousé Marguerite, fille de Robert II, duc de Bourgogne. Cette princesse lui ayant donné de graves sujets de mécontentement, il l'enferma au château Gaillard et la fit étrangler. Le peuple, qui avait beaucoup souffert des exactions de Philippe le Bel, fit retomber son ressentiment sur Enguerrand de Marigny qui avait été intendant des finances sous le règne précédent. Malgré l'innocence de ce ministre, Louis X eut la faiblesse de le livrer à la vindicte publique et de le faire pendre comme magicien et sorcier au gibet de Montfaucon.

Louis ayant besoin d'argent et n'osant altérer les monnaies, comme l'avait fait Philippe le Bel, imagina de vendre la liberté aux serfs de ses domaines. Il força les seigneurs d'imiter son exemple, et sa cupidité tourna ainsi à l'avantage des classes inférieures. Il entreprit une expédition contre la Flandre ; mais des pluies continuelles l'obligèrent à revenir sur ses pas sans avoir rien fait d'important.

2. APPLICATION DE LA LOI SALIQUE.—Après la mort de Marguerite de Bourgogne, Louis X avait épousé Clémence, fille de Charles Martel, roi de Hongrie. Le fils posthume, Jean 1^{er}, que cette princesse mit au monde, ne vécut que huit jours. Il s'agit alors de savoir si la couronne passerait à Philippe, frère de Louis X, ou si elle resterait à Jeanne de France, que le roi avait eue de Marguerite, sa première femme. On opposa à la fille de Louis le Hutin l'ancienne coutume du royaume, connue sous le nom de *loi salique*, et il fut décidé que les femmes ne pourraient jamais hériter de la couronne. Jeanne conserva le royaume de Navarre qu'elle fit passer dans la maison d'Evreux, en épousant le comte Philippe, chef de cette famille.

3. RÈGNE DE PHILIPPE V, DIT LE LONG (1316-1322).

—Philippe V, que sa grande taille a fait surnommer *le Long*, s'efforça de se concilier l'affection de ses sujets par des lois pleines de sagesse. La diversité des poids et mesures et la différence des monnaies nuisaient beaucoup au commerce. L'aune, la livre, variaient avec chaque ville ou chaque province, et comme une foule de seigneurs avaient le droit de battre monnaie, il en résultait une confusion déplorable quand il s'agissait d'établir le rapport de toutes ces pièces entre elles. Il eût voulu établir l'unité de poids et mesures, mais il rencontra de si grandes difficultés, qu'il dut renoncer à son dessein.

Pendant son règne, il fallut réprimer les Albigeois, les Vaudois et une foule d'hérétiques qui troublaient le midi de la France. Une multitude d'hommes de basse extraction se soulevèrent contre les nobles, et sous le nom de *pastoureaux* se mirent à piller et à ravager toutes les contrées qu'ils parcouraient. On accusa en même temps les juifs et les lépreux d'avoir empoisonné les sources et les fontaines et d'avoir ainsi voulu faire périr tous les Français. Ces accusations s'élevèrent à l'occasion d'une mortalité effrayante qui ravagea la France et l'Aquitaine. Philippe dut déployer, pour réprimer tous ces désordres, une sévérité qui a rendu son règne odieux. Il mourut à l'âge de 28 ans, après en avoir régné six.

4. RÈGNE DE CHARLES IV, DIT LE BEL. (1322-1328).

— Philippe V ne laissa que des filles pour héritières. En vertu de la loi salique qu'il avait lui-même proclamée, la couronne passa à son frère Charles le Bel, le dernier des fils de Philippe IV. Un de ses premiers soins fut de réformer les monnaies, d'adoucir le sort des lépreux et des juifs et de faire rendre la justice avec équité dans tous ses Etats. Il fit la guerre à l'Angleterre, à l'occasion du seigneur de Montpezat dont le roi Édouard II n'avait pas voulu réprimer les injustices et les cruautés. Les armées françaises remportèrent d'éclatants succès sous la conduite de

Charles de Valois, l'oncle du roi, mais Isabelle, l'épouse d'Edouard II, qui était la sœur de Charles IV, vint en France et rétablit la paix entre les deux monarchies.

Charles le Bel mourut en 1328, à l'âge de 34 ans, ne laissant que des filles. Il fut le dernier des descendants directs de Hugues Capet. Cette première branche s'éteignit après avoir donné à la France quatorze rois dans l'espace de trois cent quarante et un ans. Charles IV créa une septième pairie séculière en faveur de Louis de Bourbon, petit-fils de saint Louis, qui fut la souche de la dernière branche des Capétiens.

Questionnaire.

1. Quel fut le caractère de Louis X ? Quel crime commut-il au commencement de son règne ? Pourquoi ordonna-t-il le supplice d'Enguerrand de Marigny ? Comment se procura-t-il de l'argent ? Quelle expédition entreprit-il ?

2. Qui Louis X eut-il pour héritier ? Qu'es-ce que la loi salsique ? Quelle application en a-t-on fait ?

3. Que se proposa Philippe le Long par ses différentes ordon-

nées ? Quels sont les désordres qui eurent lieu à l'intérieur du royaume ? Qu'appelaient-on pastoureaux ? Quel s fut la conduite du roi à l'égard de tous ces désordres ?

4. Qui succéda à Philippe V ? Quelle guerre fit Charles IV ? Comment se termina cette guerre ? Combien de temps a duré la dynastie des Capétiens directs ? Que le pairie Charles IV a-t-il créée ?

CHAPITRE IX.

DU DÉVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES, DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS SOUS LES CAPÉTIENS DIRECTS.

1. DE LA SOCIÉTÉ CIVILE. — Le règne des Capétiens directs embrasse la période brillante du moyen âge. Le système féodal est universellement établi, mais il est vigoureusement attaqué par la royauté et le

peuple. La royauté, qui était élective sous les deux premières dynasties, devient héréditaire. Ses domaines, qui étaient réduits au duché de France, furent considérablement agrandis par les conquêtes de Philippe Auguste et les acquisitions de saint Louis. Le mouvement des communes que nous avons remarqué sous Louis le Gros, se continua sous ses successeurs, et les seigneurs se virent obligés de faire le sacrifice d'une partie de leurs privilèges en accordant les chartes qu'on leur demandait. Les affranchissements des serfs que favorisait l'Église par sa parole et son exemple se multiplièrent, et sous Louis X la plus grande partie des paysans purent se rendre libres et faire reconnaître le droit de citoyens.

On vit alors se former, au-dessous du clergé et de la noblesse, un nouvel ordre chargé de représenter la bourgeoisie et le peuple. Cet ordre reçut le nom de *tiers état*, parce qu'il formait en quelque sorte une troisième classe de citoyens dans le royaume. Il eut part aux grandes assemblées de la nation qui se réunirent pour la première fois sous Philippe le Bel et qu'on appela *états généraux*.

2. DE LA SOCIÉTÉ RELIGIEUSE. — L'Église, bouleversée par toutes les guerres qui avaient eu lieu à l'occasion du démembrement de l'empire de Charlemagne, avait besoin d'être réformée. Le pape saint Grégoire VII fut l'homme que la Providence choisit pour accomplir cette œuvre si difficile. Urbain II prêcha ensuite la croisade et sauva la civilisation chrétienne du joug de l'islamisme. Le clergé mit fin aux guerres privées qui étaient un obstacle à tout progrès en établissant la *Trêve de Dieu* que nous avons vu proclamer sous Henri I^{er}. L'esprit de foi donna ainsi à l'élément guerrier qui travaillait la société barbare une direction religieuse et morale, en instituant la chevalerie, qui fit un devoir à l'homme de guerre de mettre son épée au service de la croix et de protéger partout la veuve et l'orphelin. Cette institution mit en honneur les

sentiments de générosité, de franchise et de bravoure qui ont toujours distingué la nation française.

Les ordres religieux se multiplièrent et offrirent de précieux asiles aux âmes que les malheurs de ces temps fatiguaient de la vie du siècle. Les grandes congrégations de Cluny et de Cîteaux produisirent une foule d'hommes distingués. Saint Bruno fonda l'ordre des Chartreux, saint Norbert établit celui des Prémontrés ; les Trinitaires se dévouèrent à la délivrance des esclaves parmi les infidèles ; les Hospitaliers de Marseille s'occupèrent du soin des malades, et il n'y eut presque pas une infirmité qui ne fût soulagée par quelques maisons religieuses. Mais les deux ordres les plus célèbres furent ceux de Saint-Dominique et de Saint-François d'Assise, qui eurent pour objet principal la prédication et l'enseignement.

3. DES SCIENCES. — Gerbert fit faire de très-grands progrès à l'arithmétique en substituant les chiffres arabes aux chiffres romains. Roger Bacon connut la vapeur et entreprit les applications qu'on pourrait en faire. On étudia le droit civil avec beaucoup d'ardeur depuis la découverte des Pandectes à Amalfi, et l'on vit le droit canonique se développer sous l'autorité des souverains pontifes qui publièrent les *décrétales* qui en forment la base. La médecine dut ses progrès aux Arabes, et ses écoles les plus renommées furent, pour ce motif, celles qui se fondèrent dans le midi de la France.

La théologie tenait le premier rang parmi toutes les sciences, et l'université de Paris était la première école de toute la chrétienté. Après avoir vu Lanfranc et saint Anselme illustrer la célèbre abbaye du Bec en Normandie, la France put se glorifier du génie de saint Bernard, l'oracle de son siècle, d'Yves de Chartres, de Pierre le Vénéérable abbé de Cluny, et de Pierre de Blois, tous également célèbres par leurs talents et leur piété. Albert le Grand, Hugues et Richard de Saint-Victor, saint Thomas d'Aquin, saint Vincent

de Beauvais furent autant d'encyclopédies vivantes qui étonnèrent le monde par l'étendue de leur érudition et la fécondité de leur esprit.

4. DES LETTRES. — La langue d'oc donna naissance à la littérature provençale qui fut illustrée par les *troubadours*. Ces poètes, qui étaient tous d'une naissance distinguée, allaient de château en château pour y chanter leurs vers. Les plus illustres furent Guillaume IX de Poitiers, Alphonse II d'Aragon et le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, qui ne se piquaient guère moins de leur génie comme poètes que de leur bravoure comme chevaliers.

La langue d'oïl produisit la littérature wallonne, dont les poètes portèrent le nom de *trouvères*. Ils traitèrent de plus grands sujets que les troubadours. Ils ne reculèrent pas devant la poésie épique et embrassèrent le siège de Troie, Alexandre et Charlemagne, et groupèrent autour de ces grands événements historiques leurs différents poèmes.

La prose ne vint qu'après la poésie. Les croisades ont inspiré nos deux premiers prosateurs, le maréchal de Champagne, Geoffroy de Villehardoin et le sire de Joinville. Le premier a raconté la croisade contre Constantinople, dont il avait fait partie ; le second nous a laissé une vie de saint Louis écrite avec une naïveté de langage inappréciable.

5. DES ARTS.—Ce qui fait la gloire de cette brillante époque du moyen âge, ce sont les chefs-d'œuvre que la foi a inspirés à l'art chrétien. Le style ogival s'est alors substitué au style grec, et l'architecture gothique a produit ces merveilleuses cathédrales qui font tout à la fois notre admiration et notre étonnement. Notre-Dame de Paris, les cathédrales de Strasbourg, de Reims, de Toul, de Chartres, la Sainte-Chapelle et une multitude d'autres monuments religieux se sont élevés sur tous les points de la France. La peinture sur verre a orné les sacristies des églises ; l'art de fondre les émaux et de tailler les pierres pré-

cieuses s'est perfectionné pour enrichir les reliquaires et les vases sacrés : on s'est appliqué à multiplier les tissus de soie et d'or pour ajouter à la splendeur des habits sacerdotaux, et tous ces arts, après avoir contribué à relever l'éclat du culte, se sont ensuite répandus au sein de la société civile où ils ont apporté avec eux l'élégance et le bien-être.

Questionnaire.

1. Quel fut le caractère de la période qu'embrasse le règne des Capétiens directs ? Quels progrès fit la royauté ? Quel effet produisit le mouvement des communes ? Qu'est-ce que le tiers état ? Qu'appela-t-on états généraux ? Par qui furent-ils convoqués pour la première fois ?

2. Quel fut le réformateur de l'Eglise ? Que fit le clergé dans l'intérêt de l'ordre social ? A quoi servit la chevalerie ? Quels sont les ordres principaux qui parurent alors ? Quel était le but des franciscains et des dominicains ?

3. Quels progrès fit l'arithmétique ? Quelles découvertes fit Roger Bacon ? Quelles sciences

étudia-t-on de préférence ? Où se trouvaient les écoles de médecine ? Quelle fut la science qui domina tous les autres ? Citez les noms des plus grands théologiens de cette époque ?

4. Quelle littérature produisit la langue d'oc ? Que faisaient les troubadours ? Quelle littérature produisit la langue d'oïl ? Quels sont les sujets que traitèrent les trouvères ? Quels furent les premiers prosateurs français ? Quels ouvrages ont-ils écrits ?

5. Quel fut le caractère de l'architecture à cette époque ? Citez ses grands monuments ? Quels sont les arts qui se rattachèrent au culte ?

QUATRIÈME PÉRIODE.

DEPUIS L'EXTINCTION DES CAPÉTIENS DIRECTS JUSQU'À
L'AVÈNEMENT DE FRANÇOIS 1^{er} (1328-1515).

Branche des Valois, Sept rois (1328-1498).—Branche des
Valois-Orléans, un seul roi, Louis XII (1498-1515).

CHAPITRE PREMIER.

RÈGNE DE PHILIPPE VI DE VALOIS. COMMENCEMENT DE
LA GUERRE DE CENT ANS (1328-1350).

1. AVÈNEMENT DES VALOIS (1328). — Après la mort de Charles le Bel, Philippe, fils de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, fut déclaré régent du royaume. Le roi d'Angleterre Edouard III prétendait à cet honneur, parce qu'il était neveu de Charles IV, tandis que Philippe de Valois n'en était que le cousin germain. Mais sa parenté provenait de la ligne féminine par sa mère la reine Isabelle, et on lui fit l'application de la loi salique. La reine, qui était enceinte à la mort de Charles IV, ayant mis au monde une fille, Philippe de Valois fut proclamé roi par tous les Etats du royaume et fut sacré à Reims sous le nom de Philippe VI.

2. GUERRE CONTRE LA FLANDRE. — A peine ce prince était-il monté sur le trône, que des soulèvements éclatèrent en Flandre. Les habitants de cette province se révoltèrent contre leur comte Louis II. Philippe vola au secours de son vassal et rencontra près de Cassel les Flamands qui avaient fait de cette ville le centre de leurs opérations. Pour se railler des Français, les

rebelles avaient dressé sur leurs murailles un grand coq de toile peinte avec cette inscription :

Quand ce coq chanté aura
Le roi Cassel conquêtera.

Philippe irrité de cette bravade engagea la bataille aux cris de *Montjoie ! Saint-Denis !* Il fut victorieux ; les Flamands perdirent plus de vingt mille hommes (1328). Cette victoire l'éblouit. Il attira à sa cour les seigneurs et les princes les plus illustres et exigea qu'Edouard III vint lui rendre hommage en personne pour son duché de Guyenne. Le roi d'Angleterre y consentit, mais cette humiliante cérémonie le blessa profondément, et il n'attendit plus que l'occasion d'en tirer vengeance.

3. RUPTURE AVEC L'ANGLETERRE (1337-1340). — Elle ne tarda pas à se présenter. Le comte de Flandre ayant mécontenté ses sujets par la dureté de son gouvernement, un brasseur de Gand, Jacques Arteweld, les poussa à la révolte. Il leur inspira ensuite l'idée de se placer sous la protection du roi d'Angleterre. Celui-ci accepta avec joie les propositions qui lui furent faites, et la guerre éclata entre les deux nations. Les premiers succès furent pour les Français. Ils remportèrent une victoire sur mer, s'emparèrent de Portsmouth, où ils firent un riche butin, et saccagèrent l'île de Guernesey. Mais ils furent ensuite vaincus dans une grande bataille navale devant le port de l'Ecluse. Ils perdirent plus de vingt mille hommes, et la plupart de leurs vaisseaux tombèrent entre les mains des Anglais. Philippe VI sut cependant se relever de ce désastre ; le duc de Bourgogne battit Robert d'Artois près de Saint-Omer, et Edouard III échoua au siège de Tournai. Les deux partis épuisés conclurent une trêve d'un an.

La lutte contre l'Angleterre se compliqua alors d'une guerre qui éclata en Bretagne. Le duc Jean III

étant mort, le comte de Montfort, son frère utérin, et sa nièce Jeanne de Penthièvre se disputèrent son héritage. L'Angleterre se déclara pour les Montfort, et la France pour les Penthièvre. Robert d'Artois vola au secours du premier et périt au siège de Vannes (1344) : Edouard III ayant pris sa place, la guerre ne fut plus restreinte au duché de Bretagne, mais elle embrassa aussitôt toute la France.

4. BATAILLE DE CRÉCY (1346).—On fit de part et d'autre des préparatifs immenses. Les Anglais entrèrent par la Normandie et s'avancèrent vers Paris, le fer et la flamme à la main, incendiant Saint-Germain, Rueil, Nanterre, Saint-Cloud et Neuilly. Mais à l'arrivée du roi de France, ils battirent en retraite et furent heureux de pouvoir repasser, par trahison et par stratagème, la Seine et la Somme. Philippe les tenait enveloppés sur une hauteur où ils s'étaient placés près du village de Crécy, à trois lieues d'Abbeville. Il était maître de toute leur armée, s'il avait eu la prudence de les tenir bloqués sans risquer une attaque. Malheureusement il n'écouta que sa fougue chevaleresque et se précipita aveuglément sur leurs épais bataillons. Cette maladroite manœuvre compromit tout, et il resta plus de trente mille Français sur le champ de bataille. Philippe reçut deux blessures et s'enfuit vers le château de la Broye où il arriva au milieu de la nuit. Le châtelain lui ayant demandé, avant de faire baisser le pont-lévis, qui il était : « Ouvrez, lui dit-il, ouvrez, c'est la fortune de la France. »

5. SIÈGE ET PRISE DE CALAIS.—Après cette grande victoire, Edouard aurait pu marcher sur Paris, mais il aima mieux aller mettre le siège devant la ville de Calais, parce qu'il importait beaucoup au commerce que le détroit fût libre et que les vaisseaux anglais eussent un abordage facile pour pénétrer dans la Flandre et le continent. Après une résistance de onze mois, les habitants de cette ville demandèrent à capi-

tuler. Edouard y mit pour condition que six des principaux citoyens se présenteraient à lui, la corde au cou, pour être mis à mort. Eustache de Saint-Pierre s'offrit le premier, et son dévouement fut aussitôt imité par cinq autres notables. Ces hommes sortirent de la ville et allèrent se jeter aux pieds de leur vainqueur pour entendre leur sentence. Edouard voulait les envoyer au supplice, mais sa femme demanda grâce pour ces généreux prisonniers et l'obtint. Les Calaisiens abandonnèrent pour la plupart leurs foyers, afin de ne pas vivre sous la domination étrangère; Edouard repeupla cette ville avec des Anglais.

Le pape Clément VI interposa alors sa médiation entre les deux rois et leur fit conclure une trêve qui dura jusqu'en 1355. Philippe VI mourut peu de temps après la conclusion de cette trêve. Il n'avait vécu que cinquante-deux ans et en avait régné vingt-deux. Il avait ajouté aux domaines de la couronne le comté de Montpellier, qu'il avait acheté de Jacques II, roi de Majorque, et le Dauphiné, qu'il reçut de Humbert II, à condition que l'héritier présomptif de la couronne de France porterait à l'avenir le nom de Dauphin.

Questionnaire.

1. Quelles furent les prétentions du roi d'Angleterre, Edouard III, sur la couronne de France? Pourquoi ces prétentions furent-elles repoussées? De qui Philippe de Valois était-il fils?

2. Pourquoi fit-il la guerre au Flamands? Quelle victoire remporta-t-il sur eux? A quelle humiliation soumit-il le roi d'Angleterre?

3. A quelle occasion la guerre entre les deux pays éclata-t-elle?

Quels furent les succès des Français? Quels revers eurent-ils sur mer? Qu'est-ce qui amena la guerre de Bretagne?

Quelles proportions prit cette guerre?

4. Quels ravages firent les Anglais en France? Où furent-ils bloqués par Philippe? Pourquoi perdit-il la bataille de Crécy? Où se réfugia-t-il?

5. Pourquoi Edouard fit-il le siège de Calais? Quel fut le dévouement des Calaisiens? Que devint cette ville? A quel âge mourut Philippe VI? Combien de temps a-t-il régné? Quelles sont les acquisitions importantes qu'il a faites pour le domaine de la couronne? D'où est venu à l'héritier présomptif de la couronne le nom de dauphin?

CHAPITRE II.

RÈGNE DE JEAN II, DIT LE BON (1350-1364).

1. CARACTÈRE DE CE RÈGNE.—Philippe VI laissait la France dans une triste situation. L'Angleterre l'avait humiliée sur terre et sur mer par la bataille de l'Ecluse et par celle de Crécy ; le fisc l'avait ruinée pour suffire aux dépenses de la guerre, et la peste noire, que l'on appelait aussi peste de Florence, lui avait enlevé près d'un tiers de ses habitants. Jean II était bien peu capable de réparer tous ces désastres. Son règne fut un des plus malheureux de la monarchie. Il avait du courage et de la générosité, mais il n'avait ni talents, ni capacité, et il ne fit que des fautes. Il se rendit d'abord odieux à la noblesse en ordonnant la mort de Raoul d'Eu, le connétable, qu'il avait à tort soupçonné de trahison. Il indisposa le peuple en altérant les monnaies, et se fit un ennemi acharné de Charles le Mauvais, roi de Navarre et petit-fils de Louis le Hutin. Ce prince ambitionnait la charge de connétable, et quand il vit son ambition déçue, il ne cessa de conspirer contre le roi de France, sans que celui-ci eût l'énergie de le mettre dans l'impossibilité de renouveler ses complots.

2. BATAILLE DE POITIERS (1356).—Quand la trêve conclue avec l'Angleterre fut sur le point d'expirer, Jean II convoqua les *états généraux*. Il en reçut les subsides nécessaires pour mettre sur pied une armée de 90,000 combattants. Le roi Edouard reentra en France par la Normandie, tandis que son fils, le prince Noir, ainsi nommé à cause de la couleur de son armure, ravageait le Limousin, l'Auvergne, le Berri et le Poitou. Une révolte des Ecossais ayant forcé Edouard à quitter le nord de la France, Jean II put concentrer toutes ces troupes sur le prince Noir. Il l'atteignit près de Poitiers et le bloqua si bien qu'il

ne pouvait lui échapper. Malheureusement il fit la même faute que son père, et au lieu d'affamer l'armée ennemie et de l'obliger ainsi à se rendre, il ordonna l'attaque d'une manière irréfléchie, et les troupes françaises furent encore une fois détruites. Jean tomba lui-même entre les mains de son vainqueur avec le plus jeune de ses fils. Le prince de Galles le traita avec tous les honneurs dus à son rang et le conduisit en Angleterre après avoir conclu une trêve de deux ans.

3. DÉTRESSE DE LA FRANCE PENDANT LA CAPTIVITÉ DU ROI.—Aussitôt que l'on sut que le roi était prisonnier, le dauphin Charles, qui n'avait que dix-neuf ans, fut proclamé lieutenant général du royaume. Il convoqua les états généraux pour aviser aux moyens de délivrer son père et de venger la France de l'humiliation qu'elle venait de subir. Mais cette assemblée se déclara contre la royauté, et ne servit qu'à alimenter les factions qui déchiraient la capitale. Le prévôt des marchands, Etienne Marcel, qui dominait le parti populaire, força le dauphin à s'éloigner de Paris et s'entendit avec le roi de Navarre, Charles le Mauvais, pour lui livrer la nation. Ce dernier, étant sorti de sa prison, était sur le point d'entrer dans Paris, lorsque deux bourgeois, Jean et Simon Maillard, formèrent un parti puissant contre Marcel, et assassinèrent ce fougueux tribun avec ses principaux complices, au moment où ils allaient consommer leur trahison (1358).

Pendant que Marcel était maître de Paris, les provinces étaient désolées par les paysans, qui se soulevaient contre les seigneurs. Les nobles les ayant appelés par dérision Jacques Bonhomme, cette insurrection reçut le nom de *Jacquerie*. Aux dévastations de ces habitants de la campagne se joignirent celles des soldats licenciés des armées anglaises, qui formèrent ce qu'on a appelé les *grandes compagnies*, et que l'on désigna aussi sous le nom de *malandrins* et de

rouliers, parce qu'ils pillaient les maisons et volaient les voyageurs sur les routes.

4. TRAITÉ DE BRÉTIGNY (1360).— Ce fut pour mettre fin à cette anarchie que le roi consentit au traité de Brétigny. Edouard ne lui accorda sa liberté qu'à la condition de posséder en toute souveraineté Calais, le Ponthieu, l'Aquitaine, outre une rançon de trois millions d'écus d'or. Jean consentit à ce sacrifice énorme, qui le dépouillait d'un tiers de ses Etats, et laissa en otage au-delà du détroit ses deux fils et plusieurs grands seigneurs. De retour en France, il ne négligea rien pour remplir ses engagements. Mais lorsqu'il vit que le royaume avait trop souffert des dernières guerres pour lui permettre de prélever les sommes qu'il s'était engagé à payer, il retourna de lui-même en Angleterre pour s'y constituer captif de nouveau, en disant cette belle parole : « Si la bonne foi était bannie du reste du monde, il faudrait la trouver dans la bouche des rois. » Il y mourut deux mois après (1364), à l'âge de cinquante-huit ans, dans la quatorzième année de son règne.

Avant son départ pour Londres il donna le duché de Bourgogne à son quatrième fils, Philippe le Hardi. Ce prince devint le chef de la seconde maison de Bourgogne, qui causa de si grands malheurs à la nation. Il épousa, en 1384, Marguerite, fille et héritière du comte de Flandre, et devint ainsi le plus puissant vassal du roi de France. Jean eut encore le tort d'affaiblir la royauté en faisant du duché d'Anjou et du duché de Berri des apanages pour ses autres fils.

Questionnaire.

1. En quel état se trouvait la France à la mort de Philippe de Valois ? Quel fut le caractère de Jean II ? Quelles fautes commit-il ?

2. Pourquoi convoqua-t-il les états généraux ? Quels rages

causèrent en France les Anglais ? Où Jean II fut-il vaincu par le prince Noir ? Que devint-il après sa défaite ?

3. A qui l'administration du royaume fut-elle confiée pendant sa captivité ? Quelles sont

les factions qui bouleversèrent Paris ? Par qui fut tué Marcel ? Quelles sont les bandes qui désolèrent la France ?

4. Quelles furent les conditions du traité de Brétigny ? Pour-

quoi le roi Jean retourna-t-il en Angleterre ? Où mourut-il ? Que fit-il de la Bourgogne ? Quelles sont les autres provinces dont il fit des apanages ?

CHAPITRE III.

RÈGNE DE CHARLES V, DIT LE SAGE (1364-1380).

1. CARACTÈRE DE CE RÈGNE.—Le règne de Jean II avait été désastreux, celui de Charles V fut réparateur. Quand ce prince monta sur le trône, il avait trois ennemis redoutables à combattre : Charles le Mauvais, qui tenait Paris bloqué et était maître de la Normandie ; les grandes compagnies, qui désolaient les campagnes ; et les Anglais, qui se prévalaient du traité de Brétigny pour insulter à l'honneur de la France. Il se servit du bras de Duguesclin pour combattre tous ses ennemis sur le champ de bataille, et il sut en même temps réparer, par une administration habile, les fautes qu'avait faites son père en n'écoutant que la fougue de son imagination chevaleresque. Charles V est le premier de nos rois qui ait été un politique profond, dans l'acception toute moderne de cette expression.

2. GUERRE CONTRE CHARLES LE MAUVAIS.—Il commença par attaquer le roi de Navarre. Celui-ci ayant appelé à son secours Jean de Grailli, le captal (*châtelain*) de Buch, les deux armées se rencontrèrent en Normandie, sur les bords de l'Édre, près du petit village de Cocherel. Duguesclin remporta une éclatante victoire et fit prisonnier le captal de Buch, le jour même du sacre de Charles V.

Il prit ensuite part à la guerre de Bretagne, que nous avons vu éclater entre la maison de Montfort et celle de Penthièvre. Il y fut moins heureux. Les An-

glais le vainquirent à Auray et le firent prisonnier. Mais ce revers n'empêcha pas la conclusion du traité de Guérande, qui mit fin à cette guerre, et Charles V put faire, vers le même temps, la paix avec le roi de Navarre, et rassurer le royaume contre les intrigues de cet ambitieux.

3. DESTRUCTION DES GRANDES COMPAGNIES—Il fallait ensuite se délivrer des grandes compagnies. Pour y réussir, Charles V avait eu recours aux négociations. Il avait offert à ces aventuriers l'appât d'une croisade, mais ces expéditions lointaines n'étaient déjà plus dans les mœurs de cette époque. Il ne put les séduire par cette perspective. Le roi de Castille, Pierre le Cruel, ayant outragé la France dans la personne de Blanche de France, son épouse, qu'il avait lâchement fait assassiner, Charles V se déclara en faveur de Henri de Transtamare, qui avait soulevé les Castillans contre son frère, et qui cherchait à lui enlever sa couronne. Il donna pour chef aux grandes compagnies le brave Duguesclin, et ces bandes indisciplinées furent heureuses de franchir les Pyrénées et d'aller en Espagne chercher, à la faveur de la guerre civile, de nouvelles occasions de butin et de pillage.

Cette expédition fut mêlée, pour Duguesclin, de succès et de revers. Il fit d'abord reconnaître pour roi de Castille Henri de Transtamare, mais il fut ensuite vaincu à Navarette et obligé de se rendre au camp de Buch, qu'il avait fait deux ans auparavant prisonnier à Cocherel. Ayant été racheté par Charles V, il releva les espérances du roi de Castille, gagna pour lui la bataille de Montiel, et fit triompher la politique française en le rétablissant sur le trône. Mais le plus grand service que cette guerre rendit à la France, fut la destruction des grandes compagnies, qui périrent dans ces divers combats.

4. GUERRE CONTRE L'ANGLETERRE.—A son retour d'Espagne, Duguesclin fut élevé par Charles V à la dignité de connétable, et reçut à ce titre le comman-

dement général des armées (1370). Il attaqua alors les Anglais. Le moment était favorable ; la Guyenne et les autres provinces qui se trouvaient sous leur domination étaient fatiguées des tributs onéreux qu'ils avaient été obligés de leur imposer pendant les dernières guerres, et tous ces pays imploraient la protection de la France. Charles V profita de ces dispositions pour rétablir son autorité dans toutes ces contrées. Duguesclin se dirigea contre Robert Knolles, qui avait sous ses ordres les principales troupes des Anglais. Il le vainquit dans l'Anjou (1370), et s'empara du Poitou, de la Saintonge et de la Bretagne.

Le duc d'Anjou ayant en même temps fait de rapides conquêtes dans la Guyenne, il ne resta plus aux Anglais que Bordeaux dans le midi et Calais dans le nord. Edouard III était mort avant d'avoir vu ces derniers succès des armées françaises (1377). Duguesclin mourut devant Château-Neuf de Randon, une des dernières forteresses que les Anglais possédèrent en Guyenne. Charles V ne lui survécut que deux mois. Il mourut dans la quarante-quatrième année de son âge et la dix-septième année de son règne.

5. INSTITUTIONS DE CHARLES V. — Ce prince a dû à sa prudence et à son habileté le surnom de *sage* que la postérité lui a donné. Sans sortir de son cabinet, il vainquit tous ses ennemis, et reprit aux Anglais toutes les provinces que ses prédécesseurs avaient perdues en se mettant eux-mêmes à la tête des armées. Il mit la marine en état de protéger le commerce et de remporter sur les Anglais eux-mêmes les plus brillants succès. Les guerres qu'il eut à soutenir ne l'empêchèrent pas de remédier au désordre des finances, et de laisser dans ses coffres plus de dix-sept millions. Il avait eu à se plaindre des états généraux sous le règne précédent ; il ne les convoca qu'une fois, et les remplaça par des *lis de justice*. On appelait ainsi des assemblées judiciaires que le roi présidait, et dans lesquelles on admettait les grands offi-

ciers de la couronne, des prélats et des députés de la bourgeoisie et de l'université. Il fixa la majorité des rois à quatorze ans, et fit construire à Paris la forteresse de la Bastille. Son amour pour les lettres lui fit fonder, au Louvre, la bibliothèque royale, qu'il enrichit de neuf cents volumes. On cite de lui cette belle parole : « Je ne crois les rois plus heureux que les autres hommes que parce qu'ils ont plus de pouvoir de faire le bien. »

Questionnaire.

- | | |
|--|--|
| <p>1. Quel fut le caractère du règne de Charles V ? Quels sont les ennemis qu'il eut à combattre ? Quel est le héros qui le servit sur les champs de bataille ?</p> <p>2. Où Duguesclin vainquit-il Charles le Mauvais ? A quelle guerre prit-il part ? Quel est le traité qui mit fin à la guerre de Bretagne ?</p> <p>3. Quel moyen employa Charles V pour se délivrer des grands compagnies ? A quelle occasion les envoya-t-il en Espagne ? Où Duguesclin fut-il fait prisonnier ?</p> | <p>Quel fut le succès de cette expédition ?</p> <p>4. A quelle charge Duguesclin fut-il élevé ? Quels furent ses succès contre les Anglais ? Où mourut-il ? A quelle époque mourut Charles V ? Combien de temps a-t-il régné ?</p> <p>5. Qu'est-ce qui lui a mérité le surnom de Sage ? Quelles sont ses principales institutions ? Qu'a-t-on appelé lit de justice ? Qu'a fait Charles V pour les lettres ? Citez une de ses belles paroles ?</p> |
|--|--|

CHAPITRE IV.

RÈGNE DE CHARLES VI (1380-1422).

1. MINORITÉ DE CE PRINCE (1380-1388). — Charles VI avait à peine douze ans lorsqu'il monta sur le trône. La régence fut confiée à ses trois oncles les ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne. Une révolte éclata à Paris et dans les provinces à l'occasion de nouveaux impôts que l'on voulut établir au commencement de ce règne. Les rebelles reçurent à Paris le nom de *maillolins* parce qu'ils s'étaient emparés de maillots de fer, qu'ils avaient trouvés à l'hôtel de ville

et à l'Arsenal, et s'en étaient servis pour assommer les agents du pouvoir. Dans le midi les paysans renouvelèrent les désordres de la Jacquerie, et on leur donna le nom de *tuchins* ou brigands. Les Flamands crurent le moment favorable pour essayer de se rendre indépendants, et se soulevèrent contre le comte Louis qu'ils vainquirent à Bruges.

Le duc de Bourgogne conduisit contre eux Charles VI, et lui fit remporter sur leur chef Philippe Arteveld la bataille de Rosebecque. Cette victoire effraya les maillotins et les tuchins, et il fut facile de soumettre tous ces rebelles. Après ces premiers succès Charles VI conçut le projet de faire une descente en Angleterre. Il réunit, à cet effet, quinze cents vaisseaux au port de l'Ecluse, et fit des préparatifs immenses pour cette expédition. Mais la maladresse du duc de Bourgogne et la lenteur intéressée du duc de Berri laissèrent venir la saison des tempêtes, et la flotte fut détruite (1387). Le roi, irrité de cette perte, remercia ses oncles des services qu'ils lui avaient rendus, et déclara qu'à l'avenir il gouvernerait seul.

2. DÉMENGE DE CHARLES VI (1392) — Le peuple apprit avec joie cette nouvelle, et l'on espéra, en échappant aux exactions des régents, retrouver l'administration sage et économe de Charles V. Le roi visita les provinces pour connaître par lui-même les besoins et les ressources de chacune d'elles. Malheureusement il ne tarda pas à être privé de ses facultés intellectuelles, par un fatal accident qui précipita la France dans un abîme de maux.

Pierre de Craon, après avoir attenté aux jours du connétable de Clisson, le fidèle compagnon de Duguesclin, s'était enfui en Bretagne. Charles VI devait exiger du duc que le coupable lui fût livré. Le duc s'y étant refusé, il marcha contre lui pour obtenir par la force ce qu'il n'avait pas consenti à lui accorder volontairement. Comme il passa par la forêt du Mans, un homme vêtu de blanc saisit la bride de son cheval

et lui dit : « Roi, ne chevauche pas plus avant, mais retourne, car tu es trahi. » Cette apparition subite troubla tellement son esprit, qu'il tomba complètement en démente. Cet événement le remplaça sous la tutelle de ses oncles, et l'Etat vit se renouveler toutes les exactions et toutes les dilapidations qui l'avaient désolé pendant la régence.

3. FACTION DES ARMAGNACS ET DES BOURGUIGNONS.

— Isabeau de Bavière, l'épouse de Charles VI, aurait pu rendre à la nation les plus grands services, si elle avait eu le génie et la vertu de Blanche de Castille. Mais c'était une femme vindicative, haineuse et cruelle qui ne songeait qu'à ses plaisirs. Elle s'était déclarée pour le duc d'Orléans contre le duc de Bourgogne, et n'avait su qu'irriter leurs dissensions si funestes au royaume. Philippe le Hardi, étant mort, son fils Jean sans Peur voulut avoir la même influence que son père, et montra une haine violente contre son oncle le duc d'Orléans, qui s'opposait à ses vues ambitieuses. On était cependant parvenu à les réconcilier. Après avoir assisté ensemble à la même messe et y avoir communiqué, ils avaient signé un acte de confraternité. Mais le mercredi suivant le duc d'Orléans fut assassiné, et Jean sans Peur avoua publiquement qu'il était l'auteur de cet attentat.

Il y eut depuis ce moment deux partis formidables au sein du royaume, le parti du duc d'Orléans et celui du duc de Bourgogne. Le premier s'appela le parti des *Armagnacs*, parce que ce fut le comte d'Armagnac, le beau-père du jeune duc d'Orléans, qui se mit à la tête. C'était le parti de la noblesse, tandis que celui des *Bourguignons* s'appuyait principalement sur le peuple. On se livra de part et d'autre aux plus horribles excès. Paris, qui était entre les mains des Bourguignons, vit les mendiants, les malfaiteurs et les bouchers commettre les crimes les plus affreux. Jean sans Peur ne rougit pas de se mettre à la tête de cette milice infâme, dont les membres prenaient le

nom de *cabochiens*, et se déshonoraient par les atrocités les plus révoltantes. Les Armagnacs, qui avaient pour eux la reine Isabeau, les princes et les populations du midi, ne sachant comment réprimer cette faction barbare, appelèrent le roi d'Angleterre à leur secours.

† 4 BATAILLE D'AZINCOURT (1415).—C'était tout à la fois une faute et un crime. Le duc de Bourgogne en profita pour animer de plus en plus le peuple contre cette faction. Des échafauds furent dressés sur toutes les places publiques, et le sang des Armagnacs coula à grands flots. Cependant les deux partis, malgré leur acharnement, se réconcilièrent solennellement à Pontoise, quand ils virent la France envahie par l'étranger. Le roi d'Angleterre, Henri V, était débarqué en Normandie, s'était emparé de Harfleur, et avait ensuite remonté vers Calais pour éviter l'armée française. La retraite lui fut coupée dans l'Artois à Azincourt, près Saint-Pol, par des forces beaucoup plus considérables que les siennes. Ce qui avait perdu les troupes françaises à Crécy et à Poitiers, leur fut encore fatal dans cette circonstance. En se précipitant aveuglément sur les ennemis, nos soldats s'enfoncèrent dans des marais, et les archers anglais n'eurent besoin que de les bien viser. Les Français perdirent dix mille hommes, parmi lesquels il y eut sept princes et cent vingt seigneurs bannerets. Heureusement le défaut d'argent empêcha Henri V de tirer profit de sa victoire.

† 5. TRAITÉ DE TROYES (1420).—Henri se rembarqua à Calais et laissa les Français revenir à leurs anciennes dissensions. Le comte d'Armagnac, devenu connétable, se trouva maître souverain de tout le royaume. Il dominait à Paris, et autorisait les vengeances de ses partisans contre les Bourguignons. Jean sans Peur critiqua son administration et souleva le peuple, en lui parlant de l'énormité des impôts. Un de ses meilleurs capitaines, l'He-Adam, s'étant introduit dans Paris avec ses cabochiens, on usa de cruelles repré-

sailles. La reine Isabeau ajouta à tous ces forfaits, en s'aillant avec le roi d'Angleterre contre les droits de Charles VI son mari, et les espérances légitimes du dauphin son fils. Jean sans Peur, qui ne voulait point participer au démembrement de la France, s'écarta de la reine pour se rapprocher du dauphin. Ils eurent ensemble une entrevue près du pont de Montereau, et c'est là que Tanneguy du Châtel le frappa d'une hache sous les yeux du dauphin et de ses gens, pour lui faire expier le meurtre du duc d'Orléans (1419).

Philippe le Bon, le fils de Jean sans Peur, pour se venger de la mort de son père, se jeta de désespoir dans le parti anglais. Il signa l'infâme traité de Troyes que la reine Isabeau avait conclu avec le roi d'Angleterre. Ce traité dépouillait le dauphin de tous ses droits à la couronne pour les transmettre à Henri V qui s'engageait à épouser Catherine de France, la fille d'Isabeau. Le roi d'Angleterre mourut à Vincennes, deux ans après ce traité, et Charles VI ne lui survécut que sept semaines. Il était dans la quarante-troisième année de son règne et dans la cinquante-quatrième de son âge (21 octobre 1422).

Questionnaire.

1. A quel âge Charles VI monta-t-il sur le trône ? Quels furent les régentes ? Quelle révolte éclata dans Paris ? Quel nom prirent les rebelles dans les provinces ? Où Charles VI vainquit-il les Flamands ? Quel projet méditait-il ? Pourquoi ne fit-il ras une descente en Angleterre ?

2. A quelle époque gouverna-t-il par lui-même ? Pourquoi alla-t-il attaquer le duc de Bretagne ? Comment tomba-t-il en démence ?

3. Quelle fut la conduite d'I-

sabeau, son épouse ? Quelles sont les factions qui se formèrent à l'intérieur du royaume ? Quel crime commit le duc de Bourgogne ? D'où vint aux Armagnacs leur nom ? Pourquoi les Anglais envahirent-ils la France ?

4. Que firent les Armagnacs et les Bourguignons, lorsque Henri V eut débarqué en Normandie ? Où les Français rencontrèrent-ils les Anglais ? Quelle faute firent-ils dans cette bataille ?

5. Quels excès commit ensuite

le comte d'Armagnac ? Quelle fut la conduite des Bourguignons ? Où Jean sans Peur fut-il assassiné ? Quel fut son successeur ? Par qui le traité de Troyes fut-il conclu ? Quelles en étaient les conditions ? A quel âge mourut Charles VI ? Combien de temps avait-il régné ?

CHAPITRE V.

RÈGNE DE CHARLES VII (1422-1461).

1. DÉTRESSE DE LA FRANCE AU COMMENCEMENT DE CE RÈGNE.—A la mort de Charles VI, le dauphin prit le titre de roi et se fit couronner à Poitiers sous le nom de Charles VII. Le duc de Bedford, nommé régent de France par les Anglais, fit en même temps reconnaître pour roi de France son neveu Henri VI, qui n'avait que dix mois. Charles VII ne possédait que la Touraine, le Bourbonnais, le Lyonnais, le Forez, l'Auvergne, le Dauphiné, une partie du Languedoc et de la Saintonge, et quelques villes au delà de la Loire. Les Anglais l'appelaient par dérision *le roi de Bourges*. Ils eurent l'adresse d'attirer à eux le duc de Bretagne par l'intermédiaire du duc de Bourgogne. Charles VII à la vérité se dédommagea de cette défection en s'alliant avec les Ecossais. Ils lui envoyèrent des secours assez importants sous les ordres du connétable de Buchan, mais ces troupes furent vaincues à Crevant près d'Auxerre, et à Verneuil, en Normandie, où périt le connétable lui-même. Ces succès encouragèrent les Anglais qui vinrent mettre le siège devant Orléans.

2. SIÈGE D'ORLÉANS. (1428). — La prise de cette place devait ouvrir à l'ennemi le chemin des provinces restées fidèles à leur roi, de telle sorte que l'avenir de la monarchie dépendait de la perte ou de la délivrance de cette ville. Charles VII ne paraissait pas s'en douter. Au lieu de se mettre lui-même à la tête de ses troupes il passait tout son temps au milieu

des fêtes et des divertissements. Il dissipait en folles réjouissances les subsides qu'on lui votait et s'amusa ainsi à perdre gaiement son royaume. La noblesse néanmoins se montra pleine de dévouement et de courage. Le brave La Hire, l'intrépide Dunois, le vaillant Xaintrailles et une foule d'autres seigneurs se jetèrent dans Orléans et résolurent de s'ensevelir sous ses ruines. Mais la fortune trahit leur courage. Le duc de Bourbon fut battu à la journée des *Harengs* (1429). ainsi nommée parce que le combat s'engagea à l'occasion d'un convoi de harengs que l'on envoyait à l'armée anglaise et dont les Français auraient voulu s'emparer. Les assiégés commençaient à désespérer, lorsque Dieu suscita Jeanne d'Arc pour sauver la France, la fille aînée de l'Eglise.

3. JEANNE D'ARC (1428-1431).—Jeanne d'Arc était fille d'un simple laboureur du village de Domremy en Lorraine. Elle n'avait que dix-sept ans lorsqu'elle se sentit appelée par le ciel à faire cesser, comme elle le disait, *la grande pitié qui était au cœur de la France*. A Vaucouleurs et à Chinon elle donna des preuves incontestables de sa mission et se fit présenter au roi Charles VII. Elle lui demanda des troupes pour obliger les Anglais à lever le siège d'Orléans et faire ensuite sacrer le roi à Reims. On fut si frappé de ses réflexions et de ses paroles, qu'on crut à son inspiration et qu'on lui donna un commandement dans l'armée. Elle partit armée de pied en cap, et tenant une bannière à la main. Le succès répondit à ses promesses ; Orléans fut délivré, et les Anglais prirent la fuite de tous côtés.

Elle fit rendre grâce à Dieu de cette victoire par toute l'armée et vint ensuite trouver le roi à Chinon pour le presser d'aller à Reims prendre sa couronne. Pour accomplir ce projet, il fallait traverser une grande étendue du pays dont les Anglais étaient maîtres, et les conseils de cette jeune fille paraissaient à la prudence humaine une folie. Mais elle insista si vivement, que Charles VII la suivit et reçut, presque

sans coup férir, la soumission de toutes les villes qui se trouvaient sur son passage. Jeanne assista, à Reims, à la cérémonie, mais elle déclara immédiatement après que sa mission était finie.

Elle eût voulu s'en retourner dans son village, mais le roi la retint malgré elle et l'envoya au siège de Compiègne. La trahison la livra aux mains des Anglais qui la traduisirent, comme hérétique et sorcière, devant un tribunal chargé de la condamner. L'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, qui le présidait, la déclara coupable de tous les crimes dont on l'accusait, et on la fit périr sur un bûcher, à Rouen. Le nom de *Jésus* fut le dernier mot qu'elle prononça. Ses cendres furent jetées dans la Seine, sans que Charles VII ait paru attacher le moindre intérêt à celle qui lui avait rendu sa couronne.

4. EXPULSION DES ANGLAIS (1435).—Cette barbarie loin de relever la fortune des Anglais, ne servit au contraire qu'à les couvrir de honte. Le duc de Bedford fit sacrer Henri VI et reprit ensuite les hostilités avec une nouvelle vigueur. Mais il fut battu à Gerberoy, et le connétable de Richemont lui porta un coup mortel en détachant de l'alliance anglaise le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui était devenu l'ennemi de Charles VII, depuis le meurtre de son père, Jean sans Peur. Le roi de France désavoua ce crime, céda à Philippe les comtés d'Auxerre et de Mâcon, et les villes de la Somme, et la paix fut conclue entre eux au traité d'Arras (1435). Toute la France accueillit la nouvelle de cette réconciliation avec des transports d'allégresse. Paris rentra, l'année suivante, sous l'autorité de Charles VII, qui obligea les Anglais retirés à la Bastille à capituler.

Ce prince, qui n'avait encore rien fait par lui-même, se mit alors à la tête de ses armées, et mérita le surnom de *Victorieux* et de *Restaurateur de la France*, par la rapidité avec laquelle il reconquit toutes ses provinces. Les circonstances le servirent d'ailleurs

admirablement. Le duc de Bedford étant mort, son autorité passa entre les mains du duc d'Yorck, qui était loin d'avoir le même génie. La division se mit dans le conseil de Henri VI, et si les ministres de Charles VII eussent été plus actifs, ils auraient pu, dès ce moment, expulser complètement les Anglais du royaume. Ils conclurent avec eux plusieurs trêves, et ce ne fut qu'en 1448 que les hostilités recommencèrent. Charles VII, accompagné de Richemont et de Lafayette, marcha contre la Normandie et s'en rendit maître par la victoire de Formigny. Dunois pénétra ensuite dans la Guyenne, s'empara de Bayonne et de Bordeaux, et ruina les espérances des Anglais par la défaite et la mort de Talbot, au combat de Castillon. Cette bataille mit fin à la guerre qu'on a appelée la guerre de cent ans. De toutes les possessions qu'avaient les Anglais sur le continent il ne leur resta que la ville de Calais (1453).

5. INSTITUTIONS DE CHARLES VII.—Une des institutions les plus remarquables de Charles VII fut la création d'une armée permanente. Il organisa la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie, et mit ainsi au service de la royauté une force imposante qui l'affranchit des agressions et des rivalités des grands seigneurs, et lui permit de faire respecter l'ordre dans toute l'étendue du royaume. Pour l'entretien de cette armée, il établit une taille perpétuelle. Il la régla avec Jacques Cœur, son *argentier*, et prit les mesures les plus sages pour ne pas rendre cet impôt trop onéreux au peuple. Il créa le parlement de Toulouse avec les mêmes droits et les mêmes honneurs que celui de Paris, et publia un édit mémorable pour faire rédiger toutes les différentes coutumes qui avaient force de lois dans les diverses provinces, afin de faire rendre les jugements moins arbitraires. Il donna de nouveaux règlements à l'université de Paris qui comptait alors plus de vingt-cinq mille étudiants. Constantinople étant tombée au pouvoir des Turcs sous son règne,

(1453), les Grecs exilés se répandirent en Occident et y mirent en honneur leur langue et leur littérature. Paris suivit ce mouvement, et des chaires de grec furent créées dans ses écoles les plus célèbres.

6. DÉCOUVERTES DATANT DE CETTE ÉPOQUE. — Vers le même temps, Jean Guttemberg découvrit à Mayence ou à Strasbourg l'imprimerie, qui contribua si puissamment au développement de l'esprit humain. Il avait commencé par sculpter en relief sur des planches des caractères en bois. Un de ses ouvriers, Schæffer de Gernsheim, trouva la fonte, c'est-à-dire le moyen de produire des caractères détachés que l'on pouvait multiplier à volonté. La poudre à canon connue précédemment fut appliquée aux machines de guerre à la même époque. Un orfèvre de Florence, Naso Finiguerra, trouva la gravure sur cuivre en 1460. Dix ans auparavant Jean Van-Dyck, peintre de Bruges, avait découvert le secret de la peinture à l'huile. Grâce à toutes ces inventions, les arts et les sciences firent d'étonnants progrès. Charles VII les encouragea et mérita, malgré ses fautes, d'être placé parmi les grands princes qui ont illustré la monarchie française.

Ses dernières années furent troublées par les chagrins que lui donna son fils le dauphin, que nous verrons régner après lui sous le nom de Louis XI. Ce mauvais fils, irrité de n'avoir pas l'influence qu'il aurait désirée, ne craignit pas de se mettre à la tête des seigneurs mécontents et de former contre son père une conspiration qui prit le nom de *Praguerie* (1440). Charles VII triompha de cette ligue, mais depuis cette époque il eut à se défier des intrigues de son fils. Il le vit si fortement prévenu contre lui dans les dernières années de son règne, qu'il tomba malade de chagrin et se laissa mourir de faim dans la crainte d'être empoisonné par les ordres de ce fils dénaturé. Il mourut à l'âge de 59 ans, après 39 ans de règne, au château de Mehun-sur-Yèvre, près Bourges (1461).

Questionnaire.

1. Où fut couronné Charles VII ? Quelles étaient ses possessions à son avènement ? Quel nom lui donnèrent les Anglais ? Où les Écossais furent-ils battus ?
2. Quelle était l'importance du siège d'Orléans ? Quelle était la conduite de Charles VII ? Par qui Orléans fut-il défendu ? Quels revers éprouvèrent les Français ? Par qui le royaume fut-il sauvé ?
3. Où était née Jeanne d'Arc ? Quels furent ses exploits ? Quel conseil donna-t-elle à Charles VII après la délivrance d'Orléans ? Que voulait-elle faire après le sacre ? Où fut-elle faite prisonnière ? Quelle fut sa mort ?
4. Quels succès remportèrent les armées de Charles V.I ? Quel avantage retira-t-il du traité d'Arras ? Comment mé-
- rita-t-il le surnom de Victorieux ? Quels furent les succès de Du-nois ? Que resta-t-il en France aux Anglais ?
5. Quelle est la plus importante des institutions de Charles VII ? Quelle mesure fiscale nécessita la création d'une armée permanente ? Que fit ce prince dans l'intérêt de la justice ? Quelles chaires établit l'université de Paris après la prise de Constantinople par les Turcs ?
6. Par qui l'imprimerie fut-elle découverte ? Quelles sont les autres découvertes importantes de cette époque ? Quelles en furent les conséquences ? Quels chagrins le roi éprouva-t-il dans ses dernières années ? Où mourut-il ? Combien de temps a-t-il régné ?

CHAPITRE VI.

RÈGNE DE LOUIS XI (1461-1483).

1. RUINE DE LA FÉODALITÉ. — Louis XI apprit la mort de son père Charles VII dans les États du duc de Bourgogne où il vivait retiré depuis cinq ans. Il se rendit aussitôt en France et alla se faire sacrer à Reims. Il commença par casser la plupart des officiers de son père pour leur substituer ceux qui l'avaient suivi en Dauphiné, en Bourgogne et en Flandre dans ses différentes révoltes. Il affectait à dessein un extérieur négligé et ne s'entourait que d'hommes qu'il avait choisis dans les derniers rangs du peuple pour en faire ses favoris et ses ministres. Un barbier, un astrologue, un prévôt exécuter des

hautes œuvres composaient toute sa cour. Il témoignait une grande dévotion envers la Sainte Vierge dont il portait toujours avec lui une image de plomb, mais sa religion dégénérait en superstitions burlesques. La royauté était, à son avènement, entravée dans son action par trois maisons puissantes, celles d'Anjou, de Bretagne et de Bourgogne. Cette dernière surtout possédait d'immenses domaines. Outre la Bourgogne et la Franche-Comté, elle avait l'Auxerrois, le Boulonnais, les villes de la Somme, la Flandre et les Pays-Bas. Louis XI résolut d'abattre ces maisons puissantes et d'en finir ainsi avec les derniers restes de la féodalité.

2. LIGUE DU BIEN PUBLIC (1465) — Il se fit d'abord céder le Roussillon par le roi d'Aragon et reprit au duc de Bourgogne les villes de la Somme moyennant 300,000 écus d'or. Il s'attacha le peuple en abolissant presque tous les impôts indirects qu'on désignait sous le nom d'*aides*, et irrita les nobles, en leur retirant les droits de chasse qu'ils considéraient comme leurs premiers privilèges. La plupart des grands vassaux formèrent une conspiration, à la tête de laquelle se plaça le duc de Berry, frère du roi, et qui prit le nom de *ligue du bien public*. Louis XI courut aux armes pour résister à tous ses ennemis, mais la douteuse bataille de Monthléry permit aux rebelles de s'avancer jusque sous les murs de Paris. Alors l'astucieux monarque eut recours aux négociations. Il conclut avec les principaux seigneurs les traités de Conflans et de Saint-Maur, par lesquels il leur accorda tout ce qu'il lui demandèrent. Chacun d'eux ayant stipulé certains avantages personnels, il devint manifeste que le bien public n'avait été que le prétexte de ce soulèvement, et le peuple, éclairé sur les intentions véritables de ceux qui l'avaient poussé à la révolte, flétrit cette ligue en l'appelant, à juste titre, la ligue du *mal public*.

3. ENTREVUE DE PÉRONNE (1468). — Louis XI avait

voulu par ces traités enlever aux seigneurs leur popularité et il y avait parfaitement réussi. Mais la mort du duc de Bourgogne le jeta dans de nouveaux embarras. Il connaissait l'humeur inquiète et le caractère belliqueux du nouveau duc, Charles le Téméraire, qui succédait à son père Philippe le Bon. Il s'empessa d'entamer des négociations avec lui et résolut d'aller le trouver lui-même à Péronne. A peine fut-il arrivé au château du duc qu'on apprit la révolte des Liégeois et la part que le perfide monarque avait prise à ce soulèvement. Aussitôt le duc, n'écoutant que sa colère, s'empara de la personne de Louis XI, et le fit enfermer dans une tour voisine de celle où Charles le Simple était mort. Il le laissa, pendant trois jours, plongé dans les angoisses les plus cruelles. Philippe de Commines, que l'or du roi avait gagné, conseilla au duc de se contenter d'obtenir de son royal prisonnier une nouvelle ratification des traités de Conflans et de Saint-Maur, et de le faire assister en personne au châtement de ses alliés. Louis XI promit tout ce qu'on voulut, et marcha contre les Liégeois en applaudissant à la sévérité que le duc déploya contre ces malheureux révoltés.

4. GUERRE CONTRE LE DUC DE BOURGOGNE (1470-1472).—Quand il eut recouvré sa liberté, Louis XI ne songea qu'aux moyens d'annuler le traité de Péronne qui lui avait été extorqué, disait-il, par force et par trahison. Il s'attacha le peuple par ses libéralités, accorda des faveurs aux seigneurs de son ordre, et lorsqu'il se crut en état de résister au duc de Bourgogne, il réunit à Tours une assemblée de notables, qui cassa le traité de Péronne et assigna Charles le Téméraire devant le parlement de Paris, pour qu'il eût à se justifier de divers griefs qu'on lui imputait. Cette décision était une déclaration de guerre. Le duc de Bourgogne s'unit au frère de Louis XI qui était duc de Guyenne, au duc de Lorraine et au duc de Bretagne, et ces puissants vassaux ne se proposèrent rien moins

que le partage de la France. « J'aime tant le bien du royaume, disait le duc de Bretagne, qu'au lieu d'un roi j'en voudrais six. »

Louis XI fut admirablement servi par les circonstances dans ce moment critique. Son frère, le duc de Guyenne, qui était l'âme de cette ligue, étant venu à mourir, cet événement déconcerta les conjurés (1472). Charles le Téméraire livra la Picardie à feu et à sang, mais il échoua devant Beauvais, où l'héroïsme de Jeanne Hachette anima toutes les femmes et leur fit faire des prodiges de valeur qui sauvèrent la ville. Ce prince ayant engagé le roi d'Angleterre Edouard IV à faire une descente en France, Louis XI fut assez habile pour acheter la retraite des Anglais par le traité de Picquigny, qui le délivra ainsi d'un de ses plus redoutables ennemis.

5. EXPÉDITIONS ET MORT DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE (1467) — L'astucieux monarque suscita en même temps au duc de Bourgogne une double guerre, et engagea René de Lorraine et les Suisses à se déclarer contre lui. Charles le Téméraire, qui avait le désir de prendre le titre de roi, ne fut pas trop fâché d'avoir ces nouveaux ennemis sur les bras, parce qu'il y vit l'occasion d'agrandir ses Etats, et de réunir ceux qui étaient au nord avec ceux qui étaient au midi. Il s'empara très rapidement de la Lorraine, mais sa bouillante impétuosité devait se briser devant l'admirable sang-froid des Suisses. En présence de l'armée bourguignonne, ces braves montagnards se jetèrent à genoux, et un prêtre vénérable fit la prière. En terminant l'oraison, il s'écria : « Mes enfants, le Dieu de David, le Dieu des batailles combattra pour nous. » Aussitôt ils se précipitèrent avec ardeur sur l'ennemi et remportèrent la brillante victoire de Granson (28 février 1476). Quatre mois après (21 juin), le duc impatient de venger cet affront envahit de nouveau la Suisse, et vint mettre le siège devant Morat. Il fut encore une fois vaincu, et les Suisses lui tuèrent plus de dix mille hommes.

La Lorraine profita de cette défaite du duc de Bourgogne pour se soustraire à sa domination. Charles le Téméraire réunit à la hâte une nouvelle armée et marcha sur Nancy. Il mit le siège devant cette ville, mais il ne tarda pas à être attaqué par des forces cinq fois supérieures aux siennes. Son obstination l'empêcha de se retirer, il périt misérablement avec la plupart des guerriers qui avaient échappé aux désastres de Granson et de Morat. Plusieurs jours après le combat, on retrouva son corps à demi enfoncé dans la vase d'un étang. « Ah ! cher cousin, dit René de Lorraine, après avoir jeté de l'eau bénite sur ce malheureux prince, Dieu veuille avoir votre âme ! vous nous avez fait bien des maux et des douleurs. »

6. ACQUISITIONS DE LOUIS XI. — Charles le Téméraire ne laissait qu'une fille pour héritière, la princesse Marie, âgée de vingt ans. Une partie de ses possessions, tous les fiefs mâles, revenaient de droit à la couronne de France. Marie aurait voulu jouir de toute la succession de son père, et Louis XI avait de son côté le désir de s'emparer de toutes ses provinces. Pour éviter de nouveaux conflits, le roi proposa à la princesse de la marier avec le dauphin. Mais en attendant que ce mariage s'accomplît, il envahit la Bourgogne, l'Artois et une partie des Pays-Bas, dans le but de s'assurer la possession de toutes ces contrées. Marie, qui n'osait se fier aux promesses de Louis XI et qui était effrayée de cette occupation à main armée, épousa l'archiduc Maximilien d'Autriche, le fils de l'empereur Frédéric III. Ce mariage établit entre les maisons de France et d'Autriche une rivalité qui devait durer plus de trois siècles. De part et d'autre on courut aux armes. La bataille indécise de Guinegate, près de Saint-Omer, laissa la Franche-Comté entre les mains de Louis XI. La princesse Marie étant morte peu de temps après, on conclut le traité d'Arras (1482), qui stipula le mariage du dauphin avec Marguerite, fille de Marie et de Maximilien, et qui

valut à la France l'Artois, la Franche-Comté et la Bourgogne. L'année précédente Louis XI avait reçu du roi René et du comte du Maine, l'Anjou, le Maine et la Provence. Pendant les expéditions aventureuses du duc de Bourgogne il avait confisqué les comtés d'Alençon et d'Armagnac. La féodalité se trouvait donc détruite ; de tous les anciens grands seigneurs il ne restait plus que le duc de Bretagne dont les domaines ne tardèrent pas à passer entre les mains de la royauté.

7. INSTITUTIONS DE LOUIS XI. SA MORT (1483.) — Louis XI établit le service des postes qui fut restreint d'abord à l'usage du gouvernement, et dont l'avantage ne fut étendu que plus tard aux particuliers. Il créa les parlements de Grenoble, de Bordeaux et de Dijon, et institua des universités à Caen et à Besançon. Les imprimeurs avaient été d'abord condamnés comme sorciers par le parlement et l'université de Paris, il les prit sous sa protection et leur permit de s'établir à Paris dans le collège de Sorbonne. Il favorisa le commerce et l'industrie ; et attira de l'étranger les plus habiles ouvriers pour la fabrication des étoffes d'or et de soie. La première fabrique de ce genre fut établie à Tours. Il remplaça l'ordre de l'Etoile, que Jean II avait créé, par celui de Saint Michel destiné à récompenser le mérite dans toutes les classes de la société. Avant lui on désignait les rois sous le titre d'*Altesse* il est le premier qui ait pris celui de *Majesté* réservé jusqu'alors aux empereurs. C'est aussi le premier roi de France qui ait reçu le nom de *roi très-chrétien*.

Ce prince vit arriver avec effroi ses derniers moments. Il demanda aux rêveries superstitieuses de l'astrologie le secret de prolonger ses jours. Retiré dans son château du Plessis près de Tours, il s'était rendu inaccessible à tout le monde, et changeait tous les jours d'officiers et de domestiques, parce qu'il n'osait se fier à personne. Ayant entendu parler des prodiges opérés par Saint François de Paule,

il le fit venir du fond de l'Italie, pour le conjurer de demander pour lui à Dieu une prolongation d'existence. Le saint, qui l'assista dans ses derniers moments, chercha à le convaincre que la chose importante n'était pas de vivre longtemps, mais de bien mourir. Ses pieuses exhortations calmèrent les soucis du monarque, qui mourut avec résignation en prononçant ces paroles : *Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi* (30 août 1483) Il était dans la soixantième année de son âge et dans la vingt-troisième de son règne.

Questionnaire.

1. Où était Louis XI à la mort de Charles VII ? Qui choisit-il pour ministres ? Quel était son caractère ? Que se proposait-il ?
2. Quelle province lui céda le roi d'Aragon ? Comment s'attachait-il le peuple ? Par quelle mesure mécontenta-t-il les nobles ? Quelle ligue formèrent-ils contre lui ? De quelle manière Louis XI les dépopularisa-t-il ?
3. Quel fut le successeur de Philippe le Bon ? Quelle entrevue Louis XI eut-il avec Charles le Téméraire ? Pourquoi celui-ci le fit-il prisonnier ? A quelle condition lui accorda-t-il sa délivrance ?
4. Comment Louis XI fit-il annuler le traité de Péronne ? Quelle ligue se forma contre lui ? Par quelles circonstances fut-il favorisé ? Comment se débarrassa-t-il des Anglais ?
5. Quelles guerres suscita-t-il à Charles le Téméraire ? Où ce prince fut-il vaincu par les Suisses ? Quelles furent les conséquences de sa défaite à Morat ? Où Charles le Téméraire mourut-il ?
6. Qui devint son successeur ? Avec qui se maria sa fille Marie ? Quelles furent les suites de ce mariage ? Quelles provinces la royauté acquit-elle par le traité d'Arras ? Quels héritages avait faits Louis XI, l'année précédente ? Quels sont les domaines qu'il avait confisqués ?
7. Citez les principales institutions de Louis XI ? Que fit-il en faveur de l'industrie et du commerce ? Quels sont les titres nouveaux que prirent les rois de France, à partir de ce règne ? Où Louis XI passa-t-il ses dernières années ? Par qui fut-il rassuré contre les craintes de la mort ? Combien de temps régna-t-il ?

CHAPITRE VII.

RÈGNE DE CHARLES VIII (1483-1498).

1. RÉGENCE D'ANNE DE BEAUJEU (1483-1488). — Charles VIII n'avait que treize ans quand il succéda à Louis XI son père. Son éducation avait été très-négligée, parce que son père craignait qu'il ne lui suscitât des embarras, comme il en avait suscité lui-même à Charles VII. Le jeune prince était donc incapable de régner par lui-même, et Louis XI, qui le savait mieux que tout autre, lui avait donné pour régente sa fille aînée, Anne de Beaujeu, qui était une femme courageuse, et d'une intelligence pleine d'astuce et de pénétration. Les seigneurs se montrèrent peu disposés à obéir. Le duc d'Orléans prétendit qu'en sa qualité de prince du sang, c'était à lui qu'il appartenait de gouverner l'Etat en attendant la majorité du roi.

Anne de Beaujeu convoqua les états généraux (1484) pour résoudre cette question importante. Cette assemblée déclara le roi majeur, et chargea de sa tutelle Anne de Beaujeu. Cette princesse n'eut plus le titre de régente, mais en conserva toute l'autorité, par suite de l'influence qu'elle exerçait sur l'esprit du roi. Le duc d'Orléans refusa de se soumettre à cette décision et se retira en Bretagne, où il s'efforça d'entraîner dans son parti tous les seigneurs les plus puissants. Anne de Beaujeu les cita devant la cour des pairs et les fit tous condamner. Elle envoya ensuite contre eux une armée, sous les ordres de la Trémouille. Celui-ci fit prisonnier le duc d'Orléans à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, et l'enferma dans la tour de Bourges (1488). Après cette victoire, Dinan, Saint-Malo et plusieurs autres places importantes ouvrirent leurs portes aux soldats de Charles VIII, et le duc de Bretagne s'empressa de demander la paix.

2. MARIAGE DE CHARLES VIII AVEC ANNE DE BRETAGNE (1491).—Le duc de Bretagne mourut trois semaines après la conclusion de ce traité. Anne, sa fille aînée, lui succéda. Elle avait été promise à Maximilien d'Autriche, mais Charles VIII comprit qu'il avait le plus grand intérêt à empêcher cette alliance et à rechercher pour lui-même la main de cette duchesse, qui devait lui apporter en dot une des plus belles provinces de la monarchie. Il rendit la liberté au duc d'Orléans, qu'il savait tout-puissant sur l'esprit d'Anne de Bretagne, et usa de sa médiation pour arriver à ses fins. Ce moyen lui réussit. Le duc d'Orléans triompha des résistances que faisait la duchesse Anne, et le mariage de Charles VIII avec cette riche héritière fut célébré à Langeais, en Touraine.

Cette alliance excita la jalousie des autres souverains. Henri VII, roi d'Angleterre, passa le détroit et vint mettre le siège devant Boulogne ; Ferdinand d'Aragon réclama le Roussillon et la Cerdagne ; l'empereur Maximilien, furieux de l'affront qu'il avait reçu, s'empara d'Arras. Charles VIII les désarma en leur faisant les plus grandes concessions. Il voulait faire valoir les droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples, et son imagination chevaleresque lui faisait croire à la conquête de Constantinople après celle de l'Italie. Afin d'être libre de voler à de si magnifiques conquêtes, il donna l'Artois et la Franche-Comté à Maximilien, rendit à Ferdinand les pays qu'il demandait, et acheta la paix du roi d'Angleterre.

3. EXPÉDITION D'ITALIE (1494-1495).—Charles VIII entra en Italie à la tête d'une brillante armée, et sa marche fut moins celle d'un conquérant que celle d'un triomphateur. Louis le More, qui commandait les Milanais, le reçut avec la cordialité de l'allié le plus sincère. Venise, qui avait voulu garder la neutralité, se déclara aussitôt pour lui. La Toscane était divisée. Pise accueillit avec bonheur la protection des Français, parce qu'elle le délivrait du joug des Florentins.

Ceux-ci avaient essayé de résister, mais en trois jours ils virent leurs places les plus fortes occupées par les ennemis et durent se soumettre. Charles VIII fit à Florence une entrée magnifique, et conclut un traité avec cette ville. De là il se rendit à Rome, où il pénétra sans rencontrer de résistance. Le Pape Alexandre VI s'était retiré au château Saint-Ange, et ce fut dans cette citadelle qu'il traita avec son vainqueur.

De Rome, Charles VIII se dirigea sur Naples. Après s'être rendu maître de plusieurs places, il arriva à Capoue, où il fut reçu avec acclamation (18 février 1495). Quatre jours après il entra dans Naples, au moment où le roi Ferdinand I^{er} en sortait. Celui-ci se retirait en Sicile, après avoir abdiqué en faveur de Ferdinand II, son fils.

4. REVERS DE CHARLES VIII (1495).—De si rapides progrès alarmèrent les autres souverains. Louis le More, qui avait appelé les Français en Italie, fut le premier à le regretter. Il communiqua ses appréhensions aux Vénitiens, s'unit aux Aragonais dépossédés, et provoqua une ligue dans laquelle il fit entrer l'empereur d'Autriche, le pape Alexandre VI, le duc de Ferrare et les autres seigneurs italiens. Le but de cette coalition était de couper la retraite aux Français et de les cerner dans le royaume de Naples. Quand Charles VIII connut ce dessein perfide, il se hâta de retourner en France, mais la route lui fut fermée par les confédérés qu'il rencontra en Lombardie, au pied des Appennins. La bataille se livra à Fornoue, près de Parme. Les ennemis étaient au nombre de 40,000, et les Français n'étaient que 9,000. Néanmoins les confédérés ne purent résister à l'ardeur des Français, qui se firent jour à travers leurs épais bataillons (1495).

Charles VIII avait laissé à Naples, en qualité de vice-roi, Gilbert de Bourbon, duc de Montpensier, avec 4,000 hommes seulement; de plus, le vice-roi était sans argent. Aussi, à peine Charles VIII était-il arrivé à Lyon, que déjà Gonzalve de Cordoue avait

repris les anciennes possessions des Aragonais. Il ne resta de cette expédition malheureuse que le désir de prendre une revanche, qui devait encore coûter plus d'argent et plus d'hommes à la France. Charles VIII songeait à faire lui-même une nouvelle expédition en Italie, lorsqu'il périt presque subitement d'un accident au château d'Amboise (1498).

5. DES PROGÈS DE LA CIVILISATION.—Charles VIII était doux et bienveillant ; c'est ce qui l'a fait surnommer l'*Affable*. Il visita plusieurs fois son royaume, et s'intéressa tout particulièrement au bonheur du peuple. Il tenait beaucoup à ce que la justice fut bien rendue, et il fit commencer dans ce but la rédaction des *coutumes*, d'après la pensée qu'avait déjà exprimée Charles VII. Son règne vit s'opérer une des grandes révolutions des temps modernes, par suite des découvertes géographiques qui eurent lieu alors. Christophe Colomb découvrit le Nouveau-Monde et ajouta ainsi à nos possessions de l'Espagne des territoires immenses. Vers le même temps, en Portugal, Vasco de Gama, doublant le cap de Bonne-Espérance, ouvrit une route nouvelle pour aller aux Indes orientales. Les autres nations cherchèrent à fonder des établissements dans ces contrées, et il en résulta les plus heureux développements pour le commerce et l'industrie.

Questionnaire.

- | | |
|--|---|
| <p>1. A quel âge Charles VIII monta-t-il sur le trône ? A qui la régence fut-elle confiée ? Quel était le caractère, d'Anne de Beaujeu ? Quel obstacle rencontra-t-elle ? Quelle fut la décision des états généraux ? Que fit le duc d'Orléans ? Où fut-il vaincu ?</p> <p>2. Pourquoi Charles VIII recherchait-il la main d'Anne de Bretagne ? Comment l'obtint-il ? Quel effet ce mariage produisit-</p> | <p>il sur les autres souverains ? Quelles concessions fit Charles V. II à Ferdinand d'Aragon ?— à Maximilien ?</p> <p>3. Quels furent les succès de Charles VIII en Italie ? Dans quelles ville entra-t-il en triomphe ? Comment arriva-t-il à Naples ?</p> <p>4. Quelle inquiétude ses succès causèrent-ils aux autres souverains ? Quelle ligne se forma contre lui ? Où rencontra-t-il les</p> |
|--|---|

confédérés ? Que devint le royaume de Naples après la retraite des Français ?

5. Quel était le caractère de Charles VIII ? Que fit-il pour

améliorer l'ordre judiciaire ? Quelles sont les grandes découvertes qui eurent lieu sous son règne ?

CHAPITRE VIII.

RÈGNE DE LOUIS XII (1498-1515.)

(Valois-d'Orléans. Cette branche ne donne qu'un seul roi.)

1. CARACTÈRE DE LOUIS XII. — Charles VIII étant mort sans enfants, le duc d'Orléans, Louis XII, lui succéda. Ce prince descendait de Charles V par le duc d'Orléans son grand-père, qui avait été assassiné sous Charles VI par le duc de Bourgogne. Il avait eu pour père Charles d'Orléans qui fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Azincourt et qui s'est fait un nom très-célèbre comme poète. Louis XII fut, à cause de sa bonté, surnommé par ses sujets *le Père du peuple*. Comme il avait, sous le règne précédent, conspiré contre Charles VIII, on craignit qu'il ne se vengeât de ceux qui s'étaient alors déclarés contre lui. Mais il rassura les fidèles serviteurs de la royauté par ces belles paroles : « Ce n'est pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans. » La Trémouille l'avait fait prisonnier à Saint-Aubin ; il lui accorda néanmoins toute sa confiance, en disant : « Si la Trémouille a si bien servi son roi contre moi, j'espère qu'il me servira avec la même affection contre les ennemis de l'Etat. »

Son premier soin fut de diminuer les impôts, de régler la justice, d'attaquer avec vigueur les abus et les désordres de l'administration et de faire respecter son autorité. Il favorisa de tout son pouvoir l'agriculture, le commerce et les lettres, et, malgré les conséquences désastreuses des expéditions qu'il entreprit, il ne rétablit jamais les impôts qu'il avait supprimés.

« J'aime mieux voir, dit-il, les courtisans rire de mon avarice, que le peuple pleurer de mes dépenses. »

2. EXPÉDITION CONTRE LE MILANAIS. — Pour assurer la possession de la Bretagne à la couronne, Louis XII épousa Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Comme il avait des droits sur le Milanais par Valentine Visconti, dont il était le petit-fils, il entreprit de les faire valoir et contracta à cet effet une alliance avec le souverain pontife, et avec Venise, l'irréconciliable ennemie des ducs de Milan. Le maréchal de Trivulce, qui fut mis à la tête de l'expédition, s'empara de la Lombardie en vingt jours et en chassa le duc Ludovic Sforza, qui la gouvernait. Louis XII était encore à Lyon, que son armée entra à Milan. Il est vrai que Sforza recouvra son duché quelques mois après, à la faveur d'un soulèvement causé par la licence des soldats français ; mais il le reperdit au bout de deux mois et lui-même tomba entre les mains des Français, qui l'envoyèrent dans la tour de Loches, où il mourut après dix ans de captivité.

3. EXPÉDITION CONTRE NAPLES (1503). — La facilité de cette conquête engagea Louis XII à revendiquer ses droits sur le royaume de Naples. Il s'entendit avec Ferdinand le Catholique, et ils convinrent ensemble, par un traité secret, de se partager ce royaume au détriment du jeune Frédéric, neveu de Ferdinand, qui en était alors le légitime possesseur. Cependant à peine les Espagnols furent-ils maîtres des places fortes les plus importantes, que Ferdinand trompa Louis XII et garda pour lui toute sa conquête. La guerre éclata à la suite de cette double félonie. Gonzalve de Cordoue battit d'Aubigny à Séminara, le duc de Nemours à Cérignolles : il enleva aux Français toutes leurs possessions. La vaillance de Louis d'Ars et le courage de Bayard, qui se signalèrent l'un et l'autre par les plus magnifiques exploits, n'empêchèrent pas que le royaume de Naples ne fût à jamais perdu pour la France (1503).

4. RÉVOLTE ET SOUMISSION DES GÉNOIS (1507). — Le pape Alexandre VI étant mort sur ces entrefaites, César Borgia s'efforça de lui succéder. Le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII, se mit lui-même sur les rangs. Mais toutes les intrigues furent déjouées par le cardinal de la Rovère, qui fit nommer Pie III. Ce pontife ayant été enlevé par une mort prématurée, vingt-deux jours après son élection, on lui donna pour successeur Jules II, dont le génie exerça une influence des plus profondes sur les affaires d'Italie. Louis XII ne parut pas s'en douter, et malgré toutes les perfidies de Ferdinand, il continua ses négociations avec lui.

La faction populaire à Gênes ayant, pendant ce temps, excité un soulèvement contre les Français, Louis XII marcha lui-même à la tête de cinquante mille hommes contre la ville rebelle. Les Génois effrayés lui crièrent : « Merci ! Miséricorde ! » Il déploya sous leurs yeux l'appareil de la sévérité ; mais, après les avoir frappés de terreur, il se contenta de condamner les chefs de la révolte et pardonna à tous les autres.

5. LIGUE DE CAMBRAI CONTRE VENISE (1508). — Cet acte de force et de clémence fit le plus grand honneur à Louis XII. Il ajouta encore à sa gloire en portant les armes contre Venise. Cette république avait profité des guerres de l'Italie pour agrandir son territoire. Toutes les puissances avaient à se plaindre de ses envahissements. L'Autriche lui réclamait Vérone, Trévise, Padoue et Vicence ; le saint-siège revendiquait Ravenne, Faenza, Imola et les autres villes de la Romagne ; la France redemandait, au nom du Milanais qu'elle possédait alors, le duché de Brescia, Bergame et Crémone. Une ligue se forma donc à Cambrai entre ces différentes puissances pour appuyer ces réclamations.

Les Vénitiens ne se déconcertèrent pas et se préparèrent à résister. Louis XII marcha contre eux et gagna la bataille d'Agnadel, après laquelle ils furent obligés d'accepter les conditions qu'il leur imposa.

6. **SAINTE LIGUE FORMÉE CONTRE LOUIS XII (1510-1512).**—Après ses victoires Louis XII alla plus loin que ne le voulurent ses alliés. Non content d'humilier les Vénitiens, il ne songeait à rien moins qu'à renverser leur république. Jules II vit dans ce projet un danger pour les autres Etats italiens et s'empressa de former une nouvelle ligue pour s'opposer à l'exécution de ce dessein. Il y fit entrer l'Espagne, l'Angleterre et l'Autriche et tourna ainsi contre le roi de France ses anciens alliés. On appela cette nouvelle coalition la sainte Ligue, parce que le pape en fut l'auteur. Jules II, appréciant qu'il s'agissait de la liberté de Rome et de l'Italie, déploya la plus grande activité. Il se mit lui-même à la tête de ses troupes, dirigea le siège de la Mirandole et s'empara de cette ville. Louis XII confia le commandement de son armée à son neveu, l'immortel Gaston de Foix, duc de Nemours. Ce héros, âgé de vingt-deux ans seulement, sauva Bologne, reprit Brescia et remporta à Ravenne une éclatante victoire. Malheureusement il trouva la mort sur ce dernier champ de bataille et resta ainsi enseveli dans son triomphe (1512).

7. **FAUTES ET REVERS DE LOUIS XII.**—A partir de ce moment, Louis XII ne fit plus que des fautes et n'essuya que des revers. Il eut le tort de tenir à Orléans et à Tours des conciliabules contre Jules II, et de chercher à déposer le pape. Ces actes schismatiques attirèrent sur la France un interdit général qui la remplit de deuil. Cette affliction fut encore accrue par les revers que subirent les armées françaises au delà des Alpes. Les Suisses rétablirent les Sforza à Milan, Florence rappela les Médicis, et la France loin de garder ses conquêtes en Italie se vit elle-même envahie de tous les côtés.

Le roi d'Angleterre, Henri VIII, et Maximilien, empereur d'Autriche, l'attaquèrent au nord en assiégeant Thérouanne, les Suisses le pressèrent à l'est en mettant le siège devant Dijon, et Ferdinand le Catholique était

sur le point de pénétrer dans le Midi. Pour triompher en cette périlleuse situation, Louis XII fut obligé d'abandonner à Ferdinand la Navarre, que celui-ci venait d'usurper, de reconnaître Maximilien Sforza pour duc de Milan, et d'acheter la paix du roi d'Angleterre en consentant à épouser sa sœur (1514). Les fêtes qu'il donna à l'occasion de son mariage lui causèrent tant de fatigues qu'il en mourut (1^{er} janv. 1515).

8. ETAT DE LA FRANCE SOUS CE RÈGNE.—Louis XII ne fut pas un habile politique, mais il eut le mérite et la gloire d'avoir été un bon roi. Il aimait son peuple et il en était aimé. Les regrets de toute la nation à ses funérailles lui confirmèrent le beau nom de *Père du Peuple*, que lui avaient donné les états généraux de Tours. Il fut parfaitement secondé dans ses vues par son premier ministre, le cardinal Georges d'Amboise, qui n'était pas moins zélé que lui pour la prospérité intérieure du royaume et le bonheur de ses sujets. Louis XII créa les parlements de Rouen et d'Aix, défendit la vénalité de tous les offices de judicature, s'appliqua à ne faire admettre dans la magistrature que des hommes éclairés et travailla constamment à améliorer le sort du peuple au moyen de lois protectrices et sages et par une exacte administration de la justice. Sous sa protection bienveillante, l'agriculture se développa dans les campagnes, le commerce dans les villes, les arts prirent leur essor, les études furent en honneur, et malgré les désastres qu'éprouvèrent les armées françaises en Italie, la nation ne se ressentit que faiblement de ces malheurs. Louis XII ne laissant que des filles, fut le seul roi de la branche des Valois d'Orléans.

Questionnaire.

- | | |
|---|---|
| 1. De quel roi descendait Louis XII ? Quel surnom lui a-t-on donné ? Comment traita-t-il ceux qui avaient été ses adversaires | sous le règne précédent ? Que fit-il dans l'intérêt du peuple ? |
| | 2. Qui épousa-t-il ? Quels étaient ses droits sur le Milanais ? |

Comment fit-il la conquête de ce pays ?

3. Quels étaient ses droits sur le royaume de Naples ? Quelle convention secrète fit-il avec Ferdinand le Catholique ? Quel en fut le résultat ? Quelles victoires remporta Gonzalve de Cordoue sur les Français ?

4. Quel fut le successeur d'Alexandre VI ? Comment Louis XII traita-t-il les Génois révoltés ?

5. Quels étaient les envahissements qu'avaient faits les vénitiens pendant les dernières guerres d'Italie ? Quelle ligue se forma contre eux ? Où furent-ils défaits ?

6. Qu'est-ce qui provoqua la

sainte ligue ? Pourquoi lui a-t-on donné ce nom ? Que fit Jules II ? Quels furent les exploits de Gaston de Foix ? Où mourut-il ?

7. Quelle fut la conduite de Louis XII envers Jules II ? Quelles pertes fit la France en Italie ? Par qui fut-elle attaquée au nord ? — à l'est ? — Quel danger avait-elle à courir du côté du midi ? Comment Louis XII triompha-t-il de cette crise ? Qu'est-ce qui amena sa mort ?

8. Quel fut le caractère de ce prince ? Qui eut-il pour premier ministre ? Que fit Louis XII dans l'intérêt de l'ordre judiciaire ? Que fit-il pour la prospérité intérieure de la nation ?

CHAPITRE IX.

DES INSTITUTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES, DES LETTRES ET DES ARTS PENDANT CETTE PÉRIODE.

1. DÉVELOPPEMENT DE LA ROYAUTE. — La royauté avait commencé à attaquer la féodalité dès le temps de Louis le Gros. La lutte s'était continuée jusqu'à l'extinction des Capétiens directs. A l'avènement des Valois, la guerre de Cent ans, qui faillit détruire la monarchie, permit aux grands vassaux de ressaisir leur indépendance. Charles VII délivra la France des Anglais, mais à sa mort, Louis XI, son successeur, trouva autour du trône les puissantes maisons de Bourgogne, d'Anjou, d'Orléans et de Bretagne. Sa politique astucieuse s'appliqua à les renverser et elle y réussit. Louis XII en se montrant affable et bon pour les grands comme pour les petits, fit pardonner à la royauté les torts de Louis XI, et en s'attachant les seigneurs, il fit sortir des ruines de la féodalité elle-même cette noblesse pleine de loyauté et de courage

qui se distingua par un dévouement sans bornes à son pays et à son roi.

2. DES PARLEMENTS.—Le parlement était une cour de justice composée de jurisconsultes. Sous Louis XI il y avait cent membres, dont douze pairs, huit maîtres des requêtes et quatre-vingts conseillers clercs ou laïques. Ce prince rendit inamovibles tous les membres du parlement, afin de leur donner plus d'indépendance. Les charges devinrent en quelque sorte héréditaires. Les fils tenaient à honneur de succéder à leurs pères, et cette noble ambition établit cette tradition de vertu et d'intégrité qui éleva si haut la magistrature française. Un *lit de justice* était une séance solennelle du parlement présidée par le roi. On l'appelait ainsi, sans doute, parce que le roi était assis sur une pile de coussins.

A mesure que l'autorité royale s'étendit dans les provinces, il fallut augmenter le nombre des parlements. Ainsi Charles VII créa celui du Languedoc, Louis XI ceux de Grenoble, de Bordeaux et de Dijon, Louis XII ceux de Rouen et d'Aix. Chaque parlement jugeait d'après la coutume de sa province ; mais l'autorité royale substitua insensiblement à ces coutumes locales des ordonnances générales qui eurent force de loi dans toute l'étendue du royaume.

Au-dessous des parlements il y avait pour les affaires secondaires des tribunaux de première instance appelés *présidiaux*, pour les causes criminelles des *prévotés*, et il existait en outre des justices seigneuriales et municipales dépendant de l'autorité royale.

3. DES ASSEMBLÉES NATIONALES.—Les grandes assemblées nationales étaient les états généraux et les assemblées des notables.

Les états généraux se composaient de membres appartenant aux trois ordres de la nation, le clergé, la noblesse et le tiers état. Le tiers état ne comprenait que la bourgeoisie ; les roturiers des campagnes, les paysans et les serfs n'appartenaient à aucun ordre.

Le tiers état n'eut une existence politique qu'à partir de 1302. Il fit pour la première fois partie d'une assemblée nationale et fut convoqué à l'occasion des démêlés de Philippe le Bel et de Boniface VIII. Les états généraux furent encore assemblés par Philippe le Bel, en 1308, pour l'arrestation des Templiers. Pendant la captivité de Jean II, le tiers état se souleva contre la royauté et devint séditieux.

Les assemblées les plus remarquables des états généraux qui aient ensuite eu lieu, furent celle de 1420 qui ratifia le traité de Troyes, celle de 1439, qui vota la taille permanente, et celle de 1484 qui prononça la majorité de Charles VIII.

Les assemblées des notables étaient une réunion de l'élite de la noblesse, du clergé et des juriconsultes. C'était au roi qu'il appartenait d'en choisir les membres. Il les consultait sur les questions qu'il lui plaisait de leur soumettre. La première assemblée des notables fut réunie par Charles V, en 1369. Louis XI réunit une assemblée des notables lorsqu'il voulut faire casser le traité qu'il avait signé à Péronne.

4. DU CLERGÉ ET DE LA RELIGION.—L'Eglise avait été en proie à de grandes épreuves depuis l'avènement des Valois. La papauté humiliée par Philippe le Bel, dans la personne de Boniface VIII, n'eut plus la même autorité sur les peuples. En se retirant à Avignon, les papes sacrifiaient leur indépendance, et quand, après soixante-dix années d'exil, Grégoire XI rétablit le saint-siège à Rome, cet événement amena les scandales du grand schisme d'Occident. La chrétienté se partagea en deux obédiences ; les uns reconnurent le pape qui siégeait à Rome, les autres se déclarèrent pour celui qui résidait à Avignon. La France se montra très-zélée pour éteindre ce schisme, mais il n'en dura pas moins quarante années (1377-1417).

Le concile de Constance y mit fin par l'élection de Martin V. Les conflits entre la puissance spirituelle

et la puissance temporelle ne furent cependant pas terminés. Charles VII donna sa *pragmatique sanction* dans laquelle il décida toutes les questions litigieuses au profit de la royauté. Louis XI abolit cette pragmatique qu'il regardait comme un mauvais exemple à une époque où l'autorité commençait à être trop méconnue. Louis XII la rétablit et poussa, dans ses luttes contre Jules II, l'insubordination jusqu'au schisme. Ce fut une des plus grandes fautes de son règne, parce qu'il prépara par cela même les guerres religieuses où nous allons voir la France s'engager d'une manière si déplorable.

5. DES SCIENCES ET DES UNIVERSITÉS.—Les sciences et les lettres furent protégées tout particulièrement par Charles V, fondateur de la bibliothèque du Louvre. Charles VII et Louis XI encouragèrent également tous les hommes de talents, et l'on vit s'élever, dans les principales villes du royaume, des universités fondées sur le modèle de celle de Paris. Orléans, Cahors, Angers, Aix, Dôle, Bordeaux, Caen et Besançon furent successivement dotés de ces établissements. Néanmoins, en multipliant ces institutions, on ne contribua pas au développement des études, aussi efficacement qu'on aurait pu le faire et qu'on devait l'espérer. L'émulation s'affaiblit parmi les élèves qui ne se trouvèrent plus assez nombreux dans chaque école, et en disséminant trop les professeurs on n'eut plus des hommes aussi remarquables. Le droit étant devenu la science des affaires, fut aussi trop souvent étudié au détriment des autres connaissances, parce qu'il conduisait plus sûrement et plus vite aux dignités et à la fortune. Les esprits devinrent subtils, et cette subtilité dégénéra en arguties frivoles qui compromirent les progrès sérieux de la science. Néanmoins, malgré ces défauts qui attestent une certaine décadence, l'école produisit encore une foule d'hommes de premier ordre, tels que Jean Gerson, Pierre d'Ailly et Nicolas Clémangis qui jetèrent beaucoup d'éclat sur le concile de Constance.

6. DES LETTRES.—A côté de la scolastique qui était en décadence, on voyait s'élever la littérature nationale qui était manifestement en progrès. Froissard trace dans sa *chronique* un tableau presque universel de tout ce qui s'est passé en Europe, de 1322 à la fin du xiv^e siècle, et Christine de Pisan s'est rendue célèbre par son histoire de Charles V. Jean de Meung achevait le roman de la *Rose*, et l'art dramatique naissait alors des sentiments religieux en s'inspirant exclusivement des saintes Ecritures, auxquelles sont empruntées toutes les pièces de ce temps, pièces qui étaient désignées sous le nom de *Mystères*.

Louis XI, qui eut pour historien Philippe de Comines initia la France au mouvement littéraire qui s'était manifesté en Italie sous le nom de renaissance. Il attira près de lui plusieurs savants qui ramenèrent en France le goût de l'antiquité grecque et latine. Les guerres d'Italie favorisèrent ce mouvement, et Charles VIII ramena de Naples des peintres, des architectes qui bâtirent et décorèrent le château d'Amboise. Louis XII rapporta aussi de ses expéditions une foule de livres et de manuscrits et s'attacha Paul-Emile, Aléandro, Jean Lascaris. Au moyen de ces hommes il établit à Paris des chaires de grec et d'histoire, de mathématiques, de physique et de médecine autour desquelles on vit accourir avec ardeur une jeunesse studieuse dont les efforts contribuèrent au développement de la civilisation moderne.

Questionnaire.

1. Quel fut le caractère de la royauté sous les Valois ? Que fit Louis XI ? Quel résultat obtint Louis XII ?
2. Qu'étaient les parlements ? Comment était composé le parlement de Paris ? Qu'appelait-on lits de justice ? Pourquoi établissent-on des parlements dans les provinces ? Quels sont les parlements établis par Charles VII ? — Louis XI ? — Louis XII ? Quelles sont les institutions judiciaires qui se trouvèrent au-dessous des parlements ?
3. Quelles étaient les principales assemblées nationales ? Qu'appelait-on états généraux ?

Qu'est-ce que le tiers état ? Citez les principales assemblées des états généraux sous les Valois ? Qu'appelait-on assemblées des notables ?

4. Quelles épreuves l'Eglise subit-elle pendant cette période ? Combien de temps dura le grand schisme d'Occident ? Que fit Charles VII pour déterminer les rapports de l'Eglise et de l'Etat ? Quelle fut la conduite de Louis XII envers le saint-siège ?

5. Par qui les sciences et les lettres furent-elles protégées ? Quelles sont les universités qu'on fonda ? Quelles conséquences en résulta-t-il pour les études ? Quels sont les grands hommes qui parurent alors ?

6. Que devint la littérature nationale ? Quel mouvement littéraire provoqua Louis XI ? Quelle fut l'influence des guerres d'Italie ? Quels hommes s'attacha Louis XII ? Que firent-ils ?

CINQUIÈME PÉRIODE.

DEPUIS FRANÇOIS I^{er} JUSQU'À L'AVÈNEMENT DE HENRI IV.

Valois-Angoulême (1515-1589.)

CHAPITRE PREMIER.

RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er}, DEPUIS SON AVÈNEMENT JUSQU'À LA PAIX DE CAMBRAI (1515-1529.)

1. AVÈNEMENT DE FRANÇOIS I^{er}. — François I^{er} était fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie. Avant de monter sur le trône, il était comte d'Angoulême et duc de Valois, et c'est ce qui a fait donner à la branche dont il fut le chef le nom de *Valois-Angoulême*. Louis XII lui avait donné une de ses filles en mariage, mais il lui trouvait des goûts si opposés à son esprit d'ordre et d'économie qu'il ne pouvait s'empêcher de dire : « Ce gros garçon gâtera tout. » Fort heureusement cette prédiction ne se réalisa pas ; car malgré les fautes qu'on peut reprocher à François I^{er}, son règne n'en fut pas moins un des plus brillants de la monarchie.

2. CONQUÊTE DU MILANAIS. BATAILLE DE MARIGNAN (1515). — François I^{er} s'occupa d'abord de recouvrer le Milanais. Comme il manquait d'argent, il rendit vénales les charges judiciaires, et ce fût à l'aide de ces ressources qu'il fit sa première expédition. L'armée française passa les Alpes par une vallée qu'indiqua un paysan, et rencontra dans les plaines de Marignan (1) les Suisses qui étaient les seuls défenseurs de l'Italie. La bataille dura deux jours entiers ; elle fut si violente et si acharnée de part et d'autre qu'un historien l'a appelée un *combat de géants*. François I^{er}, après la première journée, passa la nuit sur l'affût d'un canon où il dormit d'un profond sommeil. Le lendemain, la lutte recommença avec une nouvelle vigueur. Un corps de Vénitiens vint au secours des Français, et ce renfort décida la victoire en leur faveur. Pour couronner dignement cette glorieuse journée, François I^{er} voulut être armé chevalier sur le champ de bataille par Bayard, l'honneur de la chevalerie française. Le fruit de cette mémorable victoire fut la conquête du Milanais qui fut suivie d'un traité passé avec les Suisses et qu'on a appelé la *paix perpétuelle*, parce que depuis cette époque les Suisses sont restés fidèles à la France.

3. CONCORDAT DE FRANÇOIS I^{er}. — Après cette brillante expédition, François I^{er} eut une entrevue à Bologne avec Léon X. Il rétablit l'accord des deux puissances, qui avait été troublé pendant les dernières guerres de Louis XII, et conclut avec le souverain pontife un *concordat*, d'après lequel le roi accorda au pape les annates (2), et obtint de lui la nomination aux évêchés et abbayes de son royaume, sauf l'institution du saint-siège qui fut toujours essentielle. L'université et le parlement réclamèrent vivement en faveur de la *pragmatique sanction* de Charles VII qui

(1) A 15 kil. de Milan.

(2) On appelait ainsi les redevances imposées, d'après le revenu d'une année, à tous ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice.

se trouvait alors abolie ; mais François I^{er} leur imposa silence en disant : « Je suis roi de France et je ne prétends pas qu'il y ait un sénat comme à Venise. Que le parlement rende la justice et me laisse donner la paix à mon royaume. » La royauté cherchait dès lors à se rendre absolue.

4. RIVALITÉ DE FRANÇOIS I^{er} ET DE CHARLES-QUINT.

— Maximilien, empereur d'Allemagne, étant mort, François I^{er} se mit sur les rangs pour être élu à sa place. Il eut pour rival Charles-Quint qui venait de succéder en Espagne à son aïeul maternel Ferdinand le Catholique. Ce prince, qui était maître des Pays-Bas et qui avait hérité de tous les domaines de Ferdinand et d'Isabelle, fut préféré par les électeurs au roi de France. François I^{er} en éprouva un ressentiment profond qui fut la cause de toutes les guerres qui remplirent son règne.

Charles-Quint comprit que le roi de France ne lui pardonnerait pas de l'avoir supplanté. D'ailleurs, comme il possédait, outre la couronne impériale, l'Espagne avec le Nouveau-Monde, l'Autriche et l'expectative des couronnes de Hongrie et de Bohême, une partie de la Bavière, le Tyrol, les Pays-Bas et la Franche-Comté, et qu'il avait des prétentions sur le Milanais, il devait nécessairement porter ombrage à la France. La guerre devenait donc inévitable.

De part et d'autre on chercha à se faire des alliés. François I^{er} eut avec Henri VIII, roi d'Angleterre, une entrevue au *camp du Drap-d'Or*, entre Guines et Ardres, mais il l'éblouit au lieu de le captiver. Charles-Quint, plus habile, gagna ce monarque à Gravelines, et fit entrer en même temps dans son parti le pape et les républiques d'Italie.

5. TRAHISON DU CONNÉTABLE DE BOURBON (1520). —

La guerre éclata tout à la fois dans le nord de la France et en Italie. Les Français furent vainqueurs dans les Pays-Bas et la Picardie, mais la fortune ne servit pas aussi bien leur valeur dans le Milanais. Le

empereur allemand espagnol

maréchal de Lautrac qui y commandait fut vaincu à la Bicoque (1529), et cette défaite fut suivie de la perte du Milanais.

Une intrigue de cour avait, il est vrai, enlevé au connétable de Bourbon le commandement général de l'armée dans les Pays-Bas, et l'avait ensuite privé du Bourbonnais, de l'Auvergne, de la Marche, de Forez et du Beaujolais, que sa femme lui avait légués par testament, mais ce prince eut le tort, pour se venger, de mettre son épée au service des ennemis de la France. Il passa du côté de Charles-Quint qui n'en fit qu'un simple général placé sous les ordres de Lannoy dans l'armée d'Italie. Le duc de Bourbon contribua à la défaite des Français à la Biograssse où fut tué Bonnivet (1524), et vit mourir le chevalier Bayard qui avait été blessé mortellement à la déroute de Romagnano. S'étant approché de ce brave guerrier qui était expirant au pied d'un arbre, il lui témoignait la douleur qu'il éprouvait de le voir en cet état. « Monseigneur, lui répondit Bayard, n'avez point de pitié pour moi, car je meurs en homme de bien, mais j'ai pitié de vous qui portez les armes contre votre prince, votre patrie et votre serment. »

6. BATAILLE DE PAVIE (1525). TRAITÉ DE MADRID (1526) — Les Français chassés d'Italie, après tous ses revers, furent poursuivis par les Impériaux qui vinrent mettre le siège devant Marseille. Mais ils ne purent tenir contre l'héroïque résistance qu'ils rencontrèrent, et furent obligés de repasser les Alpes. François I^{er} les poursuivit à son tour et s'avança en Italie jusqu'aux portes de Pavie. Là une grande bataille fut livrée. L'imprudence et la témérité du roi lui firent essayer la déroute la plus complète. Il tomba entre les mains des ennemis qui l'emmenèrent captif à Madrid. C'est après ce désastre qu'il écrivit à sa mère : « Madame, tout est perdu, fors l'honneur. »

La régente fit alors alliance avec Henri VIII qui ne voyait pas sans inquiétude la puissance de Charles-

Quint croître de jour en jour. L'empereur craignit d'avoir sur les bras une coalition redoutable, et conclut avec son royal captif le traité de Madrid. Il le mettait en liberté, mais il exigeait en retour qu'il s'engageât à payer pour sa rançon 500,000 écus, qu'il renonçât à ses prétentions sur le royaume de Naples et le Milanais, et à tous ses droits sur l'Artois, la Flandre et la Bourgogne, et qu'il rendit au connétable de Bourbon tous ses domaines.

7. DEUXIÈME GUERRE. ~~PAIX~~ DE CAMBRAI (1529). — A peine François I^{er} fut-il rentré en France qu'il lui fut impossible d'exécuter les conditions de ce traité. La Bourgogne refusa de passer sous la domination étrangère, et le roi de France conclut à Cognac une ligue avec le pape Clément VII, le roi d'Angleterre, les Suisses, les Vénitiens et les Florentins pour la sûreté et la liberté de l'Italie contre les envahissements de Charles-Quint. La guerre éclata de nouveau, et le connétable de Bourbon dirigea sur Rome les bandes indisciplinées et barbares dont il était le chef. Il tomba mortellement blessé d'un coup d'arquebuse dans l'attaque de cette ville, mais sa mort n'empêcha pas les hommes qu'il conduisait de s'emparer de la ville éternelle. Ils la saccagèrent pendant deux mois et y commirent des atrocités plus épouvantables que celle des Goths et des Vandales.

Charles-Quint désavoua publiquement les forfaits de ces brigands, mais il ne fit rien pour briser les fers de Clément VII qui était devenu leur prisonnier. Il fallut que les Français rentrassent en Italie pour délivrer Rome et le souverain pontife. Lautrec qui les commandait conquit même une partie du royaume de Naples et alla mettre le siège devant cette ville. Mais la contagion s'étant mise dans son armée et l'ayant enlevé lui-même, François I^{er} se décida à faire la paix. Charles-Quint la désirait, car ses États étaient épuisés par les sacrifices qu'avait exigés une guerre de huit années. Elle fut conclue à Cambrai, et on la nomma la

Paix des Dames, parce qu'elle fut faite par Marguerite d'Autriche, au nom de l'empereur, et par Louise de Savoie, au nom du roi de France. François 1^{er} renonça à l'hommage de la Flandre et de l'Artois, et à ses droits sur le Milanais et Naples, et Charles-Quint se désista de ses prétentions sur la Bourgogne, prétentions fondées sur le traité de Madrid (1529).

Questionnaire.

1. De qui François Ier était-il fils ? Comment se nomma la Branche dont il fut le chef ? Quelles étaient les craintes de Louis XII sur son compte ?

2. Quelle fut la première conquête de François Ier ? Où livra-t-il sa première bataille ? Par qui fut-il armé chevalier ?

3. Quel traité fit-il avec Léon X ? Quelles étaient les clauses principales du concordat ? Quelles réclamations excita-t-il ?

4. Quel fut le rival de François Ier relativement à la couronne impériale ? Quelles étaient les possessions de Charles-Quint ? Quel était le but de l'entrevue du camp du drap d'or ? Quels furent les alliés de Charles-Quint ?

5. Quel succès remportèrent

les Français ? Où furent-ils défaits ?—Pour quel motif le duc de Bourbon trahit-il la France ? Où mourut Bayard ? Quelles paroles adressa-t-il avant de mourir au connétable ?

6. Que firent les impériaux après la victoire de la Biograssse ? Jusqu'où François Ier les poursuivit-il ? Où ce prince fut-il défait ? Qu'est-ce qui amena le traité de Madrid ? Quelles en furent les conditions ?

7. A quelle occasion la guerre éclata-t-elle de nouveau ? Où mourut le connétable ? Par qui le pape fut-il délivré des Impériaux ?—Qu'est-ce qui amena la prise de Cambrai ? Pourquoi l'a-t-on nommée la paix des Dames ? Quelles en furent les conditions ?

CHAPITRE II.

RÈGNE DE FRANÇOIS 1^{er}. DEPUIS LA PAIX DE CAMBRAI
JUSQU'À LA MORT DE CE PRINCE (1529-1547.)

I. TROISIÈME GUERRE CONTRE CHARLES-QUINT (1536).
—Après le traité de Cambrai, Charles-Quint fit reconnaître son autorité en Italie et en Allemagne, et se couvrit de gloire aux yeux de toute l'Europe en attaquant les États barbaresques et en rendant la liberté

à plus de vingt mille chrétiens qui gémissaient depuis longtemps dans les prisons de Tunis. Pendant ce même temps François I^{er} ne sut, au contraire, que se compromettre par sa politique équivoque. Il rechercha l'alliance des protestants d'Allemagne tout en persécutant ceux qu'il découvrait dans ses États ; il s'unit à Soliman au moment où toute la chrétienté tremblait au seul nom de ce sultan, et il essaya de s'attacher le souverain pontife pendant qu'il se rapprochait de Henri VIII qui venait de se jeter dans le schisme. Cette conduite contradictoire et inexplicable fut cause qu'il ne tira aucun parti de toutes ses alliances. La guerre ayant éclaté sur ces entrefaites (1536), Charles-Quint se croyait si sûr de la victoire qu'il ne craignait pas de dire : « Si j'étais à la place du roi de France, j'irais tout à l'heure les mains liées, la corde au cou, implorer la miséricorde de mon ennemi. »

2. TRÈVE DE NICE (1538). — Il envahit le midi de la France avec une puissante armée. Mais il ne tarda pas à connaître ce que c'était d'avoir affaire aux Français en leur patrie, défendant leurs femmes, enfants, maisons et églises. Il trouva toute la Provence changée en désert. La famine et la peste se mirent dans son armée, et il n'avait pas encore vu l'ennemi que déjà il avait perdu plus de vingt-cinq mille hommes. Il fut obligé de se retirer. Le pape Paul III offrit sa médiation aux deux souverains, et les amena à conclure à Nice une trêve de dix ans (18 juin 1538.)

3. QUATRIÈME ET DERNIÈRE GUERRE (1543). — Un mois après la trêve de Nice, Charles-Quint et François I^{er} eurent une entrevue à Aigues-Mortes, entrevue dans laquelle ils se témoignèrent la plus vive amitié, comme s'ils eussent toujours vécu en parfaite intelligence. François I^{er} permit ensuite à l'empereur de passer par la France pour aller réprimer une révolte qui avait éclaté à Gand. Charles-Quint s'était engagé par reconnaissance à accorder le Milanais au

duc d'Orléans. Mais quand il eut passé la frontière, il jeta le masque de la dissimulation et dit qu'il n'avait rien promis. Cette perfidie, qui fut suivie de l'assassinat de deux ambassadeurs français en Italie, obligea François I^{er} à recommencer la guerre.

Cinq armées furent mises sur pied pour la défense des frontières, et Soliman envoya son amiral Barberousse bombarder Nice. Charles-Quint déploya la plus grande activité. Il forma de nouveau une alliance avec Henri VIII et dirigea toutes ses forces sur les Pays-Bas. Le comte d'Enghien gagna en Italie la brillante victoire de Cérisolles (1544), mais ce succès n'empêcha pas la France d'être envahie par les Anglais et les Impériaux. Henri VIII assiégea et prit Boulogne ; Charles-Quint pénétra dans la Champagne et marcha sur Paris. Il était déjà maître d'Épernay et de Saint-Dizier, lorsque la maladie se mit dans son armée et l'obligea à battre en retraite. Il fit la paix avec François I^{er} à Crespy-en-Laonnais, aux mêmes conditions qu'à Cambrai (1544). Deux ans après Henri VIII signa le traité d'Ardres, par lequel il s'engagea à rendre Boulogne, moyennant cinq millions de livres (1546).

4. MORT DE FRANÇOIS I^{er} (1547). SES INSTITUTIONS. — François I^{er} mourut quelques mois après la conclusion de ce traité (31 mars 1547). Il était dans la cinquante-troisième année de son âge et dans la trentième année de son règne. Ses guerres n'ajoutèrent rien aux possessions de la France, mais elles eurent du moins l'avantage d'arrêter l'ambition de la maison d'Autriche et d'empêcher Charles-Quint de réaliser ses rêves de domination universelle. Il opéra d'utiles réformes dans l'administration des finances, favorisa le commerce et l'industrie qui prirent sous son règne un grand accroissement, perfectionna la législation et la procédure et substitua, dans tous les actes publics, la langue française au latin barbare qui était en usage. Il augmenta le nombre des places for-

tes, mit l'armée sur un pied formidable sans épuiser le trésor, créa la marine royale et fit creuser le port du Hâvre. Les découvertes de Jacques Cartier, marin de Saint-Mâlo, dans l'Amérique septentrionale, furent suivies des premiers établissements français dans le Canada.

François I^{er} mérita d'être appelé le *Restaurateur des lettres* par la protection éclairée qu'il leur accorda. Il encourageait les littérateurs et les savants par de généreuses récompenses et il fonda l'imprimerie royale, augmenta la bibliothèque et créa le collège de France, afin de seconder par ses institutions puissantes le mouvement intellectuel imposé à son époque. Les châteaux de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Chambord et du Louvre furent alors construits et décorés par les artistes les plus distingués, et quand on réfléchit aux progrès que, sous ce règne, l'on fit en France dans les sciences, les lettres et dans toutes les choses intellectuelles, on conçoit que ce monarque, comme autrefois Périclès, ait donné son nom à son siècle.

5. DE LA RÉFORME EN FRANCE.—Le protestantisme éclata en Allemagne pendant les premières années du règne de François I^{er}. Un moine saxon, Luther, se révolta contre l'autorité de l'Eglise romaine et fonda une communion nouvelle qui reçut son nom. Les erreurs de ce novateur passèrent en France où elles furent d'abord accueillies favorablement par quelques seigneurs. Mais François I^{er} comprit le danger de cette révolte contre l'autorité religieuse et proscrivit tous les livres infectés de ce venin.

Cependant les nouvelles doctrines trouvèrent en France un sectaire qui ne fut pas moins ardent que Luther : ce fut Calvin. Né à Noyon, il étudia à Bourges et vint à Paris où il se fit en peu de temps une foule de prosélytes. Comme Luther, il niait l'autorité de l'Eglise, la nécessité de la confession, l'utilité des bonnes œuvres, mais en outre il refusait de croire au dogme

de la présence réelle, dogme que son maître avait respecté. Sa doctrine provoqua de si effroyables excès, que François I^{er} fut obligé de rendre son *édit de Fontainebleau* (1540) qui déclarait criminels de lèse-majesté divine et humaine tous les partisans de Luther et de Calvin, mais cet édit ne prononçait pourtant aucune peine contre eux.

Le parlement d'Aix n'imita pas cette modération. Il décréta la confiscation des biens, le bannissement et l'extermination de la secte des Vaudois, dont les erreurs avaient beaucoup d'analogie avec celles des Luthériens et des Calvinistes. On massacra trois mille de ces malheureux et l'on incendia leurs maisons. François I^{er} apprit avec horreur ces atrocités et chargea son successeur de les venger.

Questionnaire.

1. Que fit Charles-Quint après le traité de Cambrai ? Quelle fut la conduite de François I^{er} ? Quelles étaient les espérances de Charles-Quint au début de la guerre ?

2. De quel côté Charles-Quint attaqua-t-il la France ? Quel fut le résultat de cette attaque ? Par qui fut conclue la trêve de Nice ?

3. Quels furent les rapports des deux monarques après cette guerre ? Qu'est-ce qui amena une nouvelle rupture entre les deux princes ? Quels furent les succès des Français dans cette guerre ? Quels furent leurs revers ? Qu'est-ce qui amena la prise de Crispy ? Quelles furent les conditions du traité d'Arras ?

4. A quelle époque mourut François I^{er} ? Combien de temps avait-il régné ? Quels progrès firent sous son règne le commerce et l'industrie ? Quelles découvertes fit-on en Amérique ? Quel encouragement accorda-t-il aux sciences et aux lettres ? Quels sont les châteaux qui furent alors construits ? Quel surnom a-t-on donné à ce monarque ? Pourquoi a-t-il donné son nom à son siège ?

5. Où le protestantisme s'est-il d'abord établi ? Par qui a-t-il été prêché en France ? Quelles étaient les doctrines de Calvin ? Que fit François I^{er} contre les réformateurs ? Quelle faute commit le parlement d'Aix contre les Vaudois ?

CHAPITRE III.

RÈGNE DE HENRI II (1547-1559) RÈGNE DE FRANÇOIS II
(1559-1560).

1. PROGRÈS DE LA RÉFORME.—Henri II était fils de François I^{er} et de la reine Claude. Il était né, le 31 mars 1518, à Saint-Germain en Laye. Son règne ne fut que la continuation de celui de François I^{er}. Il suivit la même politique que son père, se faisant les mêmes alliés et combattant les mêmes ennemis. Comme lui il s'unit aux réformés d'Allemagne et porta des lois sévères contre ceux de France. On s'éleva beaucoup en vaines paroles contre le traitement barbare qu'on avait infligé aux Vaudois, mais on craignit qu'en punissant les meurtriers on ne servit la cause des réformés, et l'on acquitta le président d'Oppède qui les avait condamnés.

Le calvinisme faisait de grands progrès dans l'Agénois, le Périgord, la Saintonge, la Gascogne et le Limousin ; les mouvements séditieux des sectaires firent comprendre à Henri II tout ce que le trône avait à craindre de cette faction. Il établit contre eux une cour souveraine chargée de les juger et en fit condamner au feu plusieurs qui furent exécutés en place de Grève. Cette répression violente, qui se trouvait, d'ailleurs, en contradiction avec la politique extérieure du souverain, favorisa les progrès de l'erreur plutôt qu'elle ne les arrêta.

2. GUERRES CONTRE CHARLES-QUINT ET PHILIPPE II.—La France fut d'abord heureuse dans sa guerre contre la maison d'Autriche. Ses armées enlevèrent à Charles-Quint les trois évêchés, Toul, Metz et Verdun, et menacèrent l'Alsace. L'empereur accourut au secours de ses provinces désolées, et vint inutilement mettre le siège devant Metz, défendue par le génie du duc de Guise. Après avoir perdu

quarante mille hommes sous les murs de cette ville, il se retira et se vengea de cet échec par la prise de Théroouanne et de Hesdin. Mais une nouvelle défaite qu'il essuya près de Renty l'obligea à consentir à la trêve de Vauxcelles qui réunit à la France la Savoie, une partie du Piémont, les Trois-Evêchés et la Lorraine.

Ce fut quelque temps après cette trêve que Charles-Quint, dégoûté des affaires et fatigué du monde, abdiqua en faveur de Philippe II son fils et se retira dans le monastère de Saint-Just où il ne s'occupait plus que des intérêts de son âme (1556). La trêve de Vauxcelles fut rompue, quelque temps après, par Henri II. Philippe II venait d'épouser la reine d'Angleterre, Marie Tudor, et cette alliance rendait la guerre très-dangereuse pour la France. Il joignit à ses troupes un corps de huit mille Anglais et vint mettre le siège devant Saint-Quentin. Là, il fut attaqué par le connétable de Montmorency ; mais il remporta sur lui une éclatante victoire (1557). La France fut aussi consternée après cette défaite qu'après les désastres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, Paris serait infailliblement tombé entre les mains de Philippe II, s'il n'eût perdu son temps à prendre Saint-Quentin, Ham, Noyon et le Catelet.

3. TRAITÉ DE CATEAU-CAMBRÉSIS. MORT DE HENRI II (1559). — La France, revenue de son premier effroi, en appela au duc de Guise pour la relever de sa dernière défaite. Cet habile général s'avança vers Calais et reprit aux Anglais cette ville qui se vit obligée de capituler après une vigoureuse résistance (1558). Philippe II, il est vrai, racheta, ce revers à la bataille de Gravelines, qu'il gagna sur le maréchal de Thermes. Le connétable de Montmorency qui avait été fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, ayant été remis en liberté, engagea Henri II à faire la paix. Elle fut conclue à Cateau-Cambrésis à des conditions désastreuses pour la France. Henri II conserva les trois

évêchés, mais il céda toutes ses possessions en Italie et dans les Pays-Bas, et abandonna ainsi près de deux cents villes ou châteaux. C'est ce qui fit dire au duc de Guise : « Sire, vous donnez en un jour ce qu'on ne vous ôterait point par trente ans de revers. »

Il avait été stipulé dans ce même traité que Henri II donnerait sa sœur Marguerite au duc de Savoie, et sa fille à Philippe II, qui venait de perdre la reine Marie, sa première épouse. Le premier de ces mariages fut célébré avec une grande pompe. Le roi s'étourdit au milieu des fêtes, comme s'il eût voulu chercher une distraction à ses regrets. Dans un tournoi, il entra en lice avec le comte de Montgomery, son capitaine des gardes, et reçut au-dessus de l'œil un coup de lance dont il mourut onze jours après (10 juillet 1559.)

4. RÈGNE DE FRANÇOIS II. — Henri II eut pour successeur François II, son fils, qui avait à peine seize ans lorsqu'il monta sur le trône. Il était déjà roi d'Écosse par son mariage avec Marie Stuart, fille de Jacques V et de Marie de Lorraine, sœur des Guises. Malheureusement il n'avait pas assez d'énergie pour gouverner par lui-même. Catherine de Medicis, sa mère, profita de cette circonstance pour s'emparer du pouvoir et satisfaire son ambition. Les Guises se rapprochèrent d'elle et obtinrent le commandement général des armées et l'administration intérieure du royaume. Cette famille, qui appartenait à la branche cadette de la maison ducale de Lorraine, prétendait descendre de Charlemagne et se montrait fort attachée à la religion catholique ; ce qui lui donnait une popularité immense. Son crédit excitait la jalousie du roi de Navarre, de ses frères le prince de Condé et le cardinal de Bourbon, qui se jetèrent dans le parti de l'opposition, moins par conviction que par politique.

5. CONJURATION D'AMBOISE. MORT DE FRANÇOIS II (1560). — Il se forma dès lors au sein de la nation deux partis violents qui s'armèrent, l'un et l'autre,

du prétexte de la religion pour se combattre. Condé, pour renverser les Guises, s'unit au chef des protestants, l'amiral de Coligny. Ils n'avaient pas les mêmes principes politiques, puisque l'amiral voulait substituer la république à la monarchie, tandis que Condé n'était pas l'ennemi de la royauté. Mais ils étaient d'accord sur un seul point, c'est qu'il fallait ruiner l'autorité des Guises que les calvinistes détestaient comme les auteurs de tous les édits portés contre eux. Ils formèrent donc un complot qu'on a appelé la *Conjuration d'Amboise*, dont le but était d'enlever le roi et de massacrer les Guises. Mais ceux-ci ayant été prévenus à temps, firent tomber les conjurés dans une embuscade dont ils furent presque tous victimes.

Les huguenots excitèrent néanmoins des mouvements séditieux dans le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et les autres provinces. Michel de l'Hôpital, qui venait d'être nommé chancelier, rendit l'édit de Romorantin par lequel il enlevait aux juges séculiers la connaissance des crimes d'hérésie et cherchait à adoucir la juridiction des tribunaux. L'amiral de Coligny se présenta au roi, à Fontainebleau, pour demander de nouvelles concessions en faveur de ses coreligionnaires. Une assemblée des notables se tint à Fontainebleau, et l'on convoqua ensuite les états généraux à Orléans sans réussir à calmer les esprits. Les Guises se décidèrent à recourir aux coups violents. Ils firent arrêter le prince de Condé et le condamnèrent à mort. Il allait être exécuté lorsque la mort de François II le sauva. Le jeune roi mourut d'un abcès à la tête après un règne de 14 mois et 26 jours.

Questionnaire.

- | | |
|---|---|
| 1. Quel fut le successeur de François Ier ? Quelle fut la politique de Henri II ? Quelles mesures prit-il contre les pro- | testants ? |
| | 2. Quelles conquêtes firent les Français ? Quels échecs essaya Charles-Quint ? Quel fut son |

successesseur ? Par qui la trêve de Vauxcelles fut-elle rompue ? Quelle victoire remporta Philippe II ?

3. Par qu' ce désastre fut-il réparé ? Où la paix fut-elle conclue ? Quelles concessions fit Henri II ? Comment mourut ce prince ?

4. Quel fut son successeur ? Par qui François II fut-il domi-

né ? Qu'étaient les ducs de Guise ? Quels sont les princes qui se déclarèrent contre eux ?

5. Avec qui Condé fit-il alliance ? Quel était le but de la conjuration d'Amboise ? Que fit Michel l'Hôpital pour pacifier les esprits ? Y réussit-il ? Quelle fut la politique des Guises ? Par qui le prince de Condé fut-il délivré ?

CHAPITRE IV.

RÈGNE DE CHARLES IX. GUERRES DE RELIGION (1560-1574).

1. RÉGENCE DE CATHERINE DE MÉDICIS (1560-1564).— Charles IX succéda à son frère François II. Comme il n'avait que dix ans, la régence fut confiée à sa mère, Catherine de Médicis. Cette femme, n'ayant d'autre but que de perpétuer son propre pouvoir, prit pour devise : *Diviser pour régner*. Sa politique consista à opposer constamment les Bourbons aux Guises et à alimenter les factions pour rendre son autorité plus absolue. L'ascendant que les Guises avaient pris sous le dernier règne lui causait de l'ombrage, elle s'empressa de rappeler à la cour le connétable de Montmorency, de rendre la liberté au prince de Condé et de témoigner à l'amiral de Coligny la plus grande déférence. Elle nomma même le roi de Navarre, Antoine, lieutenant général du royaume.

On put croire un instant qu'on était entré dans une voie de conciliation, et que les partis, se faisant des concessions mutuelles, s'entendraient sans se jeter dans les horreurs de la guerre civile. Le duc de Guise, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André s'unirent et formèrent ce qu'on appela le *triumvirat catholique*. Catherine de Médicis parut disposée à se relâcher de la sévérité des anciens édits

à l'égard des protestants. Elle leur accorda même, par son édit de janvier 1562, le libre exercice de leur culte, à condition qu'ils ne chercheraient pas à faire des prosélytes.

2. MASSACRE DE VASSY (1562). — Ces concessions mécontentèrent les catholiques sans satisfaire les protestants. Les esprits s'échauffaient tous les jours de plus en plus, et il ne fallut qu'un léger accident pour faire éclater la guerre civile. Le duc de Guise assistant un jour à la messe dans l'église de Vassy, petite ville de la Champagne, trouva mauvais que les calvinistes, réunis dans un lieu voisin, affectassent de troubler l'office divin par le chant de leurs psaumes. Il envoya ses gens pour leur imposer silence, mais une rixe s'étant engagée, le duc accourut pour l'apaiser et fut blessé au visage. A la vue du sang qu'il perdait, ses serviteurs ne purent se contenir ; ils se jetèrent sur les huguenots, en tuèrent une trentaine et en blessèrent un pareil nombre. Les calvinistes exagérèrent cet événement qu'ils appelèrent le *massacre de Vassy* et en firent le signal de la guerre civile (1^{er} mars 1562).

3. PREMIÈRE GUERRE DE RELIGION (1562-1563) — Ils se soulevèrent dans la plupart des provinces et s'emparèrent des villes de Blois, Tours, Poitiers, Angers, Bourges, Rouen, Mâcon, la Rochelle, Lyon, Grenoble, Montauban et de plusieurs places fortes. Le duc de Guise et les catholiques reprirent toutes les villes que les réformés avaient enlevées sur la Loire jusqu'à Tours. Condé eut la lâcheté d'ouvrir la France à l'étranger, en s'alliant avec l'Angleterre et l'Allemagne contre son pays, et en livrant le Havre aux Anglais. Le duc de Guise n'en montra que plus d'ardeur à combattre les rebelles qui se déclaraient tout à la fois contre la religion, le roi et la nation. Il mit le siège devant Rouen où les rebelles avaient concentré leurs forces et s'empara de cette ville. Antoine de Navarre, père de Henri IV, périt dans l'un des assauts que donnèrent les catholiques et laissa sa couronne à son fils.

Le duc de Guise porta encore un coup plus funeste aux protestants par la bataille de Dreux qu'il gagna, deux mois après, sur le prince de Condé. Le maréchal Saint-André y fut tué et Condé fait prisonnier. Le duc de Guise se réconcilia avec ce dernier, mais il n'en continua pas moins la guerre contre les protestants, parce qu'il était convaincu qu'on ne pouvait rétablir la tranquillité dans le royaume que par des victoires remportées au nom du roi et de la nation. Il mit donc le siège devant Orléans ; c'était là que la mort l'attendait. Un huguenot de l'Angoumois, nommé Poltrot, l'assassina, à la grande joie des protestants et peut-être même d'après les ordres de Coligny (février 1563). Catherine de Médicis s'empressa seulement alors de suspendre les hostilités et d'accorder aux protestants la paix d'Amboise, à des conditions plus avantageuses qu'ils ne pouvaient l'espérer (19 mars).

4. DEUXIÈME GUERRE CIVILE (1567-1568). — Condé, revenu à lui-même, fut le premier à demander qu'on profitât de la paix pour chasser du Havre les Anglais qu'il y avait établis. Catherine de Médicis chargea le maréchal de Brissac de reprendre cette place au comte de Warwick qui l'occupait, et fit ensuite déclarer le roi majeur pour jouir sous son nom de toute l'autorité. Elle le conduisit dans les provinces dans le but de s'attacher les populations et de calmer les ennemis. Mais en passant par Bayonne, elle eut une entrevue avec le duc d'Albe, l'ennemi des protestants dans les Pays-Bas. Les calvinistes s'en alarmèrent et excitèrent de nouvelles révoltes dans le royaume. Condé et Coligny cherchèrent même à s'emparer du roi et le poursuivirent de Meaux jusqu'à Paris. Leur armée rencontra celle des catholiques près de Saint-Denis. Ils furent battus, mais cette victoire coûta la vie au connétable de Montmorency, dont les catholiques déplorèrent la perte. La reine reprit aussitôt les négociations et la paix fut signée à Longjumeau. On l'appela *la petite paix*, parce qu'elle ne dura que six mois.

5. TROISIÈME GUERRE CIVILE (1568-1570) — Les calvinistes, soutenus par les Anglais, les Allemands et les Navarrais, réunirent leurs forces à la Rochelle et élurent pour chef le jeune roi de Navarre, qui devait un jour régner sur la France, sous le nom de Henri IV. Le duc d'Anjou, qui devait succéder à Charles IX, sous le nom de Henri III, marcha contre eux et les vainquit, dans une première bataille, à Jarnac, sur les bords de la Charente (1569.) Le prince de Condé y fut tué par Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou. Coligny prit le commandement des huguenots ; mais, après avoir remporté quelques succès dans le Limousin, il fut battu à Montcontour, où le duc d'Anjou anéantit son armée. Cette victoire, suivie de la prise de Saint-Jean d'Angély, obligea les huguenots à demander la paix. Elle fut signée à Saint-Germain-en-Laye. On fut loin de se prévaloir des avantages qu'on avait obtenus sur eux, car on leur accorda les conditions les plus avantageuses. On leur laissa quatre places de sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac, et la Charité, et on leur promit l'accès à toutes les charges du royaume. Cette paix fut appelée *boiteuse et mal assise*, parce qu'elle avait été conclue par Biron, qui était boiteux, et par de Mesme, seigneur de Malassise.

6 MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY (1572). — Cette paix fut un triomphe pour les protestants. Henri de Béarn, roi de Navarre, épousa Marguerite, sœur de Charles IX. De grandes fêtes furent célébrées à l'occasion de ce mariage. Coligny et tous les chefs calvinistes vinrent à la cour et y reçurent l'accueil le plus cordial. Catherine de Médicis, ayant conçu le projet d'exterminer le parti des huguenots, résolut de profiter de cette circonstance pour les faire mettre à mort sur tous les points de la France. Le massacre commença à Paris, dans la nuit du 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, et c'est ce qui lui a fait donner ce nom. Coligny fut égorgé, et plus de 4,000 hom-

mes périrent dans cette barbare exécution. Le roi de Navarre et le jeune prince de Condé ne se sauvèrent qu'en feignant d'abjurer.

Cet attentat ne put être attribué qu'à la politique astucieuse et cruelle de Catherine de Médicis. Cette femme n'obéit même pas, dans cette circonstance, au sentiment religieux, et elle était loin d'avoir une foi bien arrêtée, puisque sur la fausse nouvelle du triomphe des calvinistes à Dreux, elle s'était écriée : « Nous en serons quittes pour prier Dieu en français. » La religion ne pouvait que flétrir de pareilles atrocités. A Lisieux, à Lyon et dans plusieurs autres villes où de pareils massacres avaient été ordonnés, les protestants ne trouvèrent pas de protecteurs plus ardents que parmi le clergé.

7. MORT DE CHARLES IX (1574).— Ces massacres ne servirent du reste qu'à exalter le parti protestant qu'on aurait voulu anéantir. Henri de Navarre et le prince de Condé se jetèrent dans la Rochelle, que les catholiques s'efforcèrent inutilement de leur enlever. Charles IX, honteux de tous les crimes que l'odieuse politique de sa mère lui avait fait commettre, s'éteignit bourrelé de remords. Sa mort fut si cruelle que l'on a supposé qu'il avait été empoisonné. Il était dans la vingt-quatrième année de son âge et la quatorzième de son règne.

Questionnaire.

1. A quel âge Charles IX monta-t-il sur le trône ? A qui la régence fut-elle confiée ? Quelle fut la politique de Catherine de Médicis ? Quelles concessions fit-elle aux protestants ?

2. A quelle occasion éclata la guerre civile ? Racontez ce qu'on a appelé le massacre de Vassy.

3. Que firent les protestants après ce prétendu massacre ?

Quels furent les exploits du duc de Guise ? Où fut-il assassiné ? Par quelle paix fut terminée la première guerre civile ?

4. Que fit Catherine de Médicis après la paix d'Amboise ? A quelle occasion éclata la seconde guerre civile ? Par quelle paix se termina-t-elle ? Combien de temps dura cette paix ?

5. Qui les calvinistes choisirent-ils pour chef ? Quelles vic-

toires remporta sur eux le duc d'Anjou ? Où périt le prince de Condé ? Par quelle paix se termina la troisième guerre civile ? Comment cette paix a-t-elle été nommée ?

6. Quel mariage célébra-t-on après cette paix ? Par qui le massacre de la Saint-Barthé-

my fut-il ordonné ? Peut-on attribuer à la religion ce barbare attentat ?

7. Quel effet produisirent ces massacres ? Que devint Charles IX ? Comment mourut-il ? Combien de temps a-t-il vécu ? Combien de temps a-t-il régné ?

CHAPITRE V.

RÈGNE DE HENRI III. LA LIGUE (1574-1589).

1. CARACTÈRE DE HENRI III.—Charles IX n'ayant laissé d'autre enfant qu'une fille qui mourut à l'âge de cinq ans et demi, la couronne appartenait à son frère aîné le duc d'Anjou, qui était alors roi de Pologne. Ses victoires de Jarnac et de Montcontour l'avaient fait élire par les Polonais qui n'avaient pas tardé à se repentir de leur choix, parce qu'il *devint lâche roi, d'intrépide gamin*. A la nouvelle de la mort de Charles IX, il s'évada de Cracovie comme un fugitif et vint à Paris recevoir la couronne de France, sous le nom de Henri III. Malheureusement il y apporta ces mœurs molles et efféminées qui lui avaient fait perdre toute considération en Pologne. Il laissa tout le pouvoir entre les mains de Catherine de Médicis, sa mère, et l'on vit alors se former à côté des huguenots et des catholiques un troisième parti tout *politique*, qui prit le nom de *mécontents*, parce qu'il désapprouvait la conduite du gouvernement. Le duc d'Alençon, frère de Henri III, se mit à la tête de ce parti, ne craignit pas de s'unir au roi de Navarre et au prince de Condé et de recommencer les hostilités.

Henri de Guise, fils de celui qui avait été tué au siège d'Orléans, remporta sur eux une victoire à Châteaubleau où il reçut à la joue un coup d'arquebuse, dont il conserva une cicatrice qui le fit surnom-

mer le *Balafré*. Mais Henri III, intimidé par les secours que les confédérés recevaient d'Allemagne, eut la faiblesse de leur accorder un édit de pacification, d'après lequel ils devaient avoir le libre exercice de leur religion, des chambres mi-parties dans les parlements et des places de sûreté.

2. FORMATION DE LA LIGUE (1570). — Ces concessions mécontentèrent les catholiques, qui commencèrent à craindre que l'excessive pusillanimité du roi ne vint à compromettre les intérêts de la foi et de la nation. A Péronne, les habitants excités par Jacques d'Humières, leur gouverneur, refusèrent de recevoir dans leurs murs les troupes du prince de Condé, à qui cette ville avait été laissée comme place de sûreté. Des seigneurs du voisinage, animés du même esprit, firent avec eux une association pour le maintien de la religion catholique. Cet exemple fut suivi par une foule d'autres villes du royaume, et c'est ainsi que se forma la *Ligue* qu'on a appelée l'*Union sainte*.

Henri III fut d'abord très-effrayé de cette association qui semblait vouloir substituer son action à la sienne propre. Catherine de Médicis lui conseilla de se déclarer lui-même le chef de la Ligue et de se prononcer courageusement contre les huguenots. Cette résolution que prit le roi devait infailliblement exciter une nouvelle guerre. Le duc de Guise en fut le chef véritable et devint l'âme de tous les événements.

3. PUISSANCE DES GUISES — Le duc d'Alençon, dernier des fils de Henri II, étant mort, la situation se trouva bien changée ; comme Henri III n'avait pas de fils et n'avait plus de frère, le trône appartenait à Henri de Bourbon, roi de Navarre. Mais ce prince étant calviniste, ne pouvait, d'après le droit national, monter sur le trône de France. Les ligueurs firent prononcer son exclusion par le souverain pontife et jurèrent de mourir plutôt que d'obéir à un roi hérétique. Comme les protestants s'appuyaient sur les Allemands et sur les Anglais qu'ils avaient appelés à

leur secours, les catholiques crurent qu'ils pouvaient aussi faire alliance avec l'étranger et s'unirent avec Philippe II, roi d'Espagne.

Après beaucoup d'hésitation, Henri III se décida en leur faveur. Alors commença la guerre qu'on a appelée la *guerre des Trois Henri*, parce que les protestants étaient commandés par Henri de Navarre, les hommes de la cour par Henri III, et les ligueurs par le duc Henri de Guise. Henri III n'éprouva que des revers. Ses troupes énervées par le luxe et la mollesse se firent battre à Coutras par le roi de Navarre.

Le duc de Guise remporta au contraire à Vimori, près de Montargis, et à Auneau près de Chartres (1587), deux brillantes victoires sur les Allemands qui étaient venus au secours des calvinistes et les obligea à repasser la frontière. Ces succès qui flattaient le sentiment national, exaltèrent le peuple, qui reçut à Paris le duc en triomphateur. « Saül en a tué mille, s'écriait la foule transportée, et David dix mille. » Elle adressait ainsi ses reproches à l'indolence et à la faiblesse du monarque.

4. JOURNÉE DES BARRICADES (1588). — Les ligueurs ne se contentèrent pas d'humilier la royauté. Ils formèrent au sein de Paris une faction que l'on a appelée la faction des *Seize*, parce qu'elle dominait sur les seize quartiers de la ville. Cette faction, qui devenait tous les jours plus ardente, avait le projet d'enlever à Henri III sa couronne. Elle excitait, par tous les moyens, le peuple à la révolte ; les chaires dans toutes les églises retentissaient des discours les plus séditieux, les livres des docteurs renfermaient les doctrines les plus révolutionnaires, et la Sorbonne proclamait qu'on devait se séparer du roi puisqu'il était infidèle à l'Église. Le duc de Guise, étant venu à Paris au moment où les Seize organisaient leur mouvement insurrectionnel, reçut de ces factieux une ovation qui indisposa le roi.

Henri III ayant ordonné au duc de Guise de quitter

la capitale, le peuple se souleva, et Paris se couvrit de barricades. Le roi effrayé s'enfuit à Chartres. Le duc de Guise, resté seul à Paris, disposa des charges comme s'il n'y avait plus eu de roi et qu'on l'eût investi du souverain pouvoir.

5. MASSACRE DES GUISES. — Le duc de Guise se voyant maître de Paris, et comptant sur l'alliance de Philippe II, roi d'Espagne, dicta en vainqueur la paix à son souverain. Henri III approuva tout ce qu'il avait fait et le nomma généralissime de ses armées. Les Etats généraux furent convoqués à Blois, et cette assemblée, dirigée par le duc de Guise, sembla prendre à tâche d'anéantir l'autorité du roi. Henri III, poussé à bout, résolut alors de se défaire de ses maîtres par un lâche assassinat. Au moment où le duc de Guise se rendait au conseil, il fut mortellement frappé de plusieurs coups de poignard.

Henri III aurait voulu exterminer toute la famille. Le duc de Mayenne lui échappa, mais le cardinal de Guise expira sous le fer d'un assassin. Catherine de Médicis mourut douze jours après, donnant à son fils des conseils de tolérance qui venaient trop tard.

6. SIÈGE DE PARIS. ASSASSINAT DE HENRI III (1589). — La Ligue, privée de ses deux chefs par la mort des Guises, nomma le duc de Mayenne, leur frère, lieutenant général du royaume ; de plus, elle déclara Henri III déchu du trône comme assassin et parjure. Le pape excommunia le monarque ; la Sorbonne décida qu'on ne lui devait plus obéissance ; les prédicateurs déclamèrent contre le *nouvel Hérode*, et les Seize emprisonnèrent tous ceux qu'ils crurent dévoués à la monarchie. Henri III, se voyant abandonné par les catholiques, se jeta dans le parti du roi de Navarre, et autorisa les excès de ses ennemis en s'alliant avec les huguenots.

Les troupes des deux rois étant venues mettre le siège devant Paris, un dominicain, Jacques Clément, entendant dire sans cesse qu'il fallait tuer le tyran,

crut faire un acte patriotique et saint en exécutant cet infâme attentat. Il se rendit donc à Saint-Cloud où se trouvait Henri III. et ayant obtenu une audience, il le frappa mortellement d'un coup de couteau. Les gardes du roi exterminèrent l'assassin, mais il y avait tant d'exaltation dans les esprits que le peuple de Paris ne rougit pas de glorifier cet assassin comme un martyr (2 août 1589). Henri III mourut dans sa trentehuitième année après un règne de quatorze ans cinq mois et vingt jours.

Questionnaire.

1. Quel fut le successeur de Charles IX ? Où régna-t-il ? Henri III ? Quel fut son caractère ? A la tête de quel parti se mit le duc d'Alençon ? Quelle victoire remporta le duc de Guise ? Quel fut son surnom ?
2. Comment se forma la ligue ? Quel en fut le but ? Quel parti prit Henri III ? Quel fut le chef véritable de la Ligue ?
3. Que se passa-t-il à la mort du duc d'Alençon ? Qu'appela-t-on la guerre des trois Henri ? Quelles victoires remporta le duc de Guise ? Quelle en fut la conséquence ?
4. Qu'appela-t-on la faction des Seize ? Quel était son but ? A quelle occasion Paris se couvrit-il de barricades ? Que fit le duc de Guise ?
5. Qu'fit Henri III après la journée des barricades ? Où les états généraux furent-ils convoqués ? Quels sont les Guises qui furent assassinés ?
6. Qui la ligue prit-elle pour chef après la mort des Guises ? Dans quel parti se jeta Henri III ? Quelle fut l'irritation des esprits ? Où et par qui ce prince fut-il assassiné ? Combien de temps avait-il régné ?

SIXIÈME PÉRIODE.

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE HENRI IV JUSQU'À LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE

Dynastie des Bourbons (1589-1789).

CHAPITRE PREMIER.

RÈGNE DE HENRI IV (1589-1610).

I. VICTOIRES DE HENRI IV SUR LA LIGUE — Henri IV, fils d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et de Jeanne d'Albret, descendait par son père de Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis. Il n'était parent de Henri III qu'au vingt-deuxième degré, mais il en était le plus proche héritier, de l'aveu même des ligueurs. Cependant son droit de naissance se trouvait annulé aux yeux des catholiques par son hérésie, et ceux-ci proclamèrent roi le vieux cardinal de Bourbon, que, sous le nom de Charles X, ils opposèrent aux Béarnais.

Mayenne se mit à la tête de la ligue et poursuivit Henri IV, en annonçant avec jactance qu'il ne tarderait pas à l'amener *pièds et poings liés*. Il le rencontra près d'Arques, à 6 kilomètres de Dieppe, et fut vaincu, quoiqu'il eût des forces dix fois supérieures à celles de son rival (septembre 1589). Ce succès rendit le courage et l'espérance aux troupes de Henri IV qui, quelques mois après, gagna encore la bataille d'Ivry, près de Dreux (mars 1590). « Enfants, dit-il à ses soldats avant le combat, si vous perdez vos cornettes, ensei-

gnes ou guidons, ne perdez point de vue mon panache blanc ; c'est le signe du ralliement ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.

2. SIÈGE DE PARIS.—L'armée de Henri IV, grossie des débris de celle de Mayenne, et aidée des secours que lui envoyait Elizabeth, reine d'Angleterre, vint mettre le siège devant Paris. Henri s'empara des faubourgs et bloqua le reste de la ville. La disette devint extrême. La population ne recula devant aucun sacrifice. On dévorait les chevaux, les chiens, les rats et toutes les bêtes immondes qu'on pouvait rencontrer ; on alla jusqu'à faire du pain avec des ossements broyés qu'on avait recueilli dans le cimetière des saints Innocents. Henri IV ne pouvait s'empêcher de verser des larmes à la vue de tant d'héroïsme. Il laissa plusieurs fois passer des vivres en disant : « Je ne veux pas régner sur des morts. » Et il ajoutait : « Je ressemble à la vraie mère de Solomon ; j'aimerais mieux n'avoir point de Paris que de l'avoir en lambeaux. » Le prince de Parme, envoyé par Philippe II, vint enfin au secours des Parisiens, et força Henri IV à lever le siège.

3. ABJURATION DE HENRI IV (1593) — Cette intervention des Espagnols modifia profondément la situation. Le cardinal de Bourbon étant mort, Philippe II conçut le dessein de s'emparer de la couronne de France. Les Seize entrèrent dans ce projet, et soutinrent cette politique anti-nationale. Mayenne et les Guises la combattirent, parce qu'ils convoitaient le pouvoir pour eux-mêmes. Pendant ce temps la position d'Henri IV devint très-critique. Il avait essayé de s'emparer de Rouen, mais il avait été obligé de se retirer de nouveau devant les troupes du duc de Parme. Par suite de ces divisions, la nation toute entière était en proie aux plus affreuses souffrances.

Les catholiques modérés se rapprochèrent alors de Henri IV, et eurent avec lui une entrevue à Suresnes (avril 1593). Après divers entretiens, ils obtinrent du

roi qu'il fit publiquement son abjuration. Cet acte solennel eut lieu à Saint-Denis entre les mains de l'archevêque de Bourges. Henri IV proclama ensuite une amnistie en faveur de ceux qui quitteraient le parti de la Ligue et alla se faire sacrer à Chartres (fév. 1594). Cette manifestation nouvelle d'attachement à la foi catholique triompha de toutes les incertitudes, et la Ligue n'eût plus d'objet.

4. FIN DE LA GUERRE CIVILE ET DE LA GUERRE ÉTRANGÈRE (1594-1598). — Les villes de Lyon, d'Orléans, de Bourges et plusieurs autres se déclarèrent pour Henri IV. Paris imita leur exemple, et le roi y entra par la porte Saint-Denis, au milieu d'une population ivre de joie (mars 1594). Le duc de Guise était maître de la Champagne, et le duc de Mayenne persistait dans sa révolte. Henri IV marcha sur la Bourgogne, où il rencontra Mayenne et le connétable de Castille, et remporta sur eux la brillante victoire de Fontenoy-Française qui faillit lui coûter la vie (juin 1595). Il reçut quelque temps après la nouvelle que son absolution avait été prononcée solennellement à Rome par le Pape Clément VIII. Mayenne comprenant alors que toute résistance devenait inutile, fit lui-même sa paix avec le roi au château de Folembrai, dans la forêt de Coucy (1596).

Les autres chefs des ligueurs suivirent son exemple, et le roi accorda (avril 1598) aux protestants l'édit de Nantes, qui leur assura le libre exercice de leur culte et l'admission à tous les emplois publics. Il reprit aux Espagnols la ville d'Amiens dont ils s'étaient emparés par surprise et conclut avec eux le traité de Vervins (1598) qui affranchit la France de la domination étrangère.

5. PROSPÉRITÉ DE LA NATION (1598-1610) — Aussitôt que la tranquillité fut rétablie, Sully, digne ministre de Henri IV, ferma promptement les blessures que la guerre avait faites à la nation. Il sut, tout en diminuant les tailles et les impôts les plus onéreux au

peuple, faire des économies assez considérables pour payer les dettes faites dans les guerres précédentes et acheter plus de cinquante millions de domaines. Toutes les places furent réparées, les magasins et les arsenaux se remplirent d'armes et de provisions et les routes furent entretenues en bon état. L'agriculture attira tout particulièrement l'attention de Sully, et la France trouva, dans le commerce des grains, une source immense de richesses. C'est ce qui lui faisait dire souvent au roi : « Le labourage et le pâturage sont les deux mamelles dont la France est alimentée, ce sont là les véritables mines et les vrais trésors du Pérou. »

Henri IV favorisa aussi le commerce et l'industrie. Il fit creuser le canal de Briare, qui joint la Seine à la Loire, agrandit et embellit Paris, acheva le Louvre, accrut considérablement les résidences de Saint-Germain, de Monceaux et de Fontainebleau, et enrichit la bibliothèque royale. Quand don Pedro de Tolède fut envoyé par Philippe III en ambassade à Paris, près de Henri IV, il ne reconnut plus cette ville qu'il avait vue autrefois si malheureuse et si languissante : « C'est qu'alors le père de famille n'y était pas, lui dit Henri IV ; mais aujourd'hui qu'il a soin de ses enfants, ils prospèrent. »

6. PROJETS DE HENRI IV. SA MORT. (1610). — Henri IV avait conçu le projet d'établir dans toute l'Europe une paix perpétuelle et de prévenir ainsi le retour de la guerre dont il avait tant de fois déploré les désastres. Il aurait voulu qu'on érigeât un tribunal suprême chargé de juger les différends des peuples et des rois et qu'on s'en rapportât à ses décisions au lieu d'en appeler à la force des armes. Cette pensée fait beaucoup d'honneur à ses sentiments, mais ce n'était là qu'une généreuse utopie.

Du reste, il avait été lui-même contraint d'y renoncer le premier, et il venait de s'unir avec les protestants d'Allemagne pour faire la guerre à l'Autriche,

lorsqu'il fut frappé par le poignard d'un fanatique, appelé **Ravaillac** qui l'assassina à Paris dans la rue de la Ferronnerie, au moment où son carrosse était arrêté par un embarras de voitures (4 mai 1610). Il mourut dans sa cinquante-huitième année, après avoir régné dix-huit ans en Navarre et vingt-un en France. Sa bonté en a fait le roi le plus populaire, et la postérité a fermé les yeux sur ses fautes pour ne tenir compte que des grands résultats de son règne.

Questionnaire.

1. Par qui Henri IV se rattachait-il aux Capétiens ? Quel fut le chef de la Ligue après la mort de Henri III ? Qui les ligueurs choisirent-ils pour roi ? Quelles victoires Henri IV remporta-t-il sur le duc de Mayenne ?
2. Quelle ville Henri IV assiégea-t-il après ses premières victoires ? A quelle extrémité les Parisiens furent-ils réduits ? Par qui furent-ils délivrés ?
3. Quels sont les partis qui se formèrent après l'intervention des Espagnols ? Que devint Henri IV ? Où les catholiques modérés eurent-ils une entrevue avec lui ? Dans quelle église fit-il son abjuration ? Où fut-il sacré ?
4. Quelles sont les villes qui quittèrent les premières le parti de la Ligue ? Quelle victoire Henri IV remporta-t-il sur les Espagnols et le duc de Mayenne ? Quelles en furent les suites ? Quel traité fit-il avec l'Espagne ? Quel édit publia-t-il en faveur des protestants ?
5. Quel fut le ministre qui s'occupa de l'administration intérieure de la France ? Quels résultats obtint Sully ? Pour quoi favorisa-t-il surtout l'agriculture ? Quels monuments fit élever ou achever Henri IV ?
6. Quels étaient ses projets ? Comment aurait-il voulu arriver à une pacification perpétuelle ? Par qui fut-il assassiné ? Combien de temps a-t-il régné ?

CHAPITRE II.

RÈGNE DE LOUIS XIII (1610-1643).

1. **MINORITÉ DE LOUIS XIII (1610-1617).**—Louis XIII fils aîné de Henri IV, n'avait que neuf ans lorsqu'il succéda à son père. La régence fut confiée à Marie de

Médicis sa mère, qui choisit pour premier ministre un Italien obscur appelé Concini, qu'elle fit maréchal et marquis d'Ancre. Les seigneurs ne virent pas sans jalousie l'élévation d'un étranger qui n'était qu'un parvenu sans mérite ; mais, pour les apaiser, le maréchal d'Ancre leur prodigua l'argent et leur donna les charges les plus importantes dans l'Etat. Ces quelques faveurs personnelles n'ayant pu empêcher le mécontentement général d'éclater, Marie de Médicis convoqua les états généraux (1614). Cette assemblée, qui ne devait plus se réunir qu'en 1789, se sépara sans avoir donné satisfaction à personne.

A partir de ce moment pourtant, la monarchie devint absolue. Concini comprit qu'il ne pouvait tolérer plus longtemps l'opposition qui s'était formée contre lui. Il fit arrêter le prince de Condé et effraya les grands par le despotisme de sa puissance. Cependant, il ne tarda pas à être lui-même victime d'une conspiration de palais. Vitry, capitaine des gardes, l'assassina sur le pont du Louvre, et il fut remplacé au pouvoir par un autre favori, Albert de Luynes, qui avait gagné l'affection du roi en élevant exprès pour lui des piegrîèches qu'il dressait à prendre des moineaux (1617).

2. MINISTÈRE DE LUYNES (1617-1621). — La reine mère se retira à Blois en disant : « J'ai régné sept ans, mais je vois bien qu'il ne faut plus penser qu'à la couronne du ciel. Deux ans auparavant, elle avait fait déclarer le roi majeur, mais Louis XIII ne devait jamais régner par lui-même. A peine était-il délivré du joug de Concini qu'il retomba sous celui d'Albert de Luynes. Cet homme qui, selon l'expression du duc de Mayenne, ne savait pas ce que pèse une épée, fut élevé à la dignité de connétable, et se mit à la tête des armées du roi pour marcher contre les protestants qui venaient de se soulever.

Louis XIII commanda lui-même un corps d'armée et eut de beaux succès en Saintonge où il s'empara d'un grand nombre de places qu'il fit démanteler. Mais le

duc de Luynes ayant essayé de prendre Montauban, échoua au siège de cette ville, après avoir inutilement sacrifié un grand nombre de soldats et d'officiers distingués. Il fut si humilié de ce revers qu'il en mourut de chagrin (1621). Louis XIII se crut délivré par la mort du connétable, et se réjouit à la pensée qu'il allait enfin user de sa liberté. Mais Marie de Médicis fit presque aussitôt entrer au conseil l'évêque de Luçon, le célèbre cardinal de Richelieu, qui fut sans contredit le plus grand homme d'Etat qui ait gouverné la France. Tout céda devant sa volonté, mais il eut du moins le mérite de faire servir son génie à la défense des intérêts de la monarchie, et d'élever la royauté au point où le roi lui-même n'aurait pu la faire arriver.

3. GUERRE CONTRE LES PROTESTANTS (1627-1628). — Henri IV avait eu le tort de laisser aux protestants, par son édit de Nantes, des places fortes situées au sein du royaume, et avait ainsi créé un Etat dans l'Etat. On s'aperçut de ce danger lorsque les réformés se soulevèrent au commencement du règne de Louis XIII, époque à laquelle ils se divisèrent en plusieurs cercles et s'organisèrent pour ainsi dire en république dans l'intérieur du royaume. Dans la première expédition que Louis XIII avait dirigée contre eux, on leur avait enlevé la plupart de leurs places fortes ; mais il leur restait encore la Rochelle devenue leur arsenal et le centre de toutes leurs opérations.

Cette ville située sur la mer pouvait aisément se ravitailler, et les calvinistes étant soutenus par les Anglais, comptaient sur les secours qui leur viendraient de l'étranger. Richelieu ne se laissa pas déconcerter par tous ces obstacles. Sa politique occupa chez lui le roi d'Angleterre, Charles 1^{er}, et l'empêcha d'intervenir en faveur des Rochelois. Il se mit lui-même à la tête de l'armée qui devait faire le siège de la ville, fit fermer le canal qui va de la pleine mer au port, par une digue immense qui rappelait les travaux d'Alexandre devant Tyr, et obligea les rebelles à se soumettre

au roi, ce qu'ils ne firent pourtant qu'après avoir opposé une résistance inouïe. La population de cette ville, qui était de 26,000 âmes, fut réduite à 5,000. Cette victoire enleva aux calvinistes les autres places fortes qu'ils avaient dans le royaume. On leur laissa le libre exercice de leur culte, mais ils cessèrent de former un parti politique dangereux pour la royauté.

4. ABAISSEMENT DES GRANDS — Marie de Medicis, irritée de se voir supplantée par Richelieu, dont elle avait fait la fortune, forma à la cour une faction dont Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, devint le chef. Le cardinal déjoua toutes ces intrigues par son énergie. Il fit exiler la reine et décapiter le comte de Chalais, qui était entré dans le premier complot formé contre le ministre (1626). A la suite d'une seconde conspiration, Gaston d'Orléans fut obligé de quitter la France, et le duc de Montmorency subit le même supplice que le comte de Chalais (1632).

Les grands tremblèrent quand ils virent que leurs titres ne les mettaient plus à l'abri de la sévérité des lois. Richelieu leur enleva toute autorité sur la flotte et sur l'armée, en supprimant la charge de connétable et celle de grand amiral, et paralysa leur influence dans les provinces dont ils avaient le gouvernement, en créant à côté d'eux des *intendants royaux* chargés de veiller à l'administration de la justice, de la police et des finances. Ces nouveaux fonctionnaires, nommés par le roi et révocables à son gré, enlevèrent peu à peu aux gouverneurs leurs attributions civiles, et en faisant pénétrer partout l'action du pouvoir central, contribuèrent beaucoup à la formation de l'unité nationale.

5. GUERRE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE (1635)
— Pendant que Richelieu rendait la royauté absolue, en dominant les grands et en soumettant les protestants, sa politique extérieure avait pour but de mettre la France à la tête de l'Europe, en abaissant la maison d'Autriche qui tenait alors le premier rang. Cette mai-

son puissante commandait souverainement par l'une de ses branches à toute l'Allemagne, où elle occupait le trône impérial et possédait la Bohême et la Hongrie ; par l'autre, elle était maîtresse de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Franche-Comté et de l'Amérique.

Richelieu s'allia contre cette dernière branche avec les Hollandais auxquels il promit le partage des Pays-Bas. Il lui suscita en même temps des ennemis à l'intérieur en soulevant la Catalogne, le Roussillon et la Cerdagne, et en aidant le Portugal à reconquérir son indépendance (1640). En Allemagne, l'empereur Ferdinand II ayant à soutenir contre les protestants la fameuse guerre qu'on a appelée *la guerre de trente ans*, le cardinal, pour qui tous les moyens étaient bons, ne craignit pas de s'unir avec les réformés. Il engagea le roi de Suède, Gustave-Adolphe, à descendre dans l'arène, et quand cet illustre guerrier eut trouvé la mort sur le champ de bataille de Lutzen, (novembre 1635), il envoya des troupes au secours de ses généraux et fit faire la guerre tout à la fois en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Grâce à la politique de Richelieu, la France gagna l'Artois, Sedan, la Lorraine, l'Alsace, le Roussillon et une partie de la Catalogne, et cela, en attendant le traité de Westphalie qui devait être le couronnement de cette politique hardie.

6. MORT DE RICHELIEU (1642). MORT DE LOUIS XIII (1643). — Richelieu n'assista pas à ce dénouement si glorieux pour la France. Il mourut (4 décembre 1642) quelques mois après avoir étouffé la conspiration de Cinq-Mars et du fils du président de Thou. Louis XIII ne lui survécut que cinq mois (14 mai 1643). Les victoires du grand Condé, qui devaient amener le traité de Westphalie, illustrèrent ses derniers moments et inaugurèrent la gloire du grand règne qui allait se lever sur la France. Louis XIII, qui était d'une grande piété, avait mis solennellement son royaume sous la protection de la sainte Vierge, quelque temps avant sa mort. Ses dernières pensées furent pour le ciel, et ses

dernières paroles : « Je suis ravi d'aller à Dieu. » Il mourut dans la 42^e année de son âge, après avoir régné trente-trois ans.

7. RÉSULTATS DE CE RÈGNE. — Outre les résultats glorieux de ce règne, résultats que nous avons constatés en parlant de la soumission des protestants, de l'abaissement des grands et de l'humiliation de la maison d'Autriche, Richelieu eut encore la gloire de fonder nombre d'institutions qui font le plus grand honneur à la France. Il se montra le protecteur zélé des sciences, des lettres et des arts, et institua l'Académie française pour régler le goût et maintenir la pureté de la langue. Il créa le collège du Plessis, aujourd'hui lycée Louis-le-Grand, agrandit la Sorbonne dont il choisit la chapelle pour être le lieu de son tombeau, et lui légua son immense bibliothèque. Il fit construire le Palais-Royal qui a été longtemps appelé le *Palais-Cardinal*, et en fit don à Louis XIII, établit le *Jardin des Plantes*, et commença les magnifiques collections qui enrichissent aujourd'hui le Musée d'histoire naturelle.

Le siège épiscopal de Paris fut érigé en archevêché pendant le règne de Louis XIII (1622). Saint Vincent de Paul, fondateur de l'établissement des Sœurs de charité et de celui des Enfants-Trouvés, faisait alors la gloire de l'Eglise, et laissait après lui des souvenirs de dévouement et d'héroïsme qui ont excité l'admiration des hommes les plus prévenus contre la religion. Marie de Médicis avait fait construire le palais de Luxembourg et commencer l'aqueduc d'Arcueil. Richelieu fit placer sur le Pont-Neuf la statue équestre de Henri IV.

Questionnaire.

- | | |
|--|--|
| <p>1. A quel âge Louis XIII monta-t-il, sur le trône ? A qui la régence fut-elle confiée ? Quel fut le premier ministre de Marie de Médicis ? Comment mou-</p> | <p>rit-il ? Par qui fut-il remplacé ? 2. Que devint Marie de Médicis ? Quel soulèvement éclata sous Albert de Luynes ? Comment périt ce ministre ? Par qui</p> |
|--|--|

fut-il remplacé ?

3. Quel était l'état des protestants dans le royaume ? Où était leur principale place forte ? Racontez ce siège. Quelles en furent les conséquences ?

4. Quelle faction se forma à la cour ? Comment Richelieu traita-t-il les grands ? Quelles charges leur enleva-t-il ? Par quel moyen paralysa-t-il leur influence en province ?

5. Quel fut le but de Richelieu dans sa politique extérieure ? Quelle était la puissance de la maison d'Autriche ? De quelle manière attaqua-t-il la branche d'Espagne ? Comment attaqua-

t-il celle qui était à la tête de l'empire ?

6. A quelle époque mourut Richelieu ? Quelle est la dernière conspiration qu'il eut à étouffer ? A quelle époque mourut Louis XIII ? Combien de temps a-t-il régné ? Quels sont les sentiments religieux qu'il manifesta dans les dernières années de son règne ?

7. Que fit Richelieu pour la prospérité des lettres et des sciences ? Quelles institutions créa-t-il ? Quels établissements fonda saint Vincent de Paul ? Quels sont les principaux monuments de cette époque ?

CHAPITRE III.

MINORITÉ DE LOUIS XIV (1643-1661).

1. RÉGENCE D'ANNE D'AUTRICHE. MINISTÈRE DE MAZARIN (1643).—Louis XIV n'avait pas encore cinq ans lorsqu'il succéda à son père. Louis XIII avait désigné le prince de Condé pour être le chef du conseil de régence pendant la minorité du roi, mais la reine mère, Anne d'Autriche, se fit déferer la régence par le parlement. Elle choisit pour son premier ministre, un Italien très-habile, le cardinal Mazarin, qui était entré au conseil immédiatement après la mort de Richelieu. Les grands formèrent contre Mazarin une faction qu'on a appelé la *cabale des importants*, mais celui-ci sut la dissiper, et pendant les quatre premières années de son ministère, la France heureuse et tranquille, n'eut qu'à applaudir aux victoires du jeune duc d'Enghien, si célèbre depuis sous le nom de grand Condé.

2. TRAITÉ DE WESTPHALIE (1648).—A l'âge de vingt ans, ce prince gagna sa première bataille sur les Espagnols, à Rocroy, cinq jours après la mort de Louis

XIII. Il remporta, les deux années suivantes, les victoires de Fribourg (1644) et de Nordlingue, et mit fin à la guerre de trente ans par sa victoire de Lens (1648), ce qui amena le traité de Westphalie.

Ce traité changea la carte de l'Europe en modifiant considérablement le nombre et les limites des différents Etats, et servit de base à la politique jusqu'à la révolution française qui renversa ce qu'on appelait alors le *système d'équilibre*. La France obtint par ce traité les trois évêchés, c'est-à-dire, Metz, Toul et Verdun, l'Alsace, les forteresses de Brisach, de Philipsbourg et de Pignerol, qui étaient les clefs de l'Allemagne et du Piémont. La branche de la maison d'Autriche, qui était à la tête de l'empire, se trouva par là humiliée, selon le vœu de Richelieu, mais l'Espagne ne voulut pas accéder à cette paix, et la guerre continua avec cette nation jusqu'au traité des Pyrénées qui ne fut conclu que onze ans après celui de Westphalie.

3. GUERRE DE LA FRONDE (1648-1653).—Ce traité si avantageux pour la France n'empêcha pas une faction puissante de se former contre Mazarin. Le cardinal de Retz, coadjuteur de l'archevêque de Paris, se mit à la tête des mécontents qui prirent, sans qu'on sache positivement pourquoi, le nom de *frondeurs*. Cette faction se souleva le jour même où l'on chantait à Paris le *Te Deum* pour la victoire de Lens, et couvrit la capitale de barricades. La reine mère fut obligée de s'enfuir avec toute la cour à Saint-Germain. Condé soutint d'abord le parti du roi et eut pour adversaires Turanne, le duc de la Rochefoucauld et le duc de Beaufort qui s'étaient déclarés pour les frondeurs. Il ne lui fut pas difficile de faire rentrer le roi dans Paris.

Mais comme il prétendait être le maître, et affectait de dédaigner Mazarin aussi bien que les frondeurs, les deux partis se coalisèrent contre lui; et il fut enfermé au donjon de Vincennes. Cette arrestation l'aigrit, et quand il recouvra la liberté, il eut le tort

de trahir sa patrie et de se jeter dans le parti espagnol. Mazarin lui opposa Turenne qui était rentré dans le parti du roi. Ces deux généraux rivalisèrent d'habileté et de génie et se poursuivirent jusque dans le faubourg Saint-Antoine, où ils se livrèrent un combat dont l'issue fut douteuse. La guerre de la Fronde ne se termina qu'en 1653. Condé resta uni aux Espagnols après que Mazarin eut triomphé de ses ennemis à l'intérieur. Turenne obligea Condé à lever le siège d'Arras et remporta sur lui, quatre ans plus tard (1658), la célèbre bataille des Dunes, près de Dunkerque ; cette victoire amena la paix des Pyrénées.

4. TRAITÉ DES PYRÉNÉES (1659).—Ce traité signé par Mazarin et Louis de Haro, ministre de Philippe IV, roi d'Espagne, fut conclu sur la Eidassoa, dans l'île des Faisans, qu'on a depuis appelée l'île de la conférence. Après bien des négociations insidieuses, ces deux hommes convinrent que la France garderait la plus grande partie de l'Artois, et qu'elle ajouterait à ses possessions, Gravelines, Landrecies, Thionville et Montmédy ; et que Louis XIV épouserait l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse, afin de cimenter par cette alliance l'union des deux royaumes. Condé rentra en grâce aux yeux de Louis XIV et fut rétabli dans les dignités et dans les honneurs qu'il avait avant sa défection.

5. MORT DE MAZARIN (1661).—Mazarin, enlê par le succès de ses négociations, devint fastueux et fit sentir à tous ceux qui l'entouraient le poids de sa grandeur. Louis XIV était âgé de vingt-trois ans et il avait déjà manifesté combien il était impatient de gouverner par lui-même. La mort de Mazarin vint fort à propos le délivrer d'un maître qui le gênait. Aussitôt que le cardinal eut rendu le dernier soupir, le jeune monarque déclara en plein parlement qu'il ne lui donnerait pas de successeur et qu'il n'y aurait désormais d'autre volonté que la sienne. « J'aurai d'autres principes, dit-il, que n'avait feu M. le cardinal, » et il tint

parole. Au dedans comme au dehors, les affaires changèrent complètement de face.

Questionnaire.

- | | |
|--|--|
| <p>1. A quel âge Louis XIV monta-t-il sur le trône ? A qui la régence fut-elle confiée ? Qui Anne d'Autriche choisit-elle pour ministre ? Quelle faction Mazarin eut-il à vaincre ?</p> <p>2. Quelles victoires remporta le prince de Condé ? Quel est le traité qui en fut la suite ? Quelles furent les conséquences du traité de Westphalie ?</p> <p>3. Qu'est-ce que la Fronde ?</p> | <p>Quels en furent les chefs ? Quel fut le rôle de Condé ? A quelle occasion passa-t-il du côté de l'Espagne ? Par qui fut-il battu ?</p> <p>4. Quel traité fit Mazarin avec l'Espagne ? Où ce traité fut-il conclu ? Qu'est-ce que la France y gagna ?</p> <p>5. Quel fut le caractère de Mazarin après ce traité ? A quelle époque mourut-il ? Quel fut l'effet de sa mort ?</p> |
|--|--|

CHAPITRE IV.

RÈGNE DE LOUIS XIV. DEPUIS LA MORT DE MAZARIN
JUSQU'À LA PAIX DE NIMÈGUE (1661-1679).

1. COLBERT ET LOUVOIS — Mazarin, élevant la France au dehors, l'avait épuisée au dedans par une administration déplorable. Il crut s'acquitter envers la nation en léguant au roi pour ministre le célèbre Colbert. Cet homme de génie, qui réforma l'administration intérieure du royaume, était fils d'un marchand de laine de Reims. Il fut nommé contrôleur général des finances à la place du surintendant Fouquet, qui fut arrêté par suite de ses exactions. Tout en réduisant les impôts, Colbert éleva les revenus de l'Etat de 52 à 95 millions, encouragea les travaux publics, favorisa l'industrie, l'agriculture et le commerce, créa la marine, et se distingua par nombre de lois nouvelles.

Pendant que Colbert multipliait les ressources du royaume par de sages économies, Louvois travaillait avec activité à l'organisation de l'armée. Il était fils

de le Tellier, ministre de la guerre, qui l'associa à ses travaux dès l'âge de quinze ans et lui transmit sa charge dès qu'il le crut capable de la remplir avec éclat (1666). Louvois, le premier, établit pour le service des troupes des magasins de vivres et d'habillements; il divisa l'armée en régiments à peu près comme elle est maintenant, et introduisit une régularité de discipline qui assura la supériorité des armées françaises sur celles de l'étranger, et permit à la France de tenir tête à toute l'Europe.

2. GUERRE CONTRE L'ESPAGNE (1667). — Louis XIV, prenant lui-même les rênes de l'Etat, avait voulu tout d'abord que les autres nations accordassent à la France le premier rang, et s'était montré digne de son titre de roi *très-chrétien*, en envoyant à l'empereur d'Autriche un secours de 6 000 hommes qui l'aida à gagner la grande bataille de Saint-Gothard. Son beau-père, Philippe IV étant venu à mourir, il prétendit avoir des droits sur les Pays-Bas espagnols par sa femme Marie-Thérèse, fille aînée du roi d'Espagne.

Il réclama cette partie de la succession, mais l'Espagne n'ayant pas consenti à lui céder ces provinces, il chargea Turenne et Condé d'en faire la conquête. Turenne s'empara de la Flandre en trois mois, et Condé se rendit maître de la Franche-Comté en trois semaines. L'Europe, effrayée de ces rapides succès, se coalisa contre la France. Au lieu de résister à tant d'ennemis, Louis XIV crut plus sage de faire la paix. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle (2 mai 1668); il rendit la Franche-Comté et garda la Flandre.

3. GUERRE CONTRE LA HOLLANDE (1672). — La Hollande avait provoqué la coalition devant laquelle Louis XIV avait jugé prudent de se retirer. Le grand roi ne put pardonner un pareil affront à cette république et fit d'immenses préparatifs pour s'en venger. Il commença par détacher de son alliance la Suède et l'Angleterre, et donna ensuite à Turenne et à Condé

l'ordre de franchir le Rhin. Le succès ne pouvait être douteux. Toutes les villes se rendirent sans opposer de résistance, et si l'on eût marché directement sur Amsterdam, comme le voulaient Turenne et Condé, c'en était fait de l'orgueilleuse république.

Déjà les Hollandais voulaient faire voile pour Batavia et se retirer dans leurs colonies, lorsque Guillaume d'Orange, petit-fils du fondateur de la république, s'offrit à sauver le pays si on voulait lui donner un pouvoir absolu. On s'en rapporta à son génie, on l'élut stathouder, et il arrêta les progrès de l'armée française en coupant les digues et en ensevelissant la Hollande sous les eaux. Il suscita en même temps contre la France une coalition redoutable formée par toutes les puissances de l'Europe.

Louis XIV sut faire face à tous ses ennemis. Turenne remporta sur le Rhin les trois grandes victoires d'Ensheim, Mulhausen et Turkheim, et son nom faisait la gloire de la France et l'admiration de toute l'Europe, quand il fut emporté à Saltzbach par un boulet (1675). Condé livra au prince d'Orange la bataille de Senef, dont l'issue fut assez douteuse pour que de part et d'autre on s'attribuât la victoire. Louis XIV marcha en personne contre la Franche-Comté qu'il conquit en six semaines. Il remplaça Turenne par Créqui, et donna le maréchal de Luxembourg pour successeur à Condé que les douleurs de la goutte obligèrent de se retirer à Chantilly. Ces deux généraux se couvrirent de gloire comme leurs illustres prédécesseurs, et Louis XIV, au milieu de ses propres succès, eut le bonheur d'apprendre que l'amiral Duquesne avait vaincu, en vue de Catane, les flottes réunies de l'Espagne et de la Hollande. Toutes ces victoires lui permirent de dicter à l'Europe la paix de Nimègue (10 août 1678). La France conserva la Franche-Comté et obtint un grand nombre de places fortes en Flandre et sur le Rhin.

4. APOGÉE DE LA PUISSANCE DE LOUIS XIV (1679.

1685.)—Après le traité de Nimègue, la volonté de Louis XIV fit loi d'un bout de l'Europe à l'autre. Ses sujets lui donnèrent le surnom de *Grand*, et il crut pouvoir dominer sur l'Eglise d'une manière aussi absolue que sur l'Etat. Il étendit le droit de *régale* à tous les évêchés et archevêchés de son royaume et s'attribua à ce titre le gouvernement des revenus et la collation de tous les bénéfices ecclésiastiques. Le pape protesta en vain ; son droit fut méconnu, et l'on craignait un schisme, lorsque le clergé tint sa célèbre assemblée de 1682, assemblée dans laquelle le talent et la prudence de Bossuet arrêtaient les suites funestes qu'aurait pu avoir la politique envahissante du monarque.

Le désir qu'avait Louis XIV de rétablir en France l'unité politique et religieuse, l'engagea à révoquer l'édit de Nantes. Il retira aux protestants tous leurs privilèges ; mais au lieu de se contenter de leur enlever les concessions qui leur permettaient de former un Etat dans l'Etat, il ne leur laissa même pas le libre exercice de leur culte, et les priva de l'égalité civile en les déclarant inhabiles à remplir les fonctions publiques. La nation entière applaudit, il est vrai, à cette mesure, mais Louvois l'exécuta avec une sévérité barbare qui eut pour conséquence de faire émigrer une foule de familles qui transportèrent leur industrie à l'étranger, ce qui fut très-fatal au commerce (1685).

5. NOUVELLE COALITION CONTRE LA FRANCE (1689). — Pendant ce temps la gloire de Louis XIV excitait la jalousie des nations de l'Europe. Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande, provoqua une nouvelle coalition contre la France. Il y fit entrer Léopold, empereur d'Autriche, l'électeur de Bavière et plusieurs autres princes d'Allemagne, le roi d'Espagne, le roi de Suède, et la ligue fut signée à Augsbourg, le 1^{er} juillet 1686. Cependant les hostilités ne commencèrent pas immédiatement. Guillaume voulait s'attacher l'Angleterre, et pour y parvenir il détrôna son beau-père,

Jacques II, qui n'avait pas voulu se déclarer contre Louis XIV (1688). Ce fut après la chute de ce prince, qui fut le dernier des Stuarts, qu'éclata la guerre.

La lutte s'engagea sur terre et sur mer. Le vice-amiral Tourville, chargé de rétablir Jacques II, fut mis à la tête de la flotte. Après avoir remporté une victoire signalée à la hauteur de Dieppe, sur les flottes réunies de la Hollande et de l'Angleterre, cet illustre guerrier dut battre en retraite à la Hogue devant des forces deux fois supérieures aux siennes (1692). Mais il se vengea de cet échec, l'année suivante, entre Lagos et Cadix, et resta maître de la mer.

Les armées de terre se couvrirent de gloire. Le maréchal de Luxembourg, élève du grand Condé, vainquit le prince de Waldeck à Fleurus (1er juillet 1690), triompha du prince d'Orange à Steinkerque (3 août 1692), et couronna sa carrière militaire par la victoire de Nerwinde (11 août 1693). Le maréchal de Catinat commandait en Italie avec le même bonheur. Il avait vaincu Amédée de Savoie à Staffarde (8 août 1690), et avait défait le prince Eugène à la Marsaille (4 août 1693).

6. TRAITÉ DE RYSWICK (1697).— Ces victoires, toutes brillantes qu'elles fussent, épuisaient le trésor, et Louis XIV dut sérieusement songer à la paix. Il détacha de la coalition Amédée de Savoie, en faisant avec lui le traité de Turin, et signa à Ryswick (20 septembre 1697) la paix avec les autres puissances. Il rendit à l'Espagne ce qu'il lui avait pris du côté des Pyrénées et dans la Flandre, rendit à l'Empire Fribourg, Brisach, et presque toutes les places qu'il s'était fait livrer depuis le traité de Nimègue, à l'exception de Strasbourg. Ce qui lui coûta plus néanmoins, ce fut de reconnaître Guillaume III, son ennemi personnel, pour roi d'Angleterre, au détriment des Stuarts u'il avait soutenus avec tant de générosité et de dévouement.

1. En quel état Mazarin avait-il laissé la France ? Quels sont les deux ministres qui secondèrent le plus efficacement Louis XIV ? Que fit Colbert ? Que fit Louvois ?

2. A quelle occasion la guerre éclata-t-elle contre l'Espagne ? Quelle province prit Turenne ? — Condé ? Quelle furent les conditions du traité d'Aix-la-Chapelle ?

3. Pourquoi Louis XIV attaqua-t-il la Hollande ? Par qui ce pays fut-il défendu ? Quelle coalition se forma contre la France ? Où mourut Turenne ? Par qui fut-il remplacé ? Quelle fut la dernière victoire de Condé ? Qui lui donna-t-on pour successeur ? Quels furent les

succès de ces nouveaux généraux ? Quelles furent les conditions du traité de Nimègue ?

4. Quelles furent les prétentions de Louis XIV sur les bénéfices ecclésiastiques ? Pourquoi révoqua-t-il l'édit de Nantes ? Quelles furent les conséquences de cette révocation ?

5. Qu'appela-t-on ligue d'Augsbourg ? Que fit Guillaume d'Orange en Angleterre ? Quels furent les exploits de Tourville sur mer ? Quelles batailles gagna Luxembourg ? — Catinat ?

6. Pourquoi Louis XIV fit-il la paix ? Que rendit-il à l'Espagne ? — à l'Empire ? Quel fut le plus grand sacrifice que lui imposa ce traité ?

CHAPITRE V.

RÈGNE DE LOUIS XIV. DEPUIS LE TRAITÉ DE RYSWICK
JUSQU'À LA MORT DE LOUIS XIV (1697-1715).

1. AVÈNEMENT DES BOURBONS AU TRÔNE D'ESPAGNE (1700-1701).—Charles II, roi d'Espagne, n'avait pas d'héritier, et comme il était d'une santé débile, toutes les puissances de l'Europe avaient les yeux sur ses vastes Etats qu'elles auraient voulu se partager. Il les légua au duc d'Anjou, second fils du grand Dauphin et petit-fils de Louis XIV. Charles II mourut, le 1^{er} novembre 1700. Toute l'Europe apprit avec autant d'inquiétude que de mécontentement le testament qu'il avait fait en faveur d'un prince français. On ne pouvait accepter cet héritage sans exciter une nouvelle coalition de toutes les puissances contre la France. Néanmoins Louis XIV n'hésita pas. Le 3 février 1701 il signa son acceptation à Versailles, et en se séparant du jeune roi, qui prit le nom de Philippe V, il lui dit

ces mémorables paroles : « Partez, mon fils, il n'y a plus de Pyrénées »

2. GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE (1701). — Ce mot effraya les autres nations, et Guillaume III se fit le promoteur d'une troisième ligue, qu'on a appelée *la grande alliance* (7 sept. 1701). Toutes les puissances que la France avait eues à combattre avant le traité de Ryswick s'armèrent de nouveau contre elle. On eut encore de brillants succès au commencement de la lutte. Le duc de Vendôme gagna la bataille de Santa-Vittoria en Espagne (26 juillet 1702), Villars s'illustra par ses victoires de Friedlingen (14 oct. 1702) et de Hochstedt (20 sept. 1703), et le maréchal de Tallard par la prise de Spire (14 nov.).

Mais Louis XIV avait plus de soixante ans et il n'était plus capable de la même activité. Les Turenne, les Condé, les Créqui et les Luxembourg n'étaient plus. Colbert était mort en 1683, et depuis ce moment les finances avaient été mal administrées. Louvois avait eu pour successeur Chamillart qui avait été loin de le remplacer pour l'organisation et l'administration de l'armée. Les ennemis perdirent, il est vrai, au début de la guerre, dans la personne de Guillaume III, un de leurs chefs les plus distingués : ce prince mourut d'une chute de cheval. Mais les alliés avaient deux grands généraux, le prince Eugène et l'Anglais Marlborough, qui réduisirent la France à la plus grande détresse.

3. REVERS DES ARMÉES FRANÇAISES (1704-1710). — La première défaite que les armées françaises essayèrent fut celle de Hochstedt, où le duc de Marlborough tua au maréchal Tallard vingt mille hommes qui appartenaient à l'élite de nos troupes (13 août 1704). Cette bataille fit perdre à Louis XIV tout ce qu'il avait conquis au delà du Rhin. Elle fut suivie du désastre de Ramillies (1706) qui enleva à la France les Pays-Bas. Le prince Eugène ayant, quelque mois après, battu le duc d'Orléans sous les murs de Turin, il fallut évacuer le Piémont, le Milanais et abandonner l'Italie (7 sept. 1706).

Les succès sur mer de Forbin-Janson et de Duguay-Trouin dédommagèrent un peu la France de ses revers sur terre. Cependant le prince Eugène et Marlborough battirent encore Vendôme à Oudenarde (11 juil. 1708), puis enfin l'hiver de 1709, en faisant périr les arbres fruitiers et toutes les récoltes, ajouta à ces désastres les horreurs de la famine. Louis XIV découragé demanda la paix. Le prince Eugène et Marlborough y mirent pour condition qu'il s'unirait à eux pour détrôner son petit-fils Philippe V. A ce mot si blessant pour son honneur, le royal vieillard sentit tout son énergie se réveiller, et s'écria : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Il leva aussitôt une nouvelle armée dont il confia le commandement à Villars ; mais l'illustre guerrier subit encore une défaite à Malplaquet (11 septembre 1709).

4. TRAITÉ D'UTRECHT (1713 — Louis XIV demanda de nouveau la paix : cette fois ses ennemis ne se contentèrent pas d'exiger de lui de l'argent pour les aider à détrôner Philippe V, ils voulurent encore qu'il joignit ses troupes aux leurs. La France humiliée résolut alors de faire une dernière tentative. Villars et Vendôme, ses derniers généraux, furent envoyés, le premier au nord contre le prince Eugène, le second en Espagne. Vendôme gagna la célèbre bataille de Villaviciosa qui sauva le trône de Philippe V (11 déc. 1710) ; et Villars remporta la victoire de Denain (24 juillet 1712) qui sauva la France et la monarchie.

A la suite de ces deux victoires, Louis XIV put conclure le traité d'Utrecht (1713) qui n'eut rien de déshonorant pour la France. Philippe V fut reconnu roi d'Espagne ; or, cette reconnaissance avait été la cause principale de la guerre. On stipula, il est vrai, que les couronnes de France et d'Espagne ne seraient jamais réunies sur la même tête, mais elles n'en appartenaient pas moins à la même famille. On enleva à la monarchie espagnole toutes les possessions qu'elle

avait en Europe hors de la péninsule, mais on n'exigea d'autre sacrifice de la France, que la démolition du port de Dunkerque.

5. DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DE LOUIS XIV (1715). — Pendant ce temps, la main de Dieu s'était étendue sur la famille royale, comme si elle eût voulu punir dans les enfants les égarements déplorables de leur père. Le Dauphin, fils unique de Louis XIV, élève de Bossuet, fut enlevé à cinquante ans par la petite vérole, (14 av. (1711). La seconde dauphine mourut, l'année suivante (1712), et son mari le duc de Bourgogne, dont Fénelon avait fait un prince accompli, succomba six jours après. Les deux enfants que ce prince avait laissés pour héritiers furent attaqués en même temps de la même maladie. L'aîné mourut, et il ne resta plus à Louis XIV que le plus jeune, dont on désespéra pendant plusieurs jours (1712). La résignation du grand roi fut admirable. La Providence, après l'avoir si rudement éprouvé, lui rendit son arrière-petit-fils qui lui succéda sous le nom Louis XV.

Louis XIV mourut, le 1^{er} septembre 1715, à l'âge de soixante-dix-sept ans, après en avoir régné soixante-douze. Ses derniers moments furent dignes de la grandeur d'âme qu'il montra toute sa vie. Il confessa ses fautes, se repentit de ses égarements, donna de sages conseils à son successeur, et ses dernières paroles lui furent inspirées par la foi : « O mon Dieu ! s'écria-t-il, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir. »

6. GRANDEUR DE CE RÈGNE. — Le règne de Louis XIV est sans contredit le plus glorieux de toute la monarchie. Ce monarque réforma la législation en rendant d'excellentes ordonnances sur la procédure civile et criminelle, sur le commerce, la marine et l'esclavage. Il donna à l'industrie et au commerce une extension qui permit à la France de rivaliser avec l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne pour le nombre et la perfection de ses produits. Il établit la *Compagnie des Indes*

orientales et occidentales qui augmenta les colonies françaises et les rendit florissantes. Il fit exécuter par Riquier le fameux canal du Languedoc qui met en communication l'Océan avec la Méditerranée, et dépensa des sommes énormes pour bâtir Versailles, embellir Paris et enrichir le royaume d'une foule de monuments célèbres, dont l'un des plus remarquables fut l'*Hôtel des Invalides*, destiné à recevoir les guerriers qui avaient été blessés sur les champs de bataille.

Jamais, à aucune autre époque, on ne vit autant d'hommes distingués dans tous les genres. Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Massillon et Fénelon occupaient la chaire ; Corneille créait la tragédie, Racine la perfectionnait ; Molière éleva la comédie à une hauteur que depuis l'on n'a pas atteinte. La Fontaine écrivait ses fables, Boileau des épîtres et des satires, la Bruyère traçait ses Caractères, et Pascal se tenait au premier rang parmi les savants aussi bien que parmi des littérateurs. La magistrature se glorifiait des Molé, des Lamoignon, des Talon et des d'Aguesseau ; les armées de terre étaient commandées par les Turenne, les Condé, les Luxembourg, les Catinat, les Créqui, les Vendôme et les Villars ; Vauban fortifiait les frontières, pendant que les flottes étaient dirigées par les Duguay-Trouin, les Tourville et les Duguay-Trouin. Perrault et Mansard construisaient les palais du grand roi ; Puget, Girardon, le Poussin, Lesueur, le Brun, les embellissaient. Le Nôtre dessinait ses jardins. Enfin Lulli s'unissait à Quinault pour créer l'opéra.

Questionnaire.

1. Qui Charles II désigna-t-il pour son successeur ? A quelle époque mourut-il ? Quelle fut la pensée de Louis XIV en acceptant cet héritage ?

2. Quelles sont les puissances qui se déclarèrent contre la

France ? Quels furent les premiers succès des armées françaises ? Louis XIV avait-il les mêmes ressources pour se défendre contre la coalition ?

3. Quelles furent les premières défaites des armées françaises ?

Quels sont les généraux ennemis qui lui firent le plus de mal ? Quelle victoire remporta Marlborough ?—le prince Eugène ? Quels succès eurent les Français sur mer ? Quelle condition humiliante les ennemis voulurent-ils imposer à Louis XIV ? Quels furent les désastres de 1709 ?

4. Quelle victoire remporta Vendôme ? Qui sauva la monarchie ? Où la paix fut-elle signée ? Quelles en furent les conditions ?

5. A quelles épreuves Louis XIV fut-il soumis dans ses dernières années ? Quels sont les membres de sa famille qu'il perdit ? A quel âge mourut-il ? Combien de temps avait-il régné ? Quelle fut sa mort ?

6. Quelles réformes Louis XIV opéra-t-il ? Que fit-il pour l'industrie et le commerce ? Quel est le monument le plus remarquable qu'il fit élever ? Quels sont les hommes distingués en tous genres qui environnèrent le grand roi ?

CHAPITRE VI.

RÈGNE DE LOUIS XV JUSQU'AU TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE (1715-1723).

1. RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS (1715-1723) — Louis XV avait à peine cinq ans lorsqu'il monta sur le trône. Louis XIV avait désigné pour régent son neveu, Philippe d'Orléans, mais il avait, en même temps, nommé un conseil de régence, afin de limiter sa puissance. Le duc d'Orléans prétendit qu'il ne pouvait, sans compromettre son honneur, accepter une position aussi fautive, et il se rendit absolu en faisant casser par le parlement cette partie du testament royal. Il prit à tâche de suivre en tout une politique opposée à celle de Louis XIV. N'ayant aucun principe religieux, il favorisa la philosophie et ne craignit pas de se jeter dans les combinaisons les plus aventureuses pour combler le déficit énorme qui se trouvait alors dans les finances.

Il s'attacha à un banquier écossais nommé Law qui lui proposa d'ouvrir une banque, de substituer des billets à l'argent, et d'appuyer ces billets sur les revenus de l'impôt et sur l'exploitation des richesses imaginaires de la Louisiane. On accueillit cette idée

avec enthousiasme, et pour changer son or et son argent contre du papier, l'on s'étouffa à la porte des bureaux de cette nouvelle compagnie des Indes établis dans l'étroite rue Quincampoix. Mais comme ces billets ne reposaient que sur une valeur fictive, la confiance s'ébranla bientôt et l'Etat fut obligé de faire banqueroute.

2. CONSPIRATION D'ALBÉRONI (1719-1720).—Le cardinal Albéroni, ministre de Philippe V, voyait avec peine la régence entre les mains du duc d'Orléans. Il essaya de le renverser au profit de son maître et de rétablir en même temps les Stuarts sur le trône d'Angleterre. Ces projets échouèrent tous deux. La France, l'Angleterre, la Hollande et l'Empire formèrent ensemble un traité qu'on a appelé la *quadruple alliance*, et forcèrent le roi d'Espagne à renvoyer son ministre. On lui enleva la Sicile et la Sardaigne, et pour indemnité on lui donna la Toscane, Parme et Florence (1720).

Dubois, précepteur du duc d'Orléans, avait dirigé les affaires de la France dans ses rapports avec les nations étrangères. Cet homme, fils d'un apothicaire de Brive, voulut jouer le rôle de Richelieu et de Mazarin, et ambitionna tout à la fois d'être cardinal et premier ministre. Il se fit nommer à l'Archevêché de Cambrai et obtint les deux titres qu'il avait convoités. Mais il mourut un an après (21 août 1723). Le régent ne lui survécut que quelques mois (2 déc.). Son incrédulité et le dérèglement de ses mœurs pendant son administration contribuèrent à la démoralisation de la France.

3. GUERRE DE LA SUCCESSION DE POLOGNE (1733).—Louis XV avait été proclamé majeur, l'année même de la mort du régent, mais il ne devait jamais régner par lui-même. Après le cardinal Dubois et le duc d'Orléans, le ministère fut occupé par le duc de Bourbon qui pourtant était incapable de remplir les fonctions de ministre. Il fit épouser à Louis XV la vertueuse Marie

Leczinska et fut enfin obligé de se retirer à Chantilly. Le roi donna alors sa confiance à son précepteur, l'évêque de Fréjus, resté célèbre sous le nom de cardinal Fleury. La France put se reposer de toutes les épreuves qu'elle avait essuyées, en se confiant à la sagesse de ce ministre. Mais la guerre se ralluma tout à coup à l'occasion de la succession de Pologne.

A la mort d'Auguste II, roi de Pologne, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, ayant été appelé par un parti nombreux à régner sur ce pays, la France ne put le délaisser. Elle dut se déclarer contre Charles VI, empereur d'Allemagne, qui soutenait le fils du dernier roi, l'électeur de Saxe, Auguste III. Malheureusement, le cardinal de Fleury agit dans cette circonstance avec une parcimonie qui rendait le succès impossible. Il n'envoya en Pologne que quinze cents hommes avec quatre millions. Ces braves guerriers se firent tuer, et l'argent fut perdu. Au traité de Vienne, qui termina cette guerre (1738), Stanislas dut renoncer à ses espérances, mais on lui donna en dédommagement la Lorraine et le duché de Bar que l'on détacha de l'Empire, et l'on stipula qu'à sa mort cette province serait réunie à la France.

4. GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE (1740-1748). — La paix ne dura pas longtemps. L'empereur d'Allemagne, Charles VI, n'ayant pas d'enfants mâles, avait voulu faire reconnaître pour son héritière sa fille Marie-Thérèse, qu'il avait mariée au duc de Lorraine. C'était la première fois qu'une femme aspirait à l'Empire. Aussi, à la mort de Charles VI, vit-on s'élever de tous les côtés des prétendants qui se disputèrent son héritage (1740). Le roi de Prusse, Frédéric II, demanda la Silésie, et détermina la coalition qui se forma contre l'Autriche. La France se déclara contre Marie-Thérèse et appuya les prétentions de l'électeur de Bavière, Charles-Albert, qui prit le nom de Charles VII.

Les premières opérations militaires furent très-défa-

vorables pour l'Autriche. Marie-Thérèse, désespérée, courut en Hongrie, se présenta à la diète, tenant son fils Joseph II sur ses bras, elle parla aux magnats avec tant de générosité et d'enthousiasme qu'ils s'écrièrent tous : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse ! ». A partir de ce moment la fortune parut changer de face. Marie-Thérèse détacha le roi de Prusse de la coalition en lui cédant la Silésie (1742), et elle n'eut plus à combattre que la France et l'électeur de Bavière. Le cardinal de Fleury mourut sur ces entrefaites, et au moment même où la guerre devenait le plus onéreuse pour la France (1743).

Louis XV se mit lui-même à la tête de ses troupes, entra dans la Flandre, prit Menin, Ypres et le fort de Knoque, et se replia sur l'Alsace et la Lorraine (1744). En passant par Metz, il y tomba si dangereusement malade que l'on craignit pour ses jours. Le peuple lui témoigna tant d'affection dans cette circonstance qu'on le surnomma le *Bien-Aimé*. Lorsqu'il fut rétabli, il pénétra dans les Pays-Bas autrichiens, où le maréchal de Saxe remporta la célèbre victoire de Fontenoy (11 mai 1744), qui eut pour résultat la conquête de cette province.

5. TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE (1748) — La guerre n'avait plus d'objet. Charles-Albert, que la France soutenait, était mort, cette même année, à Munich, et son fils s'était hâté de faire la paix avec Marie-Thérèse et de renoncer à tous les droits qu'il aurait pu revendiquer sur les Etats héréditaires de la maison d'Autriche. Néanmoins, pour obtenir une paix honorable, il fallut les victoires que remporta le maréchal de Saxe à Raucoux, près de Liège (11 octobre 1746), et à Lawfeld (2 juillet 1747), et la prise des villes de Berg-op-Zoom et de Maëstricht. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748). Tous les intérêts de la France furent sacrifiés dans ce déplorable traité. Elle rendit les Pays-Bas à l'Autriche, Berg-op-Zoom et Maëstricht à la Hollande, la Savoie et le comté de Nice

à la Sardaigne, et se laissa imposer par l'Angleterre la condition de ne fortifier Dunkerque que du côté de la terre. Dans les colonies, elle rendit Madras et recouvra l'île Royale (cap Breton). On reconnut Marie-Thérèse qui avait fait donner la couronne impériale à son époux qui prit le nom de François 1^{er}.

Questionnaire.

1. A quel âge Louis XV monta-t-il sur le trône ? A qui la régence fut-elle confiée ? Quel était le caractère du duc d'Orléans ? Que fit-il pour améliorer les finances de l'état ? Quelles furent les suites du système de Law ?

2. Que se proposa le cardinal Albéroni ? Quelle est la coalition qui se forma contre lui ? Quel en fut le dénouement ? Quel avait été l'auteur de cette coalition ? Qu'était Dubois ? A quelle époque mourut le régent ?

3. Quel fut après lui le premier ministre ? Qui succéda au duc de Bourbon ? A quelle oc-

casion éclata la guerre de Pologne ? Par quel traité se termina cette guerre ? Quelles en furent les conditions ?

4. Quel fut le but de la guerre de la succession d'Autriche ? Quelle fut la conduite de Marie-Thérèse ? A quelle occasion Louis XV fut-il surnommé le Bien-Aimé ? Quelle victoire remporta le maréchal de Saxe ?

5. Quel est l'événement qui facilita la paix ? Quels furent les nouveaux succès du maréchal de Saxe ? Où la paix fut-elle signée ? Quelles sont les concessions que fit la France ?

CHAPITRE VII.

RÈGNE DE LOUIS XV, DEPUIS LE TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE
JUSQU'À LA MORT DE CE PRINCE (1748-1774).

1. GUERRE DE SEPT ANS (1756-1763). — Après le traité d'Aix-la-Chapelle, la France se laissa entraîner par l'Autriche dans une guerre plus désastreuse encore que celle de la succession. Cette guerre, qu'on a appelée *la guerre de sept ans*, avait pour objet la Silésie que Marie-Thérèse voulait reprendre à Frédéric II. La Russie, la Saxe s'unirent avec la France et l'Autriche contre la Prusse, qui ne fut soutenue que

par l'Angleterre, et le courage avec lequel Frédéric résista à cette coalition lui valut le surnom de *Grand*.

Après avoir gagné plusieurs batailles, ce prince, qui avait à lutter contre l'Europe entière, se vit réduit à la dernière extrémité. Les Anglais, ses alliés, venaient d'être enfermés dans des marais par le maréchal de Richelieu, et avaient été obligés de signer la capitulation de Closter-Seven. Dans son désespoir, il pensa à mettre fin à ses jours, et il l'eut fait, disait-il, s'il n'eût craint les railleries des philosophes et le jugement de la postérité. Après ce moment de faiblesse, il reprit courage, et résolut de vivre et mourir en roi. Malgré l'énorme disproportion numérique de ses troupes, il battit à Rosbach (6 nov. 1757) l'armée française, commandée par le maréchal de Soubise, et s'empara de son camp, dans lequel il trouva un personnel considérable de comédiens, de cuisiniers, de perruquiers, de parfumeurs, etc., et en mobilier, des chaises à porteur, des parasols et mille autres objets de luxe qui indiquaient ce que la France était devenue sous le gouvernement si corrompu de la régence et de Louis XV.

Cette victoire engagea les Anglais à entrer de nouveau en lice et à oublier les engagements qu'ils avaient pris à Closter-Seven. Ferdinand de Brunswick se mit à la tête de leurs troupes dans le Hanovre et gagna les batailles de Crevelt (1758) et de Minden (1759). Mais ce fut surtout dans les colonies qu'ils firent les plus brillantes conquêtes.

2. GUERRE EN AMÉRIQUE (1755-1758).—Les Français possédaient en Amérique le Canada, la Guyane, les petites Antilles et une partie de l'île de Saint-Domingue. Le traité d'Utrecht avait cédé aux Anglais l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, colonie agricole que l'on avait annexée au Canada quelque temps auparavant. Mais quand il fallut fixer les limites de cette dernière province, on ne put s'entendre, et ce fut à l'occasion de ces démêlés que la guerre éclata. Les événements

qui se déclarèrent d'abord en faveur de la France; changèrent à l'arrivée de Pitt au ministère des affaires étrangères, en Angleterre.

Les Anglais s'emparèrent de l'île du cap Breton, de l'île Saint-Jean qui servait à approvisionner Québec, et Wolf, leur général, vint mettre le siège devant cette ville, capitale du Canada. Montcalm, qui était à la tête de l'armée française, se défendit avec un courage héroïque. Les deux généraux ennemis rivalisèrent d'ailleurs de dévouement et de grandeur d'âme, et périrent tous deux sur la brèche. Wolf, apprenant que les Anglais étaient victorieux, expira en s'écriant : « Je meurs content. » Et quand on apprit à Montcalm que sa blessure était mortelle : « Tant mieux, dit-il, je ne verrai pas la prise de Québec. » La perte de cette ville entraîna celle de toutes les colonies françaises dans le Nouveau-Monde (1758).

3. GUERRE DANS LES INDES ORIENTALES (1754-1761).

—L'établissement le plus ancien que les Français aient fondé dans les Indes est celui de Madagascar. Ils s'emparèrent ensuite de Pondichéry, et sous le gouvernement de Dumas (1735-1742) le nom français commença à être craint et respecté par les rois et les chefs de tribus établis sur tout le continent. Duplex, qui succéda à Dumas, débuta dans son administration d'une manière brillante, et s'il se fût entendu avec Labourdonnais, qui venait d'être nommé gouverneur aux îles de France et de Bourbon, tous deux seraient assurément parvenus à établir, au nom de la France, la puissance que les Anglais ont depuis exercée sur ces immenses et riches contrées. Leurs dissensions les firent rappeler l'un et l'autre, et le gouvernement des colonies fut confié à un Irlandais plein de bravoure et de bonnes intentions, nommé Lally-Tollendal (1758).

Lally-Tollendal avait vu une haine inexorable aux Anglais, les oppresseurs de son pays, et quand il prit possession de son gouvernement, il dit : « Toute ma

politique est dans ces cinq mots ; ils sont sacramentels : « Plus d'Anglais dans la péninsule. » Cependant il ne sut pas prendre les mesures nécessaires pour accomplir son dessein. Ayant été obligé de lever le siège de Madras, il se vit investi à Pondichéry et fut obligé de se rendre après une résistance de dix mois (1761). On l'accusa de la perte des colonies françaises dans l'Inde, et ses ennemis, après l'avoir traîné de cachots en cachots, le firent monter sur l'échafaud comme un criminel.

4. TRAITÉ DE PARIS (1763). — Au moment où la France était affligée par tous ces désastres, le duc de Choiseul fut appelé au ministère des affaires étrangères. Pour arrêter les progrès de l'Angleterre devenue si puissante, il résolut d'unir ensemble toutes les branches de la famille de Bourbon qui régnaient en France, en Espagne, dans les Deux-Siciles, à Parme et à Plaisance, et conclut ainsi ce qu'on a appelé le *pacte de famille* (15 août 1761). Mais cette alliance servit les intérêts de l'Angleterre plutôt qu'elle ne leur nuisit. Elle fit perdre à l'Espagne Manille, les Philippines, la Havane et une partie de sa flotte, et accrut encore la puissance maritime des Anglais.

Toutes les nations épuisées par ces guerres désirèrent la paix. Elle fut conclue à Paris entre la France et l'Angleterre, le 20 février 1763. La France céda à l'Angleterre l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, le Canada et le cap Breton, et recouvra la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, ses comptoirs en Afrique et dans les Indes orientales, échangea Minorque contre Belle-Isle et abandonna la Louisiane à l'Espagne en compensation de la Floride que cette dernière puissance laissait aux Anglais.

5. ACQUISITION DE LA LORRAINE (1765) ET DE LA CORSE (1768). La France, qui à la guerre de sept ans avait perdu la plupart de ses colonies et de ses vaisseaux, trouva quelque dédommagement à ces désastres dans l'acquisition qu'elle fit de la Lorraine et de la

Corse. Le roi Stanislas étant mort en 1765, la Lorraine fut réunie à la couronne en vertu du traité de Vienne conclu après la guerre de Pologne.

Trois ans après (1768), la Corse fut occupée et conquise par nos troupes. Les Génois, qui en étaient maîtres auparavant, en avaient fait don à la France (15 août 1768), à charge par elle d'en faire la conquête. Il fallut près de dix ans pour vaincre l'habile et énergique résistance de Paoli qui s'était mis à la tête de la révolte et avait entrepris de constituer un gouvernement républicain. C'est au milieu de ces événements que naquit Napoléon (15 août 1769) qui devait un jour relever avec tant d'éclat l'honneur de la France que le traité de Paris avait si profondément abaissée au yeux de toute l'Europe.

6. DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DE LOUIS XV (1774).

— Le duc de Choiseul aurait voulu, afin de relever la France à l'extérieur, soutenir la Pologne et en faire une barrière aux envahissements de la Russie qui n'avait cessé de s'étendre depuis le règne de Pierre-le-Grand. Il fut destitué au moment où il concevait ce magnifique dessein. Son successeur, le chevalier Maupeou, remplaça les parlements par des conseils supérieurs de justice qui furent éphémères comme sa puissance. La politique étroite du nouveau ministre laissa le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche et la Sémiramis du Nord, la grande Catherine II, se partager la Pologne (1772). Louis XV comprit que cette lâcheté était un crime, mais il se contenta de dire : « Si Choiseul eut été ici, le partage n'aurait pas eu lieu. »

Il voyait le déficit dans les finances s'accroître tous les jours. Les réformes financières de l'abbé Terray n'avaient servi qu'à exciter de graves mécontentements sans remédier à rien. L'avenir n'apparaissait au faible monarque que sous des couleurs sombres. Il sentait que les nouveautés des philosophes sapient le trône en ébranlant l'autel, et il entendait gronder dans le lointain l'orage qui devait briser son diadème,

mais il se rassurait en disant dans son égoïsme : « Tout cela durera bien autant que moi » et s'endormait au sein des plaisirs et de la mollesse. La mort vint le frapper dans cette coupable inertie (10 mai 1774). Il avait vécu soixante-quatre ans et en avait régné cinquante-neuf.

7. RÉSULTATS DE CE RÈGNE. — A la fin du règne de Louis XV, la France était profondément humiliée à l'extérieur et gémissait à l'intérieur sous le poids d'une dette qu'elle devait être dans l'impossibilité de payer. Les lettres comptèrent une foule d'écrivains distingués, mais elles restèrent bien au-dessous de ce qu'elles avaient été dans le siècle précédent. Voltaire excella dans la tragédie, sans égaler Corneille ni Racine; la comédie, au lieu de Molière et de Regnard, n'eut pour représentant que Destouches, Gresset et Marivaux; parmi les moralistes, Vauvenargues succéda à la Bruyère; la philosophie, après avoir été illustrée par les grands noms de Descartes, Malebranche, Bossuet et Fénelon, ne compta plus guère que Helvétius, Diderot et les encyclopédistes; l'oraison funèbre devint muette; l'abbé de Boismon, l'abbé Poulle et le P. Neuville remplacèrent dans la chaire Bossuet, Bourdaloue et Massillon; Lefranc de Pompignan s'efforça de s'élever dans l'ode à la hauteur de Jean-Baptiste Rousseau. Dans tous les genres la décadence était manifeste; il n'y eut de progrès incontestables que dans les sciences.

Les mathématiques virent paraître avec éclat les Bernouilli, les d'Alembert, les Lagrange et les Euler; Buffon écrivit l'histoire naturelle, Linné et Jussieu renouvelèrent la botanique; la physiologie fut développée par Haller et Bichat; Cook, Bougainville, Maupertuis et la Condamine s'illustrèrent par leurs voyages autour du monde. La géographie savante fut perfectionnée par Buache et d'Anville; l'astronomie se glorifia des noms d'Herschell, Lacaille, Lalande et Laplace; Franklin et Volta firent leurs belles décou-

vertes en physique ; la chimie fut créée par Lavoisier, Fourcroy et Berthollet ; Haüy attacha son nom à la cristallographie, et la géologie fut élevée à la hauteur d'une science par Deluc, Saussure et Dolomieu, en attendant les savantes théories de Cuvier. Ce qu'il y eut de regrettable, c'est que la plupart de ces savants se laissèrent dominer par le philosophisme, et qu'il se fit alors une sorte de coalition des sciences et des lettres contre la religion.

Questionnaire.

1. Quel fut l'objet de la guerre de sept ans ? Quelles furent les puissances qui s'allièrent à l'Autriche ? Par qui Frédéric II fut-il soutenu ? A quelle extrémité se vit-il réduit ? Quelle est la victoire qui le sauva ? Quelle fut la conduite des Anglais ?

2. Quelles étaient les possessions des Français en Amérique ? A quelle occasion la guerre éclata-t-elle avec l'Angleterre ? Par qui Québec fut-il défendu ? Quelles furent les conséquences de la prise de cette ville ?

3. Quelles étaient les possessions des Français dans l'Inde ? Sous quels gouverneurs prospérèrent-elles ? Quelle fut la cause qui amena la perte de ces colonies ? Quelles étaient les intentions de Lally ? Quel fut son sort ?

4. Que fit Choiseul pour remédier à ces désastres ? Qu'appelait-on

la-t-on pacte de famille ? Quels en furent les suites ? Quelles furent les conditions du traité de Paris ?

5. Comment la Lorraine fut-elle réunie à la couronne ? A quelle époque la Corse fut-elle cédée à la France ? Quelle résistance rencontra-t-on ?

6. Quels étaient les projets de Choiseul ? Par qui fut-il remplacé ? Que se passa-t-il en Pologne ? Dans quelle situation se trouvèrent les finances de la France ? Quels étaient les présentiments de Louis XV ? Comment mourut-il ? Combien de temps avait-il régné ?

7. Quels furent les résultats du règne de Louis XV sous le rapport politique ? Que devinrent les lettres ? Quels progrès firent les sciences ? Citez les hommes les plus remarquables qui parurent dans les divers genres ? Qu'y eut-il de regrettable ?

CHAPITRE VIII.

RÈGNE DE LOUIS XVI JUSQU'À LA CONVOCATION DES
ÉTATS-GÉNÉRAUX (1774-1789).

1. PREMIÈRES ANNÉES DU GOUVERNEMENT DE LOUIS XVI (1774-1776).—Louis XVI était le fils du dauphin Louis qui était resté un prince modèle au milieu de la corruption qui déshonorait la cour de Louis XV. Il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il monta sur le trône. Il avait les vertus de son père, et son amour ardent pour le bien public lui faisait vivement désirer mettre un terme à tous les abus et à tous les désordres du règne précédent. Mais il aurait fallu pour cela une élévation extraordinaire d'intelligence, une grande connaissance des affaires et une force de volonté qui ne se laissât arrêter par aucun obstacle. Malheureusement il n'avait pas reçu de la nature ces dons supérieurs qui auraient été nécessaires pour rendre efficaces ses bonnes intentions.

Ayant renvoyé les ministres de Louis XV, il fit choix de deux hommes qui eussent été bien capables de le seconder, si la situation n'avait pas été si difficile et si désespérée. Il confia le ministère de l'intérieur à Malesherbes, et celui des finances à Turgot. Turgot essaya de faire face à la dette publique en mettant en pratique des plans de réforme qu'il avait depuis longtemps conçus comme philosophe. Il proposa d'établir la liberté illimitée du commerce en remplaçant le privilège par la concurrence, d'abolir la corvée et les tailles et de leur substituer un impôt trimestriel, obligatoire pour la noblesse et le clergé aussi bien que pour toutes les autres classes de la nation, et de rendre la législation uniforme en révisant les lois et coutumes particulières de chaque province. Ces mesures étaient excellentes en elles-mêmes, mais elles touchaient à des intérêts trop grands et trop com-

plexes pour ne pas soulever les plus violentes réclamations. Louis XVI céda devant l'orage et accepta la démission de Turgot pour se jeter dans les bras de Necker (1776).

2. MINISTÈRE NECKER (1776-1781). — Necker, habile banquier, était né à Genève et avait fait à Paris une brillante fortune. Il s'était fait remarquer par des écrits opposés aux théories de Turgot, appelé à lui succéder sous le rapport politique. Il espéra parvenir à combler le déficit du trésor au moyen d'habiles combinaisons et de sages économies. Il diminua le nombre des trésoriers, receveurs et fermiers généraux, établit un meilleur mode pour la perception de l'impôt, mit un frein aux prodigalités de la cour, fit rentrer une foule de domaines qui avaient été illégalement aliénés, releva la confiance en assurant le service des rentes dues par l'Etat, créa une *caisse d'escompte* qui fut l'origine de la Banque de France, institua le *Mont-de-Piété*, et fit renaitre, par ces différentes institutions, le crédit et l'industrie. Pour rassurer les esprits, il voulut rendre publique la situation financière de la nation, et publia son *compte-rendu*, dans lequel il établissait que la recette surpassait de dix millions la dépense (1781). Mais tous ces plans furent déconcertés par les sacrifices qu'il fallut faire pour soutenir la guerre d'Amérique.

3. GUERRE D'AMÉRIQUE (1778-1783) — En Amérique, les Etats-Unis sous la conduite de Washington, s'étaient séparés de l'Angleterre, leur métropole (1776). Cette confédération qui avait besoin, pour défendre sa liberté, de s'unir avec une des grandes puissances de l'Europe, envoya Franklin en France avec mission de contracter une alliance. Louis XVI n'hésita pas à profiter de la circonstance pour relever l'honneur national en effaçant la honte du traité de Paris. Malgré les difficultés financières où l'on se trouvait, la guerre fut déclarée avec enthousiasme. Lafayette et Rochambeau furent chargés du commandement de l'armée fran-

çaise, et obligèrent l'Angleterre à reconnaître l'indépendance des États-Unis. Cette guerre, qui dura cinq années, se termina par le traité de Versailles (1783), qui ne valut à la France que de médiocres restitutions en Amérique et dans les autres colonies.

4. ASSEMBLÉE DES NOTABLES (1787).—Necker avait pu supporter les dépenses des deux premières années de la guerre. Mais il ne vit ensuite d'autre moyen de faire face à la dette de l'État que de s'attaquer aux privilèges. C'était retomber dans le système de Turgot qu'il avait combattu, et il dut, comme ce ministre, se retirer devant l'opposition qu'il rencontra (1781). Il fut remplacé par Jolly de Fleury, dont le passage au ministère augmenta encore de 30 millions la dette déjà créée. M. de Calonne, qui lui succéda (1783-1787), dirigea les finances de la nation comme il avait administré les siennes, et fit en quatre ans pour 800 millions de dettes. Il se vit alors contraint de s'en prendre aux privilèges, et, pour faire accepter ses réformes, il convoqua une assemblée des notables (1787). Cette assemblée, composée presque exclusivement des membres de la noblesse et du clergé, au lieu d'adopter les plans que M. de Calonne lui proposait, souleva contre ce ministre les accusations les plus graves et le renversa. Le cardinal Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, qui avait été un de ses plus violents adversaires, fut nommé à sa place.

5. CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX (1789).—Ce nouveau ministre proposa des plans de réforme, mais il ne tarda pas à se trouver aux prises avec le parlement, qui refusa d'enregistrer ses édits qu'avait pourtant approuvés l'assemblée des notables. Il essaya d'enlever au parlement ses attributions, créa dans ce but une *cour plénière*, mais il fut vaincu dans la lutte. Il dut renoncer à cette nouvelle institution judiciaire et fut ensuite obligé de se retirer devant l'opposition qui se forma contre lui. Necker fut rappelé avec enthousiasme (25 août 1788) Il ne trouva dans le trésor

que 500 mille livres. Les besoins étaient urgents et il fallait nécessairement prendre de grandes mesures. Il réunit une nouvelle assemblée des notables qui, se sentant incapable de suffire à une pareille tâche, résolut de convoquer les états-généraux. Ils avaient été réunis pour la dernière fois en 1614, et depuis cette époque le tiers-état avait fait des progrès immenses, et acquis une influence considérable. On résolut pour ce motif qu'il serait représenté dans cette assemblée par un nombre double de celui de la noblesse et du clergé. Ainsi cette assemblée, qui se réunira à Versailles, le 5 mai 1789, comptait douze cents membres, dont trois cents appartenaient au clergé, trois cents à la noblesse et six cents au tiers-état.

Questionnaire.

1. Quel fut le successeur de Louis XV ? Quel était le caractère de Louis XVI ? Qui choisit-il pour ministres ? Quelles réformes proposa Turgot ? Quel effet produisirent-elles ?
2. Qu'était Necker ? Quelles réformes fit-il ? Quels sont les établissements de crédit qu'il établit ? Par quel événement ses plans furent-ils déconcertés ?
3. Quel était le but de la guerre d'Amérique ? Quels sont les généraux français qui y prirent part ? Par quel traité cette guerre fut-elle terminée ?
4. A quelle occasion Necker fut-il obligé de donner sa démission ? Par qui fut-il remplacé ? Que fit M. de Calonne ? Quelle assemblée convoqua-t-il ? Que fit cette assemblée ?
5. Quels obstacles rencontra le cardinal de Brienne ? Que fit Necker après qu'il fut rappelé aux affaires ? A quelle époque les états généraux avaient-ils été convoqués pour la dernière fois ? Que s'était-il passé depuis ? Comment cette assemblée fut-elle composée ? Où se réunit-elle ?

CHAPITRE IX.

DU DÉVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES PENDANT LES TEMPS MODERNES.

1. DE LA RELIGION. — Pendant les temps modernes, la religion fut éprouvée par les hérésies. Le protestantisme commença à envahir la France sous François I^{er}, et les guerres de religion éclatèrent sous Charles IX. Henri IV y mit un terme par l'édit de Nantes. Sous Louis XIII, la réforme fut, comme parti politique, anéantie par Richelieu, et Louis XIV essaya d'en effacer jusqu'au dernier vestige en révoquant l'édit de Nantes. Mais à mesure que cette erreur s'affaiblissait, une autre s'élevait et prenait les plus grands développements. Ce fut le *jansénisme*, ainsi nommé de Jansénius qui en fut l'auteur. Sous une apparence d'austérité, Jansénius sema dans les âmes l'orgueil le plus pervers et détruisit dans les cœurs l'unction du sentiment religieux. Louis XIV persécuta cette erreur sans l'éteindre, et, malgré les condamnations réitérées des souverains pontifes, elle sé maintint pendant tout le XVIII^e siècle.

Mais la doctrine qui devint alors prédominante fut le philosophisme, qui s'appliquait à détruire toutes les croyances et à saper la religion dans ses fondements. Il envahit, sur la fin du siècle, toutes les classes de la société et forma un parti politique très-puissant. Ce parti fit expulser les jésuites du Portugal, de l'Espagne, du royaume de Naples et du duché de Parme; et le pape Clément XIV eut la faiblesse de céder aux instances des cours bourbonniennes, et de prononcer l'abolition de l'ordre dans toute la chrétienté (1773).

2. DE LA ROYAUTE. — Sous François I^{er}, la royauté fut absolue. Son autorité s'affaiblit beaucoup sous ses successeurs. Mais, après les guerres de religion, lors-

que les Bourbons furent montés sur le trône, elle reprit tous ses droits. Les états-généraux furent convoqués pour la dernière fois en 1614, afin de remédier aux troubles de la minorité de Louis XIII. Richelieu abaissa les grands et prépara le règne brillant de Louis XIV, dont la puissance n'eut d'autre limite que sa volonté. Cette souveraineté, loin d'être contestée, était alors reconnue par tout le monde, et il n'y avait personne qui ne se fit gloire d'obéir à un si grand roi. C'est pourquoi Louis XIV put dire à son petit-fils : « Dans l'Etat où vous devez régner après moi, vous ne trouverez point d'autorité qui ne se fasse honneur de tenir de vous son origine et son caractère. »

Pour suffire à l'administration de tant d'affaires, le roi avait établi un *conseil d'Etat*, chargé de diriger les administrations particulières et de veiller aux réformes nécessaires dans la législation. Henri II choisit quatre secrétaires qui furent chargés de la correspondance du conseil d'Etat. Plus tard, on substitua à ces secrétaires les ministres, dont les fonctions ne furent bien déterminées que sous Louis XIV. Il y en avait six : le grand chancelier ou ministre de la justice, le contrôleur général ou ministre des finances, le ministre de la guerre, celui de la marine, celui des affaires étrangères et celui de la maison du roi et des affaires ecclésiastiques.

3. DE L'ARMÉE ET DE LA MARINE. — Les armées furent rendues permanentes sous Charles VII. François I^{er} y ajouta des troupes mercenaires, que l'on choisit d'abord parmi les Suisses et ensuite parmi les Allemands. On donna le nom de *lansquenets* aux fantassins qui firent partie de ces troupes auxiliaires, et les cavaliers furent appelés *reîtres*. Sous Louis XIV, l'armée prit un très-grand développement. Son effectif n'était, en 1680, que de 125,000 hommes, mais pendant la guerre de la succession d'Espagne il s'éleva jusqu'à 450,000. Vauban, qui fut chargé de for-

tifier les frontières, créa une ligne puissante de places fortes de Strasbourg à Lille et de Lille à Dunkerque. Il fortifia aussi le Jura, les Alpes et les Pyrénées, et fit exécuter d'utiles travaux dans les ports de Toulon, d'Antibes et de Brest.

La marine nationale de la France date de François 1^{er}, qui fit construire le port du Havre et dominer le pavillon français dans la Méditerranée. Les guerres de religion furent très-funestes à la marine, mais Richelieu la réorganisa sous le règne de Louis XIII, et Louis XIV put se montrer redoutable sur terre et sur mer. La marine marchande créée en même temps que les établissements des Français dans les colonies, suivit les diverses alternatives de succès et de revers auxquelles furent soumis le commerce et l'industrie.

4. DES FINANCES. DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. — En créant des armées permanentes, Charles VII dut établir une ressource fixe et déterminée pour couvrir cette dépense. Ce fut ce qu'on appela l'*impôt direct*, et qui frappe sur la propriété foncière; on n'établit d'abord que temporairement l'impôt indirect, qui atteint les denrées alimentaires et les objets de luxe, mais on le rendit ensuite permanent. On ne trouve pas de trace de la dette publique avant Philippe le Bel. François 1^{er} créa les premières rentes sur l'Etat en faisant un emprunt de 200,000 livres. Sous Henri II, l'Etat devait déjà 40 millions de livres, ce qui représentait le quadruple de son revenu. Sully remboursa une partie de la dette; mais, après la mort de Mazarin, elle s'élevait à un capital de 500 millions de livres. Colbert la diminua considérablement; cependant, à la mort de Louis XIV elle était de près de deux milliards.

Les guerres d'Italie, sous Charles VIII et ses successeurs, contribuèrent au développement des arts et de l'industrie. La découverte du Nouveau-Monde, par Christophe Colomb et celle de la route des Indes par Vasco de Gama offrirent au commerce des débouchés

immenses. François 1^{er} en profita et sous son règne la ville de Lyon vit ses riches manufactures de soie se multiplier. Les premières manufactures de cristaux furent établies sous Henri II, et c'est sous ce règne que Bernard de Palissy découvrit le secret des émaux sur faïence. Les guerres de religion furent funestes à l'industrie et au commerce ; mais ces deux branches de prospérité se relevèrent avec un nouvel éclat sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Nous ne pouvons énumérer ici tous les établissements industriels qui datent de cette époque si féconde. Nous citerons seulement la manufacture des Gobelins, fondée sous Louis XIV ; les célèbres tapisseries de la Savonnerie, de Beauvais et d'Aubusson ; la manufacture royale de porcelaine de Sèvres, établie sous Louis XV, et vers le même temps les manufactures de Mulhouse, qui furent les premières fabriques d'indiennes qu'il y eut en France.

5. DES PROGRÈS DE LA CIVILISATION. — L'industrie et le commerce se développant répandirent plus de bien-être dans la population, et les classes inférieures eurent insensiblement plus de facilité pour s'instruire. Leur influence s'accrut avec leurs lumières, et il n'y eut plus de serfs à partir du règne de Louis XVI. La féodalité disparut complètement et l'unité française remplaça l'ancien système. Cela ne pouvait avoir lieu sans secousse. La bourgeoisie représentée par le tiers état, voulut exercer dans la nation une puissance qu'elle n'avait jamais eue, et c'est ce qui amena la révolution. Ce grand événement fut d'ailleurs provoqué par les doctrines nouvelles que les philosophes avaient répandues pendant tout le dix-huitième siècle. Ne cessant de faire la critique de l'ordre de choses alors établi, ils excitèrent dans les masses les passions les plus violentes, et ce qu'il y eut de plus regrettable, c'est qu'ils leur enlevèrent tout frein, en s'efforçant d'anéantir les convictions religieuses. De là vint tout le mal que

nous avons à déplorer, pendant toute la période qu'il nous reste à parcourir.

Questionnaire.

1. Quelles sont les hérésies qui s'élevèrent pendant les temps modernes ? Qu'est-ce que le jansénisme ? Qu'est-ce que le philosophisme ? Quelle concession Clément XIV fit-il aux philosophes ?

2. Quel fut le caractère de la royauté pendant les temps modernes ? Quelle fut la puissance de Louis XIV ? En quoi consistait le conseil d'Etat ? Combien y avait-il de ministres ? Quels étaient-ils ?

3. Comment furent composées les armées ? Quelle était leur force sous Louis XIV ? Que fit Vauban ? A quelle époque fut créée la marine royale ? De quel-

le époque date la marine marchande ?

4. Quels étaient les impôts ? Par qui la dette publique a-t-elle été créée ? Quels étaient ses proportions à la mort de Louis XIV ? Quelles sont les causes qui contribuèrent au développement de l'industrie et du commerce ? Citez les principaux établissements créés dans les temps modernes ?

5. Qu'est-ce que le peuple gagna au développement de l'industrie et du commerce ? Quelles furent les causes de la révolution ? A quoi faut-il en attribuer les effets ?

SEPTIÈME PÉRIODE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE. DEPUIS LA CONVOCATION DES
ÉTATS GÉNÉRAUX JUSQU'À NOS JOURS.

CHAPITRE PREMIER.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (1789-1791).

I. ASSEMBLÉE NATIONALE (5 mai 1789).—Les états généraux s'étant réunis à Versailles, le 5 mai 1789, le tiers état exigea tout d'abord que la vérification des pouvoirs de tous les membres de l'Assemblée se fit en commun et que le vote eût lieu par tête sans distinction de rang ni d'origine. Le clergé et la noblesse voulurent maintenir leurs privilèges, mais Mirabeau et Sieyès engagèrent leurs collègues à soutenir leur proposition. L'Assemblée prit le titre d'*Assemblée nationale* et se mit à statuer sur la dette publique et la perception des impôts. Cet acte était un empiètement sur l'autorité du roi. Louis XVI crut qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'envoyer l'ordre de fermer la salle où les députés tenaient leurs séances. Bailly, qui présidait l'Assemblée, protesta et se retira avec le tiers état dans la salle consacrée au jeu de paume. Mounier proposa à ses collègues de s'engager à ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution au pays. Cette motion fut accueillie avec enthousiasme, et le serment que les députés firent alors est resté célèbre sous le nom de serment du Jeu de paume (20 juin).

Trois jours après (23 juin), Louis XVI tint une séance royale dans laquelle, après avoir promulgué une charte qui donnait satisfaction aux désirs les plus légitimes de la nation, il ordonna à l'Assemblée de se dissoudre. Mais les députés du tiers état et une partie du clergé restèrent sur leurs sièges, et quand le marquis de Brézé vint leur rappeler l'ordre du roi, Mirabeau lui répondit : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » La révolution commençait.

2. PRISE DE LA BASTILLE (14 juillet). — Cette révolte de l'Assemblée contre la volonté du roi excita dans le peuple une agitation extrême. Necker, qui avait désapprouvé la déclaration du 23 juin, ayant été exilé, le peuple en prit occasion de se soulever. Camille Desmoulins se mit à la tête du mouvement et fit faire une ovation au ministre déchu et au duc d'Orléans qui était l'instigateur secret de tous ces troubles. La populace brûla d'abord les barrières, pillà quelques maisons et marcha ensuite sur la Bastille, qui était une prison d'Etat qu'on avait rendue odieuse à la multitude. Elle l'emporta d'assaut en quelques heures, mais elle souilla son triomphe par le meurtre de Delaunay, qui en était gouverneur, et par celui du prévôt des marchands, Flesselles, dont elle promena les têtes dans Paris au bout d'une pique.

Président Bailly fut le lendemain nommé maire de Paris et s'efforça de maintenir l'ordre ; il était secondé par Lafayette, qui fut chargé du commandement de la garde nationale ; on ajouta aux deux couleurs rouge et bleu de la cocarde parisienne la couleur blanche qui était celle du roi, et la cocarde tricolore devint ainsi l'emblème national. On ne tarda pourtant pas à s'apercevoir qu'il était impossible de comprimer l'effervescence populaire. La noblesse comprit qu'elle ne serait pas longtemps en sûreté, et dès lors l'émigration commença.

3. NUIT DU 4 AOÛT. — L'Assemblée, sans se préoccuper de ce mouvement, poursuit les réformes qu'elle avait entreprises. Dans la nuit du 4 août, le vicomte de Noailles et le duc d'Aiguillon s'étant élevés contre l'abus des droits féodaux, l'Assemblée donna aussitôt une preuve de désintéressement admirable en renonçant d'elle-même à ses privilèges. La noblesse donna l'exemple, le clergé l'imita avec empressement, et tous ceux qui possédaient des prérogatives quelconques se hâtèrent d'y renoncer. Les députés des communes n'ayant pas de privilèges personnels, offrirent du moins le sacrifice de ceux de leurs villes et de leurs provinces ; il y en eut même qui renoncèrent à leurs pensions. Dans ce moment d'entraînement, on décréta l'abolition de la qualité de serf, la faculté de rembourser les droits seigneuriaux, l'abolition des juridictions seigneuriales, la suppression des droits exclusifs de chasse, de colombiers, de garenne, etc. ; le rachat de la dime, l'égalité des impôts, l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois civils et militaires ; l'abolition de la vénalité des offices, l'abolition de tous les privilèges de villes et de provinces, la réformation des jurandes et la suppression des pensions obtenues sans titre.

4. ATTENTATS DES 5 ET 6 OCTOBRE. — Ces mesures n'avaient que le tort d'être trop précipitées. En faisant ainsi *table rase* de toutes les anciennes institutions on favorisait le désordre et l'anarchie qui éclatèrent à Paris et dans les provinces. La circulation des grains ayant été arrêtée par les brigands qui incendiaient les châteaux et ravageaient les campagnes, Paris fut menacé de la famine. Le bruit s'étant répandu que dans une fête à Versailles la cocarde tricolore avait été foulée aux pieds par les gardes du corps, l'émeute éclata aux cris de *Vive le Roi ! Vive la Reine !* Huit mille femmes armées de bâtons, de fusils et de coutelas coururent à l'Hôtel-de-Ville. Un nommé Maillard les entraîna à Versailles, et elles

envahirent l'Assemblée occupée à discuter la *déclaration des droits de l'homme*. Mounier leur demanda de déléguer douze d'entre elles, et à la tête de cette députation il se présenta au roi. Celle qui devait porter la parole s'évanouit en présence du monarque et ne put prononcer que ces mots : *Du pain !* Louis XVI la releva, lui prodigua les soins les plus empressés, et ces femmes auparavant si irritées se retirèrent en criant : *Vive le roi !*

Sur ces entrefaites, Lafayette arriva de Paris avec la garde nationale et rétablit l'ordre. Mais, pendant la nuit, des brigands pénétrèrent dans le château et cherchèrent Marie-Antoinette pour l'assassiner. Ils envahirent ses appartements au moment où elle venait de les quitter. Lafayette, averti de ce qui se passait, mit en fuite les assassins et sauva la famille royale. Ce fut après ces attentats que le roi quitta Versailles pour venir à Paris. L'assemblée le suivit et siégea d'abord dans l'archevêché, puis dans les bâtiments du manège, qui étaient situés à l'extrémité du jardin des Tuileries.

5. TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE.—En décrétant, dans la nuit du 4 août, l'abolition de tous les droits et de tous les privilèges des différents ordres de l'Etat, l'Assemblée avait, par cette mesure même, tari une partie des ressources du revenu public. Il fallut aviser au moyen de couvrir ce déficit, et on créa sous le nom d'*assignats* un nouveau papier-monnaie, que l'on émit comme une représentation des propriétés nationales. Ces propriétés avaient été accrues de tous les biens du clergé que l'on avait remplacés par une dotation annuelle que devait payer l'Etat.

Sur les ruines de l'ancienne constitution, on avait établi une nouvelle division de la France en quatre-vingt-trois départements ; chaque département avait été subdivisé en districts et en cantons, et en prenant le principe de l'égalité pour base du droit public et national, on avait décidé que toutes les charges pu-

bliques seraient soumises à l'élection. Les municipalités, les tribunaux, la garde nationale, les administrations, l'armée elle-même ne devait s'organiser que par ce moyen.

6. CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ (12 juillet 1790). — On voulut appliquer le même principe à la constitution de l'Eglise. L'Assemblée, excitée par le parti janséniste, supprima d'abord les ordres religieux et les vœux monastiques, fit ensuite d'elle-même une nouvelle circonscription des évêchés qu'elle répartit suivant les départements, et défendit aux évêques de recevoir de Rome l'institution canonique. C'était proclamer le schisme en niant la suprématie de l'Eglise romaine. L'Assemblée bouleversa en même temps la discipline ecclésiastique, en donnant au peuple le droit de nommer les évêques et les curés, sans s'inquiéter si parmi les électeurs il ne se trouvait pas des protestants, des juifs ou des incrédules. Elle ne laissa, d'ailleurs, presque aucune indépendance aux évêques, et elle exigea de tous les ecclésiastiques qui exerçaient les fonctions de leur ministère un serment à cet ordre de choses nouveau, qui reçut le nom de *Constitution civile* du clergé. Ce serment était une apostasie, puisqu'il équivalait à une profession de foi schismatique. La plus grande partie des prêtres préférèrent la mort et l'exil au parjure, et il n'y eut que quatre évêques qui eurent la lâcheté d'oublier leur devoir. Ceux restés fidèles à leur conscience furent punis de leur fidélité par la privation de leurs sièges, et les dignités de l'Eglise furent indignement livrées aux prêtres et aux évêques qu'on appelait *assermentés*.

7. FÊTES DE LA FÉDÉRATION (14 juillet 1790). — Sous le rapport politique, on voyait se manifester les plus éclatantes dissensions. Des clubs s'étaient organisés à Paris et se faisaient les interprètes puissants des différentes opinions. Dupont, Barnave, les frères Lameth fondèrent près des Tuileries le *club des Feuillants*,

qui appartenait au parti le plus modéré ; Danton, Fabre d'Églantine, Camille Desmoulins, Hébert et Marat créèrent, près de l'École actuelle de médecine, le *club des Cordeliers* qui avait été jusqu'à ce moment l'instigateur de toutes les émeutes et qui devait demander bientôt la déchéance de Louis XVI. Enfin Robespierre établit dans la rue Saint-Honoré le *club des Jacobins*, qui devint le plus fougueux et le plus exalté. La constitution civile du clergé, en attaquant la foi de tous les catholiques, ajouta à ces dissensions un ferment de discord qui devint encore plus funeste au gouvernement nouveau.

Néanmoins, malgré les divisions qui agitaient les esprits et qui troublaient les cœurs, on voulut faire parade de l'unité de la nation, et l'on donna à cet effet une fête nationale qu'on appela la *fête de la fédération*,¹⁷⁹⁰ et qui fut célébrée, au Champ-de-Mars, le jour anniversaire de la prise de la Bastille (14 juil.). Soixante mille députés, représentant les communes des quarante-trois départements, assistèrent à cette fête et prêtèrent serment à la constitution qui n'existait pas encore. Louis XVI ayant lui-même juré fidélité au peuple et à la constitution, la reine éleva aussitôt son fils dans ses bras en s'écriant : « Voilà mon fils ! Il se réunit ainsi que moi dans ces mêmes sentiments. » Le peuple répondit à ce mouvement imprévu par des cris d'enthousiasme, et l'on se sépara sans se douter des graves événements qui ne devaient pas tarder à compliquer la situation.

8. FUIITE ET ARRESTATION DE LOUIS XVI (21 juin 1791).—Louis XVI ayant eu la faiblesse d'approuver toutes les lois de l'Assemblée et de souscrire même à la constitution civile du clergé, l'émigration devint de jour en jour plus considérable. L'Assemblée, effrayée de ce mouvement vers l'étranger, chercha à l'arrêter, mais Mirabeau fit rejeter, au nom de la liberté individuelle, la loi proposée contre les émigrés. Mirabeau, dont l'éloquence était tout-puissante, devina les pro-

jets des Jacobins, et mit son éloquence au service de la cour, pour conjurer les violences qu'il pressentait ; mais il mourut le lendemain d'un de ses plus grands triomphes oratoires (2 av. 1791). Son corps fut transporté avec pompe dans un des caveaux de l'église Sainte-Genève, qui reçut dès lors le nom de *Panthéon*.

Le roi, témoin des profanations qui avaient lieu chaque jour, voyait avec peine que, tout en lui faisant sanctionner les idées irréligieuses et anarchiques de l'Assemblée, on l'accusait encore d'avoir des liaisons avec les émigrés et de vouloir livrer la France à l'étranger. Las de tous les chagrins dont on l'abreuvait, il résolut de s'en affranchir par la fuite. Dans la nuit du 21 juin, il réussit à tromper la vigilance de ses gardes, et partit avec la reine et sa famille. Le voyage se fit sans obstacle jusqu'à Sainte-Menehould, où il fut reconnu par le maître de poste Drouet. Cet homme prit les devants et le fit arrêter à Varennes. A cette nouvelle l'Assemblée députa Barnave, Pétion et Latour-Maubourg pour se rendre auprès du roi et le ramener à Paris.

9. DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. CONSTITUTION DE 1791.—L'Assemblée conserva au roi ses pouvoirs, et déclara qu'il n'y avait pas lieu de diriger des poursuites contre lui. Cette décision mécontenta le club des Cordeliers et celui des Jacobins qui poussèrent à l'insurrection le peuple des faubourgs. Camille Desmoulins dicta une pétition qui avait pour objet de demander le jugement et la déchéance du roi. Elle fut déposée au Champ-de-Mars sur l'autel de la patrie, et l'on engagea le peuple à la signer. Ce fut le premier acte par lequel le parti républicain s'annonça. Ce parti était le moins nombreux, mais il avait le plus d'ardeur, et c'était à lui que devait rester la victoire.

Les souverains étrangers, effrayés de ce qui se passait en France, craignirent pour leurs trônes et ouvri-

rent des conférences à Pilnitz, dans la résidence d'été de l'électeur de Saxe, pour aviser aux moyens de faire la guerre. L'Assemblée constituante mobilisa de son côté une partie de la garde nationale et se disposa à tenir tête aux ennemis qui la menaçaient de toutes parts. Ce fut au milieu de ces maintes et de ces agitations qu'elle mit la dernière main à la constitution, afin de la présenter à l'acceptation du roi. D'après cette constitution, le pouvoir de faire les lois n'appartenait qu'à une seule assemblée. Tout citoyen pouvait en être élu membre. Le roi avait le pouvoir exécutif, et n'avait droit de s'opposer aux décrets de l'Assemblée que par un *vetō*, qui ne pouvait d'ailleurs en suspendre l'exécution au-delà de quatre ans.

Louis XVI prêta le serment à la constitution nouvelle, le 14 septembre, et l'Assemblée constituante se sépara, le 30 du même mois, pour faire place à l'Assemblée législative. Elle avait siégé deux ans et quatre mois.

Questionnaire.

1. Quel fut l'objet de la première discussion qui s'éleva au sein des états généraux? Quel nom prit cette Assemblée? Qu'a-t-on appelé serment du Jeu de Paume? Quel parti prit Louis XVI? Quelle résistance rencontra-t-il?

2. Quel effet produisit parmi le peuple cette révolte de l'Assemblée contre l'autorité du roi? Que fit la populace, soulevée par les révolutionnaires? Quelle mesure prit-on pour le maintien de l'ordre? A quelle occasion commença l'émigration?

3. Que fit l'Assemblée dans la nuit du 4 août? Quel décret porta-t-elle dans son enthousiasme?

4. Quel fut l'effet de toutes ces mesures? Pourquoi le pen-

ple se souleva-t-il de nouveau? Que se passa-t-il à Versailles? Où l'Assemblée fut-elle transférée après les attentats d'octobre?

5. Que fit l'Assemblée pour combler le déficit des finances? Comment divisa-t-elle la France? Que devinrent toutes les charges publiques?

6. En quoi consistait ce qu'on a appelé la constitution civile du clergé? Qu'appelaient-on prêtres assermentés? Combien y eut-il d'évêques qui eurent la faiblesse de manquer à leur devoir?

7. Quelles sont les dissensions politiques qui se manifestèrent? Quels furent les principaux clubs? Dans quel but célébra-t-on la fête de la fédération? Quel en fut l'effet?

8. Pourquoi Louis XVI chercha-t-il à sortir de France ? Où fut-il arrêté ? Par qui fut-il ramené à Paris ?

9. Quelle décision prit l'Assemblée à son sujet ? Que firent les clubs ? Quelle fut l'attitude des puissances étrangères ?

Quelles étaient les principales dispositions de la Constitution de 1791 ? A quelle époque Louis XVI la reconnut-il ? Quel jour se sépara l'Assemblée constituante ? Combien de temps avait-elle duré ?

CHAPITRE II.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1791-1792).

1. PROGRÈS DE LA RÉVOLUTION.—Un décret du 16 mai 1792 avait exclu de la nouvelle Assemblée tous ceux qui avaient fait partie de la première. Il en résulta que la Législative ne fut composée que d'hommes nouveaux et sans expérience des affaires, et comme ces hommes avaient été élus sous l'impression de la réaction qu'avait produite contre la royauté la fuite de Louis XVI, on vit arriver au pouvoir tous ceux qui s'étaient fait remarquer par leur exaltation révolutionnaire. L'ancien côté droit de la Constituante disparut, et les membres les plus modérés de la Législative furent les représentants du *parti constitutionnel*, qui développèrent leurs doctrines dans le club des Feuillants. Ils soutenaient la constitution de 1791, mais ils étaient combattus par les *Orléanistes*, qui auraient voulu faire passer la couronne de la branche aînée des Bourbons à celle d'Orléans, par les républicains modérés, qui reçurent le nom de *Girondins*, parce que leurs principaux chefs avaient été élus par le département de la Gironde, et par les républicains exaltés qui prirent le nom de *Jacobins*, du chef auquel ils appartenaient, et qu'on désigna dans l'Assemblée sous celui de *Montagnards*, parce qu'ils siégeaient sur les gradins les plus élevés de la salle.

Les premiers actes de cette Assemblée montrèrent l'esprit d'hostilité dont elle était animée contre le

trône et l'autel. Elle commença par abolir les titres de *Sire* et de *Majesté* qu'on avait coutume de donner au roi. Elle porta ensuite la peine de mort contre les émigrés et prononça la déportation contre les prêtres non assermentés, qu'on appelait réfractaires. Le Roi opposa son *veto* à ces deux derniers décrets, et résista courageusement à toutes les menaces qui lui furent faites.

2. GUERRE CONTRE L'AUTRICHE (20 av. 1792).—Les ministres s'étant retirés, le roi reçut dans son conseil plusieurs partisans de la Gironde, Dumouriez, Roland et Clavières. Le premier, général très-distingué, ne tarda pas à prendre un très-grand ascendant sur l'esprit du Roi. Il détermina Louis XVI à déclarer la guerre à l'Autriche. L'Assemblée applaudit à cette mesure, et Dumouriez traça aussitôt le plan de campagne. Il s'était flatté des succès les plus brillants, mais ses premières troupes n'étaient ni organisées, ni disciplinées. Les revers qu'on essaya indisposèrent le peuple, qui en rendit le Roi responsable. Dumouriez aurait voulu qu'il levât son *veto* et qu'il laissât appliquer les lois violentes que l'Assemblée avait votées contre les prêtres et les émigrés. La conscience de Louis XVI s'étant refusée à une pareille concession, Dumouriez se retira et les Girondins furent remplacés au conseil par les Feuillants, ou parti constitutionnel.

3. HUMILIATION DE LA ROYAUTE. JOURNÉE DU 20 JUIN.—La Gironde, irritée de se voir éloignée du pouvoir, médita contre le roi de terribles représailles. Le 20 juin, elle organisa une émeute, et l'on vit tout ce qu'il y avait à Paris de gens sans aveu se précipiter vers les Tuileries en criant : « *A bas le veto ! vivent les sans-culottes !* » On laissa cette multitude envahir le château. Louis XVI, sachant que c'était lui qu'on cherchait, se présenta devant cette populace furieuse en disant avec calme : *Me voici !* Ceux qui l'entouraient l'engagèrent à passer dans une salle plus vaste pour entendre leur demande. Le Roi y consentit et écouta leur pétition.

Après leur avoir répondu avec dignité et noblesse, il cria comme eux : *vive la nation !* Ils l'obligèrent ensuite à mettre sur sa tête un bonnet rouge qu'ils lui présentèrent au bout d'une pique, et comme il était épuisé de fatigue et couvert de sueurs, un homme à moitié ivre, qui tenait un verre et une bouteille, lui offrit à boire, et Louis XVI but aux applaudissements de cette populace effrénée. Cependant ces insultes enlevèrent à la royauté son dernier prestige, et tel était le but des Girondins. Après avoir laissé le Roi, pendant une heure et demie, au milieu de ce tumulte effroyable, Pétion, maire de Paris, parut enfin. Il s'approcha du monarque et lui dit : « Ne craignez rien, vous êtes au milieu du peuple. » Louis XVI prit alors la main d'un grenadier et la posa sur son cœur en disant : « Voyez s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Pétion monta sur un fauteuil et engagea le peuple à se retirer.

4. ATTAQUE DES PRUSSIENS. LA PATRIE EST DÉCLARÉE EN DANGER (11 juill.).—Quelques jours après, on apprit que les Prussiens avaient rompu la neutralité et qu'ils s'avançaient par Coblentz au nombre de quatre-vingt mille, sous les ordres du duc de Brunswick. On n'avait à leur opposer que des forces bien insuffisantes, et en six semaines l'ennemi pouvait être à Paris. On comprenait la gravité de la situation, mais on ne faisait rien pour y remédier. Les partis portaient des accusations les uns contre les autres et restaient dans l'inaction. Enfin, après de longues discussions, le président de l'Assemblée, comme autrefois le Sénat de Rome, prononça la formule : *Citoyens ! la patrie est en danger !* Les séances de l'Assemblée furent en même temps déclarées permanentes, et des coups de canon furent tirés en signe d'alarme, pour annoncer à la population cette crise affreuse.

L'effroi général n'empêcha pas de célébrer, trois jours après, le troisième anniversaire de la révolution (14 juillet). Mais il n'y avait plus rien qui rappelât la

première fête de la fédération. Au lieu d'un autel magnifique, on voyait s'élever quatre-vingt-trois tentes qui représentaient les quatre-vingt-trois départements. Le Roi, l'Assemblée et les différents corps administratifs de Paris avaient leurs tentes. On se serait cru au milieu d'un camp, et tout cet appareil militaire inspirait la terreur. On avait dressé un arbre immense au milieu d'un vaste bûcher, et l'on avait attaché à ses branches des cordons blancs, des couronnes, des tiaras, des chapeaux de cardinaux, des bonnets de docteurs, des armoiries, des écussons, et on l'appelait l'arbre de la féodalité. On invita le Roi à y mettre le feu, mais il s'y refusa en disant que la féodalité n'existait plus.

5. CHUTE DE LA ROYAUTÉ. JOURNÉE DU 10 AOÛT.— Sur ces entrefaites, cinq cents Marseillais arrivèrent à Paris. Ces républicains exaltés demandèrent à l'Assemblée la déchéance du roi. Un manifeste du duc de Brunswick (25 juill.), qui excitait tous les rois de l'Europe à se liguier contre la révolution française, venait de surexciter encore les esprits. Les chefs des clubs s'écrièrent qu'il fallait en finir avec la royauté. Les sections de la commune de Paris se firent déclarer en permanence, et le 3 août chargèrent Pétion de demander à l'Assemblée la déchéance du roi. On décida que la discussion aurait lieu le 9. Le comité insurrectionnel des fédérés organisa une émeute pour ce jour-là. Le tocsin sonna dans la nuit du 9 au 10, et le cri : *Aux armes !* devint général. Les Tuileries furent envahies. Roederer, procureur, syndic de la commune de Paris, conseilla au Roi et à sa famille de se retirer au sein de l'Assemblée. C'était abandonner la victoire à la populace. Néanmoins les suisses se défendirent avec courage, et les assaillants auraient été repoussés, si Louis XVI n'eût envoyé aux gens de sa maison l'ordre de cesser le feu.

Le peuple, maître des Tuileries, proclama sa victoire par des cris frénétiques. L'Assemblée sanctionna

son triomphe par un décret qui déclarait Louis XVI provisoirement déchu de la royauté, et convoquait une convention nationale pour donner à la France une constitution nouvelle. Un ministère composé de Roland, Clavière, Servan, Danton, Monge et Lebrun, fut élu par l'Assemblée, et entra immédiatement en fonctions. Le roi et sa famille, après avoir passé trois jours dans la loge du logographe de l'Assemblée, furent conduits au Temple, qui devint leur prison (13 août). La déchéance de la royauté se trouva dès lors accomplie, et la dictature de la plèbe commençait.

6. MASSACRES DES 2, 3, 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE. — La commune de Paris fut son principal organe. Dans la journée du 10 août, elle avait déclaré, au nom du peuple, que toutes les autorités étaient suspendues et elle s'était emparée de toutes les fonctions administratives et judiciaires. Après avoir fait approuver ses actes par l'Assemblée, elle s'était mise en rapport avec les municipalités des provinces et était devenue plus puissante que l'Assemblée elle-même. Danton, qui en était le chef, fit mettre en accusation les chefs du parti constitutionnel et préluda au règne de la terreur, en ordonnant les massacres de septembre.

Les Prussiens s'étant emparés de Longwy (28 août), on s'empressa de mettre une armée sur pied. Mais on disait qu'avant de marcher contre l'ennemi extérieur on devait se prémunir contre les traîtres qui se trouvaient au dedans du pays. Dans ce but, on arrêta tous ceux qu'on regardait comme des partisans de la royauté et on remplit les prisons de ceux qu'on appelait *les suspects*. Le bruit s'étant répandu que les Prussiens avaient pris Verdun, le peuple courut aux armes, et dans son délire se porta sur les prisons pour y égorger les prêtres et les nobles. Ces massacres commencèrent le 2 septembre et durèrent jusqu'au 6. Tous les prêtres renfermés aux Carmes furent égorgés. Billaud-Varennès, témoin de ces atrocités, s'écriait : « Peuple, tu immoles tes ennemis, tu fais ton devoir. »

Après le massacre, Maillard donna à boire « aux braves travailleurs qui délivraient la nation » et les conduisit à l'Abbaye, à Saint-Firmin, à la Force et à Bicêtre.

C'était à la Force qu'était la princesse de Lamballe, l'amie de Marie-Antoinette. « Faites serment, lui dit-on, de haïr le roi, la reine et la royauté. — Je ne le puis, dit-elle, ce serment n'est pas dans mon cœur. » Les assassins la frappèrent aussitôt, mutilèrent indignement son corps et mirent sa tête et son cœur au bout d'une pique pour les promener dans Paris. Ils eurent la barbarie d'éveiller au Temple la famille royale et de lui donner en spectacle la vue de ces restes sanglants. L'Assemblée législative n'eut pas la force de réprimer ces brigandages excités par la Commune de Paris. Elle se sépara, le 20 septembre, et fit place à la Convention. Elle avait siégé un an moins quelques jours.

Questionnaire.

1. Quel fut le caractère de l'Assemblée législative ? Quels sont les différents partis qu'on y distinguait ? Qu'étaient les Girondins ? Qu'étaient les Montagnards ? Quels furent les premiers actes de l'Assemblée ?

2. Comment le roi composa-t-il son ministère ? Par qui fut-il déterminé à déclarer la guerre à l'Autriche ? Quelles furent les conséquences de cette déclaration de guerre ? Qu'est-ce que Dumouriez exigeait du roi ?

3. Que fit la Gironde pour se venger ? Que se passa-t-il dans la journée du 20 juin ? Quel fut l'effet produit par cette émeute à l'égard de la royauté ?

4. A quelle occasion l'Assemblée déclara-t-elle la patrie en danger ? Comment se célébra

le troisième anniversaire de la révolution ?

5. Par quoi les esprits furent-ils ensuite surexcités ? Par qui la déchéance du roi fut-elle demandée ? Quelle est l'émeute qui éclata à cette occasion ? Quels sont les décrets que rendit alors l'Assemblée législative ?

6. De quelle puissance se trouva investie la commune ? Quels succès remportèrent les Prussiens ? Comment traita-t-on les suspects ? Racontez les massacres de septembre ? Que se passa-t-il à la Force ? Quelle est l'Assemblée qui remplaça la Législative ? Combien de temps cette dernière Assemblée avait-elle siégé ?

CHAPITRE III.

DE LA CONVENTION JUSQU'À LA MORT DE LOUIS XVI
(1792-1793). *df*

1. PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE (21 sept. 1792). — La Convention se composait de sept cent soixante membres ; elle se réunit au palais des Tuileries, et commença ses séances, le 21 septembre. Les élections s'étaient faites au milieu de l'effervescence révolutionnaire, et cette assemblée devait être constamment dominée par les républicains les plus exaltés. Dès le commencement, trois partis se dessinèrent bien nettement au sein de la Convention : la *Gironde*, qui occupait le côté droit ; la *Plaine*, qui était au centre, et la *Montagne*, qui siégeait sur les bancs les plus élevés de la gauche. Ce parti était le moins nombreux, mais à force d'audace il devait vaincre la Plaine, qui était timide, et la Gironde elle-même, qui aurait voulu comprimer les passions populaires. Les Girondins et les Montagnards se divisèrent, dès le premier jour, quand il fallut déterminer la direction à donner aux affaires. Ils ne s'entendirent que sur un point, l'abolition de la Royauté et la proclamation de la République. Ce fut le premier acte de la Convention. Billaud-Varenes proposa de dater les actes publics de l'an 1^{er} de la République, et à partir du 22 septembre 1792 commença l'ère républicaine.

2. VICTOIRES DES ARMÉES FRANÇAISES. — On apprit le soir la victoire de Valmy. Le 20 septembre, le général Kellermann avait attaqué les Prussiens près de ce village et avait gagné sur eux la bataille. Le duc de Chartres, Louis-Philippe d'Orléans, alors âgé du dix-neuf ans, était sous les ordres de ce général. Ce prince, qui devait être un jour appelé à régner, assista ainsi à l'inauguration des succès qui devaient couvrir

de gloire les armées françaises, dans une lutte de plus de vingt années. Cette victoire força l'ennemi à évacuer la Champagne, et à se retirer vers le Nord.

Quelques jours après, les armées françaises faisaient invasion dans le Palatinat, où Custine s'empara de Worms et de Mayence, pendant que Montesquiou, qui commandait l'armée du midi, faisait la conquête de la Savoie et du comté de Nice. Cette campagne fut couronnée par la bataille de Jemmapes que Dumouriez livra, le 6 novembre, aux Autrichiens. La victoire fut vivement disputée. Le duc de Chartres se distingua par sa valeur et son sang-froid, et Dumouriez fut applaudi par tous les partis. Il s'empara de Bruxelles, de Malines, d'Anvers, et de toutes les villes de la Belgique, qu'il annexa à la République française. L'hiver fit suspendre les hostilités, mais pendant que les armées se reposaient, la Convention marchait à son but en instruisant le procès de Louis XVI.

3. PROCÈS DE LOUIS XVI (déc. 1792). — L'inviolabilité de la personne du Roi ayant été reconnue et proclamée par les Assemblées précédentes, il ne semblait pas possible d'attaquer Louis XVI et de lui faire légalement son procès ; mais, après de longues discussions, la Convention passa par-dessus la question légale et décida, le 3 décembre, que le roi serait jugé et qu'il le serait par elle. Robespierre aurait voulu que sa sentence fût prononcée sur-le-champ ; mais Pétion et les Girondins, qui désiraient sauver Louis XVI, firent décider que les séances de l'Assemblée ne seraient pas permanentes, qu'on s'occuperait de cette grave affaire tous les jours, de onze heures du matin à six heures du soir.

Le Roi fut cité devant l'Assemblée, le 11 décembre. Il y parut vers deux heures et demie et répondit à toutes les questions qui lui furent adressées avec un calme et une dignité pleine de convenance et de mesure. Mais quand il entendit cette interpellation : « Vous avez fait couler le sang du peuple, le 10 août, »

il s'écria d'une voix forte. « Non, monsieur, non, ce n'est pas moi ! » Il fut ensuite reconduit au Temple, où on le sépara complètement de sa famille. Il avait choisi pour ses défenseurs Target et Tronchet ; le premier eut la lâcheté de refuser ce périlleux honneur. Le vénérable Malesherbes, l'ancien ministre de Louis XVI, offrit alors ses services au roi, et cela sans craindre que son dévouement le conduisit plus tard à l'échafaud. Les pièces du procès étaient très-nombreuses. Malesherbes et Tronchet s'adjoignirent un avocat distingué, le jeune Desèze, qui fut chargé de porter la parole devant la Convention, le 26 décembre.

Il le fit avec une grande éloquence. Vergniaud et les Girondins cherchant le moyen de sauver Louis XVI, dont les malheurs les avaient profondément touchés, proposèrent de subordonner son jugement à la sanction du peuple. Leurs discours produisirent sur l'Assemblée une impression profonde ; néanmoins, leur motion fut repoussée. La culpabilité du roi ayant été prononcée, il ne restait plus qu'à déterminer la peine qui devait lui être infligée. Pendant toute la nuit du 16 janvier et la journée du 17, on recueillit les suffrages. Vergniaud présidait. Lorsque l'appel nominal fut achevé : « Citoyens, dit-il, je vais proclamer le résultat du scrutin. Vous garderez, je l'espère, un profond silence ; quand la justice a parlé, l'humanité doit avoir son tour. » La majorité absolue était de trois cent soixante-et-une voix ; ce fut le nombre juste de ceux qui avaient voté la mort sans condition.

4. MORT DE LOUIS XVI (21 janv. 1793). — On mit encore en délibération s'il y aurait sursis à l'exécution de la sentence. Le 20 janvier, à trois heures du matin, il fut décrété que Louis *Capet* serait supplicié immédiatement. Le ministre Garat vint signifier à Louis XVI les décrets de la Convention. Le Roi demanda trois jours pour se préparer à la mort, on les

lui refusa. Mais on lui envoya l'ecclésiastique qu'il avait demandé, l'abbé Edgeworth de Firmont, et on lui permit de voir sa famille. Sur le soir l'abbé Edgeworth se présenta et entendit la confession de l'infortuné monarque, Louis fortifié par la grâce d'en haut, fit tout disposer pour recevoir sa femme, sa sœur et ses enfants. A huit heures et demie, la Reine parut la première, tenant son fils par la main; venait ensuite madame Royale et enfin madame Elizabeth. On ne peut décrire cette scène déchirante: pendant cinq quarts d'heure on n'entendit que gémissements et sanglots. Enfin les larmes cessèrent, et l'auguste Louis XVI se retira et demanda que son confesseur passât la nuit près de lui. Le lendemain on lui fit entendre la messe: il communia.

Dès que le saint sacrifice fut achevé, Santerre se présenta avec ses soldats et annonça au roi que tout était prêt. « Partons, » dit le roi avec résignation, et il commença aussitôt les prières des agonisants. Arrivé au pied de l'échafaud, il dit encore quelques mots au digne prêtre qui l'accompagnait et en reçut cet adieu sublime: « Fils de saint Louis, montez au ciel! Le Roi, debout sur l'échafaud, voulut parler au peuple: « Français, dit-il, d'une voix assurée, je meurs innocent des crimes que l'on m'impute; je pardonne aux auteurs de ma mort, et je demande que mon sang ne retombe pas sur la France. » Il allait continuer, mais Santerre couvrit sa voix en ordonnant un roulement de tambours; le régicide fut aussitôt consommé.

5. COALITION CONTRE LA FRANCE. — La mort de Louis XVI produisit au dehors une coalition redoutable contre la France et excita au dedans le soulèvement de la Vendée. La Convention, qui n'avait eu à combattre jusqu'à ce moment que l'Autriche, la Prusse et le Piémont, voyant l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre et la Hollande se déclarer contre elle, fut obligée d'ordonner une levée en masse de trois cent mille hommes pour résister à tous ses ennemis. On forma plusieurs

armées qu'on envoya au nord, sur le Rhin, vers les Alpes et les Pyrénées. Dumouriez fut chargé de la défense de la Belgique. Il ne dissimulait pas le mépris que lui inspiraient les Jacobins, cependant il n'en fit pas moins tous ses efforts pour vaincre les Impériaux. Il leur livra une grande bataille près de Nerwinde, mais il fut vaincu (18 mars). Il attribua sa défaite aux commissaires de la Convention, qui avaient jeté le désordre et l'indiscipline parmi ses troupes. Les Jacobins l'ayant cité devant la barre de la Convention, il tenta une contre-révolution et essaya d'ébranler l'armée. N'y ayant pas réussi, il se jeta dans le camp des Autrichiens et alla en pays étranger expier dans l'obscurité la honte de son ambition déçue.

6. GUERRE DE LA VENDÉE. — La retraite de Dumouriez privait la France d'un général distingué, et l'on se trouvait en face d'un ennemi victorieux et innombrable sans avoir à lui opposer d'autres soldats que des volontaires que l'on n'avait pas eu le temps de former et d'aguerrir. Les révolutionnaires étaient divisés entre eux, et les factions des Girondins et des Montagnards avaient leurs clubs et leurs comités dans chaque ville et dans chaque village. Partout les hommes les plus audacieux et les plus pervers s'étaient emparés du pouvoir, et les honnêtes gens subissaient sans oser se plaindre le joug qu'on leur imposait. La réaction n'éclata que dans les départements de l'ouest et dans quelques villes du midi et de la France.

Les habitants de la Vendée et des Deux-Sèvres, qui avaient un profond attachement pour la religion et la royauté, voyaient avec douleur les prêtres exilés, les églises dévastées; la mort de Louis XVI mit le comble à leur exaspération. *Mon Dieu! mon roi!* telle était l'antique devise de ces populations simples et vertueuses. Un voiturier, Cathelineau (de la commune du Pin-en-Mauges, Maine-et-Loire), se mit à la tête des insurgés. Dans une première attaque, il força un poste républicain de quatre-vingts hommes. Le len-

demain il s'empara de Chemillé, qui était défendu par deux cents républicains et trois pièces de canon. Ces succès enflammèrent le courage de ces populations. Un garde-chasse du château de Maulevrier, Stofflet, se joignit à Cathelineau avec une troupe de paysans, et ils allèrent ensemble prendre Chollet, la ville la plus importante du district.

Le Poitou et l'Anjou se soulevèrent alors, et le nom de *Vendéens* fut donné aux insurgés parce qu'ils avaient remporté leurs premiers succès dans la Vendée. Aux premiers chefs se joignirent Charette, d'Elbée, Bonchamp, La Rochejacquelein, Lescure, d'Autichamp et quantité d'autres hommes remarquables par leur dévouement et leur naissance. Ce mouvement gagna les villes principales de France, et il y eut à Bordeaux, à Lyon et à Marseille, des soulèvements qui firent croire que l'insurrection allait devenir générale. Les Jacobins furieux ordonnèrent l'extermination des aristocrates et des suspects, et la terreur devint dès lors, au dedans comme au dehors, leur unique moyen de gouvernement.

Questionnaire.

1. Où la Convention se réunissait-elle ? En combien de partis était-elle divisée ? Qu'appelaient-on la Gironde ? — la Plaine ? — la Montagne ? Quel fut le premier acte de cette Assemblée ?

2. Quelle victoire les Français remportèrent-ils sur les Prussiens ? Quel en fut le résultat ? Où se distingua le duc de Chartres ? Quelle conquête fit Dumouriez ?

3. Quelle décision la Convention prit-elle à l'égard de Louis XVI ? Quels furent les défenseurs du roi ? Qu'auraient voulu les Girondins ? Par combien de voix le roi fut-il condamné ?

4. Quel fut le prêtre qui assista Louis XVI dans ses derniers moments ? Comment le roi martyr employa-t-il ses dernières heures ? Racontez sa mort ?

5. Quelles furent les conséquences de cet acte barbare ? — Que firent les nations étrangères ? Où Dumouriez fut-il défait ? Quel parti prit ce général ?

6. Quelle insurrection éclata à l'intérieur de la France ? Quels furent les premiers succès des insurgés ? Pourquoi leur donna-t-on le nom de *Vendéens* ? Par quel moyen les Jacobins voulurent-ils gouverner ?

CHAPITRE IV.

DE LA CONVENTION DEPUIS LA MORT DE LOUIS XVI.
LA TERREUR. (1793-1795).

1. CHUTE DES GIRONDINS. LE TRENTE ET UN MAI.—Les Girondins, qui étaient au pouvoir au moment de la mort de Louis XVI, s'efforcèrent de comprimer la fougue révolutionnaire de la Commune. Des complots se tramèrent dans les clubs contre eux et contre la Convention. Ils firent arrêter Hébert qui, sous le nom de *Père Duchesne*, publiait un journal incendiaire. Mais ils furent obligés de le mettre en liberté. Marat, Robespierre et tous les chefs de la Montagne, accusèrent alors les Girondins de méditer la perte de la République. Dans la nuit du 31 mai, ils excitèrent contre eux une insurrection violente qui envahit l'Assemblée. Un des Girondins, Lanjuinais, monta à la tribune et protesta contre la violence faite aux représentants de la nation ; mais les cris de la populace couvrirent sa voix et l'empêchèrent d'achever son discours.

La Convention se disposait à sortir de la salle où elle tenait ses séances ; mais Henriot, commandant des troupes de la Commune, lui barra le passage, et le cynique Marat somma les représentants du peuple de rester à leur poste. Ils rentrèrent en séance et décrétèrent l'arrestation de tous les Girondins. Cette journée, qui est restée mémorable dans l'histoire, sous le nom de *trente-et-un mai*, fut pour la représentation nationale ce qu'avait été la journée du 10 août pour la royauté. La Convention avait violé elle-même sa propre autorité, et, selon l'expression de Vergniaud : « La révolution, comme Saturne, dévorait ses propres enfants. »

2. RÉGIME DE LA TERREUR.—Robespierre, qui venait de renverser les Girondins, avait établi, quelques

semaines auparavant, le despotisme sanglant qu'on a flétri du nom odieux de *régime de la terreur*. Il avait créé, le 10 mars, le tribunal révolutionnaire qui avait pour mission d'envoyer à l'échafaud tous ceux qui semblaient être hostiles au gouvernement ; c'était vouloir multiplier de la façon la plus arbitraire le nombre des victimes. On forma ensuite (6 avril) le comité de salut public, qui fut investi du pouvoir dictatorial et finit par concentrer dans son sein toute l'autorité de l'assemblée.

Les Girondins qui avaient échappé au décret d'arrestation portée contre eux, s'étant répandus dans les départements, organisèrent une vaste insurrection au moment même où la Convention apprenait les plus fâcheuses nouvelles sur la Vendée et sur les armées de la république qui défendaient la frontière contre l'étranger. Pour conjurer le danger, les montagnards suivirent la maxime de Danton qui disait, qu'en tout il fallait de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace ! Ils intimidèrent leurs adversaires par la violence de leurs décrets, et l'on put croire le parti des Girondins soumis, quand un événement imprévu souleva contre eux la fureur des démagogues qui avaient juré leur perte.

3. MORT DE MARAT (13 juillet).—Une jeune fille de vingt-cinq ans, nommée Charlotte Corday, native du Calvados, et qui avait lu Raynal et Rousseau, avait lié connaissance avec des Girondins réfugiés à Caen ; elle partagea rapidement leurs opinions et crut que les Jacobins étaient la seule cause de tous les malheurs publics. Elle considérait Marat comme le plus coupable des ennemis des Girondins et résolut dès alors de l'assassiner. Elle se fit introduire chez lui sous prétexte qu'étant arrivée tout récemment du Calvados elle avait d'importantes révélations à lui faire. Marat prenait un bain lorsqu'on la lui annonça. Il la reçut, néanmoins, et, comme elle lui nommait les Girondins qui se trouvaient à Caen, il en prit note en disant :

« C'est bien, ils iront tous à la guillotine ! » A ces mots la jeune fille se précipita sur lui et le frappa au cœur d'un coup de poignard.

On rendit à Marat les plus grands honneurs. Son cœur resta aux Cordeliers et son corps fut transporté en grande pompe au Panthéon. Toutes les sections étaient venues avant la cérémonie funèbre jeter des fleurs sur son cercueil. On célébra son apotheose ; son buste fut placé dans l'Assemblée et dans les maisons. Ce culte enthousiaste rendu par la populace au crime déifié, ne s'éteignit qu'après la chute de Robespierre. Un décret du 8 février 1795 fit exiler Marat du temple qu'il avait souillé, et ses restes furent jetés dans l'égoût de Montmartre.

4. DÉTRESSE DE LA RÉPUBLIQUE. — La République se vit réduit à la plus grande détresse. Les Vendéens remportaient chaque jour de nouveaux succès, et les armées étrangères venaient de forcer Mayence, Condé et Valenciennes qui couvraient la frontière. Le papier-monnaie que l'on avait créé dès 1790, sous le nom d'*assignats*, n'avait plus qu'une valeur contestée. La famine s'étant fait sentir à la suite d'une disette extrême, on aggrava le mal plutôt qu'on ne le guérit en mettant un *maximum* sur le prix des grains ; c'était, en effet, paralyser le commerce. Les Montagnards, qui étaient à la tête des affaires, s'irritaient contre les difficultés qu'ils rencontraient et avaient perpétuellement recours aux mesures les plus violentes.

Le général Custine s'étant laissé battre sur le Rhin, on lui fit un crime de ses malheurs et on le condamna à mort. La ville de Lyon s'étant révoltée, on envoya contre elle Dubois-Crancé, qui en ordonna le bombardement. La Convention décréta elle-même que la ville serait détruite et que sur ses débris on élèverait un monument avec cette inscription : « Lyon fit la guerre à la liberté. Lyon n'est plus ! » On avait décrété un emprunt forcé d'un milliard sur les riches, et pour rembourser ceux-ci on confisqua une foule de

domaines, et l'on ordonna que les cloches seraient fondues et converties en monnaie de billon. Ces moyens ayant été insuffisants pour empêcher la misère de sévir sur le peuple de la façon la plus cruelle, la Convention vota deux francs par jour aux indigents de Paris, afin qu'ils pussent assister aux séances de leurs sections.

5. EXÉCUTION DES GIRONDINS (31 octobre). — On proclama (10 août) au milieu de cette détresse une constitution qui avait été conçue d'après les principes les plus démocratiques, mais qui ne put jamais être appliquée. On porta de nouvelles lois contre les suspects, et l'on décréta l'extermination des Vendéens, des Bourbons et de tous leurs partisans. Marie-Antoinette fut, en vertu de ce dernier décret, transférée du Temple à la Conciergerie. Après avoir subi les traitements les plus barbares, elle fut conduite à l'échafaud et exécutée (16 octobre) à l'endroit même où, neuf mois auparavant, Louis XVI avait versé son sang.

L'infâme Chaumette, le cynique Hébert et l'ex-capucin Chabot demandèrent ensuite la mort des Girondins, détenus au nombre de vingt-et-un dans les prisons de Paris. Le tribunal révolutionnaire les condamna à mort dans la nuit du 30 octobre, et le lendemain même ils furent exécutés. En arrivant près de l'instrument du supplice, ils s'embrassèrent aux cris de *vive la république!* et moururent après avoir salué avec calme et dignité le peuple et la statue de la liberté. Six jours après, le duc d'Orléans était condamné. Ce prince, dégradé par tous les vices et par tous les crimes, n'affecta dans ses derniers moments qu'un dégoût profond et un hideux scepticisme; de tels sentiments donnaient d'ailleurs l'explication de toute sa conduite.

6. CALENDRIER RÉPUBLICAIN. — Le tribunal révolutionnaire multipliait chaque jour le nombre de ses victimes, sans respect pour le génie, ni pour aucun

mérite, et la Convention applaudissait à ces monstrueuses atrocités. Elle avait fait fermer les églises et s'était plu à persécuter les prêtres constitutionnels qui avaient refusé d'apostasier. On avait substitué au culte catholique celui de la Nature et de la Raison, et l'on avait supprimé les fêtes chrétiennes pour les remplacer par des réjouissances toutes païennes. L'année de la république, qui commençait le 22 septembre, fut divisée en douze mois de chacun trente jours, et on les désigna d'après leurs rapports avec les saisons. Ainsi, les trois premiers mois qui répondaient à l'automne furent nommés *rendémiaire*, *brumaire* et *frimaire*; les mois d'hiver s'appelaient *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*; ceux du printemps, *germinal*, *floréal*, *prairial*; enfin, ceux de l'été, *messidor*, *thermidor*, *fructidor*. L'année était complétée par cinq jours ou par six dans les années bissextiles, et ces jours étaient consacrés aux fêtes *sans-culottides*. Chaque mois était divisé en trois décades dont les jours s'appelaient *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *décadi*. Les jours étaient eux-mêmes divisés en dix parties ou heures. On avait remplacé les noms des saints et des fêtes du calendrier grégorien par des noms de plantes, de métaux, d'animaux ou d'instruments aratoires.

7. DOMINATION DE ROBESPIERRE. — La fureur des révolutionnaires allant toujours croissant, on accusa de modérantisme Camille Desmoulins et Danton lui-même. Robespierre, qui était devenu l'idole de la populace, fit mourir Hébert et sa faction qu'il accusa d'athéisme et de corruption. Il sacrifia ensuite Danton, Camille Desmoulins, Lacroix, Fabre d'Églantine (5 avril 1794). Il fit ensuite décréter par la Convention l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, et essaya de se faire le pontife de ce nouveau culte. Mais on ne vit en lui qu'un ambitieux qui voulait arriver à la dictature. Sous son despotisme, on sentait chaque jour s'aggraver les malheurs du pays.

Une nouvelle émission d'assignats, des lois sur le *maximum* des denrées avaient entravé le commerce et rendu la famine imminente. Une loi du 22 prairial (10 juin) exempta le tribunal révolutionnaire de toute procédure, et chaque jour, à Paris, la guillotine faisait tomber par milliers les têtes des suspects.

Dans les départements, on se livrait aux mêmes atrocités. A Toulon, on mitraillait les suspects; Tallien faisait trembler Bordeaux; Maignet faisait couler le sang dans le département de Vaucluse; Joseph Lebon épouvantait les habitants d'Arras. Ce monstre dinait avec le bourreau, et il avait placé sur sa table une petite guillotine qu'il faisait jouer sous ses yeux en guise de divertissement. A Nantes, Carrier trouvant les guillotines trop lentes et les canons insuffisants, imagina des bateaux à soupapes où l'on entassait les prisonniers pour les engloutir ensuite dans l'Océan. On appelait ce supplice *les noyades de Nantes*.

S. CHUTE DE ROBESPIERRE. LE NEUF THERMIDOR.— Toutes ces cruautés rendirent le nom de Robespierre odieux à la France. On le redoutait dans les prisons, on ne parlait que de lui dans les armées, et il était la terreur de ses propres amis qui, par crainte pour eux-mêmes plus encore que par envie, résolurent sa perte. Le 9 thermidor (27 juillet 1794), Tallien demanda qu'on le mit en accusation, et l'assemblée y consentit. A cette nouvelle, la Commune s'émut et entreprit d'organiser une insurrection. Mais la Convention déploya cette fois une grande énergie, et l'émeute fut vaincue. Le comité de salut public fit arrêter Robespierre et ses principaux partisans, puis elle ordonna leur supplice (28 juillet). Robespierre qui avait voulu se détruire, parut impassible dans ses derniers moments. Saint-Just montra de la résignation, mais Henriot et Couthon furent aussi lâches et aussi faibles qu'ils avaient été insolents et cruels.

Les auteurs de cette révolution prirent le nom de *Thermidoriens*. Ils s'empressèrent de rapporter les

décrets sanguinaires rendus sous le régime de la terreur et de faire sortir des prisons les *suspects* qu'on y avait enfermés. Mais cette heureuse réaction ne put ranimer tout à coup la confiance dans le peuple épuisé de misère. Les Jacobins essayèrent de ressaisir le pouvoir en attribuant toutes les difficultés du moment à la faiblesse de ceux qui étaient à la tête de la république. Ils excitèrent deux émeutes, l'une, le 12 germinal (2 avril 1795) et l'autre le 1^{er} prairial (20 mai). Elles furent domptées l'une et l'autre, et l'assemblée victorieuse fit fermer le club des Jacobins. Carrier fut envoyé au supplice. Collot-d'Herbois, Barrère, Billaud-Varennes furent déportés à Cayenne, et le parti jacobin se trouva définitivement détruit.

9. CONSTITUTION DE L'AN III. JOURNÉE DU 13 VENDÉMAIRE — La Convention abolit la constitution de 1793 qu'on n'avait pu mettre à exécution, et en donna une nouvelle qu'on a appelée la Constitution de l'an III. D'après cette constitution, il y eut deux Assemblées, le conseil des Cinq-Cents et celui des Anciens ; ils devaient être renouvelés par tiers tous les ans. Les membres du premier de ces conseils étaient âgés de trente ans au moins et chargés de proposer les lois. On ne pouvait être admis au Conseil des Anciens, si l'on n'avait au moins quarante ans et si l'on n'était veuf ou marié. Cette dernière assemblée était chargée de la sanction des lois. Le pouvoir exécutif devait être confié à une direction composée de cinq membres se renouvelant tous les ans, par cinquième, et ayant des ministres responsables. Les directeurs devaient être élus par les conseils et les conseils par le suffrage du peuple à deux degrés.

Par un décret spécial, la Convention avait arrêté que les deux tiers de ses membres feraient nécessairement partie de la nouvelle assemblée ; cette mesure inconstitutionnelle irrita les sections. Les royalistes se mirent à la tête de l'insurrection, et une émeute éclata, le 12 vendémiaire. Elle eut d'abord

quelques succès, mais le général Bonaparte qui se trouvait à Paris, ayant été mis à la tête des troupes de la Convention, prit ses mesures avec tant d'habileté, que le 13 vendémiaire (5 octobre 1795) il triompha des rebelles. La Convention se sépara, quelques jours après, le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Cette assemblée, qui avait voté la loi des suspects et laissé verser le sang par torrents, termina ses séances par l'abolition de la peine de mort et la mise en liberté de tous les détenus politiques.

10. GUERRES DE LA CONVENTION. — A l'extérieur, les armées françaises s'étaient couvertes de gloire depuis deux années. Pendant la première partie de l'année 1793 et jusqu'au mois de septembre, elles n'avaient eu que des revers. Mais Houchard battit les Anglais à Hondshoote (8 septembre). Jourdan vainquit les Autrichiens à Watignies, près de Maubeuge (15 et 16 octobre), et Hoche obligea les Prussiens à battre en retraite jusque sous les murs de Mayence; l'ennemi fut ainsi repoussé sur tous les points au-delà de la frontière.

La guerre civile fut en même temps comprimée. Toulon, qui avait été livré aux Anglais, fut pris par Napoléon Bonaparte (19 décembre), qui commença par là à révéler son génie. Les Vendéens, après avoir gagné la bataille de Laval et s'être emparés de la Flèche, trouvèrent leur tombeau dans les rues du Mans (13 décembre). Les débris de leur armée se rallièrent avec l'espoir de se jeter dans le Morbihan, mais les républicains les atteignirent à Savenay et achevèrent leur ruine (23 décembre).

La campagne de 1794 fut rendue mémorable par les victoires de Jourdan et de Pichegru. Jourdan, qui avait le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, remporta près de Fleurus (26 juin) une brillante victoire sur l'armée du prince de Cobourg. Cette victoire rendit une seconde fois les Français maîtres de la Belgique et répara la défaite de Dumouriez à

fin de

Nerwinde. Pichegru pénétra en Hollande et força le prince d'Orange à abdiquer et à prendre la fuite (janv. 1795). Moncey avait franchi de son côté les Pyrénées. Ces divers succès amenèrent des traités de paix aussi honorables qu'avantageux avec la Prusse (15 avr.), la Hollande (16 mai) et l'Espagne (22 juil.)

L'Angleterre, qui avait une politique toute différente, s'allia contre la France avec l'Autriche, la Sardaigne et la Bavière, et essaya de ranimer l'insurrection dans les provinces de l'Ouest. Dans ce but, elle favorisa le débarquement de deux divisions d'émigrés dans la presqu'île de Quiberon, sur les côtes du Morbihan. Le général Roche, qui avait été appelé de l'armée du Rhin pour achever la guerre de la Vendée, surprit ces malheureux, et la Convention eut la barbarie d'ordonner leur extermination. « Ils ont voulu conquérir la terre de la patrie, dit Tallien, la terre de la patrie les dévorera ; » ils furent tous mis à mort (21 juillet 1795). Après cet affreux massacre, la Convention continua ses négociations et parvint à faire la paix avec la Suisse, la Suède, le Danemark, la Toscane et l'Amérique du Nord. Elle avait sauvé l'indépendance nationale, et, ce qui est assurément un de ses plus beaux titres de gloire, elle avait vaincu la coalition. On peut citer parmi ses institutions les plus remarquables, le grand livre de la dette nationale, l'École polytechnique, le Bureau des longitudes, le Conservatoire des arts et métiers, l'Institut, l'unité de poids et mesures et le système décimal. La Convention avait siégé trois ans un mois et cinq jours.

Questionnaire.

1. Quelle fut la conduite des Girondins après la mort de Louis XVI ? Que firent contre eux les Montagnards ? Quelle fut la conséquence de l'insurrection du trente-et-un mai ?
2. Par qui le régime de la terreur fut-il établi ? Quel était le but du tribunal révolutionnaire ? Que faisait le comité du salut public ? Par quel moyen les Montagnards conjurèrent-ils les dangers dont-ils étaient menacés ?

3. Par qui Marat fut-il assassiné ? Quelle était le but de Charlotte Corday ? Quels honneurs rendit-on à Marat ?
4. Quelle fut la détresse de la république ? Comment la Convention traita-t-elle la ville de Lyon ? Quelles mesures prit-elle pour ranimer le crédit public ?
5. Quelles sont les lois nouvelles qu'on porta contre les Vendéens et les Bourbons ? Quel jour mourut Marie-Antoinette ? Comment périrent les Girondins ? Quelle fut la mort du duc d'Orléans ?
6. Quel est le culte nouveau qu'établirent les révolutionnaires ? A quelle époque commença l'ère républicaine ? Comment fut divisé le calendrier républicain ?
7. Quels sont les hommes que Robespierre fit mourir pour se rendre maître absolu de la république ? Quelles sont les lois nouvelles qu'il rendit ? Racontez les atrocités qui se passèrent dans les divers départements.
8. Par qui Robespierre fut-il renversé ? Comment mourut-il ? Quels décrets rendirent les Thermidoriens ? Quelles sont les émeutes qu'ils eurent à réprimer ?
9. Quelle était la constitution de l'an III ? Pourquoi les sections se révoltèrent-elles contre la Convention ? Par qui les rebelles furent-ils soumis ? Comment se nomma cette journée ?
10. Quelles sont les victoires que remportèrent les armées françaises sur la fin de l'année 1793 ? Comment la guerre civile fut-elle comprimée ? On se révéla le génie de Napoléon Bonaparte ? Quels furent les exploits de la campagne de 1794 ? Par quels traits ces victoires furent-elles couronnées ? Quelle fut la conduite de l'Angleterre ? Racontez les massacres de Quiberon.—Quels furent les intentions les plus remarquables de la Convention ? Combien de temps avait-elle siégé ?

CHAPITRE V.

3 Résidents

LE DIRECTOIRE (1795-1799).

1. PREMIÈRES GUERRES DU DIRECTOIRE. La Convention avait laissé la France épuisée d'hommes et d'argent. On avait nommé pour directeurs La Réveillère-Lépaux, Letourneur, Rewbel, Barras et Sieyès. Ce dernier ayant trouvé cette charge trop difficile à remplir donna sa démission et fut remplacé par Carnot dont les talents militaires inspirèrent beaucoup de confiance. Le nouveau gouvernement fut d'ailleurs inauguré par des succès militaires qui durent ranimer les espérances

dans toute la nation. Schérer, qui était à la tête de l'armée d'Italie, gagna la bataille de Loano (23 nov.) 1795), et Hoche pacifia la Vendée en arrêtant Stofflet (6 fév.) et Charette (21 mars 1796), les derniers chefs de l'insurrection.

L'armée de Sambre-et-Meuse, sous la conduite de Jourdan, et celle de Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Moreau, pénétrèrent dans le cœur de l'Allemagne. Jourdan, il est vrai, fut battu à Bamberg (sept. 1796) et Moreau se vit réduit à faire une habile retraite (26 oct.) ; mais ces revers furent largement compensés par la brillante campagne du général Bonaparte en Italie.

2. CAMPAGNE D'ITALIE (1796-1797)—Ayant remplacé ✓ Schérer, qui n'avait su tirer aucun parti de sa victoire de Loano, Bonaparte établit son quartier-général à Nice et sépara l'armée autrichienne de l'armée piémontaise, par les victoires de Montenotte (12 avril), de Millésimo (13 avr.) et de Dégò (14 avr.) qu'il remporta en trois jours et qui coûtèrent aux ennemis un nombre considérable de morts et de blessés, 9.000 prisonniers, 35 pièces de canon et 20 drapeaux. Il poursuivit ensuite les Piémontais, les défit à Mondovi (28 avril), et un mois après le commencement de la campagne, il entra à Milan (14 mai) et était maître de toute la Lombardie, dont il fit la république cisalpine.

L'Autriche envoya contre lui une seconde armée sous les ordres de Wurmser. Tous les généraux étaient d'avis qu'on se retirât devant des forces aussi considérables. Mais Bonaparte abandonna tout à coup le blocus de Mantoue et marcha contre le général autrichien qu'il défit à Lonato et à Castiglione (5 août) et qu'il finit par enfermer dans Mantoue (12 sept.), après l'avoir écrasé à Roveredo et à Bassano. C'était la seconde armée autrichienne qui succombait dans cette campagne.

Le cabinet de Vienne ne perdit cependant pas courage. La défaite de Jourdan à Bamberg et la retraite de Moreau l'engagèrent à faire un nouvel effort et lui

permirent d'envoyer une troisième armée en Italie. La situation de Bonaparte paraissait dans ce moment presque désespérée, mais son courage et son génie lui révélèrent le moyen d'attaquer l'ennemi et de l'arrêter dans les marais d'Arcole (17 nov.). Dans cette circonstance décisive, sa valeur triompha de tous les obstacles ; il se précipita lui-même contre les ennemis un drapeau à la main en criant : « Grenadiers, n'êtes-vous plus les vainqueurs de Lodi ? Suivez-moi ! ». Les Autrichiens furent arrêtés, mais ne furent pas détruits. Ce fut à Rivoli seulement (14 janv. 1797), que leurs colonnes furent foudroyées par l'artillerie française et leur armée anéantie. Ce dernier exploit couronna cette magnifique campagne.

3. TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO (17 oct. 1797).—La France célèbre avec enthousiasme la gloire de l'illustre capitaine qui avait accompli en si peu de temps d'aussi grandes choses. Le Directoire lui envoya un renfort de 8,000 hommes et, avec ce secours, Bonaparte attendit l'archiduc Charles, un des plus grands généraux de l'Allemagne, qui s'avancait à la tête d'une nouvelle armée. Il le vainquit sur la Piave et le Tagliamento, s'élança dans les gorges du Tyrol, soumit l'Istrie autrichienne, le Frioul, la Carniole et prit la route de Vienne. L'Autriche effrayée demanda une suspension d'armes qui lui fut accordée, et les préliminaires de la paix furent signés à Léoben en Styrie (29 avr. 1797). Les négociations continuèrent et aboutirent au traité de Campo-Formio (17 oct.), qui garantit à la France la possession de la Belgique, lui céda la ligne du Rhin avec Mayence, reconnut son autorité dans les Iles Ioniennes et l'établissement de la république cisalpine, que Bonaparte avait organisée dans la Haute-Italie. Bonaparte arrêta toutes ces conventions sans consulter le Directoire, mais son nom était devenu si glorieux qu'il n'y eut qu'une voix pour exalter toutes ses actions.

4. TROUBLES INTÉRIEURS.—Pendant que la France

s'était rendue redoutable par ses victoires au dehors, de grands troubles l'avaient agitée au dedans. Les jacobins s'étaient alliés à Babeuf, l'apôtre du communisme, et avaient soulevé toutes les passions de la populace en s'élevant contre la famille et contre la propriété. D'après ces théories, que l'on a essayé de renouveler en 1848, Dieu et la religion devaient disparaître pour faire place à un être collectif, le peuple ou la société. Il ne devait plus y avoir de liberté individuelle ; l'Etat devait tout absorber, et c'était à lui seul qu'il appartenait de répartir le travail et le salaire. Ceux qui acceptèrent ces doctrines anarchiques prirent le nom d'*égaux* et constituèrent une sorte de *Directoire secret de salut public*. Le gouvernement arrêta Babeuf et ses complices (30 mars 1797), les fit condamner à mort. Quand Babeuf apprit sa sentence, il se frappa d'un poignard que son fils, âgé de onze ans seulement, lui avait remis en secret.

Le parti royaliste, qui comptait dans les deux conseils et même dans le gouvernement beaucoup de partisans, entreprit aussi de renverser le Directoire. Barras, Rewbell et La Réveillère-Lépaux accusèrent de modération leurs collègues Carnot et Barthélemy et les firent déporter à Sinnamary avec cinquante-trois membres des deux conseils et trente-cinq journalistes (18 fruct. 4 sept. 1797). Cette violence replaçait la France sous le régime révolutionnaire. Le Directoire acheva de se rendre odieux en réduisant les pensions, en augmentant les impôts et en décrétant que les créanciers de l'Etat perdraient les deux tiers de leur créance, ce qui forma ce qu'on a appelé le *tiers-consolidé*.

5. EXPÉDITION D'EGYPTE (1798-1799). — Bonaparte, de retour à Paris, se tint à dessein en dehors d'un gouvernement qui se compromettait chaque jour par de nouvelles fautes. Il accepta une place à l'Institut et vécut retiré dans une modeste maison de la rue Coantereine, qui depuis fut nommé rue de la Victoire.

Il éprouvait cependant le besoin de paraître sur un autre théâtre, et son génie lui inspira le projet d'attaquer l'Angleterre dans ses possessions coloniales. Le Directoire, qui était peut-être embarrassé de la gloire de ce jeune général, approuva ses plans et lui confia le commandement d'une expédition en Orient. Il s'embarqua à Toulon avec une armée de 36,000 hommes, le 30 floréal, an vi (10 mai 1798), et fit voile pour l'Egypte. Il avait sous ses ordres les généraux Berthier, Kléber, Desaix, Lannes, Murat, et Davoust, et la flotte était commandée par le vice-amiral Brueys.

Sa première opération fut la prise d'Alexandrie, d'où il prit la route du Caire. Ayant rencontré l'ennemi au pied des Pyramides, il adressa à son armée ces magnifiques paroles : « Soldats, du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent. » Ces paroles électrisèrent tous les cœurs et la déroute des musulmans fut complète (3 thermidor, 21 juillet). Après cette victoire, il s'établit au Caire, et il commençait à concevoir les plus belles espérances, lorsqu'il apprit la ruine de sa flotte que l'amiral anglais Nelson détruisit dans la rade d'Aboukir (1^{er} août). Ce désastre rendait la retraite impossible, mais Bonaparte surmonta sur-le-champ la douleur qu'il en ressentait et prit les plus nobles résolutions. « Nous n'avons plus de flotte, dit-il, eh bien ! il faut rester ici, ou en sortir grands comme les anciens. »

Son but était d'attaquer l'Angleterre dans l'Inde par la Perse, et, dans ce dessein, il s'empessa de faire la conquête de la Syrie. Il s'était déjà emparé de Gaza et de Jaffa, et il avait mis le siège devant Saint-Jean d'Acre, lorsque la peste se déclara dans son armée et l'obligea à battre en retraite. Il se dédommagea de cet échec par les combats de Nazareth et de Cana et par la grande bataille du Mont-Thabor (16 avr. 1799.) Il laissa ensuite le commandement de l'armée d'Egypte à Kléber et revint en France où les fautes et les

revers du Directoire avaient rendu sa présence nécessaire.

6. REVERS DES ARMÉES FRANÇAISES EN EUROPE (1799). — Après le départ de Bonaparte pour l'Égypte, les armées françaises avaient d'abord eu de grands succès. Le général Championnet avait fait la conquête du royaume de Naples qu'il avait érigé en république parthénopeenne (25 janv. 1799), et Joubert s'était emparé du Piémont. Mais les armées réunies de l'Autriche et de la Russie ne laissèrent pas longtemps la France en possession de ses conquêtes. Le général Kray, qui commandait les Autrichiens, envahit la haute Italie et vainquit à Magnano l'armée française qui était sous les ordres de Schérer. Le terrible Souwarow, qui était à la tête des Austro-Russes, se rendit maître de la Gaule Cisalpine et défit Joubert près de Novi (14 août 1799). Au commencement de la bataille, il y avait eu hésitation, Joubert qui s'était élancé au galop sur le premier rang et en criant : *En avant ! mes amis, en avant !* était tombé frappé d'une balle au cœur. Moreau prit alors le commandement, mais la victoire, d'abord vivement disputée, se décida en faveur des gros bataillons, et la France fut obligée d'abandonner toute l'Italie à l'Autriche et à la Russie.

Souwarow reçut l'ordre de pénétrer en Suisse et de marcher sur la France à travers les montagnes. Il rencontra près de Zurich l'armée française placée sous les ordres de Masséna. La bataille s'engagea, mais cette fois Souwarow fut vaincu (25 sept.) et son armée rejetée sur l'Allemagne.

7. RETOUR DE BONAPARTE. JOURNÉE DU 18 BRUMAIRE AN VIII (9 nov. 1799). — La victoire de Zurich avait préservé le territoire de la République de l'invasion qui la menaçait, mais nul n'était rassuré sur l'avenir. Le Directoire n'inspirait aucune confiance ; Sieyès, l'un des directeurs, avait dit lui-même : « Il nous faut une tête et une épée, » et tous les regards s'étaient tournés vers Bonaparte. Ce général débarqué à Fréjus

au moment même où il était le plus vivement désiré (9 octobre 1799). Il s'entendit avec Sieyès, Roger-Ducos et Barras pour détruire la Constitution de l'an III. Ces trois directeurs ayant donné leur démission, le pouvoir exécutif fut par là même renversé. Bonaparte s'étant présenté au conseil des Anciens vit ses propositions parfaitement accueillies. Mais à l'assemblée des Cinq-Cents on le repoussa en criant : *A bas le dictateur ! à bas les baïonnettes ! La constitution ou la mort !*

Lucien Bonaparte, qui présidait l'Assemblée, fit preuve d'une grande énergie et d'un admirable sang-froid. Il entreprit d'abord de justifier son frère, et quand il vit qu'il ne pouvait plus dominer l'Assemblée, il sortit et se présenta devant les soldats de Bonaparte pour les haranguer. Ces braves guerriers, qui s'étaient illustrés dans la campagne d'Italie, jurèrent de mourir pour celui qui les avait si souvent conduits à la victoire. Sous les ordres du général Leclerc, ils entrèrent dans la salle des séances, et mirent en fuite les députés qui faisaient encore entendre leurs cris et leurs menaces.

Le conseil des Anciens déféra le pouvoir exécutif à trois consuls provisoires, Bonaparte, Roger-Ducos et Sieyès, et chargea deux commissions de vingt-cinq membres chacune de réviser la Constitution. Telle fut la révolution du 18 brumaire an VIII, qui tira la France de l'anarchie et qui, en renversant la constitution de l'an III, inaugura une ère nouvelle.

Questionnaire.

1. Quels furent les chefs du Directoire ? Quels succès remportèrent les armées françaises au début du Directoire ? Quels revers éprouvèrent elles en Allemagne ?

2. Quelles furent les victoires que Bonaparte remporta en

Italie ? Que fit-il de la Lombardie ? Où vainquit-il Wurmser ? Quelle est la bataille qui acheva le désastre des armées autrichiennes ?

3. Quel fut l'effet de ces victoires ? Où Bonaparte vainquit-il l'archiduc Charles ? Quel fut

le traité conclu à la suite de ces victoires ? Quelles concessions l'Autriche fit-elle à la France ?

4. Quelle tentative firent les Jacobins contre le Directoire ? A qui s'allièrent-ils ? Comment mourut Babeuf ? Que firent les royalistes ? Quel parti prit le Directoire ?

5. Que fit Bonaparte après sa campagne d'Italie ? Dans quel but fit-il son expédition d'Égypte ? Quels furent ses succès ? Pourquoi échoua-t-il devant Saint-Jean-d'Acres ? Quelles victoires remporta-t-il avant de

revenir en France ?

6. Quelles conquêtes les armées françaises avaient-elles faites en Italie pendant son absence ? Quels revers avaient-elles ensuite essuyés ? Quelle avait été la conséquence de ces défaites ? Où Masséna vainquit-il Souwarow ?

7. Que produisit la victoire de Zurich ? Dans quel état se trouvait la France au retour de Bonaparte ? Comment se fit le coup d'État du 18 brumaire ? Quelle en fut la conséquence ?

CHAPITRE VI.

LE CONSULAT (1799-1804).

1. CONSTITUTION DE L'AN VIII. — Un mois après la chute du Directoire, le 22 frimaire (13 déc. 1799), on présenta à l'acceptation des peuples une nouvelle constitution qui fut appelée la constitution de l'an VIII. Elle confiait le pouvoir exécutif à trois consuls, dont le premier était nommé pour dix ans et les deux autres pour cinq. Les lois étaient proposées par les consuls et discutées par un *tribunal* composé de cent membres, puis admises ou rejetées par le *Corps législatif*. Le Corps législatif était formé de trois cents membres qui se renouvelaient tous les ans par cinquième et qui étaient choisis par les consuls dans un nombre triple de candidats présentés par le peuple. Au-dessus du Corps législatif était le sénat, qui ne comptait que quatre-vingts membres nommés à vie par le gouvernement, et chargés de veiller au maintien de la Constitution. Le premier consul nommait les ministres, promulguait les lois, choisissait les ambassadeurs et les fonctionnaires publics, conférait les grades dans l'armée et la marine, dirigeait toutes les affaires à l'intérieur et à

l'extérieur et recevait un traitement de 500,000 fr. Les deux autres consuls n'avaient que voix consultative et recevaient 160,000 fr. Bonaparte fut nommé premier consul et on lui adjoignit Cambacérès et Lebrun.

2. RÉORGANISATION INTÉRIEURE DE LA FRANCE.— Sous le Directoire et les gouvernements précédents, le désordre le plus profond s'était introduit dans l'administration intérieure de la France. Le premier consul s'empressa d'y remédier en présentant au tribunal et au Corps législatif les lois organiques nécessaires pour compléter la Constitution. En acceptant la nouvelle division de la France, il plaça à la tête de chaque département un préfet qui concentra dans ses mains le pouvoir exécutif ; ce préfet eut sous ses ordres les sous-préfets placés à la tête des arrondissements, et les maires chargés de l'administration des communes. Enfin Bonaparte établit, à côté du préfet, un conseil de préfecture ; dans chaque département un conseil général ; dans chaque arrondissement un conseil d'arrondissement ; dans chaque commune un conseil municipal ; tous les membres de cette hiérarchie furent subordonnés l'un à l'autre de manière que rien ne pût se faire sans l'assentiment du chef de l'Etat.

Il réorganisa de même et sur les principes d'une centralisation bien entendue la justice et les finances. Ainsi, pour la justice, il établit des cours d'appel, au-dessous desquelles se trouvaient des tribunaux de première instance, des tribunaux de commerce et les justices de paix. Au-dessus de ces cours d'appel il maintint la cour de cassation. De la même manière la cour des comptes domina toutes les administrations financières, et le conseil d'Etat tous les services administratifs.

3. BATAILLE DE MARENGO (14 juin 1800). — Aussitôt après la promulgation de cette constitution nouvelle, Bonaparte se vit obligé de reprendre la guerre contre l'Autriche, qui avait voulu entrer en possession de l'Italie, et contre l'Angleterre, qui ne pouvait lais-

ser Malte et l'Égypte entre les mains de la France. Il se précipita (17 mai 1800) sur l'Italie, qui avait été le théâtre de ses premières conquêtes. Aussi aventureux qu'Annibal, mais plus impétueux et plus actif, il se fraya un chemin à travers les glaces inaccessibles du mont Saint-Bernard, franchit les vallées du Piémont, força les passages de la Sésia et du Tésin, et entra comme un triomphateur à Milan alors que ses ennemis le croyaient encore à Paris. Après avoir réorganisé à la hâte la république Cisalpine, il donna l'ordre à son armée de franchir le Pô et s'empara de Bergame et de Crémone, où il apprit la victoire de Lannes à Montebello (9 juin).

Mélas, qui commandait les Autrichiens, avait concentré ses forces entre le Pô et le Tanaro et attiré les Français dans une vaste plaine près du village de Marengo. Une grande bataille s'y livra le 23 prairial (14 juin 1800). Après diverses alternatives de succès et de revers, les Autrichiens se déployant sur les ailes eurent le tort de s'affaiblir au centre. Cette faute décida la victoire en faveur des Français, qui se trouvèrent maîtres de la Lombardie, du Piémont et de la Ligurie.

4. PAIX DE LUNÉVILLE ET D'AMIENS (1801-1802). — L'Autriche, qui voyait le général français Moreau maître de la Bavière et prêt à marcher sur Vienne par le Danube et le Tyrol, fut effrayée des dangers de sa position et s'empessa de demander la paix. Elle fut signée à Lunéville, le 9 février 1801, et confirma à la France toutes les concessions qui avaient été faites par le traité de Campo-Formio. L'Angleterre voulut continuer la guerre contre la France, mais Bonaparte eut l'habileté de liguier contre elle la Russie, la Suède et le Danemark, et de faire ainsi une diversion utile à ses projets.

Sur ces entrefaites, Pitt, ayant perdu une partie de son influence, ne put plus aisément arriver à la paix. On en arrêta les préliminaires au mois d'octobre, et

l'année suivante ces préliminaires furent ratifiés à Amiens (25 mars 1802). L'Espagne et la Hollande consentirent à ce traité, et l'Europe fut entièrement pacifiée.

5. CODE CIVIL. CONCORDAT. — C'était certes une grande gloire pour le premier consul d'avoir reculé les frontières de la France au-delà des limites que Louis XIV s'étaient imposées ; il n'attendit pas cependant que ses conquêtes fussent assurées par une paix définitive, pour affermir et développer, par de sages lois et d'excellentes institutions, le bien qu'il avait déjà commencé d'opérer à l'intérieur de la nation. Il réunit le conseil d'État et le chargea de la rédaction du *Code civil*, dont la discussion commença, le 23 juillet 1801.

Il s'occupa, en même temps, du rétablissement de la religion catholique. Robespierre avait lui-même senti l'impuissance et le ridicule du culte de la Nature et de la Raison qu'avait inauguré le délire révolutionnaire, et il avait fait décréter par la Convention l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Sous le Directoire, La Réveillère-Lépaux avait essayé de rattacher à ce déisme une espèce de philanthropie, mais ses efforts n'avaient abouti qu'à de vaines parades qui avaient provoqué la raillerie universelle. Bonaparte eut le courage de travailler à la restauration du catholicisme au milieu de tous les sarcasmes des esprits forts qui l'entouraient. Il ouvrit des négociations avec Pie VII, et, le 26 messidor an IX, un concordat fut signé (15 juillet 1801). Cet acte fut reconnu par les pouvoirs législatifs et proclamé loi de l'État, le 18 germinal an X (8 avril 1802). Dès lors les églises furent rendues au culte catholique, et Bonaparte assista lui-même, à Notre-Dame de Paris, avec ses principaux officiers, à la solennité du jour de Pâques.

6. BONAPARTE CONSUL A VIE (1802). — Le 3 nivôse an IX (24 déc. 1800), l'homme qui était appelé à faire de si grandes choses avait fait être victime d'un

affreux attentat. Dans la rue Saint-Nicaise, près le Carousel, on avait placé une machine infernale qui ne fit explosion fort heureusement qu'un instant après le passage du premier consul. Cette odieuse conspiration n'avait servi qu'à exciter l'indignation de la France, et à lui inspirer plus de dévouement pour celui qui la dirigeait. Le sénat se fit l'interprète de l'opinion publique en prorogeant de dix ans le consulat décennal qui lui avait été conféré. Deux mois après (6 mai 1802), il était proclamé consul à vie, et ce sénatus-consulte soumis à la sanction du peuple obtenait la presque unanimité des suffrages (7 août).

Bonaparte prononça, quelques semaines après, la réunion du Piémont et de l'Éle d'Elbe à la France (4 sept.) et divisa ce pays en six départements : le Pô, la Doire, Marengo, la Sésia, la Stura et le Tanaro. Il donna ensuite une constitution à la Suisse (9 février 1803), et régla les affaires de l'Allemagne en sauvant de l'anarchie ce vaste pays alors si divisé.

7. AVÈNEMENT A L'EMPIRE (1804). — L'Angleterre, inquiète de ce prodigieux accroissement de puissance, rompit la paix d'Amiens en faisant saisir sans aucune déclaration de guerre, les navires français et bataves qui se trouvaient dans ses ports (13 mai 1803). Bonaparte répondit à cette violation du droit des gens en ordonnant l'arrestation de tous les sujets anglais qui étaient en France. Il établit ensuite un camp près de Boulogne et se prépara à opérer une descente en Angleterre.

La Grande-Bretagne effrayée soudoya contre lui une conspiration dans laquelle Georges Cadoudal, Moreau et Pichegru se trouvèrent enveloppés. Le premier consul, furieux de se voir ainsi entouré d'assassins partis de Londres, ordonna l'arrestation du duc d'Enghien, le dernier Condé, qui se trouvait à Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, et le fit fusiller dans les fossés de Vincennes (20 mars 1804). Pour fortifier son pouvoir et enlever toute espérance aux factions, le

tribunal émit le vœu que Bonaparte fut nommé empereur héréditaire : Carnot seul fut d'un avis différent. Le sénat le proclama empereur sous le nom de Napoléon I^{er}, et le peuple ratifia ce sénatus-consulte par 3,572,329 suffrages contre 2,569.

La constitution de l'an VIII fut modifiée. L'hérédité fut rétablie au profit de la descendance de Napoléon, de mâle en mâle, ou de ses deux fils adoptifs. Ses frères et sœurs devinrent princes et princesses, et l'empereur eut une autorité absolue sur sa famille. La liste civile fut fixée à 25 millions et la dotation de chaque prince à un million. L'empire fut proclamé, le 18 mai 1804.

Questionnaire.

1. Quelle fut la constitution de l'an VIII ? Quels sont les corps qui furent chargés de faire les lois ? Quels étaient les droits du premier consul ?

2. Que fit Bonaparte pour réorganiser l'administration intérieure de la France ? Comment régla-t-il ce qui regardait la justice et les finances ?

3. Contre quelles nations fut-il obligé de faire la guerre ? Quels furent ses exploits en Italie ? Où se livra la bataille décisive ? Quelles en furent les conséquences ?

4. Quel traité de paix signa l'Autriche ? Comment Bonaparte isolait-il l'Angleterre ? Où signa-t-elle la paix ?

5. A quelle époque le conseil d'Etat fut-il chargé de travailler au Code civil ? Quel était l'état

de la France sous le rapport religieux ? A quelle époque le concordat devint-il loi de l'Etat ?

6. Quel attentat médita-t-on contre la vie du premier consul ? Comment le sénat reconnut-il les services qu'il avait rendus à la nation ? A quelle époque fut-il proclamé consul à vie ? Que fit-il du Piémont ? Quelle fut son autorité dans les affaires de la Suisse et de l'Allemagne ?

7. Quelle politique suivit alors l'Angleterre ? Que fit Bonaparte pour répondre à ses agressions ? Pourquoi le tribunal lui offrit-il l'empire ? Quel changement amena dans la constitution ce nouveau gouvernement ? A quelle époque l'empire fut-il proclamé ?

CHAPITRE VII.

DE L'EMPIRE. PREMIÈRE PÉRIODE (1804-1812).

1. COURONNEMENT DE L'EMPEREUR (2 déc. 1804). — L'avènement de Napoléon à l'empire fut le commencement d'une ère nouvelle. Simple et austère pour lui-même, l'empereur voulut s'entourer de tout le prestige extérieur de la puissance, et, à cet effet, il créa une cour brillante; il établit six grands dignitaires de l'empire, quarante ou cinquante grands officiers, et institua des charges de cour que l'ancienne noblesse convoita peu à peu et au moyen desquelles il entreprit de rallier autour de lui les anciens partis. Dès l'an x, il avait créé l'ordre de la Légion d'honneur pour récompenser les grands services rendus au pays dans les sciences et les lettres, dans les arts et l'industrie ou sur les champs de bataille. Il en distribua solennellement les insignes dans l'Hôtel des Invalides, le 14 juillet 1804, jour anniversaire de la prise de la Bastille, et le 16 août, au camp de Boulogne, il substitua la croix aux *armes d'honneur* que la république décernait auparavant.

Se regardant comme le restaurateur de l'empire d'Occident, il avait sans cesse présent à l'esprit le souvenir de Charlemagne; il voulut, comme lui, se faire sacrer de la main du souverain pontife. Pie VII vint à Paris, et, le 2 décembre, sous les voûtes magnifiques de la vieille métropole de Notre-Dame, il couronna Napoléon et Joséphine, en présence des princes de la famille impériale, des membres du sacré collège et de tous les grands ordres de l'Etat.

De l'année 1804 à 1805, il n'y eut pas de guerre importante mais Napoléon fit d'immenses préparatifs. Il fit déclarer par l'Espagne la guerre à l'Angleterre et constitua les Etats voisins de la France à l'image de l'empire. Il érigea l'ancienne république cisalpine

en royaume d'Italie, et alla lui-même à Milan pour y prendre la couronne de fer des anciens rois lombards (mai 1805), que Charlemagne avait aussi portée. Il déclara vice-roi d'Italie Eugène Beauharnais, fils de l'impératrice Joséphine, réunit à l'empire français l'ancien territoire de la Ligurie dont il forma les départements de Gênes, de Montenotte et des Apennins (18 juin), organisa pour sa sœur Elisa Bacciocchi la principauté de Lucques et de Piombino (juillet), et plaça Rome et Naples sous sa dépendance.

2. TROISIÈME COALITION DE L'EUROPE CONTRE LA FRANCE (1805). — Pitt souleva alors contre cette puissance, que rien ne semblait devoir arrêter, la Suède, l'Autriche et la Russie, et Napoléon se vit forcé de lutter de nouveau contre l'Europe entière. Il transporta aussitôt son armée du camp de Boulogne sur le Rhin, pénétra en Allemagne au moment où les Impériaux passaient l'Inn, et, par d'habiles manœuvres, il enferma dans un cercle de fer le général Mack qui fut contraint de signer la capitulation d'Ulm, dans laquelle 30,000 Autrichiens se rendirent sans avoir pu faire aucune résistance (20 oct. 1805.)

Ce beau succès fut malheureusement compensé par le désastre de Trafalgar. Pitt, en se mettant à la tête de la troisième coalition européenne, avait chargé Nelson d'attaquer les Français sur mer, pendant que les autres puissances les attaqueraient sur terre. Dès le mois de janvier, cet illustre amiral qui avait voué une haine profonde à la France, tint la Méditerranée, alla de la Sicile aux rivages de l'Afrique, de la Corse et de l'Espagne, cherchant partout la flotte française qui était sortie de Toulon sous les ordres de Ville-neuve. Il la rencontra enfin près du cap Trafalgar et lui livra bataille (21 oct.). Il reçut, durant l'action, une balle dont il mourut quelques heures après, mais il remporta une victoire éclatante qui assura sur mer à la Grande-Bretagne un empire aussi incontestable que celui de Napoléon sur le continent.

Les Russes, épouvantés par la destruction de l'armée du général Mack, s'étaient réfugiés en Moravie où ils firent leur jonction avec l'empereur d'Allemagne. Napoléon les y poursuivit, entra dans Vienne, le 15 novembre 1805, et sut aussitôt attirer les Austro-Russes dans les plaines d'Austerlitz, où il remporta l'une de ses plus éclatantes victoires (2 déc. 1805). L'empereur de Russie, Alexandre I^{er}, fut rejeté dans l'isolement de son vaste empire ; l'empereur d'Allemagne, François II, s'empressa de demander la paix. Elle fut signée à Presbourg, le 26 décembre 1805. La Dalmatie et l'Albanie furent réunies à l'empire français, la Vénétie fut ajoutée au royaume d'Italie, la Bavière et le Wurtemberg furent érigés en royaumes ; le margraviat de Bade fut transformé en grand-duché et l'Autriche demeura réduite au bassin du Danube. Le sénat et le peuple décernèrent à Napoléon le surnom de *Grand*, et l'on décida que les canons pris à Austerlitz seraient fondus pour élever la colonne qui décore aujourd'hui la place Vendôme.

3. QUATRIÈME COALITION. PAIX DE TILSITT (1806-1807).—Napoléon vit alors son empire parfaitement affermi. Il déclara la maison royale de Naples déchue de ses droits et donna ce royaume à Joseph, l'aîné de ses frères (mars 1806). Il créa pour Murat, son beau-frère, le grand-duché de Berg, et nomma le prince Louis roi de Hollande (5 juin) ; il avait fait épouser à ce dernier Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine. Dans la diète de Ratisbonne (6 août), il ratifia le traité célèbre de la *Confédération du Rhin*, qu'il avait conclu avec l'Angleterre et la Russie. D'après cette nouvelle organisation, François II dut renoncer au titre, devenu illusoire, d'empereur d'Allemagne pour prendre celui d'empereur d'Autriche. L'Allemagne fut divisée en quatorze Etats parmi lesquels il y avait quatre royaumes, qui furent ceux de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe et de Westphalie. Napoléon prit le titre de *protecteur* de la Confédéra-

tion, et cette protection fit, de tous ces Etats confédérés, autant d'alliés qui devaient suivre partout ses armées et défendre les intérêts de la France.

La Prusse, mécontente de n'avoir pas même été consultée, lorsqu'il s'était agi d'opérer de si grands changements dans la constitution de l'Allemagne, résolut d'opposer une confédération du Nord à la confédération du Rhin. La Russie et l'Angleterre entrèrent dans ses vues et une quatrième coalition se forma (oct.), mais Napoléon ne donna pas aux puissances le temps de réunir leurs forces. Il attaqua la Prusse dont les armées étaient commandées par le vieux duc de Brunswick, et remporta sur ce général à Iéna (14 oct.) une victoire complète. Il s'empara ensuite d'Erfurth, de Leipzig, de Postdam, et entra à Berlin, où il prit l'épée du grand Frédéric (26 oct.). Son but étant d'humilier l'Angleterre, il data de la capitale de la Prusse le décret qui inaugurait le *blocus continental*, décret qui prescrivait que tous les ports de l'Europe fussent fermés aux Anglais (21 nov.).

On était à la veille de l'hiver et le roi de Prusse était réduit à la dernière extrémité. On croyait donc la campagne terminée, quand on apprit que les Russes s'avançaient avec une armée formidable. Après divers combats partiels, Napoléon livra la sanglante bataille d'Eylau, une des plus meurtrières de l'Empire (8 fév. 1807). Le général russe Benningsen se retira derrière la Prégel et laissa Napoléon continuer le blocus continental sur la Baltique et s'emparer de Dantzick. Après la chute de cette place importante, les Russes reprirent l'offensive, et après avoir été défaits dans cinq combats, ils perdirent la bataille décisive de Friedland (14 juin). Napoléon et Alexandre eurent une entrevue sur le Niémen et convinrent des conditions de la paix qui fut signée à Tilsitt (7 juillet). Ce traité enleva à la Prusse les possessions qu'elle avait prises autrefois à la Pologne, et celles qui s'étendaient entre le Rhin et l'Elbe. (On fit de ces pré-

mières contrées le grand-duché de Varsovie qui fut annexé au royaume de Saxe, et l'on créa avec les autres le royaume de Westphalie qui fut donné au prince Jérôme, le plus jeune des frères de l'empereur. On reconnut la confédération du Rhin et tous les souverains que l'empereur avait, par droit de conquête, élevés en Europe.

4 INVASION DU PORTUGAL ET DE L'ESPAGNE (1807-1808). — La paix de Tilsitt éleva l'empire à son apogée. Il n'y avait d'autres puissances continentales en Europe que la France et la Russie. Alors, Napoléon, qui n'avait d'autre ambition que d'abaisser l'Angleterre, subordonna toute sa politique extérieure au blocus continental qui devait ruiner cette nation en paralysant son commerce. Il ferma aux Anglais les îles Ionniennes, les côtes d'Italie, et somma l'Espagne et le Portugal d'adhérer à son système. Le Portugal s'y étant refusé, il déclara déchue la maison de Bragance, qui régnait sur ce pays, et envoya Junot avec une armée de vingt-sept mille hommes pour exécuter son décret (26 oct. 1807). La victoire d'Abrantès oblige les souverains de ce pays à se retirer dans le Brésil, et en quelques semaines tout le Portugal est conquis (13 nov.). L'Espagne ayant adhéré au blocus, depuis la Baltique jusqu'au détroit de Gibraltar, tous les ports furent fermés aux Anglais.

Des divisions avaient éclaté en Espagne entre le roi Charles IV et son fils Ferdinand VII, et Napoléon, voulant profiter des honteuses faiblesses de la cour espagnole, conçut la pensée malheureuse de s'emparer de cette couronne. Il se proposa donc pour arbitre entre le père et le fils et dans l'entrevue de Bayonne (9 mai 1808), il les amena l'un et l'autre à abdiquer entre ses mains. Il assigna alors à Charles IV une somptueuse résidence à Compiègne, pendant qu'il faisait garder Ferdinand VII à Valençay. Il donna la couronne d'Espagne à son frère Joseph, déjà roi de Naples, plaça Murat sur ce dernier trône et attribua

la principauté de Berg à Louis-Napoléon, fils aîné du roi de Hollande (juin 1808)

L'Espagne, blessée dans sa nationalité, s'insurgea aux cris de : *vive Ferdinand VII!* Les Portugais s'unirent aux Espagnols, et l'Angleterre prit part à la guerre. Lord Wellington obligea Junot à sortir du Portugal, et le roi Joseph, après avoir été proclamé à Madrid, fut contraint de se retirer derrière l'Èbre. Napoléon franchit les Pyrénées et répara alors comme par enchantement tous les désastres que ses généraux avaient essayés. Joseph fut rétabli à Madrid (4 déc.), et tous les magistrats de cette ville implorèrent la clémence du vainqueur. Mais aussitôt que Napoléon se fut retiré, on ne tarda pas à s'apercevoir que le royaume avait été dompté par son génie, mais qu'il n'était pas soumis.

5. CINQUIÈME COALITION. PAIX DE VIENNE (1809). — L'Autriche, voyant nos troupes occupées au delà des Pyrénées, crut le moment favorable pour exciter une cinquième coalition de l'Europe contre l'Empire. Elle s'unit à l'Angleterre, donna la main à la Westphalie et au Tyrol soulevés, et envahit la Bavière. Napoléon quitta Paris le 12 avril, délivra la Bavière par la victoire d'Eckmühl (22 avril) et emporta Vienne (11-13 mai). Il occupa ensuite l'île de Lobau entre les deux bras du Danube, et gagna sur l'archiduc la bataille d'Essling (22 mai), qui coûta la vie au maréchal Lannes et à un très-grand nombre d'officiers. La guerre devint alors générale, et à Paris on commençait à se laisser aller à de sinistres pressentiments, lorsque la nouvelle de la victoire de Wagram vint dissiper ses inquiétudes (6 juillet). Cette bataille décida de la campagne ; quatre jours après l'empereur François II venait demander la paix à Napoléon.

Cette paix fut signée à Vienne, le 14 octobre. Par ce traité, l'Autriche abandonna à la France une partie de la Carinthie, de l'Illyrie et le littoral de la Hongrie ; elle céda plusieurs villes ou cantons de l'ouest au roi.

de Bavière, la Gallicie occidentale à la Saxe et une partie de la Gallicie orientale à l'empereur de Russie. Elle accédait de plus au blocus continental, et reconnaissait Joseph pour roi d'Espagne.

6. GRANDEUR ET FAUTES DE NAPOLÉON (1810-1811). — Napoléon, arrivé à l'apogée de sa puissance, aurait dû ménager les nationalités, et servir, comme le voulaient ses frères, les intérêts respectifs de chaque peuple. Il leur fit violence, au contraire, en multipliant les réunions de territoires à l'empire. Ainsi le jour même de la bataille de Wagram, il fit enlever de son palais le pape Pie VII, qui fut transféré successivement à Savone et à Fontainebleau, et, l'année suivante, il divisa les Etats-romains en départements. Napoléon trouvant que Louis, roi de Hollande, n'avait pas observé le blocus continental avec assez de sévérité, confisqua ses Etats, et en forma sept départements ; il déclara, qu'après Rome et Paris, Amsterdam serait la troisième ville de l'empire (1810). Le Valais fut enlevé à la Suisse, et l'on forma quatre départements de la Westphalie et des pays situés entre l'Elbe et le Weser. L'empire comprit alors cent trente départements, et possédait en outre les sept provinces illyriennes et les vingt-quatre départements du royaume d'Italie.

Dans le désir de fonder une dynastie, Napoléon avait répudié l'impératrice Joséphine, et avait obtenu la main de Marie-Louise, fille de François II (1^{er} avril 1810). Il en eut un fils qui reçut le titre de roi de Rome (20 mars 1811). La joie de Napoléon fut à son comble, car il espérait consolider l'empire. Mais l'Europe était jalouse de sa puissance, et ses généraux, las de vivre dans les camps, ne désiraient plus que le repos. Les revers de l'empereur étaient proches.

Questionnaire.

1. Que fit l'Empereur pour donner du prestige à son titre nouveau? Par qui fut-il couronné? Que fit-il de la république cisalpine?—du territoire de la Ligurie?

2. Par qui la troisième coalition fut-elle formée? Quels furent les premiers succès des armées françaises sur les Impériaux? Quel désastre essuya la marine? Quelle est la victoire qui fut décisive? Où la paix fut-elle signée? Quelles en furent les conditions?

3. De quel royaume Napoléon s'empara-t-il encore? Que fit-il dans la diète de Ratisbonne? A quelle occasion se forma la quatrième coalition? Quelles furent les victoires des Français sur les Prussiens? Où les Russes furent-ils vaincus? Quelles furent les conclusions du traité

de Tilsitt?

4. Quelle fut la politique de l'Empereur à l'égard de l'Angleterre? Pourquoi envahit-il le Portugal? Comment s'empara-t-il de l'Espagne? Quelles furent les difficultés que rencontrèrent les Français dans la Péninsule?

5. Comment l'Autriche forma-t-elle sa cinquième coalition? Quels furent les premiers succès des armées françaises? Où Napoléon remporta-t-il une victoire décisive? Quelles furent les conditions de la paix de Vienne?

6. Que devint alors le souverain pontife? Quels sont les Etats que Napoléon divisa en départements? Pourquoi répudia-t-il l'impératrice Joséphine? Quel titre donna-t-il au fils qu'il eut de Marie-Louise?

CHAPITRE VIII.

DE L'EMPIRE. DEUXIÈME PÉRIODE (1812-1815).

1. CAMPAGNE DE RUSSIE (1812). — Napoléon, au comble de la gloire, aurait voulu obtenir de Pie VII des concessions nouvelles. Dans ce but, il le fit transférer de Savone à Fontainebleau. N'ayant pu obtenir de l'énergie de ce faible vieillard ce qu'il désirait, il convoqua à Paris un concile composé de tous les prélats de l'empire et du royaume d'Italie, et chercha à se passer du pape pour l'institution des évêques. Au moment où l'Europe tout entière tremblait devant lui, il rencontra pourtant, de la part de la Russie, une résistance qu'il ne put vaincre. C'est alors que, mécontent d'Alexandre, empereur de Russie, qui

n'observait pas strictement le blocus continental, il résolut d'envahir les immenses États de ce souverain.

Napoléon tint à Dresde un congrès de rois et retarda la déclaration de guerre jusqu'au 22 juin. Il franchit le Niémen, le 24, à la tête d'une armée de six cent mille hommes, et lança ses troupes en avant jusqu'à ce qu'il eût rencontré l'armée russe sur les plateaux de la Moskowa. Là s'engagea une terrible bataille (7 sept.). Les Russes furent vaincus, et, sept jours après, Napoléon entra à Moscou, où il espérait dicter la paix ou passer l'hiver (14 sept.). Mais cette ville fut incendiée d'après les ordres de Rostopchin, et il fallut abandonner ces ruines au milieu desquelles il n'était plus possible d'habiter.

Après ce désastre, Napoléon, qui croyait toujours faire la paix, perdit un temps précieux en négociations inutiles. Il ne se décida à la retraite que le 19 octobre. Il fallut battre en retraite à travers un pays couvert de ruines et de cadavres. L'hiver, qui, cette année-là, fut très-précoce, ajouta aux difficultés de la situation. Davoust et Ney, par leur étonnante énergie, soutinrent pendant quelque temps le courage des troupes ; mais, à partir du passage de la Bérésina, l'armée n'offrit plus que le spectacle d'une déroute affreuse. Napoléon partagea jusqu'en Lithuanie les misères et les souffrances de son armée. Arrivé à Smorgoni, et ayant appris que ses revers causaient de l'agitation en France, il remit le commandement de son armée à Murat et se jeta dans un traîneau, suivi des ducs de Frioul et de Vicence, et du comte Lobau. Il traversa la Pologne, la Prusse et l'Allemagne au milieu des plus grands dangers, et le 19 décembre il arriva à Paris. La veille on avait appris, par un bulletin daté de Smolensk, que la grande armée n'existait plus.

2. CAMPAGNE D'ALLEMAGNE (1813).— Alexandre avait juré de ne pas mettre bas les armes, tant qu'il y aurait un Français en Allemagne. Le Sénat donna à

Napoléon les ressources nécessaires pour résister à son redoutable adversaire qui venait de rallier à lui la Prusse et la Suède, et de préparer les éléments d'une nouvelle coalition. Le 15 avril, Napoléon quitta Paris, et le 2 mai il remporta sur Blücher et les Prussiens la victoire de Lutzen. Il battit ensuite les Russes à Bautzen et à Wurtzen, sans pouvoir par ces succès attirer à lui l'Autriche et les princes allemands. L'armistice de Plessitz (3 juin) et le congrès de Prague (5 juil.) ne servirent qu'à donner à François II et à ses ennemis le temps de s'armer. Les revers du roi Joseph, en Espagne, encouragèrent la coalition qui se vit à la tête d'une armée de 500,000 hommes, lorsque Napoléon n'en avait que 280,000 à lui opposer.

L'empereur fut victorieux à Dresde, mais ses généraux échouèrent sur tous les autres points. Leurs revers l'obligèrent à battre en retraite, et il attendit l'ennemi dans les plaines de Leipsick (17 et 19 oct.). Il engagea là une action générale, et pendant trois jours il fut victorieux. Cependant la désertion des Saxons et des Wurtembergeois, qui se tournèrent contre lui sur le champ de bataille, amena sa défaite. La retraite s'effectuait néanmoins en bon ordre, lorsque, par un malentendu, le pont jeté sur l'Elster fut rompu avant l'arrivée d'une partie de nos troupes qui devinrent la proie de l'ennemi. Cette campagne se termina par les victoires de Hanau (30 oct.) et de Hocheim (2 nov.) qui permirent aux débris de cette malheureuse armée de rentrer en France.

3. CAMPAGNE DE FRANCE (1814). — Les alliés envahirent la France à la tête de onze cent mille combattants. Napoléon n'avait à leur apposer que soixante-douze mille hommes, mais pendant un temps son génie sut faire face à tout, et il réduisit même ses ennemis à une grande détresse. Ayant confié au maréchal Soult l'armée des Pyrénées pour la défense du Midi, menacé par Wellington et les Anglais, et ayant placé sur le Rhône un corps de troupes sous les or-

dres d'Augereau, il établit son quartier-général à Châlons-sur-Marne, et se mit lui-même à la tête de l'armée de Champagne. Il attaqua Blücher et Schwartzemberg qui avaient réuni leur armée pour marcher sur Paris, les vainquit à Saint-Dizier (27 janvier) et à Brienne (29 janvier), et se replia sur Troyes (3 février) et sur Nogent. Les alliés, effrayés de ces succès, ouvrirent le congrès de Châtillon (5 février), et proposèrent la paix à Napoléon, à condition, toutefois, que la France resterait dans les limites de 1792. C'était effacer toutes les conquêtes de l'empire. A cette pensée, la fierté de l'empereur s'indigna, et il repoussa leurs propositions en disant : « Je suis plus près de Vienne qu'ils ne le sont de Paris »

Blücher et Schwartzemberg ayant repris leur marche sur Paris, Napoléon les battit l'un après l'autre. En cinq jours, il gagna quatre batailles sur Blücher, à Champaubert (10 fév.), à Montmirail (11), à Château-Thierry (13) et à Vauchamp (14), et le rejeta sur Châlons. Il rejoignit ensuite Schwartzemberg à quelques lieues de Paris, et, par les victoires de Guignes, Morteau et Nangis, il le repoussa sur Montereau, où il le défit complètement (18 fév.). Après ces exploits, non moins étonnants que ceux qui illustrèrent la première campagne d'Italie, Napoléon avait conçu les plus magnifiques desseins, mais les hommes lui manquèrent, tandis que le nombre de ses ennemis ne cessait de s'accroître. Il ne put les empêcher de se présenter sous les murs de Paris, dont la défense avait été confiée au roi Joseph et aux maréchaux Marmont et Mortier. Napoléon avait donné l'ordre de résister jusqu'à la dernière extrémité afin d'avoir ainsi le temps d'arriver au secours de sa capitale, mais on capitula, pour ainsi dire, sans avoir fait usage des ressources dont on pouvait disposer. Le 31 mars, Paris fut envahi par les troupes alliées, et le Sénat consumma la défection en déclarant : « Napoléon déchu du trône, le droit d'hérédité aboli dans sa famille, le peuple français et l'armée déliés du serment de fidélité (3 avril). »

4. ABDICATION DE NAPOLÉON. AVÈNEMENT DE LOUIS XVIII. — Napoléon avait encore à sa disposition l'armée d'Angereau et celle de Soult, et il pouvait tenter un dernier effort. Mais se voyant abandonné par les hommes sur lesquels il avait le plus compté, il consentit à signer une abdication pure et simple, comme les alliés le demandaient. Il signa cet acte le 11 avril, à Fontainebleau. La veille, le maréchal Soult avait inutilement gagné sur Wellington la bataille de Toulouse. Le lendemain, le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, entra dans Paris avec le titre de lieutenant-général du royaume. Le 20, Napoléon fit à sa garde les plus touchants adieux, et quitta Fontainebleau pour se retirer dans l'île d'Elbe qu'il avait acceptée en échange de sa souveraineté. Il y arriva le 4 mai, le lendemain du jour où Louis XVIII fit son entrée solennelle dans Paris.

Le Sénat, après avoir prononcé la déchéance de Napoléon, avait appelé les Bourbons au trône, sous la condition qu'ils prêteraient serment à la constitution nouvelle. Un traité de paix ayant été conclu le 23 avril avec les puissances alliées, Louis XVIII se rendit aussitôt à Calais. Il reçut le Corps Législatif à Compiègne le 29, et donna le 2 mai la déclaration de Saint-Ouen qui était une garantie des libertés constitutionnelles que la charte consacra. Le 30 mai, il signa le traité de Paris par lequel la France devait rentrer dans les limites de 1792. Il octroya la charte quelques jours après (4 juin), et établit un gouvernement constitutionnel imité de la constitution anglaise. Deux chambres furent instituées, la Chambre des pairs qui était héréditaire, et celle des députés qui était élective. Le pouvoir législatif appartenait au roi et aux chambres. Tous les Français étaient déclarés admissibles aux fonctions publiques, et la liberté de conscience était reconnue. Ces concessions auraient dû apprendre à ceux qui étaient au pouvoir que la France de 1814 n'était plus celle du XVIII^e siècle, et qu'il fallait

tenir compte des événements qui s'étaient accomplis. Mais plusieurs d'entre eux ne le comprirent pas et donnèrent des armes aux libéraux qui travaillèrent vivement l'esprit du peuple et ne tardèrent pas à l'exciter contre le nouveau gouvernement, dont ils critiquaient les actes et calomniaient les intentions.

5. RETOUR DE NAPOLÉON. LES CENT JOURS (du 20 mars au 8 juil. 1815).—Pendant ce temps, Napoléon, occupé à rendre prospère l'île d'Elbe, où il fallait faire d'utiles travaux, ne perdait pas de vue ce qui se passait en France et au Congrès de Vienne, où les puissances s'étaient réunies pour disposer de tous les États de l'Europe. Quand il crut le moment favorable, il quitta brusquement son île (26 fév. 1815), et débarqua en Provence sur la plage de Cannes, le 1^{er} mars. Sept jours après, Grenoble lui ouvrait ses portes et le recevait en triomphe. Louis XVIII, effrayé de ces nouvelles, remit le commandement de son armée au maréchal Ney. Mais à Lons-le-Saulnier, quand Ney se vit en face de celui à qui il devait tout, la reconnaissance triompha de ses engagements, et il se jeta dans les bras de son empereur. Ses soldats prirent la cocarde tricolore, et Napoléon rentra aux Tuileries sans qu'une goutte de sang fut versée (20 mars). C'est alors que commencèrent les Cent-Jours qui virent la dernière coalition de l'Europe contre Napoléon.

Le peuple applaudit au retour de l'illustre exilé, et sous le titre d'*acte additionnel aux constitutions de l'Empire*, Napoléon proclama une charte qui respectait le régime représentatif établi par Louis XVIII. L'Europe, réunie au Congrès de Vienne, lui déclara la guerre. Il rassembla en deux mois 550,000 hommes et les plaça sur les frontières pour maintenir l'ennemi. Il se mit lui-même à la tête de sa principale armée et attaqua les Anglais et les Prussiens dont les armées couvraient les Pays-Bas. Il remporta sur Blücher une éclatante victoire à Fleurus (12 juin) et attaqua Wellington à Waterloo (18 juin). A sept heures

du soir, la victoire était gagnée, lorsque Blücher, que Grouchy devait contenir, arriva avec un corps de 30,000 hommes au secours de Wellington et changea entièrement la situation. Les Français, accablés par le nombre, se firent écraser. Le général Cambronne, sommé de se rendre, dit alors cette belle parole: « La garde meurt, mais ne se rend pas. »

6. CHUTE DÉFINITIVE DE L'EMPIRE. — Après les désastres de Waterloo, Napoléon se rendit à Paris. Il demanda aux chambres de nouvelles levées pour écraser les alliés qui avaient de nouveau franchi la frontière sans ordre ni précautions. Mais la plupart des députés l'accueillirent froidement, et il se vit obligé d'abdiquer une seconde fois. Il le fit en faveur de son fils Napoléon II, et partit pour Rochefort. Sa première pensée fut de faire voile pour les États-Unis, mais il se décida à demander l'hospitalité à l'Angleterre et se rendit à bord du *Bellerophon*, se comparant à Thémistocle qui s'était vu autrefois contraint d'aller s'asseoir au foyer d'un peuple étranger (15 juil.) Par une trahison dont on ne trouve d'exemple que dans les siècles les plus barbares, l'Angleterre déclara prisonnier son hôte illustre et le fit transporter à l'île de Sainte-Hélène, sur un rocher de l'Atlantique, où il expira le 5 mai 1821. Ses dernières paroles furent pour son fils et pour la France, et sa mort fut chrétienne.

Questionnaire.

1. Où le pape Pie VII fut-il transféré après son séjour à Savone ? Pourquoi Napoléon fit-il la guerre à la Russie ? Quelles furent les victoires qu'il remporta au début de cette campagne ? Qu'est-ce qui l'obligea à battre en retraite ? Quelles sont les circonstances qui rendirent cette retraite désastreuse ?

2. Quelle coalition souleva la

Russie contre la France ? Quels furent les premiers succès de Napoléon dans la campagne de 1812 ? Où fut-il vaincu ? Quelles sont les victoires qui permirent aux troupes françaises de rentrer en France ?

3. Quelles sont les forces dont Napoléon pouvait disposer contre les troupes alliées au moment de l'invasion ? Quelles furent

ses premières victoires ? Quelles propositions lui firent ses alliés ? Quels succès remporta-t-il ensuite ? Comment les alliés entrèrent-ils dans Paris ?

4. Où Napoléon abdiqua-t-il ? Quelle île lui donna-t-on pour retraite ? Quel fut le nouveau gouvernement de la France ? Quels actes commirent les royalistes ?

5. A quelle époque Napoléon revint-il en France ? Comment entra-t-il aux Tuileries ? Combien de temps régna-t-il pour la seconde fois ? Où fut-il vaincu ?

6. Que fit-il après la défaite de Waterloo ? Où se retira-t-il ? Dans quelle île les Anglais l'ont-ils exilés ? A quelle époque est-il mort ?

CHAPITRE IX.

DE LA RESTAURATION (1815-1830).

1. RETOUR DE LOUIS XVIII. SECOND TRAITÉ DE PARIS (20 nov. 1815).—Pendant les Cent-Jours, Louis XVIII s'était retiré à Gand avec sa famille. Après la bataille de Waterloo, il fut une seconde fois rétabli sur le trône de ses aïeux. Les empereurs de Russie, d'Autriche et le roi de Prusse, formèrent entre eux une ligue, qui fut appelée la sainte-alliance parce que son but semblait être d'unir entre eux tous les Etats chrétiens ; mais elle n'eut d'autre objet que d'humilier la France. Ils lui imposèrent le second traité de Paris qui réduisit ses frontières en lui enlevant le département du Mont-Blanc et une foule de places fortes, et qui lui imposa une indemnité de plus d'un milliard pour les frais de la guerre avec la charge d'entretenir 150,000 soldats étrangers dans les villes les plus importantes de l'est, afin de surveiller ses mouvements à l'intérieur. Louis XVIII déplora le premier la triste nécessité qui lui faisait accepter de semblables conditions, mais une foule de libéraux et de mécontents eurent la mauvaise foi de lui faire un crime d'avoir ainsi cédé à la force, et d'imputer au gouvernement nouveau des torts auxquels il était tout à fait étranger.

2. RÈGNE DE LOUIS XVIII (1815-1824).—Le règne de Louis XVIII fut rempli par la lutte violente de tous les partis. Le gouvernement crut qu'il devait se montrer inexorable envers ceux qui l'avaient trahi. Le maréchal Ney fut condamné à mort par la chambre des pairs et fusillé (7 déc.). Le colonel Labédoyère, le général Mouton-Duverney et plusieurs autres officiers supérieurs de l'empire subirent le même sort. Une insurrection ayant éclaté à Grenoble, au mois de mai de l'année suivante (1816), les séditeux furent condamnés à mort par une cour prévôtale et la sentence fut exécutée sans pitié.

Les divisions qui se manifestaient ainsi dans l'intérieur du pays se reproduisaient également dans les chambres. Louis XVIII fut obligé de dissoudre la chambre (1815-1816), qui aurait voulu effacer la charte et réagir contre toutes les concessions faites au parti libéral. Il donna, en 1817, une loi électorale qui établissait franchement le régime constitutionnel et assurait à la classe moyenne la prépondérance dans la chambre des députés.

En 1818, il fut assez heureux pour obtenir que les armées étrangères évacuassent le sol de la France ; ce qui fut résolu au congrès d'Aix-la-Chapelle. Au ministère de Richelieu succédèrent les ministères de Serres (1818) et Decazes (1819), qui cherchèrent par une politique de bascule à neutraliser les partis les uns par les autres. Ce système était loin de dégager l'avenir, mais il semblait du moins avoir de grands avantages pour le présent. Il calmait les esprits et permettait de préparer les événements.

Le 13 février 1820, le duc de Berri fut assassiné par un fanatique appelé Louvel. Ce malheureux, qui détestait jusqu'à la fureur le nom des Bourbons, avait sans doute espéré éteindre cette famille dans le sang de son dernier rejeton, mais le 29 septembre la duchesse de Berri donna le jour à un fils qui fut nommé Henri Dieudonné et qui reçut le titre de duc de Bor-

deux. L'assassinat du duc de Berri ranima avec violence tous les partis. Le carbonarisme se développa, des conspirations militaires éclatèrent à Béfort, Saumur, la Rochelle et sur d'autres points, et le gouvernement dut déployer une nouvelle sévérité.

Les mêmes mouvements inquiétèrent l'Espagne, Naples et le Piémont. Ferdinand VII, ayant aboli en Espagne la constitution de 1812, pour rétablir le pouvoir absolu, fut renversé par une révolution. Louis XVIII résolut de montrer à l'Europe que les Bourbons pouvaient désormais compter sur le dévouement de leurs armées. Il envoya cent mille hommes en Espagne sous la conduite du duc d'Angoulême chargé de rétablir Ferdinand VII. Nos troupes se couvrirent de gloire dans cette campagne, et ces succès militaires parurent déconcerter le parti antidynastique (1823). Louis XVIII ne survécut qu'un an à cette expédition ; il mourut, le 16 sept. 1824, laissant la couronne à son frère le comte d'Artois qui fut proclamé roi sous le nom de Charles X.

3. RÈGNE DE CHARLES X (1824-1830).—Charles X, reprenant les traditions de l'ancienne monarchie, se fit sacrer à Reims avec la plus grande pompe (29 mai 1825). Cette imposante cérémonie fut une fête nationale ; l'enthousiasme était devenu populaire. Le ministère Villèle présenta plusieurs lois qui soulevèrent de vives réclamations. Telles furent la loi qui rétablissait le droit d'aînesse, celle qui modifiait la charte en étendant à sept ans la durée du mandat des députés, le vote du milliard accordé aux émigrés, le licenciement de la garde nationale de Paris, le rétablissement de la censure des journaux et la loi sur le sacrilège.

Le gouvernement s'honora par sa politique extérieure en prenant la défense de l'indépendance de la Grèce contre la barbarie musulmane. La flotte française s'unit aux flottes russe et anglaise, et les trois escadres combattirent ensemble la victoire de Navarin

(27 nov. 1827). Cet événement occupa un instant les esprits, mais ne calma pas les ressentiments. Le ministre Villèle se retira et fut remplacé par le ministre Martignac (1828-1829), qui fut beaucoup plus modéré, mais qui parut à quelques-uns trop favorable au mouvement révolutionnaire. Charles X lui substitua le ministre Polignac qui avait des principes tout opposés.

Ce ministre se distingua par la conquête d'Alger. Le dey d'Alger ayant insulté l'ambassadeur de France, le maréchal Bourmont, ministre de la guerre, s'embarqua à Toulon pour punir ce chef de pirates de son insolence. L'armée française s'empara d'Alger et d'une partie des côtes, le 6 juillet 1830.

4. RÉVOLUTION DE 1830.— Ces nouvelles excitèrent en France un véritable enthousiasme. Le ministre Polignac crut que le moment était venu d'appliquer les mesures qu'il jugeait nécessaires pour contenir le parti libéral. On publia donc, le 25 juillet, les ordonnances qui supprimaient la liberté de la presse, dissolvaient la chambre des députés, quoiqu'elle ne fût pas encore réunie, et établissaient un nouveau système électoral. La révolution éclata, et l'insurrection ayant été victorieuse, après une lutte de trois jours dans les rues de Paris (27, 28 et 29 juillet), les ministres furent faits prisonniers et Charles X fut forcé de prendre le chemin de l'exil. Il habita successivement Holy-Rood, le château de Hradchin à Prague, et Goritz, où il mourut (6 novembre 1836). Il avait eu deux fils, le duc d'Angoulême qui mourut en 1844, et le duc de Berry qui fut assassiné en 1820.

Ses ministres furent enfermés au château de Ham, et Louis-Philippe, duc d'Orléans, fut d'abord nommé lieutenant-général du royaume. Les chambres refusèrent de sanctionner l'abdication de Charles X et du dauphin en faveur du duc de Bordeaux ; et, dans la séance du 9 août, Louis-Philippe fut proclamé roi des Français, et jura fidélité à la charte nouvelle et à la nation.

1. Où s'était retiré Louis XVIII pendant les Cent Jours? Quel fut le but de la sainte alliance? Quelles furent les conditions du second traité de Paris?

2. Quel fut le caractère du règne de Louis XVIII? Comment traita-t-on ceux qui avaient trahi la restauration pendant les Cent Jours? A quelle époque les étrangers quittèrent-ils le sol de la France? Quel fut le but de l'expédition d'Espagne?

3. Que fit Charles X à son

avènement? Quelles furent les lois principales qu'on fit sous le ministère de Villèle? Que fit-on en faveur de la Grèce? A quelle occasion fit-on la conquête d'Alger? Par qui l'expédition fut-elle commandée?

4. Quelles ordonnances rendit le ministère Polignac après la prise d'Alger? Quel fut l'effet de ces ordonnances? Où se retira Charles X? Où mourut-il? Que devinrent ces ministres? Qui fut proclamé roi à sa place?

CHAPITRE X.

RÉVOLUTION DE JUILLET. RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

1. RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE (1830-1848). — A l'avènement de Louis-Philippe, l'Europe fut ébranlée par la révolution qui venait d'éclater en France. La Belgique se souleva contre la Hollande, et le 25 août la maison d'Orange avait cessé de régner sur cette partie de ses Etats. Louis-Philippe repoussa l'annexion de la Belgique et refusa la couronne de ce nouveau royaume offerte à son fils le duc de Nemours (fév. 1834). Il accepta le traité de Londres qui déterminait les limites de la Belgique (30 nov.) et assura l'union de cet Etat avec la France en mariant sa fille Louise avec Léopold I^{er}, roi des Belges (août 1832). Il envoya ensuite une armée contre la citadelle d'Anvers pour contraindre les Hollandais à évacuer cette place et rendre ce nouveau royaume indé pendant (déc.).

Pendant ce temps, Louis-Philippe avait envoyé une flotte française dans les eaux du Tage pour punir Don Miguel des insultes qu'il avait faites au nom français (juillet 1831). Il fit occuper Ancône, l'année suivante (1832) pour empêcher les Autrichiens de pénétrer dans les Etats romains. Ces événements se passèrent sous

le ministère de Casimir Périer, qui mourut du choléra, le 16 mai 1832. Après la mort de ce ministre, la politique extérieure n'eut plus la même vigueur. Redoutant la guerre avec les autres puissances, Louis-Philippe s'appuya sur l'alliance anglaise et s'efforça de maintenir la paix.

Les républicains, mécontents de la direction générale des affaires, se soulevèrent à Paris, à Lyon, et à Grenoble. Des barricades furent formées à Paris à l'occasion des funérailles du général Lamarque (1832) et la guerre civile éclata beaucoup plus terrible deux ans après (avr. 1834), à Paris et à Lyon. Les légitimistes, avaient, de leur côté, tenté de soulever la Vendée (1832). La duchesse de Berry, arrêtée à Nantes, fut enfermée à Blaye et renvoyée ensuite en Sicile. Les émeutes républicaines furent également vaincues, et le gouvernement eut alors recours à des lois sévères pour prévenir désormais toute espèce de sédition.

Les lois de septembre (1835) contre la presse périodique irritèrent l'opposition et excitèrent d'assez graves mécontentements. Le prince Louis-Napoléon ayant essayé à Strasbourg un soulèvement dans les rangs de l'armée, vit sa tentative échouer complètement (1836). Le parti républicain ne pouvant plus conspirer avec la même liberté qu'auparavant, les plus exaltés de ses partisans eurent recours à l'assassinat. Un inconnu avait déjà attenté aux jours du roi, en 1832, mais le plus tristement célèbre de ces attentats fut celui de Fieschi. Le 28 juillet 1835, lorsque Paris célébrait l'anniversaire de la révolution de 1830, ce lâche assassin dirigea contre le roi une machine infernale qui sema la mort autour de lui et fit périr le maréchal Mortier. Alibaud et Meunier renouvelèrent ces tentatives d'assassinat, en 1836, Darmès en 1840, Lecomte et Henri en 1846.

Le 30 mai 1837, Louis-Philippe maria son fils aîné, le duc d'Orléans, avec une princesse de Mecklembourg. Il amnistia à cette occasion tous les condam-

nés politiques. Il s'appliqua à la colonisation de l'Algérie, dont la conquête fut consolidée par la prise de Constantine (13 oct. 1837). L'année suivante, il agit avec vigueur contre le Mexique, et fit bombarder Saint-Jean d'Ulloa par l'amiral Roussin et le prince de Joinville (nov. 1838), mais il eut le tort de laisser ensuite Rosas violer le traité de 1840 avec la République argentine et opprimer nos nationaux.

En 1839 éclata l'émeute de Barbès et de Blanqui, mais elle fut comprimée.

L'année suivante (1840), M. Thiers étant ministre, les restes de l'empereur Napoléon I^{er} furent rapportés de Sainte-Hélène à Paris par le prince de Joinville. Louis-Philippe mécontenta le pays par la demande d'une dotation en faveur du duc de Nemours (fév. 1840,) et par la part trop directe qu'il prenait, disait-on, dans le gouvernement de l'Etat. Le prince Louis-Napoléon fit alors une seconde tentative sur Boulogne, à la suite de laquelle il fut emprisonné au château de Ham où il resta cinq ans.

M. Thiers ayant été forcé de se retirer, M. Guizot revint au pouvoir et gouverna de concert avec le roi jusqu'à la chute de la dynastie. Pendant cette période, une grande impulsion fut donnée à l'industrie. Le réseau des chemins de fer fut voté (juin 1842), la France obtint la cession importante de l'île de Mayotte sur la côte d'Afrique (1842), et l'amiral Dupetit-Thouars prit possession, au nom de la France, des îles Marquises (1842) et des îles de la Société (1843). Mais le gouvernement fit de funestes concessions en Orient pour ménager l'alliance de l'Angleterre. Cette puissance soutint même secrètement contre nous le Maroc; néanmoins, le prince de Joinville bombardait Tanger et Mogador, et le maréchal Bugeaud remporta la brillante victoire d'Isly, à la suite de laquelle un traité de paix fut conclu avec les Marocains, le 26 octobre 1844.

Sur ces entrefaites, le duc d'Orléans était mort

victime d'un accident (13 juillet 1842). La situation financière s'était compliquée et l'agiotage avait fait invasion dans tous les rangs de la société. On ne parlait que de corruption électorale, et on voyait avec peine le nombre des fonctionnaires aller toujours croissant à la chambre des députés. L'opposition demanda une loi des incompatibilités et réclama une réforme électorale. Les banquets réformistes s'ouvrirent en 1847. Le roi perdit madame Adélaïde, sa sœur, qu'on regardait comme son bon génie (déc. 1847). Abd-el-Kader, qui résistait à nos troupes depuis quatorze ans, fut fait prisonnier le 23 décembre de la même année, et l'Algérie se trouvait définitivement conquise.

2. RÉVOLUTION DE 1848. — A l'ouverture des chambres, Louis-Philippe avait traité de passions aveugles et ennemies les agitations qui régnaient dans Paris. Le ministère ayant voulu empêcher le banquet réformiste du douzième arrondissement, on l'accusa de porter atteinte au droit de réunion, et la révolte éclata (22 février). L'armée ne se voyant pas soutenue par la garde nationale, laissa l'insurrection s'étendre, et le 24 février, la république fut proclamée à Paris et successivement dans toute la France. Un gouvernement provisoire fut nommé en attendant les élections : elles se firent, le 23 avril, et l'*assemblée constituante* se réunit, le 4 mai.

Une commission exécutive remplaça le gouvernement provisoire. Le 15 mai, l'assemblée nationale fut envahie par une troupe de factieux, mais la garde nationale rétablit l'ordre et l'émeute fut comprimée.

Au mois de juin, le 25 et le 26, une formidable insurrection éclata dans Paris et effraya les départements. Le général Cavaignac la vainquit, mais ces fatales journées enlevèrent à l'armée plus de généraux que ne lui en avaient coûté les grandes batailles de la République et de l'Empire. Le général de Bréa périt victime d'un guet-apens à la barrière Fontaine-

bleau. Le général Duvivier fut tué dans la rue Saint-Antoine, et le général Négrier, qui le remplaça, succomba sur la place de la Bastille.

L'archevêque de Paris, Monseigneur Affre, ayant eu la générosité de porter aux insurgés des paroles de paix, fut frappé d'une balle au faubourg Saint-Antoine et mourut le lendemain de sa blessure.

L'assemblée remit entre les mains du général Cavaignac le pouvoir exécutif, et continua la discussion de la constitution nouvelle qu'elle était chargée de donner au pays. Cette constitution fut définitivement votée, le 4 novembre, et promulguée dans toute la France huit jours après (12 nov). Le peuple fut convoqué pour l'élection d'un président, et il fut décidé que cette élection aurait lieu le 10 décembre.

3. ÉLECTION DU 10 DÉCEMBRE. — Quatre candidats se présentèrent aux élections : Raspail, Ledru-Rollin, Cavaignac et Louis-Napoléon. Le prince s'offrait au peuple avec tout le prestige qui s'attachait au nom de son oncle. Né en 1808, au château des Tuileries, il était le troisième fils de Louis, roi de Hollande, et de la reine Hortense. L'aîné de ses deux frères avait à peine vécu et le second était mort en Italie, en 1831.

Il avait été nommé représentant du peuple par cinq collèges à la fois et l'assemblée constituante l'avait admis dans son sein, le 26 septembre. Sa candidature à la présidence se propagea rapidement surtout dans les campagnes, et il obtint 5,434,226 suffrages sur 7,326,345 votants.

Questionnaire.

- | | |
|---|---|
| <p>1. Que se passa-t-il en Europe à l'avènement de Louis-Philippe ? Que fit-il à l'extérieure sous le ministère de Casimir Périer ? Quelles émeutes éclatèrent ? Que sont les principaux attentats qui furent formés contre la vie du roi ? Par</p> | <p>quelles mesures mécontenta-t-il le pays en 1840 ? Qu'est-ce qui eut lieu au dedans et au dehors la période de 1842 et 1848 ? Par qui Abd-el-Kader fut-il fait prisonnier ?</p> <p>2. A quelle occasion éclata la révolution de 1848 ? A quelle</p> |
|---|---|

époque se réunit l'assemblée constituante? Quelle fut la principale insurrection qu'elle eut à réprimer? Comment mourut l'archevêque de Paris? A quelle époque se fit l'élection	du président? 2. Quels furent les candidats qui se présentèrent? De qui Louis - Napoléon est-il fils? Quel fut le nombre des suffrages qu'il obtint?
---	---

CHAPITRE XI.

NAPOLÉON III ET L'EMPIRE.

1. PRÉSIDENTE DE LOUIS-NAPOLÉON.—Le prince Napoléon choisit son ministère dans tous les rangs de la majorité et confia le commandement de l'armée des Alpes au maréchal Bugeaud, et celui de l'armée de Paris au maréchal Changarnier. M. Boulay de la Meurthe fut nommé vice-président de la république.

Tous les pouvoirs furent d'accord pour résister aux factions qui cherchaient à compromettre l'ordre et à jeter la nation dans l'anarchie. Une émeute ayant éclaté, le 29 janvier 1849, le général Changarnier l'étouffa avant qu'elle eut pu déployer ses forces et se rendre redoutable.

L'Assemblée chercha le plus qu'elle put à proroger ses pouvoirs. Mais cette prétention la rendait impopulaire, et en présence des nombreuses pétitions qui sollicitaient chaque jour avec plus d'instance de nouvelles élections, elle dut se retirer et appeler le peuple à nommer une autre assemblée qui prit le nom d'*Assemblée législative* (18 mai).

Cette assemblée était moins républicaine que la constituante. Les légitimistes et les orléanistes réunis en formaient la majorité; ils acceptaient la république comme une forme transitoire de gouvernement et étaient bien résolus de s'entendre avec le président pour réprimer la démagogie qui était encore très-turbulente.

Le choléra sévissait cruellement à Paris et dans plusieurs départements. Le maréchal Bugeaud fut enlevé par l'épidémie et sa mort fut un deuil pour la France. On apprit presque en même temps que le parti démocratique triomphait à Rome. L'armée qu'on avait envoyée au secours du Pape fit le siège de cette ville.

Ledru-Rollin protesta contre cet acte qu'il appelait une violation de la Constitution et organisa une émeute pour le 13 juin. Il échoua et s'enfuit à l'étranger. Les trente représentants qui avaient pris part à ce complot furent déclarés déchus de leurs droits par la haute Cour de Versailles. On les remplaça par des élections nouvelles, et pour assurer la tranquillité générale, on créa trois grands commandements militaires : l'un à l'ouest sous les ordres du général Castellane, l'autre au midi sous ceux du général Rostolan, et le troisième à l'est sous ceux du général Gêmeaux.

En 1850, Louis-Philippe mourut à Claremond en Angleterre (26 août), et peu de jours après sa fille, la reine des Belges, le suivait au tombeau.

L'année suivante s'ouvrit par la destitution du général Changarnier (7 janvier). A la suite de cette destitution, le Président forma un nouveau cabinet. La chambre se déclara contre les hommes que le Prince avait choisis, et la lutte s'engagea entre le pouvoir parlementaire et le pouvoir exécutif. Cette lutte était devenue très-inquiétante et la démagogie en tirait les plus grands avantages, lorsque le Président prit le parti de dissoudre l'Assemblée et de donner au pays une constitution nouvelle.

2. COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE 1851. — Le matin du 2 décembre, les murs de la capitale furent couverts d'une proclamation qui était un appel au peuple. Après avoir décrété la dissolution de l'Assemblée et concentré entre ses mains tous les pouvoirs, le Président rétablissait le suffrage universel et convo-

quait le peuple dans ses comices pour qu'il se prononçât sur la constitution nouvelle qu'il proposait.

Cette constitution, qui était à peu près celle de l'an VIII, fut votée par 7,500,000 suffrages. Les élections pour le Corps législatif se firent, le 29 février 1852. Presque tous les candidats recommandés par le gouvernement furent élus. Le Prince ouvrit aux Tuileries, le 29 mars, la première session de cette assemblée et se déchargea du pouvoir dictatorial qui lui avait été confié. On sentait que la présidence décennale n'était qu'un titre de transition et que la constitution nouvelle devait avoir pour couronnement l'Empire.

Le 7 novembre, le Sénat présenta à l'acceptation du peuple un sénatus-consulte en vertu duquel la dignité impériale était conférée à Louis-Napoléon, et rendue héréditaire dans sa famille. Ce sénatus-consulte fut approuvé par 8 157,752 suffrages. En conséquence, Louis-Napoléon fut proclamé empereur sous le nom de Napoléon III (2 décembre 1852).

3. RÈGNE DE NAPOLÉON III GUERRE DE CRIMÉE (1854-1855).—L'Empereur épousa, le 29 janvier suivant, Marie-Eugénie de Montijo, comtesse de Téba. Le commerce et l'industrie qui avaient été paralysés par la révolution de février et les doctrines socialistes reprirent leur essor.

La France, ayant retrouvé à l'intérieur son ancienne prospérité, sut en même temps faire respecter son drapeau au dehors. La Russie ayant tenté d'envahir l'empire ottoman, Napoléon fit avec l'Angleterre un traité d'alliance offensive et défensive, et ces deux grandes nations s'engagèrent à conserver à la Turquie l'intégrité de son territoire.

La guerre éclata et l'armée anglo-française fut dirigée, sous les ordres du maréchal Saint-Arnaud et de lord Raglan, sur Varna, d'où elle devait surveiller les opérations des Russes sur le Danube. Le choléra l'ayant décimée, elle s'embarqua de nouveau pour se rendre en Crimée et attaquer le fameux port de Sébastopol.

En mettant le pied sur cette presqu'île, Saint-Armaud trouva le général russe Mentschikoff retranché avec son armée dans une position formidable, derrière la rivière de l'Alma. Il le vainquit (20 septembre 1854), mais cette victoire épuisa ses forces et Saint-Armaud mourut quelques jours après.

Le général Canrobert prit à sa place le commandement de l'armée française et s'avança avec lord Raglan sous les murs de Sébastopol. Ces deux généraux ayant reconnu l'impossibilité d'enlever la place d'un coup de main, il fallut en faire le siège. Les travaux de circonvallation commencèrent le 5 octobre, et le 17 on essaya inutilement le bombardement de la ville.

Les Anglais furent attaqués à l'improviste par les Russes à Inkerman. Ils auraient été anéantis si le général Bosquet, arrivant au pas de course, n'eût forcé les Russes à se retirer (5 novembre). On passa l'hiver en Crimée. Le Piémont accéda à la convention anglo-française et envoya, sous les ordres du général La Marmora, une armée de 10,000 hommes que des vaisseaux anglais transportèrent à Balaclava, où ils débarquèrent dans la première quinzaine de mai.

L'Empereur Nicolas était mort presque subitement, le 2 mars. Son fils, Alexandre II, avait proclamé en montant sur le trône l'insuffisance des armées qui étaient en Crimée et avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses sujets. La France et l'Angleterre firent de leur côté de grands efforts.

Le général Canrobert, épuisé par les fatigues de l'hiver, donna sa démission et fut remplacé, à la tête de l'armée française, par le général Pélissier (16 mai). Les Russes ayant fait sauter eux-mêmes les forts de Kertch et de Iéni-Kalé et se voyant privés de leurs principaux moyens de ravitaillement, tentèrent une dernière sortie. Le 16 août, ils descendirent des hauteurs de Mackensie et s'avancèrent sur la Tchernaiâ à la faveur de la nuit. Ils attaquèrent d'abord les Piémontais, qui ne tardèrent pas à être secondés par les

troupes françaises, commandées par le général Herbillon. Notre artillerie prit les Russes en écharpe au pont de Traktir et leur fit faire des pertes considérables (16 août). Trois semaines après, l'assaut général fut donné et Sébastopol tomba en notre pouvoir (8 septembre).

La Russie ne pouvant plus continuer la lutte, un armistice fut conclu, le 25 février 1856, et un congrès se tint à Paris (30 mars) pour rétablir la paix. La Russie renonça à son protectorat sur les Principautés danubiennes et à toute immixtion dans les affaires intérieures de la Turquie, et il lui fut défendu d'avoir aucun établissement fortifié dans les îles d'Aland.

Quinze jours avant la conclusion de ce traité naquit le prince impérial (16 mars). Il fut baptisé avec la plus grande pompe à Notre-Dame, le 14 juin, et il eut le Pape pour parrain.

4. GUERRE D'ITALIE (1859-1860). — La France souffrit de la disette et des inondations sans que son activité intérieure fut ralentie. Le 14 janvier 1858, Orsini et deux autres Italiens attentèrent à la vie de l'Empereur et de l'Impératrice, au moment où ils allaient descendre de voiture pour entrer à l'Opéra. Des difficultés s'élevèrent entre la France et l'Autriche au sujet de l'indépendance de l'Italie. L'Empereur montra, à l'occasion de la réception du corps diplomatique, le 1^{er} janvier 1859, quels dissentiments existaient entre les cabinets de Vienne et de Paris.

Le prince Napoléon épousa la princesse Clotilde, la fille de Victor-Emmanuel (31 janvier), et la guerre éclata, le 29 avril suivant. L'Empereur se mit lui-même à la tête de l'armée française. Il remporta dans cette brillante campagne les mémorables victoires de Montebello, de Magenta, de Marignan et de Solferino (24 juin). Les Autrichiens se réfugièrent dans le quadrilatère. Au lieu de les poursuivre, l'Empereur envoya le prince Napoléon à l'Empereur d'Autriche pour lui proposer la paix. Elle fut conclue entre ces

deux souverains, à Villafranca (11 juillet). L'Autriche céda la Lombardie à la France, qui la remit au Piémont. Cette puissance s'annexa ensuite les États des ducs de Parme et de Modène, les Romagnes et le grand duché de Toscane, le royaume de Naples et la Sicile, et céda à la France la Savoie et le comté de Nice (13 juin 1860).

5. EXPÉDITIONS LOINTAINES.—Napoléon III envoya, le 8 août 1860, un corps de 12,000 hommes pour rétablir l'ordre en Syrie, où les Druses s'étaient unis aux Bédouins et aux Kurdes contre les chrétiens.

Les Chinois ayant persécuté nos missionnaires et violé les anciens traités, nos troupes marchèrent sur Pékin et gagnèrent la bataille de Palikao (21 sept. 1860). Deux ans après, nous faisons la conquête de la Cochinchine (5 juin 1862).

Nous fîmes ensuite la guerre du Mexique, où nos troupes s'emparèrent de Puebla et de Mexico. Maximilien, prince autrichien, fut nommé empereur du Mexique. Mais les États-Unis nous obligèrent à retirer nos troupes, et Maximilien tomba entre les mains de ses ennemis, qui le fusillèrent (19 juin 1866).

6. DÉCHÉANCE DE NAPOLÉON III — Ebloui par tous ses succès, Napoléon III déclara la guerre à la Prusse, en 1870. Toute l'Allemagne se crut attaquée et se souleva. Nos forces n'étaient pas suffisantes pour lutter contre des ennemis aussi nombreux. Nous fûmes vaincus à Reischoffen et à Forbach et la France fut envahie. L'Empereur, cerné à Sedan, se rendit avec toute son armée. Le 2 septembre 1870 fut signée cette capitulation honteuse. Le 4, la déchéance de l'Empereur était prononcée à Paris et la république proclamée.

Questionnaire.

- | | |
|---|---|
| <p>1. Quel fut le vice-président de la république ? Quel service rendit le général Changarnier ? A quelle occasion Ledru-Rollin</p> | <p>prit-il la fuite ? A quelle époque mourut Louis-Philippe ? Qu'est-ce qui amena le coup d'Etat ?</p> <p>2. Quelle fut la nouvelle cons-</p> |
|---|---|

titution que le président présente au pays ? Comment se firent les élections au Corps législatif ? Comment l'Empire fut-il proclamé ?

3. Qui épousa Napoléon III ? Quelle fut sa première guerre ? Quelles sont les victoires que remportèrent les Français ? Par qui fut pris Sébastopol ? Quel fut le traité qui mit fin à cette guerre ?

4. Quelle fut la seconde guerre que fit Napoléon III ? Quelles ont été les grandes batailles ga-

gnées par nos troupes en Italie ? Quelles furent les conséquences du traité de Villafranca ?

5. Dans quel but se fit l'expédition de Syrie ? Quels furent nos succès en Chine ? Quelle conquête fit la France dans l'extrême Orient ? Quels furent les principaux événements qui se passèrent au Mexique ?

6. A qui Napoléon III déclara-t-il la guerre ? Quelles furent nos défaites ? A quelle occasion sa déchéance fut-elle prononcée ?

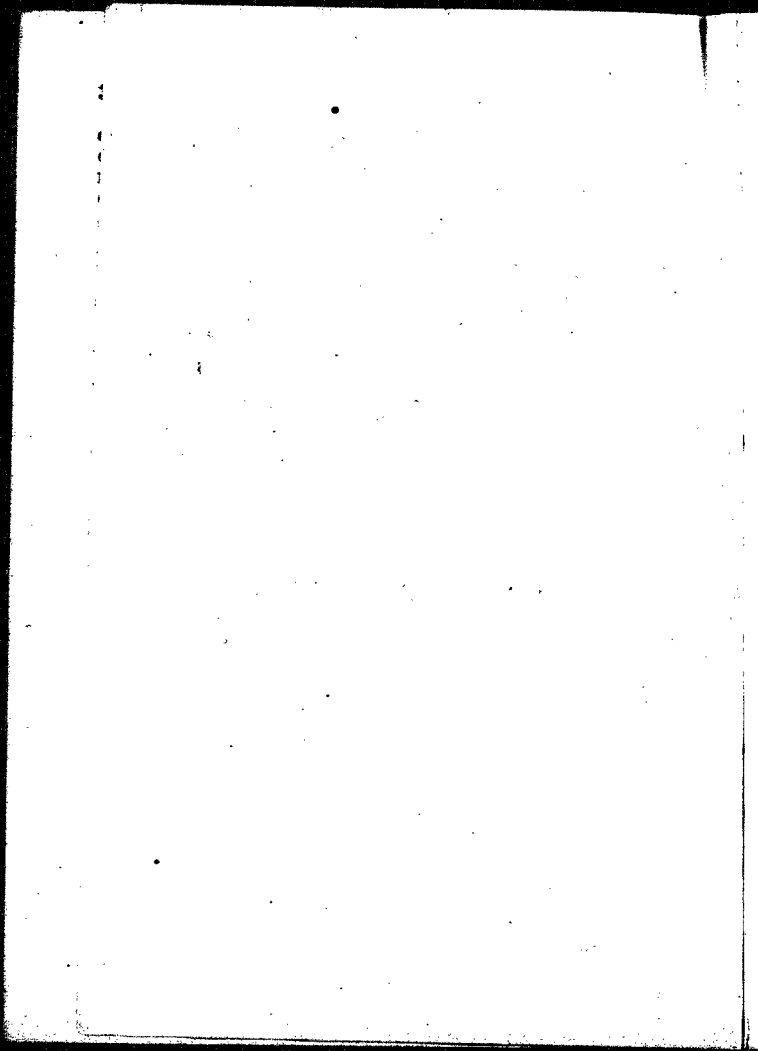


TABLE DES MATIÈRES.

AVERTISSEMENT.	III
TABLE CHRONOLOGIQUE.	V

DE LA GAULE.

CHAP. I.—De l'étendue de la Gaule. De l'origine de ses premiers habitants. De leurs différentes migrations.	17
II.—De la conquête de la Gaule par les Romains.	22
III.—De l'état de la Gaule sous l'empire.	26
IV.—Des Gaules pendant l'invasion des Barbares.	29

DE LA FRANCE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

DYNASTIE MÉROVINGIENNE (418-752.)

CHAP. I.—Des Francs avant Clovis.	33
II.—Règne de Clovis (481-511).	35
III.—Les fils de Clovis (511-561).	39
IV.—Les fils et les petits-fils de Clotaire (561-593).	43
V.—Depuis la mort de Gontran jusqu'aux premiers rois fainéants (593-638).	46
VI.—Depuis les premiers rois fainéants jusqu'à la bataille de Testry. Ebroïn et saint Léger (638-687).	50
VII.—Des derniers rois mérovingiens sous Pépin d'Héristal, Charles Martel et Pépin le Bref (687-752).	54
VIII.—Du gouvernement, des lois, de la religion, des sciences et des lettres sous les Mérovingiens.	59

DEUXIÈME PÉRIODE.

DE LA DYNASTIE CARLOVINGIENNE (752-987).

CHAP. I.—Règne de Pépin le Bref (752-768).	64
II.—Guerres de Charlemagne (768-814).	66

CHAP. III.—Du gouvernement de Charlemagne.	70
IV.—Règne de Louis le Débonnaire. Guerres civiles (814-840).	72
V.—Règne de Charles le Chauve. Etablissement de la féodalité (840-877).	75
VI.—Règne de Louis II, Louis III et Carloman, et Charles le Gros (877-887).	78
VII.—Règne de Charles le Simple (887-929).	80
VIII.—Derniers rois Carlovingiens Louis IV d'Outremer. Lothaire et Louis V (936-987).	83
IX.—De la féodalité et de l'Eglise, des sciences et des lettres sous les Carlovingiens.	87

TROISIÈME PÉRIODE.

DE LA DYNASTIE CAPÉTIENNE. DES CAPÉTIENS DIRECTS.
(987-1328).

CHAP. I.—Des premiers rois capétiens. Hugues Capet (987-996). Robert Ier. (996-1031).— Henri Ier (1031-1060).	90
II.—Règne de Philippe Ier. Première croisade (1060-1108).	94
III.—Règne de Louis VI dit le Gros. Les communes (1108-1137).	97
IV.—Règne de Louis VII dit le Jeune. Deuxième croisade (1137-1180).	100
V.—Règnes de Philippe Auguste (1180-1223) et de Louis VIII (1223-1226).	102
VI.—Règnes de saint Louis (1226-1270) et de Philippe III (1270-1285).	107
VII.—Règne de Philippe le Bel. (1285-1314)	113
VIII.—Règnes des fils de Philippe le Bel. Louis X dit le Hutin (1314-1316). Philippe V le Long (1316-1322) et Charles IV le Bel (1322-1328)	116
IX.—Du développement des institutions civiles et religieuses, des sciences, des lettres et des arts sous les Capétiens directs.	119

QUATRIÈME PÉRIODE.

DEPUIS L'EXTINCTION DES CAPÉTIENS DIRECTS JUSQU'À
L'AVÈNEMENT DE FRANÇOIS IER (1328-1515).

BRANCHE DES VALOIS. SEPT ROIS (1328-1498). — BRANCHE
DES VALOIS-ORLÉANS UN SEUL ROI, LOUIS XII (1498-1515).

CHAP. I.—Règne de Philippe VI de Valois. Commen- cement de la guerre de cent ans (1328- 1350).	124
II.—Règne de Jean II dit le Bon (1350-1364).	128
III.—Règne de Charles V dit le Sage (1364- 1380).	131
IV.—Règne de Charles VI (1380-1422).	134
V.—Règne de Charles VII (1422-1461).	139
VI.—Règne de Louis XI (1461-1483).	144
VII.—Règne de Charles VIII (1483-1498).	151
VIII.—Règne de Louis XII (1498-1515).	155
IX.—Des institutions civiles et religieuses, des lettres et des arts pendant cette période.	160

CINQUIÈME PÉRIODE.

DEPUIS FRANÇOIS IER JUSQU'À L'AVÈNEMENT DE HENRI IV.
Valois-Angoulême (1515-1589).

CHAP. I.—Règne de François Ier. Depuis son avé- nement jusqu'à la paix de Cambrai (1515-1529).	165
II.—Règne de François Ier. Depuis la paix de Cambrai jusqu'à la mort de ce prince (1529-1547).	170
III.—Règne de Henri II (1547-1559). Règne de François II (1559-1560).	175
IV.—Règne de Charles IX. Guerres de reli- gion (1560-1574).	179
V.—Règne de Henri III. La Ligue (1574-1589)	184

SIXIÈME PÉRIODE.

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE HENRI IV JUSQU'À LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE.

DYNASTIE DES BOURBONS (1589-1789).

CHAP. I.—Règne de Henri IV (1589-1610).	189
---	-----

CHAP. II.—Règne de Louis XIII (1610-1643).	193
III.—Minorité de Louis XIV (1643-1661.)	199
IV.—Règne de Louis XIV. Depuis la mort de Mazarin jusqu'à la paix de Mimègue (1661-1679).	202
V.—Règne de Louis XIV. Depuis le traité de Ryswick jusqu'à la mort de ce prince (1697-1715).	207
VI.—Règne de Louis XV jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle (1716-1748).	212
VII.—Règne de Louis XV. Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'à la mort de ce prince (1748-1774).	216
VIII.—Règne de Louis XVI jusqu'à la convocation des états généraux (1774-1789).	223
IX.—Du développement des institutions politiques et religieuses pendant les temps modernes.	227

SEPTIÈME PÉRIODE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE DEPUIS LA CONVOCATION DES
ÉTATS GÉNÉRAUX JUSQU'À NOS JOURS.

CHAP. I.—Assemblée constituante (1789-1791).	232
II.—Assemblée législative (1791-1792).	240
III.—De la Convention jusqu'à la mort de Louis XVI (1792-1793).	246
IV.—De la Convention depuis la mort de Louis XVI. La Terreur (1793-1795).	252
V.—Le Directoire (1795-1799).	261
VI.—Le Consulat (1799-1804).	268
VII.—De l'Empire. Première période (1804-1812).	274
VIII.—De l'Empire. Deuxième période (1812-1815).	281
IX.—De la Restauration (1815-1830).	288
X.—Révolution de juillet. Règne de Louis-Philippe.	292
XI.—Napoléon III et l'Empire.	297

origine des faul

origines des Gaulois
Compris par les romains
vrais gaulois

les francs
Mérovinges châtains d'or
vrais gaulois
Maires du palais

Pépin de Landau
Pépin d'Austrasie
Charles Martel

Pépin le bref qui
est 16 - 9 de nos jours
et 9 - 16 de nos jours

p

Alphonse Capet 6 - 7
Louis Capet 9 - 10

Charles le simple - Stephen
Brents des moments -
blessant de la langue
cause

une de fin
morsure

